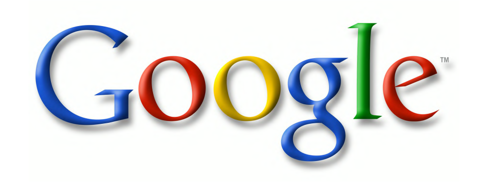
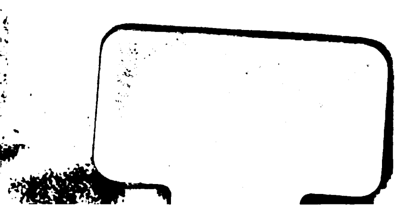



DOMI-
NUS
ILLU-
MINA-
TIO
MEA
Taylor Institution.
1861



PERSONNAGES

ÉNIGMATIQUES

PERSONNAGES ÉNIGMATIQUES

HISTOIRES MYSTÉRIEUSES

ÉVÉNEMENTS PEU OU MAL CONNUS

PAR

FRÉDÉRIC BULAU

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR

W. DUCKETT

TOME PREMIER



PARIS

POULET-MALASSIS ET DE BROISE

LIBRAIRES-ÉDITEURS

97, rue Richelieu, et passage Mirès

1861

Jusqu'à présent, lorsqu'il a eu l'occasion d'aborder le champ de l'histoire, l'auteur ne l'a guère fait que pour retracer des événements d'une importance majeure et développer les délinéaments généraux de faits historiques dans lesquels se manifestaient les grandes lois qui régissent le monde de la politique. De tout temps, cependant, il éprouva un intérêt particulier pour les petits détails où, dit-on, l'histoire aime à se montrer en déshabillé, et qui servent si bien à connaître et à apprécier au juste le caractère d'une époque en même temps que celui des personnages qui l'emplissent de leur nom. L'homme est ainsi fait que des événements empreints de nombreuses incertitudes et même de quelque chose de mystérieux, que des personnages énigmatiques ou bien remarquables à un titre quelconque, mais demeurés jusqu'alors inconnus, auront toujours à ses yeux un attrait des

plus vifs. Les nombreux travaux auxquels l'auteur a eu occasion de se livrer lui ont fourni l'occasion toute naturelle de noter et de recueillir beaucoup de matériaux du genre de ceux qu'on trouvera réunis dans le livre qu'il offre aujourd'hui au public. Quelques circonstances heureuses et de précieuses relations lui ont fait souvent passer entre les mains des documents secrets et importants qu'il a mis à profit pour éclairer ses lecteurs sur la véritable nature de certains événements qui sont depuis longtemps tombés dans le domaine public, mais que les fabricants de mémoires et les romanciers ont tellement défigurés par leurs inventions et leurs enjolivements, qu'il est parfois bon de restituer aux faits leur simplicité primitive. Dans ces collections de vieux journaux et d'anciens recueils politiques et littéraires que de rares fureteurs s'avisent seuls de temps à autre de fouiller, on retrouve aussi beaucoup de faits et de documents d'une grande importance, et dont le souvenir finirait à la longue par s'effacer complétement si on ne prenait pas soin de rafraîchir à cet égard la mémoire du public. Tel homme qui occupa une place brillante parmi ses contemporains est aujourd'hui complétement inconnu et oublié, alors que le tableau de sa vie présenterait aux générations actuelles quelque chose d'éminemment in-

structif et moralisateur. En outre, il est une foule de détails que la grande histoire est obligée de négliger, et qui projettent néanmoins la plus vive lumière sur les mœurs d'un siècle.

L'auteur espère que ses lecteurs voudront bien excuser le titre qu'il a choisi pour son travail. Bon nombre des événements et des personnages qu'il va faire défiler sous leurs yeux dans sa galerie ne répondent pas sans doute à tous égards aux promesses de ce titre et aux espérances qu'il fait concevoir tout d'abord; mais les sources auxquelles il a puisé ses renseignements lui permettent de croire que l'exactitude de son récit des faits, contrastant sensiblement avec les détails qu'on possède déjà sur ces mêmes faits, et relevée par des révélations inattendues qu'il doit à des communications obligeantes et toutes confidentielles, justifiera jusqu'à un certain point sa hardiesse. Par *Histoires mystérieuses*, il n'entend pas d'ailleurs seulement celles qui le sont encore aujourd'hui, mais aussi celles qui eurent autrefois ce caractère, et au sujet desquelles la lumière ne s'est pas complétement faite jusqu'à présent.

Dans le premier volume, l'auteur a fait de nombreux emprunts aux *Mémoires du baron de Gleichen*. Cet ouvrage, qui n'a été tiré qu'à une centaine d'exemplaires, n'est pas, à proprement par-

ler, entré dans le commerce de la librairie et dans la circulation. Il contient cependant de précieuses révélations et de piquantes anecdotes sur les hommes et les choses du siècle dernier. L'auteur, dans le cours de son travail, aura souvent occasion d'invoquer le témoignage de ce contemporain de Frédéric le Grand ; de Louis XV, de Voltaire et de Mme Dubarry.

FRÉDÉRIC BÜLAU.

LES HÔTES MYSTÉRIEUX

DU

CHATEAU D'EISHAUSEN

CHAPITRE Ier.

INTRODUCTION.

Le village d'Eishausen est situé sur la route conduisant de Cobourg à Hildburghausen, à trois petites lieues de cette dernière ville. Tout à l'extrémité de ce village assez considérable, sur la gauche de la chaussée, le voyageur remarque une belle maison dominant de beaucoup les autres habitations. Tous ceux qui, de 1810 à 1845, ont pu passer par là et avoir la curiosité de demander dans le village ce que c'était que cette grande maison, ou par qui elle était habitée, doivent se rappeler que les paysans leur ont répondu que c'était le *château ;* que dans ce château demeurait un noble étranger ; que cet étranger était aussi riche que bienfaisant, mais qu'en définitive personne au monde,

pas même le duc souverain du pays, ne savait qui il était réellement.

Le 8 avril 1845, les portes de cette mystérieuse demeure s'ouvraient toutes grandes pour la première fois depuis trente-cinq ans : l'inconnu était mort. La population du village tout entière, hommes, femmes et enfants, se pressait dans les appartements et aux abords du château. Toutes les physionomies portaient l'empreinte d'une secrète terreur. Des larmes sincères roulaient dans bien des yeux, et l'assistance attendait dans une curieuse anxiété que la lumière se fît enfin sur le secret que cette habitation avait caché pendant plus d'un tiers de siècle. Les magistrats arrivèrent; ils se firent ouvrir les appartements, les armoires, les meubles, pour procéder à un inventaire; après quoi, les scellés furent apposés partout. Mais le vieux solitaire, qui, jusqu'aux derniers moments de son existence, avait conservé une remarquable vigueur physique et une rare énergie intellectuelle, avait emporté son secret avec lui.

Les faits qui avaient donné lieu à cette intervention de la justice provoquèrent bientôt dans la presse allemande les commentaires les plus contradictoires. A quelques détails exacts on mêla une foule d'inventions et de suppositions d'une nature plus généralement défavorable que bienveillante, de sorte qu'il devint impossible au public de se faire une idée bien arrêtée au sujet de l'énigmatique individu dont la longue vie venait de lui être ainsi révélée.

Le hasard a voulu que pendant plus de trente-quatre ans je ne perdisse jamais longtemps de vue cette existence solitaire, si bizarre, et voilà tantôt un demi-siècle que ce secret est demeuré pour moi quelque

chose d'inexplicable. En livrant à la publicité des faits qui, il y a une quinzaine d'années, ont si vivement préoccupé l'opinion publique en Allemagne, en même temps qu'ils déroutaient complétement les investigations de la police, et qu'ils échappaient à la sagacité de la justice, je n'ai pas la prétention de donner enfin de ce mystère une explication depuis si longtemps attendue. Ce que je puis tout au plus espérer, c'est que le hasard fasse un jour tomber ces pages sous les yeux de quelqu'un que les dates qu'elles contiennent mettront sur la voie pour chercher et trouver le mot de l'énigme.

A l'époque où tous les journaux de l'Allemagne entretenaient à l'envi leurs lecteurs du mystérieux château d'Eishausen (c'était peu de temps après la mort de l'inconnu), quand ils s'efforçaient de surexciter la curiosité publique en enchérissant les uns sur les autres en détails romanesques, et en se livrant aux hypothèses les plus hasardées au sujet de l'hôte étrange que ce château avait si longtemps abrité, je crus devoir me taire et attendre que de mieux informés que moi m'apprissent la vérité. Je viens donc un peu tard apporter mon témoignage particulier, qui, s'il ne contient pas assez de détails nouveaux pour piquer bien vivement la curiosité publique, aura du moins le mérite de ne présenter que des faits avérés, authentiques, et de dégager l'histoire des hôtes mystérieux du château d'Eishausen des ridicules inventions dont on l'a brodée à plaisir. Quoique pressé depuis longtemps, et de beaucoup de côtés différents, de raconter à mon tour ce que je savais, peut-être pourtant ne m'y serais-je jamais décidé, si je n'avais pas réfléchi que, dans de telles circonstances, il y a souvent devoir de con-

science pour un honnête homme à ne rien céler de ce qui est parvenu à sa connaissance particulière au sujet de faits ténébreux, qui ne sont pas seulement de nature à offrir un vain intérêt de curiosité au vulgaire, mais qui peuvent en outre fournir à des tiers inconnus le mot d'une énigme d'une importance immense, soit pour eux-mêmes, soit pour leur famille, énigme que vraisemblablement ils se garderont bien de jamais révéler.

Je prie d'ailleurs mes lecteurs de ne point, dans l'appréciation de la vie singulière que je vais leur retracer, se laisser entraîner loin de l'observation purement psychologique, par ce qu'il y a de mystérieux, de romanesque et même d'horrible dans mon récit.

Suivant moi, en effet, c'est avant tout au point de vue psychologique que les faits que l'on va lire offrent de l'intérêt.

J'ai donc jugé parfaitement oiseux d'insister sur ce qu'ils peuvent avoir, en outre, de curieux au point de vue de l'ordre public et des investigations de la justice.

Je m'efforcerai d'ailleurs de ne jamais dévier du sentier de la vérité, et je fuirai tout ce qui tient de la poésie ou du roman, quoique ici la vérité touche de si près à l'invraisemblance. Je communiquerai impartialement et sans réserve tous les matériaux, tous les renseignements que j'ai pu recueillir, sans me préoccuper de savoir s'ils sont propres à corroborer les idées favorables ou bien les soupçons que les faits que je vais raconter ont pu déjà exciter chez quelques-uns de mes lecteurs ; et j'espère apporter la même impartialité dans mes critiques.

CHAPITRE II.

LES INCONNUS D'INGELFINGEN.

C'est tout récemment seulement qu'on est parvenu à suivre la trace de l'inconnu en remontant jusqu'à l'année 1803 ou 1804 (1).

Vers cette époque il arriva à Ingelfingen, petite ville du Wurtemberg, un inconnu qui se faisait appeler comte ou baron, et qui y vécut quelque temps dans une mystérieuse obscurité. Il avait loué un logement garni et avait avec lui une dame qu'il disait être sa femme, à ce qu'on prétend, ou du moins qu'on regardait généralement comme telle. L'élégante simplicité de son genre de vie intérieure témoignait du rang élevé qu'il avait dû occuper dans le monde, de même que le soin avec lequel il recherchait la solitude faisait supposer qu'il avait dû apprendre à bien connaître et apprécier la société. Il avait équipage. Son unique domestique, qui remplissait en même temps les fonctions de cocher, partageait ses goûts et ses habitudes solitaires; et le cachet de distinction que portait toute la tenue de cet homme indiquait une éducation première fort au-dessus de sa condition actuelle. L'inconnu avait en outre attaché à son service

(1) Les détails suivants m'ont été communiqués par une dame, fille du conseiller de justice K..., qui habitait à cette époque Ingelfingen; et ils m'ont en outre été confirmés par diverses autres personnes dignes de foi.

une servante, en lui faisant un devoir de la discrétion la plus absolue. Cette servante ne pouvait entrer qu'à certaines heures dans l'intérieur de l'appartement de l'étranger, mais jamais elle n'avait été admise auprès de la dame inconnue. Le comte était le seul être humain avec lequel celle-ci eût des points de contact. Jamais aucun des habitants d'Ingelfingen ne lui adressa la parole ou ne l'ouït parler. Entendait-elle des pas sur l'escalier, elle se réfugiait précipitamment tout au fond de l'appartement en fermant les portes après elle. Elle paraissait avoir beaucoup pleuré. Lorsqu'elle se promenait donnant le bras à son mari, ou lorsqu'elle sortait avec lui en voiture, elle était toujours voilée et portait en outre des lunettes vertes. Toutefois des personnes qui avaient pu entrevoir sa figure, parce que, en dépit de toutes les précautions, le vent avait soulevé son voile juste au moment où elles passaient devant elle, prétendaient avoir été frappées de la ressemblance de ses traits avec ceux de la fille de Louis XVI...

Le comte, dans ce temps-là, n'évitait pas absolument tout rapport avec le monde. C'est ainsi qu'il entrait souvent chez le pharmacien dont l'officine occupait une partie du rez-de-chaussée de la maison où il avait loué, prenant un vif intérêt à ses manipulations chimiques et traitant parfois avec beaucoup de sagacité et de savoir diverses questions de médecine. Le petit nombre d'autres individus qui avaient des relations directes avec le comte ne tarissaient pas en éloges sur son amabilité, sur l'étendue de ses connaissances scientifiques et sur la profondeur de vues dont il faisait preuve en appréciant soit certaines questions, soit certains personnages politiques.

On raconte que quelqu'un lui ayant demandé un jour s'il avait des enfants, il avait répondu en soupirant : « Hélas! plût à Dieu que j'en eusse! »

Et cependant, à ce moment-là, le comte était un homme dans la force de l'âge! Il avait au plus quarante ans. Quant à sa compagne, elle appartenait à la première jeunesse et en avait encore tout l'éclat.

Le comte prenait un intérêt particulier à connaître les opinions politiques des principaux habitants d'Ingelfingen, et ne dissimulait pas ses sympathies pour la dynastie que les événements avaient privée du trône de France. Il recevait des journaux écrits en diverses langues, et il lui arrivait souvent des lettres de l'étranger, de pays même assez lointains. A Ingelfingen, on croyait généralement que c'était un prince français ; beaucoup de gens même ne doutaient pas que ce ne fût le duc d'Angoulême en personne, sans se soucier d'ailleurs de vérifier si les âges de ces deux personnages se rapprochaient assez pour justifier une pareille supposition.

Un beau matin, nos inconnus disparurent tout à coup... En partant, le comte avait eu le soin de laisser de précieux présents adressés aux quelques individus avec qui il avait entretenu des relations. Tout de suite après, on apprit que le duc d'Enghien venait d'être enlevé par un piquet de gendarmerie (mars 1804) sur le territoire badois, conduit à Paris et clandestinement fusillé dans les fossés du château de Vincennes. A Ingelfingen, on crut généralement que le comte, averti à temps de cet événement, avait jugé prudent de se dérober par la fuite à un sort pareil. Mais quelques mois plus tard, le *Mercure de Souabe* annonça le décès d'un émigré français de distinction

ayant habité pendant quelque temps Ingelfingen. Les indications données sur la personne du défunt se rapportaient trait pour trait à celle du comte. Depuis lors, les habitants d'Ingelfingen tinrent donc l'inconnu pour mort et enterré; et ils l'avaient à peu près oublié, quand les articles publiés en 1845 par quelques journaux au sujet des hôtes mystérieux du château d'Eishausen le rappelèrent au souvenir du petit nombre de contemporains alors survivants.

La communication obligeante qui m'a été adressée par une dame habitant Ingelfingen s'arrête ici.

Il est très vraisemblable que l'article du *Mercure de Souabe*, annonçant la mort du comte, était mensonger et avait pour but de faire disparaître toute trace du passage de notre inconnu en Wurtemberg. Ce qui est hors de doute, c'est que trois ou quatre ans plus tard on retrouve à Hildburghausen, autour d'un certain comte Vavel de Versay, le même mystère qu'autour de l'inconnu qui avait si subitement disparu d'Ingelfingen : c'est la même dame solitaire toujours voilée et aux lunettes vertes ; c'est le même domestique si étrange, qui sert aussi de cocher, et le comte Vavel semble, dans les moindres choses, n'être autre que l'inconnu d'Ingelfingen ressuscité. La description qu'on fait de son extérieur, les détails qu'on rapporte sur son genre de vie, s'accordent de tous points avec ce que nous savons de l'inconnu d'Ingelfingen. Si ce mystérieux individu est réellement décédé, c'est évidemment son Sosie que nous retrouvons maintenant à Hildburghausen ; un homme qui s'est trouvé là juste à point pour ramasser son masque et reprendre tout aussitôt son rôle, qu'il persistera ensuite à jouer jusqu'à la fin de sa propre existence. Cette question

d'*identité*, que nous ne faisons qu'effleurer ici, reviendra vers la fin de notre récit et aura alors une grande importance.

CHAPITRE III.

LE COMTE ET LA COMTESSE A HILDBURGHAUSEN.

A Hildburghausen nous trouvons le comte établi d'abord, avec la dame qui l'accompagnait, aux *Armes d'Angleterre*, alors la meilleure auberge de cette petite capitale (1). Les semaines, les mois, s'écoulèrent sans apporter le moindre changement dans ses habitudes. Voulant vivre avec tout le comfort possible, il ne regardait pas à l'argent pour que ses intentions fussent remplies. On disait dans la ville que l'étranger s'appelait le comte Vavel de Versay, et il passait pour un émigré français. Son titre de comte, ses manières aristocratiques, empêchaient de songer à lui demander de justifier de son individualité. Quant à la retraite absolue dans laquelle il vivait, on en trouvait les motifs dans quelque persécution politique, ou bien encore dans quelque infortune privée.

On n'a jamais entendu dire que la police ait cher-

(1) Les publications légales faites après la mort de l'inconnu par le tribunal du cercle d'Hildburghausen, indiquent l'année 1806 comme l'époque où il vint se fixer à Hildburghausen. Mais je dois faire observer que mes renseignements particuliers, obtenus de contemporains dignes de foi, établissent que ce fut seulement en 1807.

ché à savoir qui il était réellement, et il est très certain que jamais non plus il ne produisit de passeport ni d'autres pièces pouvant servir à constater son individualité. Il paraît, du reste, que c'est sans son aveu qu'on lui donnait ce titre de comte. Du moins trente ans plus tard il disait en souriant : « On m'a fait comte ; on a même voulu me donner du *monseigneur*. »

Un ancien magistrat, le conseiller intime S..., assurait, disait-on, avoir vu autrefois, dans l'exercice de ses fonctions, une pièce portant la signature *baron Vavel de Versay ;* mais il est vraisemblable qu'il y aura eu ici confusion et que ce magistrat n'aura eu occasion d'apercevoir que quelque lettre adressée à l'inconnu, dont la correspondance portait effectivement parfois cette suscription. Je doute très fort qu'il ait jamais été donné à M. le conseiller intime S... de voir une signature de l'inconnu. Du moins, ce qu'il y a de parfaitement avéré, c'est qu'on n'a trouvé nulle part, pas même dans les archives les plus secrètes d'Hildburghausen, un mot de la main de l'inconnu. Le domestique qu'il avait avec lui l'appelait *Monsieur le comte*, sans jamais ajouter à cette qualification le nom de famille de son maître. Pour le gros du public, c'était un homme sans nom ; cependant on l'entendait quelquefois désigner sous le nom de *Pfaffel*, qui n'est évidemment que ce nom de *Vavel,* écorché par la prononciation allemande. Le nom de *Vavel de Versay* était trop long, trop difficile à prononcer pour des bouches germaniques. On se contentait donc le plus souvent, pour désigner l'étranger, de dire *le comte* tout court ; et j'en ferai autant dans la suite de ce récit.

Beaucoup de personnes ont prétendu que dans le temps l'inconnu avait confié son secret au duc alors régnant de Saxe-Hildburghausen, le duc Frédéric, et à sa femme, la spirituelle duchesse Charlotte (sœur de la reine Louise de Prusse). Je suis en mesure de démentir cette assertion dans les termes les plus absolus. Il sera question plus tard de l'incident qui servit de base à ces bruits. Pour le moment, il me suffira d'affirmer qu'à Hildburghausen personne n'a jamais connu le secret du comte, si ce n'est peut-être son domestique.

Au reste, dans les premiers temps de son apparition à Hildburghausen, l'arrivée et le séjour de l'étranger n'avaient rien d'extraordinaire. On était encore habitué alors à voir des émigrés français parcourir l'Allemagne sans passeport et en s'entourant du plus de mystère possible. On savait d'ailleurs que l'étranger avait déjà séjourné dans les environs, notamment à Themar, où le bailli alors en fonctions, le conseiller de cour Mèreau, l'avait vu et vraisemblablement aussi avait eu occasion de lui parler. On n'avait pas la moindre idée qu'il eût pu habiter précédemment Ingelfingen. Ce ne fut aussi que plus tard qu'on apprit que l'étranger avait fait en outre quelque séjour à Francfort-sur-Mein, puis à Mayence (il en convenait lui-même), avec un grand nombre d'émigrés français de distinction; enfin, qu'à Offenbach paraissait avoir quelque temps résidé un personnage énigmatique du nom de *Frank*, dont les habitudes solitaires, sinon le ton et les manières, rappelaient l'inconnu d'Hildburghausen.

Quant à celui-ci, rien de sa part n'annonçait alors l'intention de faire un séjour prolongé à Hildburghau-

sen. Après avoir demeuré assez longtemps aux *Armes d'Angleterre*, il avait à la vérité loué dans la plus belle maison de la ville (celle qu'on désigne aujourd'hui sous le nom d'*Hôtel du Gouvernement*) un appartement particulier composé de tout le troisième étage; mais il y était à peine installé, qu'à la suite d'un petit incendie qui avait éclaté dans une imprimerie occupant le rez-de-chaussée de cette maison, il quittait précipitamment ce logement pour aller s'établir dans la ville neuve, au second étage d'une maison alors à vendre.

La propriétaire de cette maison, une certaine madame Radefeld, veuve d'un membre de l'assistance publique, dut s'engager, au cas où elle trouverait acquéreur, à en donner immédiatement avis à son locataire.

C'est à partir de ce moment qu'on a des renseignements un peu plus précis sur la vie de l'inconnu, car le mystère dont il s'entourait avait déjà le don de vivement exciter la curiosité des bons habitants d'Hildburghausen. Avant qu'il vînt s'établir dans la dernière maison dont il vient d'être parlé, on avait vu presque tous les jours le comte se promener dans son équipage attelé de deux beaux chevaux gris pommelés, avec son domestique en richelivrée sur le siége du cocher. Maintenant, il s'était défait de ses chevaux; et si les promenades en voiture continuaient, c'est que la voiture était conduite par des chevaux de poste. Une femmespécialement attachée au service des jeunes enfants du duc et qui habitait alors, hors de la ville, ce qu'on appelle aujourd'hui la *maison Batty*, avait eu souvent occasion d'apercevoir le comte dans quelques-unes de ces promenades; et elle racontait,

à qui voulait l'entendre, que le monsieur étranger était un bien bel homme, bien comme il faut, bien poli, qui ne manquait jamais de la saluer, elle et les jeunes princes, quand il passait devant eux. D'ailleurs, elle avait remarqué que la capote de la calèche n'était jamais rabattue, et que d'ordinaire le comte était comme ratatiné dans l'un des coins. On le voyait fréquemment aussi se promener à pied avec la dame voilée à son bras.

Quelques ouvriers employés à établir sur le palier de l'escalier une cloison destinée à séparer plus complétement encore, du reste de la maison, l'appartement du second étage, le marchand A..., devenu son homme d'affaires, mais employé uniquement dans des affaires d'argent, une cuisinière et une fille de service qui logeaient toutes deux en ville, enfin la propriétaire de la maison, étaient les seuls êtres avec lesquels le comte échangeât alors quelques paroles.

Assez fréquemment le comte faisait prier sa propriétaire, femme d'un âge déjà mûr, de vouloir bien monter chez lui. Quand elle était entrée, il avait grand soin de fermer toutes les portes derrière elle. Alors il se mettait à causer de choses et d'autres; et, au moyen de ces conversations à bâtons rompus, il avait eu l'art de se procurer, sans avoir l'air d'y attacher aucune importance, des renseignements très précis sur les habitants les plus considérés de la ville en même temps que sur ses voisins. Souvent aussi il questionnait sa visiteuse d'un air indifférent sur les étrangers qui arrivaient à Hildburghausen ou qui en partaient; mais il est plus que probable que ces questions-là étaient précisément celles auxquelles il attachait le plus d'importance. Jamais la dame inconnue n'assista

à ces entretiens. La propriétaire ne fit que l'entrevoir quelquefois en s'en allant; aussi, tout ce qu'elle en pouvait dire, c'est qu'elle était jeune et fort belle.

Les fenêtres étaient toujours tendues d'épais rideaux, et la porte de l'escalier soigneusement fermée. On racontait que l'étranger avait toujours à sa portée des armes à feu chargées, afin de pouvoir se défendre en cas d'attaque. Un fait certain, c'est qu'un jeune apprenti ayant pénétré un jour dans l'appartement sans permission, le comte s'était mis dans une vive colère, et l'avait chassé en courant après lui un pistolet à la main.

Quand le comte et la dame partaient pour la promenade (le plus ordinairement c'était le matin de bonne heure), c'est dans l'intérieur de la cour, qui alors était toujours très exactement fermée, qu'ils montaient en voiture. Le postillon avait défense expresse de jamais se retourner pour voir qui il conduisait; et les enfants de la propriétaire étant un jour accourus à une fenêtre basse donnant sur la cour, afin de pouvoir de là voir la comtesse monter dans son équipage, le comte s'en plaignit vivement à leur mère et exigea qu'à l'avenir on le mît à l'abri de la curiosité de ces petits indiscrets.

La propriétaire, chargée de recevoir les nombreuses lettres qui arrivaient à l'adresse de *Vavel* ou *Vavel de Versay*, avait ordre de les déposer dans une corbeille placée à cet effet au bas de l'escalier. Un coup de cloche était le signal convenu pour prévenir le comte d'avoir à hisser cette corbeille au moyen de la petite poulie à laquelle elle était attachée. Dans l'intérieur de l'appartement on avait soin de toujours fermer les portes sans faire de bruit, et on n'enten-

dait jamais retentir le moindre éclat de rire. Les deux fils aînés de la propriétaire, s'amusant un jour à faire des armes dans le logement de leur mère, situé au rez-de-chaussée, le comte trouva qu'ils faisaient trop de bruit en se livrant à un tel exercice. Il menaça donc de donner congé si pareille chose se renouvelait à l'avenir. Le plus profond silence régnait presque toujours au second. Cependant on entendait quelquefois, et cela assez tard dans la nuit, l'étranger lire les gazettes à haute voix; on pouvait remarquer qu'il mettait une grande animation dans cette lecture.

Dans ce temps-là, il était fréquemment arrivé que le comte et la dame s'absentassent plusieurs jours de suite, et il n'y avait que leur domestique de confiance qui les accompagnât. Personne n'a jamais su quel était le but de ces mystérieuses excursions. Pendant l'une de ces absences, la cuisinière, qui continuait à demeurer en ville, entra un jour dans sa cuisine, dont elle avait conservé une clef. A son retour, le comte s'en aperçut et la mit immédiatement à la porte. Cette cuisinière n'avait non plus jamais fait qu'entrevoir la dame au service de laquelle elle était attachée.

La propriétaire était largement payée pour la location de l'appartement et des meubles, de même que pour le silence claustral qu'elle devait faire régner dans sa maison. Mais le comte ayant un jour appris indirectement que cette dame avait, sans l'en prévenir, accueilli des offres pour la vente de l'immeuble, lui donna congé sur-le-champ; et il prit alors à loyer le château seigneurial et domanial d'Eishausen, situé à trois petites lieues de là.

CHAPITRE IV.

ÉMIGRATION A EISHAUSEN. LE VALET DE CHAMBRE MYSTÉRIEUX ET LES AUTRES DOMESTIQUES. L'ÉQUIPAGE.

C'est le 30 septembre 1810 que le comte vint s'établir au château d'Eishausen. Il prit possession du second et du troisième étages, tandis que le rez-de-chaussée était occupé par un vieux concierge appelé Handschuh, et par sa femme, tout aussi âgée que lui. Le premier étage resta vide et accessible dès lors à tous les gens du village. Tout ce qu'on recommandait aux visiteurs, c'est le plus strict silence. Quant à ce concierge et à sa femme, c'étaient de fort bonnes gens, aimant beaucoup la tranquillité. La seule fonction qu'ils eussent maintenant à remplir : faire régner le calme et le silence dans le château et à ses abords, s'accordait trop bien avec leurs goûts particuliers pour qu'ils ne s'en acquittassent pas à la complète satisfaction du comte, qui avait soin d'ailleurs d'aiguillonner de temps à autre leur zèle au moyen de présents provenant tantôt de sa cuisine et tantôt de sa cave.

J'avais neuf ans lorsque je fus chargé un jour d'une commission pour ce concierge. Je me rappelle que ce fut bien timidement et sur la pointe des pieds que je gravis les marches de pierre du perron du château. Au moment où je me disposais à saisir le cordon de la sonnette, le concierge me prévint en ouvrant tout

doucement la porte pour me faire entrer sans bruit dans sa demeure. Ce vieux bonhomme avec son vêtement couleur chocolat, moitié veste et moitié redingote, garni du haut en bas de deux rangées de boutons de cuivre de la largeur d'un thaler, me fit présent à cette occasion d'un vieux livre d'images; mais il me parla constamment à voix basse. Aussi, quand je fus enfin hors de cette espèce de château enchanté, éprouvai-je un sentiment de secrète satisfaction.

En dépit du zèle consciencieux apporté par le concierge et sa femme à faire toujours régner le plus grand silence dans la maison, le comte ne tarda pas à remarquer qu'il y avait pour lui plus d'un inconvénient à habiter sous le même toit que ces bonnes gens. En conséquence, il leur offrit une forte indemnité pour qu'ils allassent se loger dans le village. Le vieux couple y consentit, mais ne survécut qu'un ou deux ans à l'espèce d'exil qui lui était imposé. Le comte se trouva dès lors en possession des trois étages du château. Il paraît que le comte et la dame habitaient de préférence l'étage intermédiaire, et très rarement le troisième. Le premier était occupé par le valet de chambre et la cuisinière. Ainsi, quatre êtres menant une vie tout à fait érémitique étaient les seuls habitants de cette vaste construction, où avait demeuré peu d'années auparavant un général en retraite avec sa famille et un nombreux domestique; et un silence glacial régnait maintenant dans des lieux animés naguère par les rires et les cris de joie des nombreux commensaux du vieux guerrier. Le grenier seul du château était toujours resté à la disposition du fermier du domaine ducal et de ses valets de ferme; et ce n'était pas là pour le comte un médiocre chagrin. En vain les valets

de ferme, quand ils avaient à monter des sacs de grain dans ce grenier ou à en descendre, avaient-ils soin de déposer leurs souliers au bas de l'escalier. Le comte finit par ne plus pouvoir supporter davantage le voisinage de ces sacs de grains; et au bout de quelques années, moyennant de grands sacrifices (il consentit à avancer l'argent nécessaire pour construire une nouvelle habitation de fermier et à subir une augmentation de loyer), il obtint d'être mis aussi en possession de ce grenier.

Je viens de dire qu'après le départ du vieux concierge et de sa femme, il n'était plus resté au château, outre le comte et la comtesse, que *deux* personnes : le valet de chambre, arrivé dans le pays avec les inconnus, et la cuisinière.

Ce valet de chambre était un homme sérieux, mesuré, taciturne, vigoureusement constitué, aux larges épaules, avec des cheveux blancs comme neige. On ne le voyait jamais qu'habillé d'une riche livrée. Il allait fort exactement à l'église, mais n'avait presque pas de relations avec les gens du village. Jamais personne ne l'entendit parler de son maître, ni par la moindre allusion donner à penser qu'il eût un secret quelconque à garder. Dans le village on lui avait fait une réputation de sorcier : il arrêtait à volonté les hémorrhagies, prédisait à coup sûr le beau et le mauvais temps, etc.; réputation qui vraisemblablement n'avait d'autre fondement qu'une éducation de beaucoup supérieure à sa condition. Quoique j'aie demeuré pendant quatre ou cinq ans dans le même village que cet homme, jamais je ne lui ai parlé et jamais non plus je ne l'ai entendu causer avec qui que ce soit.

Il était défendu à la cuisinière de jamais sortir du château. Après bien des années ainsi passées dans une détention véritable, le comte, par suite d'une circonstance extraordinaire dont je parlerai plus loin, l'ayant chargée d'une commission pour le pasteur, ce fut avec toutes les peines du monde qu'elle put gagner la maison curiale. Cette femme avait tout à fait désappris à marcher sur le sol.

L'existence claustrale ainsi menée par le valet de chambre avec la cuisinière ne laissa pas d'ailleurs que d'avoir les suites qu'on pouvait naturellement prévoir. La cuisinière accoucha de deux enfants dans un assez court intervalle de temps. Le premier, un garçon, fut, d'après la volonté expresse du comte, baptisé sous le nom de *Papageno* (1). Les deux enfants, immédiatement après leur naissance, furent placés en nourrice et élevés dans le village voisin, appelé Steinfeld. Papageno ou *Papperle*, comme les gens du pays le nommaient plus communément, causa plus tard beaucoup de chagrin au comte par sa vie irrégulière.

Jamais le moindre soupçon atteignant le comte ne se rattacha à la naissance de ces deux enfants...

Ce valet de chambre et cette cuisinière n'étaient pourtant pas les seuls domestiques du comte. Il avait encore à son service un individu du nom de Schmidt, et sa femme. L'homme, autant que j'ai pu le savoir, était originaire de la Bohême. Il était arrivé de la Thuringe avec un recruteur autrichien; puis, après avoir déserté, il était resté dans le pays. Sa femme était native d'Heldburg. Elle me raconta un jour qu'elle

(1) Nom d'un personnage de *la Flûte enchantée*, opéra de Mozart.

et son mari avaient été auparavant très malheureux, qu'ils avaient alors rencontré une bohémienne qui leur avait prédit que leur misère deviendrait plus grande encore, puis qu'un étranger s'en viendrait de pays fort éloignés frapper à leur porte; que s'ils l'accueillaient et lui demeuraient fidèles, il ferait leur bonheur et celui de leurs enfants (1). Et, de fait, ils s'étaient dévoués au service du comte avec une inébranlable fidélité. Mais ils ne demeuraient pas pour cela dans le château, pas même dans le village. Ils habitaient Hildburghausen, d'où chaque jour ils venaient l'un et l'autre à Eishausen. Toute la contrée à la ronde les désignait sous les noms de *le Schmidt* et *la Schmidt*, ou encore sous ceux de *le Messager*, *la Messagère*. Ils évitaient la société de leurs pareils. On les rencontrait tous les jours sur la route de Hildburghausen à Eishausen, route qu'à l'aide de sa longue-vue le comte pouvait surveiller sur une étendue de près de deux lieues. Mais jamais on ne les vit soit cheminer en compagnie d'un étranger, soit ralentir leur marche ou encore causer avec un passant, du moins sur la partie de la route soumise à l'inspection de la longue-vue. Tous deux moururent au service du comte, qui continua d'employer et de grassement rétribuer leurs deux fils et leurs femmes.

Outre les individus que je viens de nommer, le comte avait encore pris pour servante une fille du village; mais cette fille ne logeait pas non plus au château. C'est ordinairement d'une fenêtre qu'on lui donnait les commissions qu'elle avait à exécuter, et

(1) Reste à savoir si cette bohémienne n'agissait pas de connivence avec l'inconnu.

jamais il ne lui fut permis de franchir le seuil de la porte.

Un ordre à peu près invariable régnait dans le service du comte. Tous les matins, entre quatre et cinq heures, la servante venait frapper à une des fenêtres du rez-de-chaussée du château. Elle devait attendre qu'on ouvrît cette fenêtre, par laquelle elle transmettait à la cuisinière le lait nécessaire pour la consommation de la journée; elle recevait alors la gazette d'Hildburghausen, qu'elle était chargée de remettre au pasteur, et diverses autres commissions. Vers neuf heures arrivait de la ville *la Messagère*, avec des provisions de tout genre provenant du marché, ainsi qu'avec les objets qu'elle avait eu la veille commission d'acheter et les journaux arrivés par le courrier du matin. La porte du château s'ouvrait pour *la Messagère*, qui était chargée du nettoyage des appartements et d'autres menus soins.

Indépendamment de son service secret dans l'intérieur du château, le valet de chambre avait à soigner les chevaux, car on en avait acheté une nouvelle paire. Vers dix heures, l'équipage s'arrêtait devant le perron. Bientôt après arrivait, chapeau bas, le comte avec la dame toujours très exactement voilée. Il lui donnait la main pour descendre les marches, lui aidait à monter en voiture, et, après lui avoir fait une profonde révérence, prenait lui-même place à ses côtés. Alors la calèche, dont jamais la capote n'était rabattue, s'éloignait rapidement, emportée par une paire de fringants chevaux noirs que conduisait le valet de chambre, assis sur le siége du cocher, en grande livrée toute chamarrée d'argent, avec un tricorne, également galonné, sur la tête.

On traversait le village pour gagner une route conduisant à Rodach, petite ville du duché de Cobourg. Arrivée à une centaine de pas de cette ville, la voiture rebroussait chemin, et on s'en retournait au château. Quelquefois le comte montait en voiture sans être ccompagné par la dame. Il était rare que ces promenades eussent lieu dans l'après-midi. Quant à la dame, jamais on ne la vit sortir seule, pas plus à pied qu'en voiture.

Vers midi, *la Messagère* quittait le château. Dans l'après-dîner, arrivait *le Messager* avec les journaux du soir, pour accomplir divers menus travaux dans l'intérieur du château et prendre les ordres et commissions du lendemain. Les mercredis et samedis, un homme du village était en outre chargé d'aller à la ville pour en rapporter les journaux du soir qui y paraissaient uniquement ces jours-là.

Le valet de chambre mourut peu de temps après la naissance de son second enfant.

A l'occasion d'une autre maladie qu'avait déjà eue cet homme, on avait fait venir d'Hildburghausen un médecin qui, après deux visites, avait réussi à le remettre sur pied.

A la seconde visite, comme notre médecin restait un peu plus longtemps que la première fois auprès de son patient, celui-ci le pria instamment de s'en aller, « attendu que *M. le comte* avait quelquefois de singulières lubies. »

Lors de la seconde maladie du valet de chambre, dont il fut pris deux ou trois ans plus tard, on invoqua encore les secours du mêmé médecin, qui trouva le malade dans un état des plus graves. Le comte fit alors demander au docteur s'il croyait une guérison

possible; sur sa réponse négative, il le fit prier de ne plus se donner la peine de revenir, et de se borner à prescrire pour tout remède quelques verres d'un bon vin, propre à réconforter le moribond. En effet, celui-ci trépassa sans plus voir le médecin et soigné uniquement par une vieille femme appelée Zeichgreth, qui s'engagea à observer la discrétion la plus absolue sur tout ce qu'elle pourrait voir ou entendre.

On racontait aussi dans le temps que, se sentant à l'agonie, le valet de chambre avait témoigné, avec une vive inquiétude, le désir de recevoir sur son lit de mort les consolations du pasteur, mais que le comte avait refusé de se prêter à l'accomplissement de ce vœu. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un jour qu'il se trouvait encore en fort bonne santé, le valet de chambre était venu prier le pasteur de recevoir secrètement sa confession et de lui administrer aussi en secret la communion, en lui recommandant surtout que la démarche qu'il faisait là auprès de lui demeurât toujours inconnue du comte. Le pasteur ne crut pas pouvoir promettre à cet homme de recevoir secrètement sa confession, et dès lors il ne fut plus question de communion (1).

Quand le pasteur demanda les nom, prénoms, date et lieu de naissance qu'il devait inscrire sur le registre mortuaire de la paroisse, le comte lui fit répondre que le défunt s'appelait *Philippe Sparre*, qu'il était âgé de soixante à soixante-six ans et originaire de la Suisse.... A cela, dit-il, se bornaient tous ses renseignements....

(1) Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici de luthériens.

Un fait bien singulier, c'est que plus de vingt ans encore après la mort du valet de chambre, et même jusqu'au décès du comte, il continua d'arriver de temps à autre au château des lettres venant de fort loin et portant l'adresse de *Philippe Sparre.*

Le valet de chambre une fois enterré, le comte le remplaça dans ses fonctions par un jeune homme du village appartenant à une pauvre famille de tisserands, de mœurs placides, d'habitudes taciturnes, et dont le frère unique était sourd-muet. Comme son prédécesseur, ce garçon eut le département de l'écurie, mais sans jouir du privilége de pouvoir pénétrer dans le château. La cuisinière se trouva donc encore une fois le seul être humain admis à habiter avec le couple mystérieux les appartements déserts de la vaste demeure seigneuriale.

Bientôt même les rapports très faibles et très indirects que les chevaux du comte établissaient entre lui et le monde extérieur furent restreints, puis enfin complétement supprimés.

Un jour que l'équipage du comte, après avoir fourni la carrière habituelle servant de but de promenade, s'apprêtait à rebrousser chemin, le cantonnier de Rodach, chargé de la perception de la taxe des chaussées, arrêta la voiture pour faire observer poliment au comte que depuis plusieurs années il venait chaque jour se promener sur la route en ayant soin de toujours tourner bride à peu de distance de la barrière ; qu'il y avait donc lieu à lui accorder tout au moins une petite indemnité pour la non-perception de la taxe et le gain bien légitime dont il se trouvait ainsi frustré. Le comte, à cette observation, témoigna d'une vive irritation et jeta un thaler à la

figure du cantonnier. Mais à partir de ce jour, il ne lui arriva plus une seule fois de toucher le territoire du duché de Saxe-Cobourg. L'octroi de la ville d'Hildburghausen fut désormais le but de ses promenades; or, comme sa voiture l'avait atteint en trois petits quarts d'heure, ses promenades se trouvèrent par cela même abrégées de près de moitié; et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on voyait le comte se diriger vers le côté opposé.

Pour simplifier son service, le comte avait mis ses chevaux en pension chez le fermier domanial et le payait généreusement. Un beau jour notre fermier s'avisa d'exiger un prix encore plus élevé. Une telle prétention mit le comte hors de lui.

Le lendemain matin, on put remarquer que la voiture ne quittait pas la remise; et peu d'instants après les habitants d'Eishausen, à leur grande surprise, virent le maire et son gendre traverser le village montés chacun sur un des chevaux du comte, qu'ils avaient grand'peine à contenir. C'est que dans la nuit même, le comte avait fait venir le maireet lui avait vendu ses chevaux pour le tiers de leur valeur. De même que Diogène avait fini par se débarrasser de son gobelet comme d'une chose inutile, le comte s'était défait des derniers objets qui le missent en rapport avec la contrée d'alentour. Désormais, à l'exception de quelques rares excursions dont il sera fait mention plus tard, jamais on ne le vit s'éloigner du voisinage immédiat du château. Il n'en continua pas moins d'ailleurs jusqu'à sa mort à payer au fermier la pension de ses chevaux absents. On racontait dans le temps qu'il avait dit à ce propos : « Je ne veux pas que cet homme s'imagine que c'est faute d'argent que j'ai re-

noncé à avoir équipage. Je lui prouverai que je ne dépends pas de son impudence. »

Après la vente des chevaux, le comte prit à location du fermier domanial une prairie située tout près du château, dont elle n'était séparée que par un ruisseau assez profond, qu'on traversait sur un petit pont en planches; et quoique cette prairie, par sa position même et par les haies aussi hautes que bien fournies qui l'entouraient, se trouvât à l'abri de tous les regards, le comte la fit encore ceindre d'une palissade en planches de huit pieds d'élévation. Dès lors ce jardin fut le seul coin de la terre où nos mystérieux solitaires prissent l'exercice de la promenade.

CHAPITRE V.

PORTRAIT DU COMTE. QUELQUES DÉTAILS SUR SON GENRE DE VIE ET SUR SON CARACTÈRE.

« Mon noviciat au château d'Eishausen, écrivait le comte bien des années après, a été rude, très rude. » Personne alors ne se doutait que c'était le commencement d'un isolement tout à fait claustral, qui durerait autant que sa vie. L'organisation intérieure du château n'indiquait que l'intention d'y faire un séjour provisoire. Tous les meubles, lès lits même, étaient loués, et le prix fort élevé de la location toujours payé d'avance chaque mois, comme si on se fût tenu prêt à partir à tout moment. On croyait généralement

qu'une fois les affaires de la France débrouillées, on connaîtrait le secret des inconnus, qui s'empresseraient alors de quitter Eishausen, où ils s'étaient condamnés à un exil volontaire. Ce ne fut que bien plus tard qu'on apprit que tout le mobilier pris en location avait été depuis longtemps détruit, quoique la location continuât toujours d'en être payée fort exactement, et successivement remplacé au moyen d'envois secrètement arrivés de loin.

On ne savait presque rien du genre de vie que nos solitaires menaient entre les quatre murailles du château. Parmi les récits qui circulaient à ce sujet lorsque j'étais encore enfant, je me rappelle que ce qui me frappa le plus vivement, ce fut d'entendre raconter que l'un des divertissements auxquels on se livrait à l'intérieur du château consistait à atteler des chiens à une petite voiture qui servait à promener des chats dans les appartements. Il y avait aussi dans une chambre de derrière un grand orgue à manivelle dont on entendait souvent jouer. Je ne sache pas qu'il existât d'autre instrument dans le château ; et, sauf les sons de cet orgue, qui cessèrent même tout à fait de se faire entendre au bout de quelques années, jamais le moindre chant, le moindre accord musical ne retentit dans ces vastes appartements où régnait constamment le silence de la mort. Si mes données sont exactes, jamais la cuisinière ni le valet de chambre lui-même n'avaient aperçu la comtesse. Quand arrivait l'heure des repas, le valet de chambre montait les plats dans l'antichambre, où le comte venait les prendre lui-même pour les porter dans la salle à manger.

A l'époque où il vint se fixer à Eishausen, le comte

pouvait avoir une quarantaine d'années. Dans les premiers temps de son arrivée, on le voyait quelquefois se promener seul, ou accompagné de la dame, dans la prairie voisine du château; mais bientôt le système de clôture organisé autour de lui devint de plus en plus rigoureux.

J'ai aperçu cet homme à diverses reprises dans ses promenades en voiture, et il m'est même arrivé une fois de me trouver tout près de lui. Il faut savoir que parmi les paysans du village on était peu à peu tacitement convenu d'éviter autant que possible de faire du bruit dans le voisinage du château, que les enfants n'y viendraient pas jouer, et que personne, en passant par là, ne s'amuserait à bayer aux fenêtres, afin que les hôtes du château ne crussent pas qu'on les espionnait. Je me souviens que ce sont là trois recommandations que mon père me faisait bien souvent; et une anecdote qui à ce propos me revient à la mémoire prouvera de quel poids elles étaient pour nous autres enfants. Un de mes cousins, petit garçon de quatre ans, se trouvait chez mon père. Il se réveille par hasard dans la nuit, entre trois et quatre heures du matin; pour le distraire, la bonne couchée auprès de lui se lève, le prend dans ses bras et l'approche de la fenêtre en lui montrant les étoiles qui brillent au firmament. Puis les regards de cette fille se dirigent machinalement du côté du château, situé à une assez forte distance de là : « Tiens, tiens, dit-elle à mon petit cousin, le comte qui a déjà de la lumière chez lui ! » — « Mais, lui répond l'enfant tout effrayé, ne te rappelles-tu pas que mon oncle nous a bien défendu de regarder de ce côté-là? »

J'avais déjà onze ou douze ans, mais la secrète ter-

reur que m'inspirait l'inconnu n'était pas moindre. Un jour cependant, dans l'ardeur du jeu, je me laissai entraîner jusque auprès du château. Tout à coup, sur une planche longue et étroite, servant de pont pour franchir un petit ruisseau, j'aperçois le comte venir à moi. L'apparition de Croquemitaine n'eût pas plus complétement terrifié un enfant de deux ans. Je le vois encore avec son chapeau de feutre gris, sa longue redingote foncée et ses bas de soie blancs; je vois encore sa figure énergique, aux traits fortement accentués, aux couleurs vives et fraîches, ombragée par une chevelure noir de corbeau, avec d'épais favoris ; je vois encore ses yeux scintillants et sa démarche rapide, décidée. Je me pressai de mon mieux contre la gaule servant de garde-fou, ôtai ma casquette en tremblant et demeurai immobile. Le comte passa sans me regarder; cependant il revint bientôt sur ses pas d'un air irrité, passa encore une fois devant moi avant que j'eusse eu le temps de bouger de ma place, et disparut dans le château. Une autre fois, il rencontra au même endroit la servante du pasteur qui portait du grain au moulin. Cette fille, dans son effroi, voulait rebrousser chemin pour lui laisser le passage libre. Mais il lui cria bien vite : « Passez, passez, vous êtes lourdement chargée! »

Le brave chirurgien Bochmann, le vieux maire Schlund, le menuisier Christ et deux ou trois autres ouvriers sont les seuls habitants du village qui aient jamais eu accès au château et parlé au comte, et cela encore dans de très rares occasions. Tous vantaient la distinction de ses manières ainsi que son amabilité, tous admiraient l'étonnante puissance de sa parole facile et animée. Le comte s'entretenait aussi

quelquefois avec la femme du fermier domanial appelé Kaiser; et longtemps après, en rappelant les tracasseries de toute espèce qu'il avait eu à supporter de la part du mari de cette femme, il disait souvent : « En général, je me suis toujours trouvé bien plus facilement d'accord avec les Allemandes qu'avec les Allemands. »

Jamais âme qui vive ne reçut l'hospitalité au château d'Eishausen, encore bien que le comte, ainsi qu'il le dit lui-même plus tard, eût des parents *qui étaient en voyage*.

La vie intérieure de l'inconnu, autant qu'on a pu le savoir, témoignait de l'élégance la plus raffinée. La cuisine était toujours pourvue des plus délicats produits de la chasse et de la pêche. La cuisinière excellait dans l'art de la pâtisserie. Jusqu'à la mort de la dame, l'agneau pascal ne manqua jamais de figurer sur la table pour la solennité de Pâques. Le comte ne buvait que les liqueurs les plus fines, les vins les plus exquis (surtout du haut Sauterne) ou encore du porter et quelques autres boissons étrangères; et la consommation de la cave était assez considérable pour que la vente des bouteilles vides devînt pour les domestiques la source de petits bénéfices assez notables. Tous les objets servant à la toilette de monsieur et de madame étaient tirés de Francfort; et dans ses promenades solitaires à travers les ombreuses allées du petit jardin attenant au château, ainsi que sur la prairie protégée contre tout regard curieux par une haie épaisse et flanquée d'une palissade en planches, la comtesse était toujours vêtue à la dernière mode de Paris. Le comte portait constamment des souliers à boucles et des bas de soie blancs. Tout dans sa tenue

témoignait d'une extrême propreté qui, jointe à beaucoup d'autres circonstances, semblerait indiquer une origine hollandaise. La servante, au frère de laquelle il portait intérêt, lui remit un jour une lettre que celui-ci lui écrivait de l'étranger. Le comte en prit connaissance, mais sans la toucher. Il fallut que la servante la lui tînt à la main pendant qu'il la lisait. Jamais il ne jeta les yeux sur un journal qu'un autre eût lu avant lui. Le papier, les lettres et autres objets sentant le tabac, lui soulevaient le cœur. Se plaignant un jour d'un léger défaut de soin qu'il avait remarqué dans la tenue de l'appartement, il ajouta : « Dans mon château, là-bas, on ne voyait pas un brin de poussière, même dans le grand escalier de marbre par lequel on arrive aux appartements ; ici, je trouve de la poussière jusque sur les meubles ! »

C'est ordinairement de Francfort qu'arrivait l'argent que le comte recevait par l'intermédiaire de son agent à Hildburghausen. J'estime qu'il pouvait dépenser entre 8 et 9,000 florins par an.

La poste prétendait avoir autrefois remis chaque année au château d'Eishausen au moins 12,000 florins. D'après les évaluations faites plus tard par la justice, les revenus du comte ne se seraient élevés qu'à 7,000 florins. Mais il prouva dans quelques circonstances qu'il pouvait immédiatement disposer de ressources bien plus considérables.

Jamais on n'a pu savoir d'où provenait cet argent. Il est certain du reste que les revenus du comte, quelque considérables qu'ils doivent paraître, eu égard à la vie isolée qu'il menait et au bas prix de tous les objets de consommation dans le pays qu'il habitait, eussent été insuffisants dans une grande ville pour défrayer

le luxe dont il s'entourait. Jamais dans ses actes ou ses paroles on ne put apercevoir la moindre trace d'ostentation : au contraire, il laissait entrevoir que la richesse était pour lui chose toute naturelle ; et l'économie étroite et rigide de la petite bourgeoisie lui répugnait souverainement.

J'ai cité plus haut un exemple de l'insouciance avec laquelle l'inconnu savait perdre, afin de paraître ne pas tenir à l'argent. Je rapporterai encore à cet égard quelques faits très caractéristiques. Un jour, il avait donné l'ordre à son agent à Hildburghausen de lui faire venir de Paris une pendule de prix. Le colis contenant l'objet demandé arriva vingt-quatre heures seulement après le jour fixé. Le comte, courroucé d'un tel retard, renvoya ce colis à son agent, sans même vouloir le faire ouvrir, et n'en paya pas moins tous les frais.

Une autre fois, la fantaisie lui prit de louer directement au domaine ducal le jardin attenant au château dont il était tout à l'heure question, et que jusqu'alors il avait tenu en sous-location du fermier domanial.

« Puisqu'il s'agit du comte, dit le directeur des domaines, on peut bien lui en demander 20 florins. »

Le fermier n'en avait jamais payé que 10.

Le comte lui fit répondre que le précédent fermier domanial lui ayant toujours compté la location du jardin sur le pied de 40 florins par an, cela le désobligerait beaucoup si la direction ducale des domaines lui en demandait maintenant un prix inférieur.

Il abhorrait la mendicité. « Qu'on me donne ici un seul gendarme français, lui échappa-t-il un jour de dire, et j'aurai bientôt débarrassé toute la contrée de

mendiants. » La cuisinière était chargée de distribuer chaque jour une trentaine de kreuzer entre les pauvres qui venaient demander l'aumône devant les fenêtres du château. Quand un indigent s'adressait à lui directement, ce n'était qu'avec une visible répugnance que le comte lui faisait la charité. En revanche, il exerçait la bienfaisance spontanée dans les plus larges proportions. Il venait en aide à toutes les infortunes, aussitôt qu'il avait pu les découvrir; — et à cet égard, malgré l'isolement si absolu au milieu duquel s'écoulait sa vie, il avait le talent de se parfaitement renseigner sur les diverses souffrances qu'il pouvait y avoir à soulager, non pas seulement dans son voisinage immédiat, mais encore dans un rayon assez étendu. Dès qu'il avait rencontré une misère, on pouvait être sûr qu'il en garderait fort exactement le souvenir et qu'il ne discontinuerait jamais de lui faire tenir des secours. Les pauvres d'Eishausen recevaient de lui, outre une somme fixe mensuelle, de nombreuses aumônes en nature; aux jours de fêtes, il leur faisait donner de la viande, du riz et du pain blanc. Toujours à l'affût de souffrances qu'il pût connaître par voie indirecte et auxquelles il s'empressait alors de venir en aide, il ne fallait pas que la misère vînt étaler ses haillons devant lui pour exciter sa compassion. « Il n'y a, écrivait-il un jour, que la charité spontanée, volontaire, qui ait du mérite. »

A Hildburghausen, il n'y avait pas une seule institution de charité qui ne comptât le comte au nombre de ses plus constants et de ses plus généreux bienfaiteurs. Un jour qu'à la réception d'un don considérable, le directeur de l'École Industrielle témoignait quelque embarras à l'égard du nom sous lequel il de-

vait enregistrer cette somme, la princesse héréditaire Amélie de Saxe-Hildburghausen, alors protectrice de cet établissement, dit avec le plus heureux tact : « Inscrivez : *Reçu d'un homme qui n'est connu de notre pays que par ses bienfaits.* » Cette dénomination resta dès lors consacrée pour désigner le comte, et il ne se passait guère de mois où on ne la trouvât dans le journal d'Hildburghausen sur quelque liste de dons plus ou moins considérables faits aux établissements de bienfaisance de la ville.

Ce n'est jamais qu'avec une visible répugnance qu'il acceptait quelqu'un de ces bons offices pour lesquels il n'y a guère de réciprocité possible. D'ailleurs sa générosité savait toujours employer les formes les plus délicates, et quand on lui avait rendu un service témoignant d'une amitié personnelle pour lui, il se prenait de façon à ce qu'on ne pût pas s'imaginer qu'il se croyait quitte pour avoir payé ce service plus ou moins généreusement. Chez lui la bienfaisance semblait être le résultat naturel de l'amour de l'humanité. Au milieu des tracasseries et des contrariétés de tout genre que lui suscitaient la mauvaise foi et l'humeur querelleuse du fermier domanial, tracasseries qui l'entretenaient dans un état continuel d'irritation des plus vifs, il apprend tout à coup que l'unique enfant de cet homme est tombé dangereusement malade. Aussitôt il envoie à la maison fermière tout ce qu'il croit propre à soulager le petit patient et à lui offrir en même temps quelque récréation, et il fait dire au père qu'il se tient à sa disposition pour tous les services qu'il pourrait avoir à réclamer de lui.

A l'aide de sa longue-vue il se choisissait des favoris parmi les enfants du village ; et aux fêtes de Noël ces

élus étaient mandés au château pour y recevoir de la main du comte divers présents. Il avait conçu une affection toute particulière pour le brave menuisier Christ, et comme il avait soigneusement pris note de la date de sa naissance, il ne manquait jamais, ce jour-là, de lui faire tenir un beau gâteau et d'autres cadeaux. Quand ce menuisier était appelé au château pour quelque travail, le comte le faisait monter dans son cabinet et causait longtemps avec lui de choses et d'autres, alors même qu'avec l'âge le bonhomme fut devenu sourd comme un pot. Et cependant, jamais Christ ne fut en état de communiquer le moindre renseignement sur le secret de l'inconnu.

En hiver, le comte prenait plaisir à nourrir les moineaux qui venaient s'ébattre sur le parterre situé devant le château. Rien ne le révoltait autant que de voir maltraiter des animaux ; aussi les gamins du village se gardaient-ils bien de s'amuser à dénicher des oiseaux là où ils auraient pu être aperçus par le comte à l'aide de sa longue-vue.

Tout ce qui était mensonge ou injustice le révoltait, et jamais il ne le pardonnait.

Quoique son caractère indique suffisamment que ce n'était point un maniaque, et encore moins un homme s'amusant à faire parade d'une espèce particulière de spleen, je ne dissimulerai point quelques traits qui, jugés isolément, pourraient être pris pour des bizarreries.

Dès les premiers temps de son séjour à Eishausen, il avait fait tenir chaque mois à un petit gamin du village appelé Bergner 24 kreuzer, rien que parce qu'il avait remarqué que cet enfant, quand il passait

près du château, ne regardait jamais du côté des fenêtres.

Un jour, la femme du fermier domanial, la dame Kaiser, s'en revenait chez elle avec toute l'apparence d'une profonde affliction. Sur cette espèce de pont en planches dont j'ai déjà parlé, elle rencontre l'enfant de la cuisinière aux bras de sa nourrice. Tout entière à son chagrin, elle passe sans saluer ni même regarder; mais elle n'est pas plutôt arrivée chez elle qu'on lui apporte deux bouteilles de bon vin de *la part de M. le comte*.

Le comte et sa compagne ne paraissaient presque jamais à la fenêtre; et c'est dans l'intérieur même des appartements, à l'aide de quelque interstice laissé libre entre les rideaux toujours tendus devant chaque fenêtre, que le comte, armé de sa longue-vue, devait se livrer aux observations dont il a été question plus haut.

Tout tapage fait dans le voisinage du château, surtout la nuit, mettait le comte en fureur, et cela sans doute uniquement par considération pour sa compagne; quant à lui, en effet, tout dans sa constitution annonçait un homme dont le bruit du canon même eût été impuissant à troubler le calme ou le sommeil. Les gardes de nuit avaient en conséquence ordre de s'abstenir de crier l'heure aux environs du château. Un nouveau fermier, qui avait pris à bail le domaine ducal, ayant demandé que le garde de nuit, tout en faisant silencieusement sa ronde habituelle autour du château et des bâtiments de la ferme, vînt du moins frapper à l'une des fenêtres de la maison fermière afin de témoigner ainsi de son passage, cette

exigence donna lieu à de nombreux démêlés; mais le comte finit par obtenir que rien ne serait modifié dans la manière dont le garde de nuit faisait depuis longtemps son service dans cette partie de la commune.

A peu de distance du château demeurait un artisan avec un chien, qui parfois s'avisait d'aboyer toute la nuit à la lune et aux étoiles, sans que ses aboiements troublassent en rien le sommeil du rude travailleur. Il n'en était pas de même au château. Le comte, désolé, s'adressa au pasteur pour faire cesser ce bruit incommode. Le pasteur lui conseilla d'acheter tout bonnement le chien, qu'on aurait, disait-il, pour une pièce de 24 kreuzer, et peut-être moins encore; mais le comte repoussa cette ouverture, prétendant qu'en bonne police on ne devait tolérer aucune espèce de vacarme nocturne. Le pasteur consentit donc à s'entremettre amiablement pour que l'artisan enfermât son chien pendant la nuit. Le matin même de la première nuit où l'animal eut cessé de hurler, le comte fit tenir à son maître un thaler de gratification; et, comme à partir de ce moment toutes les familles pauvres logées dans le voisinage devinrent l'objet des générosités du comte, il y eut désormais accord unanime entre ces braves gens pour veiller à ce que jamais chien ne hurlât pendant la nuit près de la demeure seigneuriale.

Une nuit de nouvel an, la jeunesse du village s'avisa, en manière de divertissement, de tirer force coups de fusil. Le vacarme dura jusqu'à la pointe du jour. Mais dès deux heures du matin, on réveillait le pasteur en sursaut. C'était la cuisinière, la seule personne demeurant sous le même toit que le comte et la

comtesse, qui frappait à sa porte. Comme depuis plus de quatre ans cette femme n'avait pas franchi le seuil du château, elle avait en quelque sorte désappris de marcher; et c'est avec toutes les peines du monde qu'elle était parvenue jusqu'au presbytère au milieu de l'obscurité et par des chemins effondrés. « *Monsieur le comte*, dit-elle tout effarée, est exaspéré de cette fusillade non interrompue, et fait prier M. le pasteur de vouloir bien intervenir pour la faire cesser. » Ce n'était pas chose facile à obtenir; aussi, après avoir longtemps couru de côté et d'autre avec le maire, le pasteur ne réussit-il que fort imparfaitement à rétablir la tranquillité. Le lendemain matin même, le comte lui adressait vingt-cinq florins pour être distribués aux pauvres de la commune lorsque la justice aurait prononcé contre les délinquants les peines édictées par la loi pour fait de tapage nocturne. En même temps le chargé d'affaires du comte à Hildburghausen recevait l'ordre d'adresser une plainte formelle au bailliage. La chose fut prise très au sérieux, et par suite de l'instruction qui eut lieu, une douzaine de jeunes gens d'Eishausen furent condamnés à quelques jours de prison, à l'amende et aux frais du procès. Le jour où le jugement reçut son exécution, le comte fit encore passer au pasteur vingt-cinq florins de plus pour les pauvres d'Hildburghausen.

Des mesures énergiques furent prises pour la nuit du nouvel an suivant. La veille, dans l'après-midi, arrivait à Eishausen, flanqué de deux hommes de la maréchaussée, un employé supérieur de l'administration judiciaire d'Hildburghausen. Celui-ci convoqua douze notables de la commune, les organisa en

manière de garde nationale et les chargea de faire des patrouilles toute la nuit pour veiller au maintien de l'ordre.

Cette nuit-là fut d'une obscurité peu ordinaire, et par-dessus le marché il y eut du verglas. Des sentinelles avaient été placées à l'extrémité de différentes ruelles ainsi qu'aux quatre coins de la grande place, et jusqu'à minuit la plus profonde tranquillité avait régné dans tout le village. Mais au premier coup de minuit, cinq ou six décharges dirigées, les unes contre les fenêtres du presbytère, les autres contre les fenêtres du château, donnèrent le signal à une incessante fusillade partant de derrière les haies et les granges. Aussitôt la garde nationale improvisée de se mettre en devoir de procéder à l'arrestation des perturbateurs; mais, grâce au verglas, les hommes envoyés en patrouille trébuchaient à chaque pas et s'étalaient infailliblement tout de leur long par terre au moment même où ils allaient empoigner les délinquants. Les deux soldats de la maréchaussée et leur commandant civil, ne connaissant pas la localité, ne savaient que faire. Le scandale fut donc plus grand que l'année précédente, mais, par compensation, eut un côté tout à fait comique; et la force armée ne parvint pas à mettre la main sur un seul des tapageurs.

Les mêmes scènes se renouvelèrent pendant trois ou quatre ans. Chaque fois on vit alors arriver à Eishausen un détachement d'agents de police et de soldats de la maréchaussée, auquel on adjoignait toujours une compagnie de garde nationale organisée avec les notables de la commune; mais le tout aussi inutilement que par le passé, et, par suite, les habitants

du château étaient toujours victimes des mêmes désagréments.

Ne pouvant plus tirer de coups de fusil en l'honneur de leurs belles, sans craindre d'être reconnus, empoignés et condamnés à la prison, les jeunes gens d'Eishausen, pour narguer l'autorité, chargeaient ceux des environs de les suppléer.

Pour mettre un terme à ces désordres, il fallut que le pasteur menaçât ses ouailles de les frapper indistinctement d'excommunication. Après leur avoir rappelé les bienfaits que le comte s'était constamment plu à répandre dans la commune, et leur avoir représenté les souffrances que vraisemblablement la comtesse devait éprouver par suite de ce tapage, il engagea les jeunes gens à empêcher leurs camarades des villages voisins de venir ainsi troubler nuitamment la tranquillité publique, et à ce prix se porta garant qu'on ne verrait pas cette fois arriver à Eishausen un seul soldat ni un seul agent de police. Cette mesure produisit un bon effet, et pour la première fois depuis longtemps la nuit du nouvel an s'écoula calme et paisible comme par le passé.

Le lendemain matin, le comte envoya au pasteur une bonne somme d'argent destinée à payer les frais d'un copieux gala auquel étaient invités en son nom tous les hommes faits et tous les jeunes gens du village. C'est ainsi que la paix se trouva enfin rétablie. Ce ne fut pourtant pas sans regret que la jeunesse d'Eishausen renonça à l'habitude qu'elle avait prise de tirer des salves en l'honneur du beau sexe. Aussi le comte ne manquait-il plus jamais, à chaque renouvellement d'année, de donner un bon *pourboire* à cette folle troupe et d'adresser en outre à la fabri-

que, *pour les pauvres*, un secours supplémentaire important.

CHAPITRE VI.

CORRESPONDANCE DU COMTE AVEC LA DUCHESSE CHARLOTTE DE SAXE-HILDBURGHAUSEN ET AVEC LE PASTEUR DU VILLAGE D'EISHAUSEN. SES OPINIONS POLITIQUES. SON GOUT POUR LES SCIENCES.

Le comte n'eut jamais de relations écrites qu'avec trois personnes du pays. Le premier contact de ce genre eut lieu avec la duchesse d'Hildburghausen alors régnante, la duchesse Charlotte, tout au commencement du séjour du comte à Eishausen. La princesse ayant appris, par l'intermédiaire du pasteur, autrefois attaché à l'éducation de ses enfants, que le comte désirait qu'il fût fait diverses réparations urgentes dans les appartements du château domanial d'Eishausen pris par lui en location, profita de cette occasion pour lui écrire en français un petit billet tourné avec cette délicatesse de style et de pensées qui distingue les grandes dames, et où, après lui avoir promis au nom du duc que les réparations qu'il demandait seraient immédiatement exécutées, elle ajoutait en son propre nom des remercîments pour les bienfaits de toute espèce dont le pays était l'objet de sa part. Cette lettre mit le comte dans un grand embarras, car la plus simple politesse exigeait impérieusement une réponse. Il adressa donc à la duchesse

une lettre, écrite aussi en français, vrai modèle de tact et de convenance, où la brièveté n'excluait pas la profondeur de la pensée, mais tournée de telle façon qu'il ne s'y trouvait pas un seul mot pouvant servir de prétexte à une réplique. Il terminait en disant qu'il espérait avoir un jour le bonheur de pouvoir personnellement mettre aux pieds de Son Altesse Royale l'hommage de son plus profond respect. L'écriture de cette lettre était d'une netteté admirable, mais on reconnut plus tard que ce n'était pas celle du comte. Quant à la signature, elle était parfaitement illisible...

Voilà l'unique relation que l'inconnu ait jamais eue avec la famille ducale de Saxe-Hildburghausen, et tout ce qu'on a dit dans le temps au sujet de prétendues confidences faites par l'inconnu au duc ou bien à la duchesse, et qui se trouve reproduit avec plus ou moins de détails dans un article de la *Gazette universelle d'Augsbourg* (1) donné comme provenant d'un homme qui aurait connu le comte dans son intimité, est controuvé, ou du moins se réduit à ce que je viens de raconter.

Longtemps après la mort de la duchesse, la princesse héréditaire crut devoir envoyer au comte une invitation par écrit à prendre part à une souscription dont le produit était destiné à l'acquisition d'une maison pour l'école industrielle. Une heure après la réception de cette lettre, le comte faisait parvenir au pasteur dix louis d'or en le prévenant de la destination spéciale de cette somme et en le priant de présenter ses humbles excuses à Son Altesse Royale, si

(1) Nous le rapporterons plus loin.

une forte indisposition le mettait dans l'impossibilité d'écrire.

Il convient d'ajouter ici que la famille ducale respécta toujours avec la plus exquise délicatesse la mystérieuse solitude où le comte se plaisait à vivre. Quelques-uns des jeunes princes venaient souvent au presbytère d'Eishausen rendre visite à leur ancien instituteur, et dans ces occasions il n'était pas rare de les voir se promener dans les rues du village, mais ils évitaient avec soin d'approcher du château.

Le comte eut pendant longues années avec le pasteur dont il vient d'être fait mention des rapports écrits, d'une nature aussi bizarre que remarquable, et au sujet desquels il faut que j'entre ici dans quelques détails.

Au moment où cet ecclésiastique fut nommé à la cure d'Eishausen et en vint prendre possession (c'était en 1812), le comte lui avait fait offrir de lui prêter divers journaux politiques. C'étaient des feuilles allemandes et françaises, parfois aussi des journaux anglais, mais généralement à tendances légitimistes. L'offre fut acceptée avec reconnaissance, et à partir de ce moment le pasteur, chaque matin en se levant, trouva un journal soigneusement enveloppé, et qui d'ordinaire avait été glissé sous la porte du presbytère. Bientôt le comte, qui prenait le plus vif intérêt aux événements du moment (c'était dans les calamiteuses années de la guerre de l'indépendance), fit communiquer au pasteur, par *la Messagère* chargée d'aller reprendre le journal, quelques observations verbales sur le contenu de chaque numéro, faisant

toujours preuve à ce propos d'une rare connaissance des affaires et des intérêts de la politique. Puis le comte exprima le désir d'avoir en communication certains ouvrages que le pasteur devait posséder dans sa bibliothèque, ou qu'il le priait de vouloir bien lui procurer. Après d'inutiles tentatives pour s'entendre sur les titres d'ouvrages quelquefois latins ou français, toujours impitoyablement écorchés par *la Messagère*, le comte se vit forcé d'écrire ces titres sur de petits morceaux de papier. Mais il fallait que *la Messagère*, qui ne présentait jamais au pasteur ces morceaux de papier que d'une main gantée, se gardât bien de les lui laisser. Elle avait ordre d'insister au contraire, de la manière la plus expresse, pour qu'on les lui rendît. Le pasteur se bornait à en prendre copie.

Peu à peu le comte s'habitua à se servir de petits morceaux de papier de ce genre pour communiquer ses idées au pasteur. Ces relations si indirectes amenèrent à la longue entre ces deux hommes une correspondance non interrompue, donnant lieu presque chaque jour à un échange mutuel d'idées sur la politique, la littérature et les beaux-arts, et devenue même plus tard pour eux la source d'un sentiment ayant de part et d'autre tous les caractères d'une véritable amitié. Il ne survenait pas en politique ou en littérature un événement de quelque importance qui ne servît de sujet à la mystérieuse correspondance ainsi entretenue entre le château et le presbytère. Il n'arrivait au pasteur rien de triste ou d'heureux sans que le comte lui exprimât à cette occasion sa plus vive sympathie. Tous les jours de fête ou de naissance qu'il y avait lieu de célébrer au presbytère étaient

soigneusement notés au château; et l'homme sans nom et sans famille s'associait sincèrement aux joies intimes qu'ils rappelaient.

Cette correspondance, quoique entraînant pour le pasteur des sacrifices assez importants, finit par devenir une des nécessités de son existence, sans compter qu'il trouvait toujours à y gagner quelque chose sous le rapport de l'intelligence : jouissances et profits d'autant plus purs, que dans cette correspondance le caractère du comte apparaissait constamment aussi noble qu'élevé.

Un fait bien certain pourtant, quelque difficile à admettre qu'il puisse d'ailleurs paraître, c'est que *d'une correspondance quotidienne qui dura quatorze ou quinze ans le pasteur ne put jamais conserver par devers lui une seule ligne de l'écriture du comte.* Chaque billet ou lettre, aussitôt qu'il en avait pris lecture, était remporté par *la Messagère.* Le comte, en écrivant l'allemand, employait les caractères latins; et pour lui répondre il fallait que le pasteur s'en servît également. Ses communications étaient le plus ordinairement fermées à l'aide de simples pains à cacheter. Le cachet dont il se servait était carré; et sur plusieurs milliers de lettres le pasteur n'eut que deux fois occasion de remarquer que son correspondant eût employé un cachet armorié. L'empreinte en était frappante; car, bien que très faible et très imparfaite, le pasteur crut reconnaître qu'elle portait trois fleurs de lis sur champ d'azur.

De même que le comte, le pasteur écrivait toujours à la troisième personne, sans signer, et le plus ordinairement sur des feuilles volantes. A un certain mo-

ment, le comte lui fit rapporter un énorme paquet de ces feuilles volantes.

Jamais ces deux hommes ne se sont adressé la parole. Pendant quatorze années, ils s'écrivirent presque tous les jours, sauf une courte et unique interruption. Ils conçurent de l'attachement l'un pour l'autre ; leurs relations mutuelles devinrent un des besoins de leur vie. Assez souvent leurs communications prenaient le caractère de la controverse la plus vive. *La Messagère* allait et venait de six à dix fois dans la matinée, du château au presbytère, avec des thèses véritables et des répliques. Mais toute cette correspondance avait lieu uniquement par l'intermédiaire de cette femme, qui pour cela avait dû faire auparavant les trois lieues séparant Eishausen d'Hildburghausen. Sans elle le pasteur ne pouvait pas avoir de communications avec le château. Quand, en arrivant de la ville, elle passait devant ses fenêtres, il ne fallait pas qu'il lui adressât la parole. Il devait attendre qu'elle vînt lui apporter un billet du comte. Celui-ci lui confiait-il quelque commission spéciale pour Hildburghausen, il ne devait point à cet effet se servir de *la Messagère* habituellement chargée des relations du château avec la ville et le presbytère, mais envoyer un exprès à lui. De leurs fenêtres, et à l'aide d'une lorgnette, ces deux hommes, s'ils l'avaient voulu, auraient pu se voir et se connaître ; mais au pasteur comme aux autres habitants du village il était bien recommandé de ne jamais regarder du côté de la demeure seigneuriale. Quand le comte passait avec sa calèche devant les fenêtres du presbytère, il avançait sa tête hors de la capote et saluait. Le pasteur

sur son petit bidet et le comte dans son équipage venaient-ils à se croiser sur la grande route, ils se découvraient poliment l'un et l'autre. C'est avec cette froideur que se rencontraient des hommes qui, lorsqu'il s'agissait de leur correspondance intime, eussent volontiers crevé des chevaux. Ils se saluaient froidement, silencieusement, et couraient bien vite chez eux pour s'écrire. Ils ne se parlaient jamais. Le comte découvrait ses pensées à son ami. Il n'éprouvait aucun embarras à lui laisser entrevoir ses traits et toute sa personnalité extérieure. Quel danger courait-il à lui faire entendre sa voix?

Au moment où les coalisés victorieux envahissaient le sol français, le comte avait fait dire au pasteur : « Au rétablissement de la paix, j'aurai le plaisir de faire personnellement votre connaissance. » Or, la paix se fit, et ces deux hommes n'échangèrent pourtant jamais une parole.

Le comte, toutefois, sentait vivement lui-même quel vide faisait dans son existence l'absence de toute communication avec le monde. C'est ainsi qu'il écrivait un jour au pasteur : « Il y a dans la vie une foule de choses qui se traitent bien mieux de vive voix que par écrit. Des relations depuis longtemps établies et entretenues avec le monde ne sont pas seulement utiles, mais quelquefois même indispensables. » L'impossibilité de s'expliquer et de s'entendre verbalement était pour le pasteur une difficulté de plus pour correspondre avec un homme aussi facilement irascible, et d'un caractère aussi emporté que le comte. En effet, bien qu'il appréciât et aimât même en théorie la contradiction, le comte n'en était pas moins sensiblement contrarié quand on s'opposait à

ses volontés, quand on combattait ses idées, ou bien quand il soupçonnait un parti pris de ne pas tenir compte des égards auxquels il croyait avoir droit. Aussi, des discussions sur des vétilles duraient-elles parfois plusieurs semaines, absolument comme dans les lettres de deux amants dominés par la jalousie. Le pasteur ayant un jour pris avec chaleur la défense d'un homme que le comte accusait de lui avoir manqué, le ressentiment que celui-ci en éprouva fut si grand, que la correspondance demeura longtemps interrompue. Il ne fallut pas moins qu'une grave maladie éprouvée par le pasteur et l'inquiétude qu'elle inspira au comte, pour que ces deux hommes reprissent leur commerce épistolaire. « Sachez faire la part, écrivait plus tard le comte à son ami, de ma renonciation absolue au monde ainsi que de l'expérience douloureuse que j'en ai acquise, et vous excuserez mon irascibilité. »

D'après tout ce que je viens de rapporter, il est d'ailleurs facile de comprendre que jamais le comte ne confia au pasteur le moindre de ses secrets, et même que dans sa correspondance il apportait les précautions les plus adroites pour que rien ne pût jamais transpirer de ce qu'il avait intérêt à cacher. Jamais il ne se départit de la règle de conduite que lui dictait à cet égard une prudence qui ressemblait beaucoup à de la défiance. Le pasteur eût donc pu faire lire à qui il aurait voulu les lettres que lui écrivait le comte, car il ne s'y trouvait jamais un mot de nature à mettre sur la voie du secret de son correspondant.

La correspondance roulait d'ailleurs sur les sujets les plus divers. Si le plus ordinairement elle avait trait à des questions de politique, de science ou de littéra-

ture, parfois aussi elle affectait des allures plus humbles. C'est ainsi qu'on y trouve des plaintes au sujet des eaux qu'on laisse croupir dans la cour de la ferme et dont les émanations fétides vicient l'air; ou bien qu'il y est question des pigeons qui sont venus nicher sur le toit du château, ce dont le fermier se plaint fort à tort; des chicanes que l'administration fait à ce propos au comte, et qui finiront un jour, dit-il, par le forcer de déserter Eishausen, si on ne le traite pas avec plus d'égards. D'autres fois, le thème choisi est le goût pour les divertissements, qui se propage de plus en plus parmi les classes agricoles; ou bien on y parle de la jolie fille du meunier qui est allée à la foire, et qui n'a pas rougi d'y danser avec de véritables goujats. La *lionne du village*, la fille du maître d'école, qui éclipse toutes les autres jeunes filles de l'endroit, y trouve aussi place (or, notez que le comte n'avait pu voir ces deux jeunesses qu'à l'aide de sa longue-vue), de même que les mille petits cancans d'Eishausen. Les meilleurs moyens à employer pour l'assistance publique et pour la répression de la mendicité sont aussi l'objet de nombreuses observations.

Les lettres du comte témoignent de connaissances aussi variées que profondes, d'une grande rectitude de jugement et d'une rare sagacité politique. En dépit de l'isolement absolu dans lequel il s'est enseveli tout vivant, on voit qu'il suit avec le plus vif intérêt et sans idées préconçues les progrès des sciences, des lettres et des arts; et les fréquentes citations d'auteurs classiques, anciens et modernes, qu'on y rencontre, toujours faites avec le plus heureux à-propos, indiquent de sa part une puissance de mémoire peu commune.

Rien qu'au choix des journaux qui forment sa lecture habituelle, on voit que le comte appartenait à l'opinion légitimiste et conservatrice. Dans diverses circonstances il laissa échapper pour la famille de Bourbon l'expression de sympathies qui n'étaient pas seulement politiques, et il aimait à revenir sur l'appréciation de toutes les grandes phases de la révolution française. Il suivit avec une attention extrême les discussions auxquelles donna lieu, tant dans la presse que dans les chambres, la question de l'indemnité des émigrés, et il poursuivit longtemps de violents sarcasmes la proposition faite par l'un des enfants perdus de la Restauration de borner à la noblesse seule les bienfaits de cette mesure réparatrice. Plus tard, tout en reconnaissant que la déposition de Charles X avait été une impérieuse nécessité politique, il témoigna constamment de la plus douloureuse sympathie pour les infortunes de ce monarque.

Dans ses lettres il exprime fréquemment un vif attachement pour la maison impériale de Russie, et on le voit maintes fois prendre la défense de la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. Dans une circonstance dont il sera fait mention ci-après, il déclara avoir personnellement connu l'empereur Alexandre et avoir été en 1805 mandé de Francfort à Vienne pour conférer avec l'empereur (1). Pendant longtemps

(1) Il y a donc erreur dans l'article publié en 1845 dans la *Gazette d'Augsbourg* par un correspondant, d'ailleurs assez bien informé, qui prétend qu'à l'époque où les coalisés arrivèrent sur les bords du Rhin, le comte fut invité à se rendre à Francfort pour y avoir une conférence avec l'empereur Alexandre, et qu'il s'y rendit en effet. — Uné fois établi à Eishausen, le comte n'en découcha plus jamais.

le pasteur d'Eishausen crut le comte d'origine courlandaise.

Lorsque les armées alliées traversèrent le pays, en 1814 ou 1815, un déserteur russe trouva moyen de rester dans les environs d'Eishausen, et, par la suite, il fut engagé, par le fermier domanial, en qualité de valet de charrue. La cour de la ferme était située à peu de distance du château. Un jour, deux autres garçons de ferme se chamaillèrent avec le Russe et vous le rossèrent d'importance. A ce spectacle, le comte ouvrit précipitamment une de ses fenêtres, un pistolet à la main et en donnant tous les signes de la plus violente irritation. Après avoir adressé aux garçons de ferme de vifs reproches, entremêlés d'injurieuses qualifications, il leur déclara qu'il allait tirer sur le premier qui oserait continuer à maltraiter le Russe. Ces deux hommes, effrayés, s'éloignèrent bien vite; et, par la suite, notre Russe devint l'objet de la bienveillance toute particulière du comte. — Reste à savoir si ce fait indique une sympathie politique ou bien s'il n'est que le résultat d'une juste indignation causée par des actes de sauvage brutalité.

Je dois ajouter ici, quelque paradoxale que puisse paraître une telle assertion, que le comte menait une existence fort active. Il se couchait de bonne heure, mais il était tous les jours levé dès quatre ou cinq heures du matin. On dit que, tant qu'elle vécut, c'est la comtesse qui lui faisait elle-même son café dans sa chambre. Pour peu que le temps le permît, il allait chaque matin respirer le grand air dans son jardin, — depuis qu'il n'avait plus équipage. L'après-midi tout entière était consacrée à des travaux sérieux.

« Je ne me permets, écrivait-il, de lire uniquement pour me distraire, que pendant une seule heure. » Je me souviens aussi qu'une fois il s'excuse d'avoir différé la veille sa correspondance, « parce que des affaires pressantes avaient absorbé toute sa journée. »

Indépendamment de tout ce qui a trait à la politique, le comte se livrait à d'autres études graves. D'après les livres qu'il empruntait, on voit qu'il étudia pendant plusieurs années de suite la philosophie naturelle dans les écrivains français et allemands, puis les hérétiques chrétiens, à partir des temps les plus reculés, en même temps que l'histoire ecclésiastique. Les anciens philosophes français, Charron, Montaigne, etc., étaient ses auteurs de prédilection, et il regardait Voltaire comme un admirable génie. Il inclinait assez à admettre l'authenticité de la Bible, mais en matière de religion il partageait tous les principes du *Nathan* de Lessing. « Élevé dans la religion catholique, écrivait-il un jour, j'en ai vu, dans ma jeunesse, tellement ébranler les bases, qu'il ne m'est guère possible d'admettre qu'on parvienne jamais à la consolider de nouveau. »

Jamais il ne mit le pied à l'église.

Les auteurs classiques grecs, latins, français, anglais, allemands, semblent avoir été de sa part l'objet d'études suivies. « Vous imaginez-vous, écrivait-il longues années après son installation au château d'Eishausen, vous imaginez-vous le bonheur dont j'ai joui dans ma solitude? Où eussé-je pu trouver une telle tranquillité d'esprit, où aurais-je eu le loisir de relire successivement deux ou trois fois tous les écrivains classiques de quatre ou cinq peuples? » Quand dans sa correspondance allemande l'expression propre ve-

nait à lui manquer, il recourait, pour mieux expliquer sa pensée, à des mots latins, français, anglais ou italiens placés entre parenthèses. Il prenait aussi un vif intérêt à la littérature moderne de même qu'à ses plus récentes productions, et se tenait à cet égard constamment au courant. Il lisait tout ce qui se publiait de nouveau sur la politique, l'histoire, la philosophie, les sciences physiques, etc., mais jamais, à ce qu'on croit savoir, une seule des feuilles consacrées à la littérature légère. Il paraît n'avoir connu Kant et Schelling que par les appréciations de leurs systèmes qu'il avait pu trouver dans quelques critiques. Wieland était au nombre de ses écrivains favoris. Il aimait aussi particulièrement Bœrne et Heine, encore bien que leurs tendances éminemment révolutionnaires et destructives eussent dû blesser ses principes conservateurs.

On peut dire que les lettres qui s'échangeaient chaque jour entre le château et le presbytère étaient des espèces de journaux littéraires. Ainsi, dans une même année, on voit la correspondance rouler sur le magnétisme animal, sur Locke, Shaftesbury, Helvétius, Kant, Schelling, Schleiermacher, Bonald, Sénancourt, de Maistre et l'abbé de La Mennais, sur la Providence, l'immortalité de l'âme, la religion positive, la conversion de Stolberg au catholicisme, l'urgence de réformer le système des universités, le paupérisme, l'origine des anciens Égyptiens et autres questions successivement venues à l'ordre du jour.

Le comte disait de la météorologie que c'était son dada. Aussi, pour leurs travaux des champs, les paysans se guidaient-ils toujours sur les prédictions qui leur parvenaient du château par l'intermédiaire du

valet de chambre, tant qu'il fut de ce monde, et ensuite par l'intermédiaire du pasteur. On dit qu'il possédait aussi des connaissances fort étendues en médecine, et qu'à l'occasion il les appliquait même, grâce à une petite pharmacie portative qui faisait partie de son mobilier personnel. Jamais il ne lui arriva de consulter un médecin (si ce n'est dans les dernières années de sa vie), pas même en 1830, où il fut attaqué d'une maladie tellement grave, qu'avec ses domestiques il crut que c'en était fait de lui.

Toutefois, il ne laissait pas que de se prescrire à lui-même de temps à autre quelques remèdes, qu'on envoyait préparer chez un pharmacien de Cobourg, d'après une recette dont il indiquait la formule.

C'est seulement après la mort de la comtesse, et une autre fois encore, beaucoup plus tard, peu de temps avant son propre décès, qu'il eut recours à l'assistance d'un homme de l'art.

Jusqu'au dernier moment de son existence, il conserva une étonnante vigueur d'esprit, grâce à laquelle il pouvait s'occuper des objets les plus divers. Évidemment il devait avoir une organisation intellectuelle bien fortement trempée, celui qui, dans une séquestration absolue de quarante ans, ne se laissa jamais aller à l'apathie, à l'engourdissement moral et à l'étroitesse de vues, suites ordinaires d'une telle vie.

On dira peut-être du comte que c'était un maniaque ou un hypocondriaque tombé dans la misanthropie.

La première de ces hypothèses reste à prouver (il est évident que sa vie érémitique ne fut pas le résultat d'un dérangement quelconque de l'esprit). Quant à la seconde, elle est hautement démentie par tous ceux qui ont pu avoir quelques rapports avec lui.

Jamais on ne le vit triste ou fatigué de l'existence. Au contraire, tout dans ses actes comme dans ses paroles annonçait le caractère le plus égal et le plus bienveillant. Il était doué en effet de l'humeur la plus enjouée.

On le voit s'égayer avec son correspondant à propos de tous les petits cancans d'Eishausen, au courant desquels il est toujours, sans qu'on sache comment, mais qui jamais pourtant ne le préoccupent par trop. La malice et même la satire font ses délices.

Le pasteur mourut subitement dans la nuit du 27 février 1827. Le matin, le bruit des cloches annonça à la commune qu'elle avait perdu l'homme bon et modeste qui depuis si longtemps s'y était consacré à la consolation des affligés et à la prédication des maximes du Christ. Le comte ne demanda point ce que pouvait signifier ce bruit de cloches inaccoutumé. Il se contenta d'ordonner qu'on lui préparât les appartements dont les fenêtres ne donnaient pas du côté du presbytère, et il alla s'y établir. Le jour suivant, au matin, *la Messagère* rapporta du presbytère le paquet de journaux que personne n'avait ouvert. Le comte ne s'informa pas pourquoi, et *la Messagère* ne songea pas à le lui dire ; seulement, elle vit des larmes briller dans ses yeux. Elle se rappelait, disait-elle, avoir une fois vu le comte pleurer de même plusieurs années auparavant, et il lui avait alors dit qu'un grand prince venait de mourir. S'agissait-il du duc de Berry assassiné le 13 février 1820, ou bien de l'empereur Alexandre mort mystérieusement en 1825 ? c'est ce qu'il serait impossible de déterminer. Le comte écrivait un jour, à propos du second de ces princes : « C'était un homme vraiment bon et digne d'être aimé. »

Il témoigna à la femme du pasteur combien vivement il s'associait à sa douleur, et il lui fit dire « que la mort de son mari venait de rompre le dernier lien qui le rattachât au monde ». Effectivement, tout démontra qu'il ne voulait plus en contracter d'autre.

Quelques années plus tard, il entra aussi en correspondance avec la veuve du défunt, qui s'était retirée à Hildburghausen; et ce commerce épistolaire, suivi avec le même mystère, dura jusqu'à la mort du comte, dont la bienfaisance s'exerçait bien souvent par l'intermédiaire de cette dame. Peu à peu, en effet, il en était venu à la charger de la distribution d'une partie de ses charités.

CHAPITRE VII.

LA COMTESSE.

Si ceux de mes lecteurs que j'ai pu intéresser par mon récit y ont déjà trouvé beaucoup de détails étranges, étonnants, mystérieux et énigmatiques au suprême degré, je dois leur faire observer que jusqu'à présent ils n'ont encore pu voir que les contours extérieurs, et vraisemblablement peu importants, du véritable mystère que recéla si longtemps le château d'Eishausen. Le point capital de ce mystère, c'est la comtesse; il est donc temps de communiquer les bien faibles renseignements qu'on a pu recueillir sur l'existence énigmatique de cette femme demeurée sans nom jusqu'à ce jour.

Les quelques personnes qui ont pu entrevoir la comtesse à son arrivée à Hildburghausen et à Eishausen, mais seulement toujours voilée, prétendent qu'elle pouvait avoir alors quinze ou dix-huit ans tout au plus. Des paysans parlaient avec admiration de sa taille si élancée, de sa démarche si gracieuse, de tous ses mouvements si pleins de la plus charmante vivacité. Ils disaient que lorsqu'elle allait se promener avec le comte dans la prairie attenant au château (ainsi que cela lui était arrivé à diverses reprises dans les premiers temps de son séjour à Eishausen), *on avait bien pu voir que c'était elle la maîtresse*, et qu'à côté d'elle *M. le comte* avait toujours l'air soumis et obséquieux. — Diverses circonstances se réunissent pour autoriser à tirer de ces témoignages l'importante conclusion qu'avec le tact qui le caractérise ordinairement, le peuple a rencontré ici tout bonnement la vérité. — Ce qu'il y a de certain, du moins, c'est que cette dame constitue le véritable mystère; c'est qu'elle a dû être l'unique motif de la vie claustrale menée au château d'Eishausen. Au reste, le nombre des personnes qui avaient entrevu la comtesse était si minime, elles n'avaient pu l'observer que d'une manière si fugitive, qu'une dizaine d'années encore après l'arrivée des inconnus à Eishausen on affirmait dans une grande partie du public que le visage de la dame était défiguré par un groin de cochon. On racontait et on croyait assez généralement qu'un perruquier-coiffeur de Cobourg, qui, avant l'arrivée de l'inconnu à Hildburghausen, avait un jour été chargé de la coiffer, avait été frappé d'horreur à l'aspect de ce groin, alors que pour s'acquitter de sa tâche il avait dû enlever le voile de la dame; on ajoutait que

ce coiffeur pouvait certifier à tout venant par serment l'existence du groin de cochon.

On expliquait la beauté de la figure que d'autres prétendaient avoir entrevue, en disant que la dame portait un masque. Quant à moi, bien que j'aie habité le village pendant quinze années, tantôt sans interruption et tantôt à l'époque des fêtes et des vacances seulement, je n'ai pu apercevoir la comtesse que deux fois, et *une* seule fois même d'une manière un peu distincte à l'aide d'une lorgnette. C'était vers l'année 1818. La comtesse se tenait à une fenêtre toute grande ouverte et jetait des morceaux de gâteau à un chat qui se trouvait sous cette fenêtre. Elle me parut, quant à moi, d'une merveilleuse beauté. C'était une brune, et ses traits avaient un charme indéfinissable. Une légère mélancolie semblait dissimuler une nature primitivement pleine de vivacité et d'enjouement. Au moment où je l'aperçus, elle s'appuyait sur la fenêtre avec la plus gracieuse désinvolture ; son châle était négligemment rejeté en arrière sur ses épaules, et elle s'amusait avec l'animal qui se trouvait sous cette fenêtre comme eût pu faire un enfant. Il me semble voir encore avec quelle grâce la charmante comtesse brisait ce gâteau, puis essuyait délicatement le bout de ses doigts avec son mouchoir.

Tout au commencement du séjour des inconnus à Eishausen, la femme du pasteur avait naïvement chargé la servante qui faisait chaque jour dans le village les diverses commissions du château, d'offrir à *Madame la comtesse*, avec ses salutations les plus respectueuses, un gros bouquet composé des plus belles fleurs qu'il y eût dans le jardin du presbytère. La

servante lui rapporta que *M. le comte* avait dû être bien content, attendu que lorsqu'elle lui avait remis ce bouquet il s'était mis à courir dans la chambre comme un fou. Mais la femme du pasteur ne tarda point à savoir que ç'avait été là de la part du comte l'explosion d'un violent accès de colère causé par ce bien innocent envoi de bouquet. Naturellement on ne s'avisa plus de pareille politesse au presbytère, et on y eut désormais l'air d'ignorer tout à fait qu'une dame habitât le château.

Jamais le comte, en présence de ceux avec qui il pouvait se trouver en rapports, ne laissa échapper une seule parole de laquelle on pût inférer qu'il devait y avoir une dame au château. Pendant quatorze années consécutives, il ne s'est presque point passé de jour sans qu'il écrivît au pasteur, et, comme nous l'avons dit, ces deux hommes étaient devenus aussi intimes qu'on peut l'être dans de semblables circonstances. Jamais cependant le comte n'a dit à son correspondant un mot de la dame qui vivait près de lui. Ce n'est qu'exceptionnellement que le pronom indéfini *on* semble indiquer, dans ses lettres, la présence d'une seconde personne au château. Ainsi, à l'occasion de faits dont il a été question plus haut, le comte écrivait : « Par suite du vacarme qui a eu lieu dans le voisinage du château, *on* a passé la nuit tout entière sans dormir, et *on* se trouve ce matin très mal à l'aise. »

L'agent du comte à Hildburghausen, un vieil échevin qui possédait toute sa confiance, et que dans les premiers temps de son séjour à Eishausen il faisait fréquemment venir d'Hildburghausen, se hasarda, dans une de ses visites au château, à dire qu'à la

ville on était très intrigué de savoir ce qu'était la dame qui demeurait avec lui. « Je juge à propos, répondit froidement le comte, que vous puissiez affirmer en toute vérité que vous n'en savez rien. » Ce disant, il sonna et donna l'ordre de faire avancer la voiture de son visiteur (1).

Chaque matin, dans la belle saison, mais jamais avant qu'on eût vu *la Messagère* arriver de la ville au château, le comte descendait dans le jardin, où il se promenait de long en large pendant une heure; après quoi il rentrait. Alors *la Messagère* sortait du château, et restait le dos tourné contre la porte, qui s'ouvrait quelque temps après à l'intérieur; puis la comtesse, toujours très exactement voilée, sortait à son tour, et *la Messagère*, sans jamais se retourner pour regarder derrière elle, s'avançait dans l'allée conduisant au jardin, en ouvrait la porte qu'elle tirait à elle, et derrière laquelle elle se plaçait. Dès qu'elle pouvait remarquer que la comtesse était entrée dans le jardin, elle repoussait la porte, la fermait et s'y tenait en faction. D'une fenêtre le comte regardait la dame se promener de long en large. Quand elle voulait rentrer, elle agitait en l'air son mouchoir, et un signal fait au château indiquait à *la Messagère* qu'elle devait maintenant ramener la comtesse, soin dont elle s'acquittait en observant les mêmes précautions. C'est ainsi que pendant trente ans la femme *Schmidt* a conduit la comtesse au jardin et l'a ramenée au château, sans l'avoir jamais vue. Or, de toutes les

(1) C'est le comte lui-même qui, après la mort de la comtesse, racontait cette anecdote dans une lettre adressée à la veuve du pasteur; et il ajoutait qu'il lui en avait coûté « d'être obligé d'éconduire ainsi ce brave homme ».

personnes de l'entourage du comte, cette femme *Schmidt* est celle en qui il paraît avoir eu le plus confiance. On prétend, il est vrai, que cette femme était admise dans l'intérieur du château, et qu'il lui était même permis de parler à la comtesse. J'en doute fort; et la femme *Schmidt*, tant qu'elle a vécu, a constamment nié avoir jamais vu la comtesse.

La cuisinière dont il a été question a habité le château pendant vingt-six ans; et elle a positivement déclaré n'avoir jamais vu que *deux* fois la comtesse dans tout cet espace de temps, c'est-à-dire pendant plus d'un quart de siècle. La *première* fois, elle entendit le comte sonner vivement à une heure en dehors de toutes ses habitudes, et elle accourut bien vite dans son appartement. Elle le trouva au lit, gravement malade. Sa surprise fut extrême en voyant la comtesse assise près du patient : « Cuisinière, lui dit celui-ci, si je viens à mourir, je vous recommande d'avoir bien soin de madame ; » puis il lui fit signe de se retirer. La *seconde* fois, c'était dans le grand hiver de 1829 à 1830, — elle s'entendit aussi appeler tout à coup, et elle trouva encore la comtesse près du comte. « Monsieur, lui dit celle-ci, est tombé subitement malade; aidez-moi à lui faire de la tisane. » La comtesse paraissait avoir beaucoup pleuré, et il semble que la vie du comte courut alors de grands dangers. Dans le premier billet qu'il écrivit (au crayon et d'une main encore toute tremblante) à sa correspondante d'Hildburghausen, on lisait : « Les soins dont je suis l'objet sont au-dessus de tout éloge... Les sympathies que j'ai excitées ici et à Hildburghausen me confondent... »

Si mes renseignements sont exacts, la comtesse

jusqu'à sa mort ne parla jamais à d'autre être humain que cette cuisinière. Par conséquent, de 1807 à 1837, le comte est le seul homme dont la voix ait frappé ses oreilles.

Je me trompe : encore une exception pourtant! Un paysan entendit un jour la comtesse appeler son chat du haut d'une fenêtre du château ; et à cet effet elle employait le monosyllable *psitt! psitt!* d'usage en pareil cas dans un grand nombre de langues.

Je rapporterai encore plus loin quelques détails relatifs à la comtesse ; mais je crains fort que lorsqu'on les aura tous bien examinés et pesés, ils paraîtront insuffisants pour fournir une explication quelque peu plausible du mystère étrange dont cette dame s'entoura constamment.

La première supposition qui se présente à l'esprit, c'est qu'elle était prisonnière. Mais quel motif possible donner à la nécessité d'une telle captivité? Où trouver dans le caractère du comte la moindre trace qui autorise à lui attribuer la qualité de geôlier?

Si l'horrible sort d'une captivité perpétuelle avait réellement été le lot de cette dame, comment, dans les trente années que dura cette captivité, n'aurait-elle pas trouvé une seule fois l'occasion de s'en affranchir? En allant du château au jardin, quoique la distance ne fût que d'une quarantaine de pas, ne lui aurait-il point été une seule fois possible d'échapper à la surveillante derrière laquelle elle marchait? De cette fenêtre où on l'a aperçue de temps à autre, ne lui aurait-il pas été fort aisé d'appeler quelque passant à son secours? N'avait-elle pas encore bien plus de facilité pour cela lorsqu'elle demeurait à Hildburghausen? D'un autre côté, si sa séquestra-

tion était toute volontaire, si elle avait un motif quelconque de redouter d'être reconnue, quel danger pouvait-il y avoir pour elle à adresser quelques mots à des gens du village, alors que plusieurs d'entre eux avaient pu la voir sans qu'elle eût paru s'en alarmer?

Étaient-ce les liens de la parenté ou ceux de l'amitié qui l'attachaient au comte, ou encore ceux de l'amour? Voilà ce qu'on n'a jamais su. Quoi qu'il en ait pu être, elle passa constamment jusqu'à sa mort pour la femme du comte, et on ne la désigna jamais autrement que sous le nom de *Madame la comtesse*.

Je placerai toutefois ici encore un fait assez singulier. Un ancien cantonnier, brave homme dont le témoignage ne laisse pas que d'avoir du poids, et qui voyait presque tous les jours l'équipage du comte passer devant lui à l'époque où celui-ci avait encore des chevaux, m'a souvent affirmé que le comte avait au château deux femmes avec lui. Il me disait de la manière la plus positive : « C'est la vieille qui s'est promenée aujourd'hui! » ou bien : « C'était aujourd'hui le tour de la jeune à se dorloter dans la belle voiture de M. le comte! »

Je dois d'ailleurs ajouter qu'à cette époque-là l'opinion publique ne songeait pas le moins du monde à attribuer à quelque crime la clôture hermétique des portes du château d'Eishausen; que chacun au contraire tenait l'étrange solitaire pour un galant homme et respectait en lui le bienfaiteur du village et de toute la contrée à la ronde; enfin, que c'est uniquement vers la fin de l'existence du comte que les vagues soupçons que pouvait éveiller la bizarrerie de toute sa manière de vivre commencèrent

à prendre une forme arrêtée et une certaine consistance.

CHAPITRE VIII.

LE SECRET DU COMTE MENACÉ. LE COMTE OBTIENT LE TITRE HONORIFIQUE DE BOURGEOIS DE LA VILLE D'HILDBURGHAUSEN.

Le lecteur se sera sans doute souvent demandé, dans le cours de ce récit, comment il a pu se faire que jamais quelque hasard ne soit venu soulever le voile qui entourait ce mystère, ou que le gouvernement, qui avait à sa disposition tous les moyens de le faire, n'ait pas cherché à savoir ce qu'il en était réellement.

Je répondrai à cette question en rapportant diverses circonstances où le secret du comte se trouva effectivement compromis, sans qu'elles aient pourtant plus contribué que le hasard à le divulguer.

En 1812 et 1813, à l'époque où l'Allemagne était constamment sillonnée de corps de troupes en marche, le comte eut parfois à fournir les vivres et le logement à un certain nombre de militaires de passage par Eishausen, et qu'on casait alors au rez-de-chaussée du château, encore occupé dans ce temps-là par le fermier domanial. Pas un de ces militaires ne vit jamais le comte. — C'est seulement en 1814 ou 1815 que celui-ci se trouva menacé de la visite person-

nelle du commandant d'un des détachements de troupes russes qui passaient par là dans leur marche vers les bords du Rhin. A ce moment, il se trouva une fois un capitaine russe, originaire de la Prusse orientale, homme à la figure rébarbative et aux manières impérieuses, qui logea pendant trois jours au presbytère. Ce capitaine prit de nombreuses informations au sujet des mystérieux hôtes de la demeure seigneuriale, et finit par exiger qu'on le conduisît au château, ou tout au moins qu'on lui fournît l'occasion de voir l'inconnu, disant qu'il était possible qu'il retrouvât en lui un ami et qu'il avait intérêt à tirer tout de suite la chose au clair. C'est en vain que le pasteur recourut à tous les subterfuges pour donner le change à l'indiscrète curiosité du capitaine ; et un après-midi il se voyait au moment de ne pouvoir plus faire autrement que de céder et d'accompagner son hôte à l'assaut du château, quand le pasteur de Stressenhausen, village voisin, arriva porteur d'une pressante invitation, adressée à ce capitaine, d'avoir à se rendre immédiatement à une réunion d'officiers qui avait lieu à Stressenhausen. Notre homme monta à cheval très visiblement contrarié de ce contre-temps ; quand il revint le soir à Eishausen, il était quelque peu dans les vignes du Seigneur. Le lendemain de grand matin, le détachement dont il faisait partie se remettait en marche par suite d'un ordre supérieur arrivé dans la nuit...

Vingt-deux ans plus tard, le comte disait au médecin : « Dans ce temps-là (à l'époque du passage des troupes), il a passé par ici un homme qui connaissait mon secret. S'il m'avait vu, il eût décidé de ma destinée. » Voulait-il parler du passage des troupes fran-

çaises ou bien du passage des coalisés? C'est ce qu'il serait impossible de déterminer.

Le secret du comte courut des dangers bien plus graves encore en 1826. Lorsque dans l'automne de cette année-là, par suite du partage de la succession de la maison de Gotha, la petite cour de Saxe-Hildburghausen changea de résidence et céda Hildburghausen à la maison de Saxe-Meiningen, le nonveau gouvernement exigea impérativement, bien qu'avec les plus grands égards, que l'inconnu eût à lui justifier de son individualité. Celui-ci déclara avoir des papiers parfaitement en règle, mais que si on le contraignait à les produire, il quitterait immédiatement le pays pour aller vivre inconnu dans quelque autre coin de la terre. On offrit alors au comte une transaction, en lui faisant savoir que le duc maintenant régnant consentait à vérifier lui-même ses papiers, qu'il s'engageait à garder religieusement le secret qu'ils pouvaient contenir, et promettait d'accepter personnellement toute la responsabilité qui pouvait résulter pour un tiers de se trouver initié à la connaissance de ce secret. Le comte refusa de faire à cet égard la moindre concession.

Dès lors il ne restait plus à l'administration qu'à choisir entre deux partis : ou bien insister pour que force demeurât à l'autorité, et, en exigeant la production des papiers de l'inconnu, priver désormais la contrée de la présence d'un homme qui l'habitait depuis près de vingt ans et n'y était connu que par ses bienfaits ; ou bien fermer les yeux, et consentir à prendre l'absence d'un grief quelconque élevé contre l'inconnu pendant ce long espace de temps pour l'équivalent de la formalité exigée. C'est pour cette der-

nière alternative qu'on se décida, et le comte resta tranquille possesseur de son secret. Cette condescendance de l'administration pourra paraître inconcevable et même impardonnable à Messieurs de la police et de la justice, ainsi qu'à certaines gens qui en savent toujours beaucoup plus long que les autres au sujet de choses sur lesquelles il n'y a plus à revenir. Mais je rappellerai encore à ce propos les circonstances toutes particulières où la présence de l'étranger fut pour la première fois remarquée dans le pays; circonstances par suite desquelles il ne devait pas paraître plus suspect que cent autres émigrés. Je ferai en outre remarquer que jamais l'inconnu n'annonça que son intention fût de s'établir dans le pays d'une manière permanente, et qu'il sut au contraire la dissimuler pendant fort longtemps; que sa complète innocuité fut tout aussitôt connue dans le pays, de même que sa générosité et sa bienfaisance; et qu'en prenant possession des droits de souveraineté en vertu d'une ouverture de succession, le gouvernement nouveau dut naturellement hésiter à signaler son installation par l'expulsion d'un homme généralement connu sous les rapports les plus honorables, et dont la présence était d'une si grande utilité à toute la contrée, et cela précisément au moment où le changement de souverain et la translation du siége du gouvernement dans une autre ville privaient cette contrée d'un si grand nombre de ressources matérielles. En pesant toutes ces considérations, on comprendra que la détermination adoptée par l'autorité fut unanimement approuvée par l'opinion publique; et que pas plus le soupçon, toujours à la recherche de quelque chose qui puisse lui servir de pâture, que la vaine curiosité

qui, pour voir dans l'intérieur d'une boîte à musique comment est composé le mécanisme qui la fait jouer, la brise stupidement, ne s'avisèrent alors de venir frapper aux portes du mystérieux château d'Eishausen.

Quelques années plus tard, la tranquillité du comte fut encore bien autrement menacée, mais pourtant sans plus de résultat. Il vint alors, en effet, à l'esprit d'un célèbre homme de police d'un royaume voisin (la Bavière), qu'on pourrait peut-être découvrir, dans le mystérieux château d'Eishausen, le mot du secret qui aujourd'hui encore couvre l'origine et l'assassinat de l'énigmatique Gaspard Hauser, dont l'histoire, on s'en souvient, eut dans le temps le privilége de préoccuper toute l'Europe. C'était là une pensée bien naturelle. Aussi n'y eut-il pas, dans toute l'étendue du territoire germanique, de coin si obscur où l'œil inquisitorial et soupçonneux de la police n'allât chercher l'explication d'une énigme au sujet de laquelle elle dut finir par jeter sa langue aux chiens. Ses agents purent donc affirmer qu'à plus de cent lieues à la ronde de Nuremberg, il n'existait point de chambre ou de réduit où il eût été possible de cacher pendant dix-huit ans un individu à tous regards humains, et en même temps de se livrer sur sa personne à toutes sortes de sévices. Il n'y a pas de village (et tout indique que Gaspard Hauser venait d'un village) où une chambre de torture de cette espèce eût pu rester cachée aux yeux des voisins. Toutefois, comme de toutes les habitations particulières existant en Allemagne, le château d'Eishausen était peut-être celle où les mille yeux de la police pouvaient le plus difficilement pénétrer, il était admissible que dans ses

vastes appartements existât une pièce du fond de laquelle il était impossible à une voix humaine de parvenir jusqu'à l'oreille d'un autre être humain. On savait, en outre, que jamais personne n'avait pu franchir le seuil de cette mystérieuse demeure, sans y avoir été expressément appelé. Or, l'existence, entre les murs de ce château, d'un enfant dont la naissance eût été le fruit de la longue cohabitation de cet inconnu et de cette dame, ne pouvait-elle pas avoir fini par y devenir plus gênante que partout ailleurs? Ne pouvait-on pas trouver là l'explication de la vie claustrale menée par les deux solitaires, et le mot du secret qu'ils voulaient dérober à tous? Certes, c'étaient là des soupçons très justifiables, très naturels ; mais rien ne vint les confirmer. L'employé supérieur de police dont je parlais tout à l'heure amena lui-même, bien secrètement, l'orphelin de Nuremberg à Eishausen, et le conduisit tout autour du château pour voir si l'aspect de ces lieux rappellerait quelque souvenir à l'esprit de cet infortuné ; mais son attente fut déçue. Gaspard Hauser déclara qu'il voyait ce pays-là pour la première fois de sa vie.....

Le conseil municipal de la ville d'Hildburghausen prit une mesure qui exprima d'une manière bien frappante l'approbation complète donnée en 1826 par l'opinion publique à la conduite de l'administration supérieure à l'égard de l'inconnu. Elle accorda au comte un diplôme honorifique de bourgeois de la ville. Celui-ci répondit à cette gracieuseté en faisant l'acquisition d'une maison située un peu en dehors d'Hildburghausen, vis-à-vis de l'hôpital, et qui se trouvait alors vide par suite du départ de la cour ducale. La maison, qui avait été habitée successivement

par divers employés supérieurs, fut complétement réparée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et remeublée élégamment à neuf. Au jardin déjà existant on en ajouta un autre plus grand encore et y attenant, dont on fit l'acquisition. Le tout fut entouré d'une haute et épaisse palissade en planches. On rétablit aussi une cour intérieure séparée de la voie publique par de hautes murailles; puis le comte fit venir de Francfort à Eishausen un nouvel et élégant équipage auquel on attela un jour quatre chevaux de poste commandés d'avance à cet effet à Hildburghausen, et avec lequel le comte et la comtesse allèrent prendre connaissance de leur nouvelle possession, en ayant soin d'ailleurs de faire un détour pour ne pas traverser la ville. Ils descendirent de voiture dans la cour, dont la porte cochère avait été préalablement soigneusement fermée, visitèrent la maison du haut en bas, passèrent dans le jardin pour s'y reposer quelque temps, puis s'en retournèrent à Eishausen. Dorénavant, ils firent chaque été cinq ou six visites de ce genre à leur petit domaine.

Dans quelques-unes de ces excursions, il fut donné à diverses personnes d'apercevoir la comtesse, même sans voile, mais toujours avec une paire de lunettes vertes sur les yeux. Le hasard voulut qu'un jour (c'était en 1827 ou 1828), sur le chemin de traverse qu'ils étaient obligés de prendre pour ne point passer par Hildburghausen, le comte et la comtesse rencontrassent, à un endroit où leur voiture était obligée d'aller plus lentement parce qu'il y avait là une montée, un homme qui connaissait parfaitement l'ancienne cour de France, le conseiller B... à Meiningen. En apercevant la figure de la dame, il fut frappé de

la ressemblance qu'elle offrait avec les traits caractéristiques de la famille de Bourbon. Il ignorait tout à fait que la même remarque eût été faite longtemps avant lui à Ingelfingen. Il paraît, du reste, n'avoir communiqué cette observation qu'à un très petit nombre de personnes ; du moins, n'est-ce que tout récemment qu'un petit-fils de ce conseiller B... m'en a fait part.

Peu de temps après l'acquisition de cette maison, le comte acheta encore deux autres immeubles dans les environs d'Hildburghausen. Le premier était une petite maison située assez près de celle du comte, et qui fut destinée à servir de douaire à la femme *Schmidt*. Le second était une grande et belle maison avec un jardin qui s'en allait en pente. Le comte en fit don aussi plus tard à la famille *Schmidt*. Les vieux époux *Schmidt* l'habitèrent tant qu'ils vécurent, et après leur mort elle passa à leur fils ainsi qu'à sa femme. Ce fils *Schmidt*, quoique venant journellement à Eishausen, dans les dernières années, ne vit jamais le comte. Je ne saurais dire si c'est parce que cet homme inspirait quelque antipathie secrète au comte. Toutefois il convient que je rapporte ici une anecdote qui paraîtra sans doute parfaitement ridicule à l'homme sans préventions, mais qui aura peut-être une haute importance aux yeux de ceux dont mon récit aurait excité les soupçons...

Ce *Schmidt*, peu de temps après la mort de son père, qu'il avait aussitôt remplacé dans son service auprès du comte (si je ne me trompe point, ç'a dû être vers l'année 1832), me donna à entendre que *M. le comte* était jaloux de lui. Un tel propos, dans la bouche de ce jeune homme, me fit alors beaucoup rire.

Remarquant mon incrédulité, il me raconta, pour me convaincre, que, lors d'une des visites que le comte et la comtesse rendaient de temps à autre à leur nouvelle propriété d'Hildburghausen, il s'était par hasard trouvé occupé dans un coin du jardin, sans que le comte en eût connaissance, car celui-ci devait croire le jardin vide. Tout à coup la comtesse, débouchant d'une allée, l'aperçoit. A sa vue elle paraît d'abord effrayée ; puis elle court à lui et lui dit sans pouvoir presque respirer : « Mon cher *Schmidt*, je voudrais bien vous parler ; je..... » Mais à ce moment le comte déboucha à son tour de la même allée en accourant comme un furieux, et emmena aussitôt la comtesse, qu'il avait saisie brusquement par le bras. Depuis cet incident, ce fils *Schmidt* avait toujours été tenu à distance ; et l'entrée du jardin, disait-il, lui avait même été complétement interdite après une seconde tentative faite par la comtesse pour lui parler. Ce jeune homme ajoutait à son histoire une foule d'accessoires puisés évidemment dans la satisfaction d'amour-propre qu'il y avait pour lui à avoir ainsi été aimé par une comtesse innocente, malheureuse et persécutée. Quant à moi, je n'y vis alors que le résultat d'un risible malentendu. La vie du mystérieux inconnu était en effet si loin de provoquer dans mon esprit le moindre soupçon, que je repoussai bien vite comme n'ayant pas le sens commun l'idée que l'infortunée avait pu s'adresser à ce jeune homme pour le prier de la délivrer de captivité.

Après la mort du pasteur, et mû peut-être par le sentiment de son abandon, le comte s'était décidé à admettre de nouveau au château un être du sexe masculin. Il prit donc à son service un brave céliba-

taire, déjà sur le retour et d'habitudes casanières. Cet homme, qui pendant longtemps avait péniblement gagné son pain chez le fermier domanial en qualité de contre-maître, reçut des gages du double plus élevés que ceux du valet de chambre défunt, Philippe Sparre. Il fut bien logé, bien nourri, bien vêtu, sans avoir autre chose à faire que surveiller le château et le jardin; mais en même temps on lui imposa la consigne de ne jamais beaucoup s'éloigner de l'un ni de l'autre. Au bout de six mois, il déclara qu'il lui était impossible de supporter davantage un pareil genre de vie et quitta le service du comte...

CHAPITRE IX.

MORT DE LA COMTESSE.

C'est dans l'année 1837 que le secret du comte semble avoir couru le plus de dangers. La comtesse mourut, en effet, cette année-là.

Dans une lettre qu'il écrivait, en automne, à sa vieille correspondante, à laquelle jusqu'alors il n'avait pas dit un seul mot relatif à l'existence d'une dame au château, le comte lui parlait, pour la première fois, *de la compagne de sa vie*, et lui exprimait les vives inquiétudes que lui inspirait la diminution rapide de ses forces. Il semble que c'était là, de sa part, une précaution prise à l'avance pour ce qui ne devait pas tarder à arriver, et qui nécessairement ne

permettrait pas de dissimuler plus longtemps la présence au château d'une femme ignorée. La comtesse mourut, en effet, le 25 novembre. L'infortunée créature, séparée du monde depuis sa jeunesse, était décédée sans aucune assistance médicale. Pour la soigner et la consoler dans ses derniers moments, elle n'avait eu que le compagnon fidèle de sa solitude.

Il n'avait pas fallu moins que l'irrésistible autorité de la mort pour faire ouvrir ces vastes appartements demeurés clos à tout le monde pendant trente ans.

En tête du convoi de cette femme, qui pendant si longtemps avait été enterrée toute vive, marchait l'homme qui avait partagé sa vie sépulcrale.

Le comte fit inhumer la dame dans le jardin en pente qu'il possédait aux environs d'Hildburghausen, et où, disait-il, elle avait trouvé quelquefois du plaisir à se reposer. Le corbillard partit d'Eishausen sur le coup de minuit, à la lueur des torches, accompagné des domestiques du comte et d'un grand nombre d'artisans et de paysans du village. Beaucoup de curieux, malgré la profonde obscurité de la nuit, attendaient le corps près de la fosse béante. La bière qui le contenait fut ouverte par les domestiques, qui, en cela, ne faisaient qu'exécuter les ordres formels du comte. La défunte était tout habillée de satin blanc. Tous les assistants furent émus à la vue des remarquables restes de beauté qu'offrait encore ce corps qu'on allait livrer en pâture aux vers...

Mais le bruit se répandit bientôt dans le public que c'était une poupée de cire qu'on avait enterrée, et que, quant à la comtesse, son véritable corps, enlevé nuitamment aussi du château d'Eishausen, avait

été mystérieusement déposé dans une voiture qui tout aussitôt était partie, emportée, au grand trot, par quatre vigoureux chevaux de poste...

Avant l'inhumation, le clergé d'Hildburghausen avait fait demander au comte les nom, prénoms, date et lieu de naissance de sa femme, afin de les inscrire sur le registre mortuaire de la paroisse. Mais à la surprise générale le comte répondit : « *La défunte n'est point ma femme, et je ne l'ai jamais non plus donnée comme telle.* » Ce ne fut que sur les instances réitérées et pressantes de l'autorité ecclésiastique qu'il consentit à communiquer les renseignements qu'on lui demandait, et encore seulement moyennant la promesse formelle qui lui fut faite par les membres présents du clergé de les tenir secrets jusqu'à sa propre mort. Plus tard, on apprit que la mystérieuse communication se bornait à ces simples mots : « *Sophie* BOTTA, *célibataire, de condition bourgeoise, originaire de Westphalie, âgée de cinquante-huit ans.* »

Cependant le tribunal du cercle d'Hildburghausen exigea aussi, de son côté, une affirmation judiciaire relative à la défunte ; et le comte s'y étant péremptoirement refusé, il fallut procéder à la mise sous scellés des objets mobiliers pouvant composer la succession ouverte par suite de ce décès. Les appartements qui étaient demeurés inaccessibles pendant trente années, et où pendant si longtemps un grand secret avait vécu tranquille, durent s'ouvrir à la voix toute-puissante de la justice. Outre une riche garde-robe, on trouva environ cent pièces d'or toutes récemment frappées, renfermées dans de petites bourses et dispersées çà et là comme des jouets, plus un livre

d'heures catholique, mais pas un seul papier. Autant l'administration avait jusqu'alors fait preuve de condescendance, autant la justice mit maintenant de fermeté à exiger que toutes les formalités voulues en pareil cas par la loi fussent strictement observées. Elle insista donc, de la manière la plus pressante, pour avoir communication de papiers et documents pouvant servir à constater l'identité de la défunte; mais le comte déclara, avec non moins de fermeté, qu'aucune puissance sur la terre ne pourrait les obtenir de lui. Ce refus rendit le conflit encore plus désagréable et força la justice d'agir avec le plus de vigueur possible. La première mesure à laquelle elle eut recours, conformément aux prescriptions de la loi, fut une invitation adressée à tous ceux qui pouvaient avoir droit à la succession laissée par la dame inconnue décédée au château d'Eishausen, d'avoir à se faire connaître. Cette mesure, quoique paraissant vivement contrarier le comte, ne triompha point de sa résistance obstinée. Un homme bienveillant, dont la parole avait beaucoup d'influence sur l'esprit du duc régnant de Saxe-Meiningen, fit offrir sa médiation au comte par l'intermédiaire de sa correspondante d'Hildburghausen. Il répondit : « Je n'ai rien à solliciter à Meiningen... Mes mesures sont prises pour toutes les éventualités possibles, et rien au monde ne pourra les modifier. Je remercie infiniment M.*** de ses offres obligeantes, mais il m'est impossible de les accepter. »

Le comte disait vrai; toutes ses mesures étaient, en effet, prises pour quitter immédiatement le pays. Est-il exact, comme on le prétendit alors, qu'un gouvernement voisin lui eût déjà fait savoir qu'il était

disposé à lui faire toutes les concessions désirables s'il venait se fixer sur son territoire? C'est ce qu'il serait difficile de prouver.

Mais on réussit encore une fois à trouver moyen de concilier les exigences de la justice avec les vœux ouvertement exprimés par la population, et, par suite, de laisser l'inconnu voir arriver en paix le terme de son existence. Le comte consigna la valeur estimative de la succession laissée par la défunte et montant à 1,470 florins, somme qui, *jusqu'à plus ample informé*, c'est-à-dire jusqu'à la mort du comte, dut rester judiciairement déposée. On était alors si complétement convaincu de la complète innocence de cette existence érémitique, que l'autorité administrative et l'autorité judiciaire se contentèrent de cet expédient, résolution qui rencontra dans l'opinion publique l'approbation la plus unanime.

Les vifs assauts subis alors par l'irritabilité du comte et la douleur que lui causa cette mort paraissent l'avoir profondément affecté. Ce vieillard que, pendant trente ans, l'autorité administrative avait constamment ménagé avec les égards les plus bienveillants dans tout ce qui pouvait avoir trait à son secret, se sentait blessé au cœur par la rigueur qu'apportait la justice dans ses actes; et peut-être une douleur plus vive encore lui permit-elle seule de supporter cette blessure. Je suis autorisé à publier ici quelques extraits d'une lettre écrite par lui peu de temps après le décès de la compagne de sa vie.

« Ma position, mande-t-il à sa correspondante, devient de plus en plus intolérable. Ce n'est point un mariage rompu, c'est bien plus encore : c'est un couple fraternel, ayant grandi et vieilli ensemble, qui

tout à coup se trouve violemment désapparié. L'un ne peut plus vivre désormais sans l'autre... La succession a été entassée hier avec grand'peine dans une chambre. Vous pouvez bien vous imaginer qu'il s'y trouve une foule d'objets précieux datant de loin, tels que mantelets de soie, châles, etc., dont la plupart n'ont jamais été portés. On a trouvé dans une petite bourse en soie vingt louis d'or, et dans une boîte dix à douze ducats, ainsi qu'environ une douzaine de thalers. Depuis trente ans elle n'avait pas eu occasion de dépenser une obole; elle ne marquait son linge qu'à la mine de plomb et ne pouvait écrire à personne, puisqu'elle ne connaissait personne... J'ai toujours regardé avec un respect religieux ces nombreuses armoires et commodes; je n'y ai jamais touché. J'ignorais combien elles contenaient de belles choses *qu'elle avait été forcée d'accepter*... L'apposition des scellés s'est faite sans difficultés... J'ai obéi à la loi... Je m'étends sur mon lit plusieurs fois pendant la journée, mais toujours inutilement. La goutte laisse aussi peu de repos à mon corps que les objets qui m'entourent à mon esprit... La maison me semble déserte... Si on n'avait point apposé les scellés, toute la succession aurait été abandonnée à l'administration des pauvres, sauf peut-être une douzaine de chemises environ et quelques robes... »

L'expression de sa reconnaissance pour toutes les personnes qui venaient de s'entremettre à l'effet de lui épargner d'autres désagréments avec la justice portait le cachet de la plus vive sensibilité. Avant que les efforts faits par ces personnes bienveillantes eussent amené un résultat favorable, alors qu'au milieu de l'affliction profonde que lui causait la mort de la

compagne de sa vie, il se disposait à abandonner la contrée pour toujours, il composait en allemand et adressait à sa correspondante une pièce de vers dont voici le sens :

« Adieu, lieux qui m'ont si longtemps caché ! Adieu, « petite chambre chérie ! C'est ici que les accablants « soucis de cette terre étaient enfin loin de moi ! ici « où je me trouvais si bien, si chez moi ! ici où j'ai « vu mes cheveux lentement blanchir, et ma tête grise « s'incliner peu à peu vers la terre !

« Que de fois j'ai parcouru ces verdoyants espa- « ces qui cachaient à tous notre dernière demeure ! « que de fois, sous les arbres couverts de fleurs, je « me suis choisi une petite place bien tranquille pour « ma tombe ! C'est là que, dans le doux crépuscule du « soir, je voyais apparaître à mes souvenirs la ville « où je naquis et que j'ai toujours tant aimée !

« Ce n'était qu'un rêve, et il a disparu ! Plus il était « beau, et moins il devait durer. Il me faut aujour- « d'hui partir pour une terre qui m'est étrangère. « Les coups du sort me frappent au moment où ma « vie va s'éteindre. Arbre qui avait poussé de profon- « des racines, on me transporte au loin.

« Dans combien d'endroits je m'arrête tout trem- « blant ! Des larmes amères s'échappent de mes yeux ! « Il est si douloureux de quitter pour toujours un bon « et fidèle ami. Ma tête se penche accablée par la « tristesse. Adieu pour toujours, maintenant nous ne « nous verrons plus jamais.

« Et pourtant, tout ce que je peux apercevoir me « rappelle le temps passé ! C'est ici que je rêvais au « bonheur dont j'ai si longtemps joui ; c'est là que je

« me rappelais les douleurs passées qui avaient ul-
« céré mon cœur. Il n'y a pas, dans ces lieux bien-
« aimés, d'allée qui ne me laisse quelque délicieux
« souvenir.

« Quand même il me serait donné de passer dans
« le plus délicieux asile les derniers jours de mon
« existence, les regrets m'y suivront et empliront
« toujours mon cœur. Ah ! qu'on me porte bien vite
« dans la tombe ! C'est alors qu'une humble croix vous
« dira : Une profonde douleur l'a conduit là ! »

A partir de ce moment, on trouve çà et là dans les lettres du comte à sa correspondante d'Hildburghausen quelques détails relatifs à sa compagne. « C'était pour moi, écrit-il, une pauvre orpheline qui me devait tout ce qu'elle possédait; mais elle m'en a rendu mille fois la valeur... Ma liaison avec elle a eu quelque chose de romanesque, de semblable à un enlèvement... Je n'ai jamais été marié... » Il communiqua même une lettre qu'il disait lui avoir été écrite par la défunte, mais ne portant aucune signature. Cette lettre était écrite en allemand, assez mal orthographiée, mais pleine de sentiments d'amour et de reconnaissance pour l'homme « qui l'a sauvée d'un grand danger et d'un grand malheur. » — « Je sais, dit-elle, *mon Louis chéri*, que tu m'as fait de grands sacrifices, et mon amour seul peut t'en dédommager. » L'ancien valet de chambre, Philippe Sparre, avait aussi dit d'elle un jour : « Elle n'a aucune fortune, et cependant elle est la maîtresse de tout... »

« Faut-il donc, écrivait alors le comte, qu'on ait perdu un bien pour l'apprécier à toute sa valeur ?... Que ne m'est-il donné d'aller au loin respirer libre-

ment l'air pur et libre des montagnes ! C'est là seulement, je le sens, que je pourrais trouver un adoucissement à mes souffrances... » Des infirmités physiques et la saison avancée de l'année (fin novembre) mirent obstacle à l'accomplissement de ce vœu. Il témoigne les regrets les plus vifs de ce que les deux chats favoris de la défunte, quoique l'objet des soins les plus affectueux, n'ont pu survivre que peu de jours à leur maîtresse ; il ajoute que le chien du fermier vient tous les jours fort exactement à l'heure accoutumée se placer en gémissant sous la fenêtre, mais qu'il refuse la nourriture qu'on lui offre, parce que celle qui la lui donnait d'habitude ne paraît point.

Sa bienfaisance devient alors encore plus active. « Ne me parlez, dit-il, que de la joie des autres, afin que moi qui ne puis plus en éprouver désormais pour moi-même, je puisse du moins m'y associer. »

A cette époque-là, lorsque la vie intime du comte venait d'être complétement bouleversée par la mort du seul être qui l'eût jusqu'alors partagée, et quand en même temps il se voyait subitement arraché à un calme et une tranquillité de trente ans, il fit venir chez lui un médecin qui lui était connu par quelques ouvrages scientifiques et avec qui il avait déjà eu maintes fois des rapports indirects. Celui-ci trouva le comte alité, le corps souffrant, mais l'esprit d'autant plus animé. Ce n'était pas l'assistance du médecin, mais celle de l'homme, qu'il réclamait.

Il y avait dans ce vieillard de soixante-dix ans quelque chose du lion blessé. Tout le feu de sa riche intelligence s'enflamma dans la conversation. Il parla sans colère, sans exhibition d'une vaine sensibilité, et avec une éloquence fascinatrice. On pouvait bien

remarquer en lui une affliction profonde, mais pas la moindre trace de faiblesse. Son inflexible volonté était décidée, pour conserver son secret, à ne reculée devant aucun parti, si extrême qu'il pût être. L'esprit chez lui avait toute la liberté et toute la mobilité de l'homme qui quitte le tumulte de la vie politique ou littéraire pour regagner le foyer domestique. Voilà dans quelles dispositions l'homme de la science trouva le solitaire dont le divorce absolu d'avec le monde remontait maintenant à plus de trente ans. Il ne le vit d'ailleurs en tout que deux fois.

Le docteur ayant dit, dans le courant de la conversation, que suivant lui le manque de toutes relations avec les hommes pouvait produire les plus funestes effets, notamment sous le rapport de la santé, le comte répondit que tous ses parents étaient morts jeunes encore, et que, quant à lui, avec un caractère aussi violent que le sien, il aurait infailliblement eu le même sort s'il n'avait point renoncé au monde.

Toutefois la surexcitation dans laquelle se trouvait le comte faillit lui faire franchir les bornes de sa prudence ordinaire. Du moins il écrivait plus tard en parlant de cette visite du médecin : « Il en est de moi comme des nonnes : dès qu'elles peuvent parler, elles parlent trop. »

Il lui échappa, en effet, parfois des mots d'où on pouvait inférer qu'il avait particulièrement connu les différents membres de la maison de Bourbon ; qu'il avait été attaché à une ambassade à Paris et (peut-être en la même qualité) à Londres ; qu'à Paris il avait connu Lafayette et Benjamin Constant ; qu'il s'était rencontré à la cour de Weimar avec divers gentilshommes de Courlande et de Livonie ; qu'il avait

habité Iéna à l'époque où Schiller s'y trouvait, et qu'il y avait beaucoup connu Loder. Il parlait aussi de son excursion à Vienne pour s'y rencontrer avec l'empereur Alexandre. « Imaginez-vous, disait-il, que la dame était déjà avec moi. J'étais forcé d'aller bride abattue, en courrier. Impossible de songer à laisser cette dame seule ; *il fallait qu'elle m'accompagnât et que personne ne soupçonnât sa présence*. Jugez de mon embarras ! » — Le docteur lui ayant dit qu'il serait à regretter qu'une vie si riche en faits et en enseignements fût perdue pour le monde, et qu'on devait espérer que le comte laisserait des Mémoires, celui-ci reprit en souriant : « Laisser des Mémoires ! — Dans toute ma succession on ne trouvera aucun écrit, si ce n'est peut-être quelques menus de dîners... »

« Je voulais, dit-il encore dans le cours de ses entretiens avec le médecin, invoquer vos secours pour ma malade ; mais elle s'y refusa. Elle n'eût pu accepter votre assistance qu'en vous imposant des sacrifices. » — Le docteur, par allusion au sens de cette phrase, ayant répliqué qu'un homme de sa profession était habitué à savoir garder un secret, le comte ajouta : « Vous ne savez pas, Monsieur, quelle responsabilité vous eussiez assumée si je vous avais introduit auprès de cette dame. »

« Je serais pourtant rentré dans le monde, ajouta-t-il encore, si *un* homme était mort plus tôt ! » et il sembla donner à entendre que maintenant que la dame était morte, cela n'en valait pas la peine. C'est encore ainsi que peu de temps avant sa propre mort il écrivait : « Ma réclusion a été pendant longtemps une *réclusion forcée ;* mais dans ces dernières années elle a été *toute volontaire*. »

Au printemps qui suivit la mort de la dame, le comte alla visiter sa tombe dans ce jardin en pente, près d'Hildburghausen, dont il a été question plus haut. Quand plus tard, par l'intermédiaire de son agent, il en fit authentiquement donation au jeune *Schmidt*, par son ordre il fut ajouté à l'acte, comme condition, qu'on l'enterrerait à côté de la dame et que pendant dix ans encore après sa mort ce jardin ne pourrait pas servir de lieu public de divertissement (destination qu'il avait effectivement eue autrefois).

Au jour anniversaire de la mort de la comtesse, il fit don à la caisse des pauvres d'Eishausen d'une somme de cent florins ; et il aurait exactement continué à pareil jour une telle libéralité, si le mode employé pour lui exprimer la reconnaissance publique au sujet de ces dons ne lui avait pas été trop désagréable. « En général, écrivait-il un jour, j'aurais plaisir à faire plus souvent de petits dons de cette espèce, mais la bruyante quittance qu'on m'en donne m'est insupportable. »

CHAPITRE X.

MORT DU COMTE.

L'étrange existence du solitaire se termina en 1845. Le comte était souffrant depuis plusieurs années. Aussitôt après la mort de la comtesse, il avait renvoyé de son service — et par suite délivré de sa dé-

tention de trente-deux ans — la cuisinière, parce qu'elle avait un jour laissé son fils entrer dans le château afin de pouvoir lui parler plus commodément; et à sa place il avait installé près de lui le fils de *la Schmidt* avec sa femme et ses enfants. Il avait en effet besoin de soins, se plaignait de l'action dissolvante des années et souffrait surtout de la goutte; mais son esprit conservait toujours sa vigueur et sa fraîcheur accoutumées. Sa bizarrerie ne l'abandonnait pas, mais revêtait des formes plus douces. Le médecin dont il a été fait mention n'avait plus été mandé au château; ses manières avaient déplu au comte; peut-être l'avait-il blessé en refusant les honoraires élevés que celui-ci lui offrait pour ses deux visites. Il avait été remplacé par le docteur K..., membre du conseil de santé. Les souffrances du comte allaient d'ailleurs toujours en augmentant, et la femme de son domestique l'entourait de soins aussi affectueux qu'intelligents. Peut-être pensait-il à sa mort, mais il ne pouvait pas calculer combien elle était proche.

A l'occasion d'une maladie qu'il avait essuyée dans le grand hiver de 1829 à 1830, il avait déjà voulu faire un testament; mais comme il aurait été obligé de le déposer en justice, il y avait renoncé. Après la mort de la dame, il avait aussi manifesté la même intention. « J'ai déjà irrévocablement disposé de toute ma fortune, écrivait-il alors; il ne me reste plus qu'à léguer les bagatelles qui m'entourent. J'ai des parents fort riches, qui m'aiment beaucoup, et qui n'élèveront aucune prétention à être mis en possession de ces misères. » Déjà longtemps auparavant il avait confié au pasteur qu'à la suite d'un procès avec ses parents, un héritage important lui

avait été attribué ; mais que, ses parents l'ayant ensuite prié de tenir un enfant sur les fonts de baptême, il avait disposé de cet héritage en faveur de son filleul.

Il passa les jours qui précédèrent son décès dans une grande agitation. Il se peut qu'il fût tourmenté du désir de tester ; cependant il semble qu'il aurait dû parler de cette intention à ses domestiques, puisque alors son testament eût été fait à leur profit. Mais il est beaucoup plus vraisemblable que ce qui le préoccupait si péniblement sur le seuil de la mort, c'était bien plutôt le désir de faire d'importantes révélations sur le secret de sa vie et de celle de sa compagne ; et que, dans la cruelle incertitude où il flottait sur l'arrivée du moment où il pourrait, sans inconvénient, faire de telles révélations, c'est-à-dire sur l'heure précise de sa mort, il ne croyait pas ce moment encore si proche. « Et dire que je ne puis me décider ! » s'écriait-il souvent, ainsi que l'a rapporté sa garde-malade. — Il fit venir auprès de lui, d'Hildburghausen, un des fils Schmidt, à l'effet de lui confier des papiers que cet homme devrait remettre à la justice ; mais il le renvoya sans pouvoir prendre un parti.

On rapporte que la veille de sa mort il parla encore beaucoup, et avec une grande animation, sans pouvoir être compris de ceux qui l'assistaient, vraisemblablement parce qu'il employait quelque langue étrangère. Peu d'heures avant l'heure fatale, disait la garde, il avait recouvré toute la puissance de ses facultés. On raconte qu'il dit alors à sa garde : « Quand je serai mort, la justice adressera un appel à tous ceux qui peuvent se dire mes héritiers. Comme le

seul parent mâle que j'eusse est mort tout récemment par accident, il arrivera alors une dame... et vous verrez que j'ai pensé à vous. »

C'est ainsi que finit la longue vie claustrale de l'inconnu, vie menée d'un bout à l'autre avec la logique la plus inflexible. Aucune main amie ne lui ferma les paupières ; aucun parent ne conduisit le deuil à son convoi. Mais les regrets sincères de tous les habitants de la commune qu'il avait habitée pendant près de quarante ans le suivirent à sa dernière demeure. Les orphelins d'Hildburghausen, avec leurs instituteurs en tête, vinrent faire le cercle autour de la fosse de leur bienfaiteur, qui fut enterré non loin du monument élevé par la piété de la noble reine Thérèse de Bavière à la mémoire de son ancien instituteur, autrefois pasteur de ce même village ; et le pasteur en exercice termina la petite oraison funèbre qu'il prononça à cette occasion par ces mots : « Il repose maintenant près de l'homme qui fut si longtemps son ami ! (1) »

Je relate toutes ces circonstances pour montrer que l'opinion publique pensait alors à l'unanimité que c'étaient les restes mortels d'un homme d'honneur qu'on venait de confier à la terre ; que le voile impénétrable du secret qui avait enveloppé toute sa vie cachait une grande infortune, ou quelque erreur de jeunesse désormais amplement expiée, mais non point assurément une action qualifiée de crime par la morale. Les regrets emportés par le défunt furent universels.

(1) J'ignore pourquoi le vœu exprimé par le défunt d'être inhumé à Hildburghausen, dans son jardin, ne fut point accompli.

CHAPITRE XI.

ESSAI DE CRITIQUE SUR L'HISTOIRE DES INCONNUS.

Avant de communiquer les bien faibles renseignements que procura plus tard l'attribution ordonnée par la justice de la succession laissée par le défunt, qu'il me soit permis de placer ici une appréciation de cette existence singulière que j'écrivis immédiatement après la mort du solitaire, sous la seule impression de mes perceptions personnelles, sans assistance aucune, mais aussi l'esprit complétement dégagé des idées fausses suggérées à bon nombre de personnes par ce qui a successivement transpiré de divers faits et circonstances relatifs au défunt. La tentation de bâtir des hypothèses est d'autant plus grande ici qu'on manque de bases solides pour les asseoir, et l'on cède d'autant plus facilement à cette tentation, que l'obscurité se fait de plus en plus profonde autour de l'histoire qu'il s'agit d'étudier.

Un homme d'esprit, un homme du monde qui, sans motif perceptible, s'isole de l'univers entier pendant quarante ans avec une logique inflexible et jamais démentie ; — près de lui, une femme qui reste pendant trente-deux ans clôturée dans son appartement, qui dans tout ce long espace de temps ne parle que *deux* fois à une personne autre que le compagnon de sa solitude, c'est là un fait si extraordinaire que pour l'expliquer il doit bien être permis de se livrer aux suppositions les plus extraordinaires.

Mais on n'a le choix qu'entre une impérieuse nécessité *extérieure* ou une nécessité *intérieure* ayant dominé tout le cours de deux existences et ayant été le motif de cette séquestration absolue...

Si l'on admet l'existence d'une nécessité *extérieure*, on ne peut la chercher que dans une grande importance politique, ou dans la perpétration de quelque grand crime poursuivi et puni par la législation de tous les pays, et pesant constamment sur ces deux individus. Si on se décide pour cette seconde alternative, il ne reste plus à voir là que l'action toute-puissante d'une conscience bourrelée par les remords, puisqu'on n'aperçoit nulle part la moindre trace de dérangement d'esprit ou de fanatisme. C'est dans ces trois voies que les conjectures doivent chercher un point d'appui ; mais, quelle que soit celle pour laquelle on se décide, le véritable motif du mystère ne peut se trouver que dans l'individualité de la dame.

Si, avant tout, on voit là, comme motif de cette séquestration absolue, la puissance d'une conscience troublée, l'idée qui se présente le plus naturellement à l'esprit, c'est que la dame aura dû s'enfuir de quelque monastère, et aura cru suffisamment réparer sa faute en faisant vœu de mener désormais une existence tout à fait claustrale, partagée uniquement avec son amant. Mais n'y a-t-il point contradiction évidente à dire qu'une femme qui aura eu le courage de briser les liens d'une vie conventuelle n'aura pu ensuite, même près d'un libre penseur décidé, trouver la force morale nécessaire pour rassurer sa conscience au sujet de sa faute, ou bien, en embrassant ouvertement la foi protestante et en contractant un

légitime mariage, se soustraire aux persécutions possibles de ses coreligionnaires. Sans doute une telle supposition se trouve autorisée jusqu'à un certain point par une phrase de l'inconnu, qui déclara un jour s'être accommodé aux principes strictement catholiques de la dame. La servante racontait aussi que, voyant une fois le comte habillé comme un jour de fête, celui-ci lui dit en plaisantant : « Savez-vous pourquoi me voilà si beau aujourd'hui? C'est que c'est la Toussaint ! » Mais ce qui prouve que la dame n'était pas demeurée une catholique rigide, c'est que jamais elle ne recourut à la confession et à l'absolution, c'est que jamais elle ne demanda à assister au service divin, et que, si dans les objets dont se composait sa succession figure un livre d'heures catholique, on n'y trouva ni crucifix, ni chapelets et autres articles du culte domestique usités parmi les catholiques.

Si l'on admet une hypothèse plus large, c'est-à-dire la crainte de la découverte de quelque grand crime s'opposant à tout rapport avec la société, il y a dans la première apparition des inconnus de puissants motifs pour la contredire. Personne dans toute la contrée ne connaissait les nouveaux arrivés, qui évidemment devaient venir de fort loin. Par conséquent, même en se condamnant à une vie solitaire, il n'y avait pour eux aucun danger à entretenir quelques relations avec leur voisinage immédiat. Tout au contraire, la prudence devait leur dire que ce qu'il y avait de frappant dans leur claustration absolue était précisément de nature à éveiller les soupçons auxquels ils voulaient échapper.

La seule supposition admissible, c'est que la dame

aurait eu le visage défiguré par le feu ou quelque autre accident. Ainsi s'expliquerait la phrase de sa lettre (si tant est qu'elle soit authentique) de laquelle il résulte que l'homme « l'aurait sauvée d'un grand danger et d'un grand malheur. » Cette circonstance justifierait le soin inquiet qu'elle prenait constamment de cacher sa figure à tous les regards; dissimulation poursuivie avec tant de persistance, que huit ou dix ans encore après l'arrivée de la dame à Eishausen on croyait généralement parmi les habitants qu'elle avait un groin de cochon. Mais alors comment expliquer les lunettes vertes? Comment se fait-il qu'après la mort de la dame, un grand nombre de personnes aient pu voir son visage sans y remarquer rien d'extraordinaire? Avait-on couvert d'un masque la figure de la défunte? Ou bien encore le conte suivant lequel on aurait enterré une poupée de cire à sa place serait-il donc vrai?

La troisième conjecture, celle d'après laquelle les murailles du château d'Eishausen auraient caché un grand secret politique, soutient mieux la discussion. Tout, en effet, dans les circonstances extérieures, conduit à supposer que l'inconnu fut chargé de surveiller la captivité d'une dame de grande importance politique. Il ne faut rien moins qu'un but bien extraordinaire pour justifier l'emploi de moyens si extraordinaires, le sacrifice de toute une existence d'homme et des dépenses matérielles qui dans l'espace de quarante ans ont dû s'élever au bas mot à 300,000 florins. Les précautions minutieuses prises pour empêcher la dame d'invoquer l'assistance du premier passant venu, afin de recouvrer sa liberté, expliquent, jusqu'à un certain point, sa séquestration

absolue, quand on apprécie les faits *extérieurement*. Mais les regards qu'il nous a été permis de jeter dans la vie *intérieure* de l'inconnu semblent contredire un tel soupçon, quoiqu'il convienne d'observer, à ce propos, que le caractère de cet homme ne nous est connu que par ses propres expressions, et qu'il faut commencer par admettre qu'elles étaient sincères.

Mais les mêmes circonstances s'expliquent également si l'on admet l'existence d'une captivité plus ou moins *volontaire*, en supposant toujours qu'il s'agisse de la captivité d'une personne connue dans des cercles politiques très étendus, et peut-être facilement reconnaissable à quelques traits caractéristiques de famille. Or, beaucoup de motifs se réunissent pour autoriser une conjecture de cette nature.

Disons d'abord qu'il est bien remarquable qu'en 1803 ou 1804, à Ingelfingen, on trouvait à la dame un si grand air de ressemblance avec la fille de Louis XVI, qu'on était disposé à croire qu'elle n'était autre que cette princesse, et que l'inconnu, ayant vraisemblablement eu vent de ces conjectures (c'est à ce fait que semble se rapporter ce qu'il disait en 1837: « On m'a même voulu donner du *Monseigneur* »), quitta immédiatement la ville ; qu'il chercha à l'aide d'une fausse annonce de mort à effacer toute trace de son passage sur cette terre ; qu'à partir de ce moment, de même que pendant tout son séjour dans nos contrées, il cacha à tous le visage de la dame avec un bien plus grand luxe de précautions et vécut dans un isolement bien autrement absolu encore qu'à Ingelfingen.

On doit aussi attacher une importance toute particulière au témoignage du conseiller B..., qui, sans

avoir jamais entendu parler de conjectures de ce genre, trouvait que la figure de la dame offrait une grande ressemblance avec celle des Bourbons, car c'est là une coïncidence bien remarquable.

Il est encore à noter que le pasteur d'Eishausen, qui, lui non plus, n'avait pas la moindre idée d'un séjour que la dame aurait pu avoir fait antérieurement à Ingelfingen, ainsi que des conjectures qu'on avait faites au sujet de cette dame, et qui d'ailleurs n'avait aucune idée préconçue de l'importance politique qu'elle pouvait avoir, fut aussi conduit sur la trace de quelque parenté avec les Bourbons par ce cachet fleurdelisé dont nous avons parlé (1). Ce même cachet, la veuve du pasteur a pu aussi, longues années après, le reconnaître, entre cent autres empreintes dépourvues de tout signe héraldique, sur une des lettres que lui écrivait le comte. Les fleurs de lis étaient parfaitement distinctes ; quant à la couronne, il était difficile de la reconnaître, la cire en cet endroit n'ayant pas porté tout à fait à plein sous le cachet (2). Quand, par suite du décès du comte, il fut procédé à la vente des objets mobiliers laissés huit ans auparavant par la comtesse, on trouva un

(1) Reste à savoir s'il n'y avait pas calcul et préméditation, de la part du comte, à se servir comme par mégarde d'un cachet qu'il ne lui avait pas été difficile de se procurer.

(2) Il y a tout lieu de penser que dans sa longue vie, au milieu de ce château, constamment impénétrable à tous, le comte devait s'être ménagé, soit entre les murailles, soit sous terre, quelque cachette où il mettait en sûreté tous les documents relatifs à son secret (comme lettres, cachets, bijoux caractéristiques, etc.), pour le cas où sa demeure serait tout à coup soumise à une descente de justice, de même que s'il venait à mourir.

certain nombre de chemises dont la marque brodée consistait en trois tiges de fleurs qu'on ne pouvait prendre que pour des tiges de lis. Cette trouvaille rappelle nécessairement la déclaration faite par le comte lors de la mort de la comtesse : « J'aurais abandonné aux pauvres toute la succession de la dame, *à l'exception peut-être d'une douzaine de chemises environ et de quelques robes.* »

Je sais fort bien que je compromets gravement auprès de mes lecteurs mon crédit de critique en allant plus loin encore que ces traces problématiques qui semblent remonter jusqu'au trône royal. Cependant je dirai tout ce que je crois savoir, arrive que pourra ! Je ferai donc remarquer en outre que vers 1824 ou 1825, alors que le pasteur n'avait encore parlé à âme qui vive de sa découverte du cachet armorié, et quand personne dans nos contrées n'avait, que je sache, la moindre idée que la dame mystérieuse pût être d'origine princière, un journal étranger, peut-être français, mais dont malheureusement j'ai oublié le titre (1), contenait, perdues au milieu de ses petites nouvelles du jour, quelques lignes mystérieuses annonçant qu'on venait de retrouver dans un coin obscur de la Thuringe les traces d'une princesse française depuis longtemps disparue, mais qu'on avait des motifs pour ne pas scruter l'affaire

(1) Comme il paraît des journaux *français*, non pas seulement à Paris et dans les départements, mais encore en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en Suisse, en Turquie, en Egypte, aux États-Unis, il serait bien difficile de contrôler l'exactitude de ce souvenir si vague de l'auteur, comme nous avons dû faire pour l'article de la *Gazette d'Augsbourg* cité ci-après. (*Note du traducteur.*)

plus à fond (1). En admettant cette donnée, on s'expliquerait facilement la déférence respectueuse que le comte témoignait toujours à la dame, l'importance qu'il attachait lui-même au secret de sa compagne, et les paroles adressées un jour par lui au médecin : « La dame aurait exigé de vous des sacrifices.... Vous ne savez pas quelle responsabilité vous eussiez assumée si je vous avais introduit auprès de cette dame. » — Cette autre phrase du comte, « C'était une pauvre orpheline », et celle-ci encore : « Elle n'avait point de fortune », semblent justifier une semblable conjecture.

L'âge de la dame, tel que le déclara le comte (58 ans en 1837), concorderait avec celui de la fille de Louis XVI, et il ne serait pas difficile à un romancier d'inventer une intrigue par suite de laquelle cette véritable fille de roi aurait été, moitié de gré, moitié de force, condamnée à un exil perpétuel au château d'Eishausen, en même temps qu'on lui substituait une fausse Madame Royale, devenue par la suite duchesse d'Angoulême. Le voyage fait par la princesse depuis la prison du Temple jusqu'à la frontière au-

(1) Ce renseignement me fut donné par un homme digne de toute confiance qui, à ce moment-là, se trouvait précisément à Paris, chargé par le roi de Wurtemberg d'une mission particulière, et à qui on fit passer le numéro du journal en question, avec prière de donner l'explication de ces lignes énigmatiques.

Il est d'ailleurs probable que l'article provenait de quelqu'un qui avait appris en Allemagne quelque chose sur les inconnus d'Eishausen, et qui pensait que c'était à Paris qu'on pouvait espérer d'avoir le mot de l'énigme.

A Paris, on soupçonna que l'article avait trait à une princesse de la maison de Condé.

trichienne, en compagnie de commissaires de la Convention, s'y prêterait admirablement. Mais je serais le dernier à forger une fable semblable.... — Si les suppositions se fixaient sur une princesse de la maison de Condé, on pourrait bien trouver aussi quelques dates pour les appuyer, et encore rappeler la part toute particulière que le comte parut prendre à la mort mystérieuse du dernier prince de Condé, de même que ces mots, qu'à cette occasion il écrivait à sa correspondante d'Hildburghausen : « On a bien tort de croire que le prince a pu attenter à ses jours. » (On se rappelle qu'il fut trouvé pendu à l'espagnolette d'une des fenêtres de sa chambre à coucher.)

Du haut rang de la dame voudrait-on encore inférer qu'il ne dut jamais y avoir de relations intimes entre elle et l'inconnu? Ce serait là, dans tous les cas possibles, une question intéressante à examiner. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est fort étrange qu'à une époque où tous deux se trouvaient à la fleur de l'âge et lorsque leur union devait être encore toute récente, le comte ait répondu un jour : « Hélas! plût à Dieu que j'eusse des enfants! » Cependant il ne faut pas perdre de vue que l'accomplissement d'un tel vœu, qu'on pouvait si naturellement espérer dans de semblables circonstances, eût déchiré tout à coup le voile mystérieux dont s'enveloppaient les inconnus. D'ailleurs, un autre fait important, grave peut-être, dans l'instruction à poursuivre, c'est que des relations intimes dont l'existence paraît indubitable soient demeurées stériles alors que l'absence d'enfants était une des conditions impérieusement exigées pour atteindre le but qu'on se proposait.

Il me paraît, au reste, oiseux d'ajouter que les

motifs que je viens de rapporter à l'appui de la conjecture qui attribuerait à la dame une origine princière sont tout à fait insuffisants pour former un commencement de *preuve*, et que cette conjecture se trouve absolument détruite par la déclaration de décès faite d'une manière si catégorique par le comte : « *Sophie* BOTTA, *célibataire, d'origine bourgeoise, originaire de la Westphalie*, » si tant est pourtant que cette déclaration ait été véridique.

Tout en admettant que la dame n'ait eu aucune importance politique, et je suis loin de vouloir le contester, on peut affirmer, sans hésitation, que c'est sur sa tête qu'a reposé, en réalité, tout le secret de ces deux étranges existences. C'est donc à ce point de vue et à l'intérêt purement psychologique du sujet que je traite ici que je ramènerai la critique froidement judicieuse du lecteur, et que j'appellerai son attention sur les détails qui vont suivre.

CHAPITRE XII.

OPINIONS ÉMISES PAR LA PRESSE AU SUJET DE L'INDIVIDUALITÉ DU COMTE.

La presse, qui pendant toute la vie du comte avait ménagé son secret avec une bien rare discrétion, s'empara, aussitôt après sa mort, de tous les matériaux qui pouvaient servir à présenter un tableau de sa vie intime. Les contes et les hypothèses les plus contradictoires se produisirent alors ; très peu de

journaux publièrent au sujet du défunt des articles sérieux et dignes d'attention ; pas un seul ne fit connaître l'exacte vérité. Il parut même diverses brochures; mais c'étaient ou des espèces de romans, dans lesquels l'imagination des écrivains suppléait au manque de renseignements, ou bien d'un bout à l'autre de pures inventions. La vérité ne se rencontrait nulle part; et n'est-il pas réellement bien étrange que l'homme qui, pendant quarante ans, n'avait d'aucune manière semblé suspect ni à la justice ni à l'opinion publique, se trouve, une fois mort, classé tantôt parmi les mystérieux criminels qui ont réussi à se dérober à la vindicte publique, tantôt parmi les victimes de la politique? La plupart des articles qui parurent alors dans les feuilles publiques ne dissimulaient pas en effet les soupçons affreux provoqués dans un grand nombre d'esprits par ce qu'on rapportait au sujet du solitaire d'Eishausen. Cependant, il se rencontrait aussi beaucoup de personnes qui, prenant en considération les quarantes années d'une vie connue uniquement par de continuels bienfaits, défendaient énergiquement l'honneur du comte. L'article suivant, publié en mai 1845 par la *Gazette universelle d'Augsbourg*, dans le *Supplément extraordinaire* à son n° 130 (1), et que nous rapportons *in extenso*, est l'écho de cette dernière opinion.

« — On nous écrit des bords du Rhin :

« Dans ces derniers temps les journaux ont répan-

(1) *Augsburgische Allgemeine Zeitung*, *ausserordentliche Beilage* 130 *vom Jahre* 1845. (Se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris.)

« du des bruits si erronés au sujet du comte *Vavel* de « *Versay*, décédé récemment à Eishausen près d'Hild- « burghausen, et qui a été connu aussi sous d'autres « noms, qu'il y a nécessité de les contredire. Le « comte Vavel de Versay — ce n'était pas son vérita- « ble nom, bien qu'il eût le droit de le porter — n'a « pas toujours résidé dans l'endroit que nous venons « de mentionner, mais d'abord dans les environs du « Rhin, puis dans une autre localité que nous ne « sommes pas autorisé à indiquer, et arriva, il y a une « quarantaine d'années, à Eishausen par suite d'évé- « nements politiques, afin d'y vivre désormais tran- « quille et inconnu. Peu de temps après son arrivée, « il remit à la duchesse d'Hildburghausen, alors ré- « gnante, une lettre écrite par un haut personnage, « lui confia les motifs pour lesquels il voulait demeu- « rer inconnu, ce à quoi cette princesse consentit « sans difficulté, et resta encore pendant longtemps « en correspondance avec elle (1). Cette circonstance « a dû être parfaitement connue à Hildburghausen ; « le correspondant d'un journal a donc manqué aux « convenances en avançant que le comte avait trompé « la princesse.

« On ne saurait affirmer que le souverain actuel « de ce pays, le duc régnant de Saxe-Meiningen, ait « connu la position du comte. En tout cas, il eut as- « sez de tact pour ne pas troubler la tranquillité d'un « homme inoffensif qui habitait depuis une vingtaine « d'années le pays, où il n'était connu que par la gé-

(1) Comme nous l'avons dit plus haut, ce fait, quoique généralement admis pour vrai du vivant du comte, était faux. Le comte était arrivé à Hildburghausen sans lettres de recommandation d'aucune espèce.

« néreuse bienfaisance qu'il y exerçait, et pour
« adresser en conséquence des instructions à ses
« fonctionnaires en vue de certaines éventualités qui
« pouvaient se présenter. Tant que le comte vécut
« dans la petite ville d'Hildburghausen ou aux envi-
« rons, on ne parla jamais de lui publiquement, quoi-
« que beaucoup d'écrivains faméliques aient pendant
« longtemps cherché à pénétrer son secret, dans l'es-
« poir d'y trouver le sujet de quelque roman. Sa
« main distribuait de tous côtés une foule de bien-
« faits, et il a séché bien des larmes : aussi le conseil
« municipal d'Hildburghausen mit-il à profit une oc-
« casion favorable pour lui offrir le diplôme honori-
« fique de bourgeois de la ville. C'est après que le
« comte a vécu dans cette contrée pendant près de
« quarante ans, espace de temps durant lequel pas
« le moindre soupçon fâcheux n'a osé se produire
« contre lui ; c'est lorsqu'il n'est plus là pour se dé-
« fendre et défier la calomnie, que surgissent tout à
« coup, sans mission aucune, une foule de gens pour
« avancer au sujet de ce noble caractère les supposi-
« tions les plus injurieuses, et qui osent même par-
« ler de crimes. Assurément le comte ne l'avait pas
« prévu ; aussi les personnes qui s'intéressaient au
« défunt ont-elles vu avec une vive douleur le rédac-
« teur de la *Dorfzeitung* (Gazette des villages), dont
« les propres parents avaient pourtant des obligations
« personnelles au comte, emboucher de l'air le plus
« mystérieux sa plus grosse trompette pour parler
« d'un homme dont les plus simples convenances et
« la plus vulgaire reconnaissance eussent exigé qu'on
« respectât le vœu de demeurer inconnu même après
« sa mort. Quoique nous ne soyons pas autorisé à

« expliquer ici les circonstances au sujet desquelles
« le comte garda le silence toute sa vie, les sentiments
« de piété que nous professons pour la mémoire du
« défunt nous imposent le devoir de faire la décla-
« ration suivante :

« Le comte descendait d'une ancienne et illustre
« famille, et vécut pendant longtemps dans une sphère
« où il lui fut donné d'être témoin de nombreux et
« importants événements politiques ; ce qui fait qu'il
« est très possible que quelques personnes aujour-
« d'hui encore vivantes l'aient connu. Les événe-
« ments politiques du commencement de ce siècle le
« contraignirent souvent à changer de résidence,
« et sa sécurité exigea même une fois qu'il se déro-
« bât aux embûches de ses ennemis. C'est ainsi
« qu'après avoir successivement changé trois fois de
« domicile, il arriva à Hildburghausen, où des lettres
« de recommandation écrites par un haut person-
« nage lui firent obtenir un sûr asile. Lorsque les
« armées alliées se disposèrent à envahir la France,
« le comte songea à quitter Hildburghausen et se
« rendit sur les bords du Rhin à l'effet de s'y abou-
« cher avec un diplomate ; mais il est faux qu'il ait
« vu et entretenu l'empereur Alexandre à Francfort.
« C'est à cette époque que le comte recouvra ses
« biens, entre autres une belle terre située sur les
« bords de la Baltique ; mais la plus grande partie
« de sa fortune était placée en Angleterre et en
« Hollande chez des banquiers, intermédiaires habi-
« tuels de sa correspondance. Les motifs qui l'avaient
« déterminé à vivre dans un isolement si absolu
« cessèrent, il est vrai, d'exister ; mais de douloureux
« souvenirs et les conseils de hauts personnages le

« décidèrent à ne point retourner dans sa patrie.
« C'est ainsi qu'il prit la résolution de rester à Hildburghausen, où on respecta son secret et où il put vivre sans aucun contact avec les hommes, car la triste expérience qu'il avait faite de la société lui inspira pendant le reste de sa vie une espèce de misanthropie (1). Plus tard, quand de longues années se furent écoulées, une occasion s'offrit au comte de quitter Hildburghausen ; mais la force des habitudes l'emporta chez lui, de sorte qu'il résolut de mourir là où il avait vécu si longtemps et où la compagne de sa vie avait trouvé un tombeau.

« C'est cette compagne qui a surtout provoqué, de la part des correspondants de certaines feuilles publiques, des suppositions qui vont jusqu'à présenter le comte comme un criminel et qui nous ont forcé de prendre la plume.

« La dame en question a toujours volontairement vécu avec le comte et volontairement partagé son strict isolement.

« Il est faut qu'elle ait jamais porté un masque, et c'est uniquement pour éviter les regards indiscrets qu'elle avait l'habitude de rester toujours voilée. Beaucoup de personnes (2) ont aperçu ses traits de son vivant, et les gens chargés de l'inhumer eurent même encore alors l'occasion de la voir.

« Il s'ensuit, par conséquent, qu'elle n'avait rien

(1) Il n'y a dans toute la vie du comte rien qui puisse justifier une telle assertion.

(2) Le correspondant en est-il bien sûr ?



« à cacher aux hommes ; aussi bien, elle avait tous
« les jours assez de facilités pour essayer de quitter
« le comte et de recouvrer sa liberté, s'il était vrai,
« ainsi que les correspondants ne craignent pas de
« l'avancer, que le comte la détînt prisonnière à
« l'instar du Masque de Fer, de Gaspard Hauser,
« etc., etc.

« Si la dame avait habitude de ne point transmet-
« tre verbalement ses ordres, cette circonstance tient
« uniquement à ce qu'elle ne savait pas parler alle-
« mand (1). Il n'y a donc ici ni crime, ni délit ; et ce
« qui prouve que le gouvernement de Saxe-Meinin-
« gen n'a jamais eu pendant un si long espace de
« temps l'idée de chercher à pénétrer le secret du
« comte, c'est vraisemblablement qu'il savait de
« science certaine qu'en cela on ne pouvait lui adres-
« ser le reproche de tolérer et même de protéger un
« criminel.

« Comme le comte avait positivement émis le vœu
« que ses affaires intimes restassent aussi inconnues
« après sa mort qu'elles l'avaient pu être de son vi-
« vant, il a eu préalablement le soin ou de déposer
« en mains sûres ou d'anéantir les différents papiers
« et documents y relatifs. Toutefois, il a légalement
« disposé de sa succession au moyen de testaments
« depuis longtemps déposés chez son banquier d'Am-
« sterdam. L'un de ces testaments, qui est relatif à ses
« propriétés d'Hildburghausen, dont il fait don sans
« exception, soit à ses domestiques, soit à des insti-

(1) Des détails que nous avons rapportés plus haut il ressort au contraire qu'elle parlait parfaitement allemand, à moins cependant que la lettre dont le comte donnait communication à sa correspondante n'ait été fausse.

« tutions de charité, est sans doute revenu à Eishausen. S'il n'en était pas ainsi, il serait procédé, conformément aux instructions du comte (à moins que dans l'intervalle il n'en ait changé), à l'annonce judiciaire de son décès, tant dans le *Handelsblad* d'Amsterdam que dans le *Correspondant de Hambourg* et le *Moniteur universel* (1); et peut-être même verra-t-on arriver alors à Hildburghausen une personne chargée de l'exécution de ses dernières volontés (2). En attendant, il est prescrit à l'autorité judiciaire de laisser la succession en l'état pendant le délai *d'un an et un jour*. L'autorité n'est donc point encore plus autorisée à scruter le secret demeuré si longtemps inconnu à tous qu'elle ne le fut du vivant du comte.

« Ajoutons qu'en admettant même la supposition d'un crime, la prescription était depuis longtemps acquise, et que dès lors le comte aurait eu d'autant moins besoin de rester inconnu qu'autrefois il n'avait point habité l'Allemagne.

« Nous ne sommes pas autorisé à en dire davantage. Nous ajouterons seulement, pour le petit nombre de personnes encore aujourd'hui vivantes qui ont pu connaître le comte il y a un demi-siècle, que c'est en Hollande seulement (3) qu'il faut cher-

(1) Aucune insertion n'a été faite dans le *Moniteur*, soit en 1845, soit en 1846.

(2) Il n'a été produit aucun testament.

(3) Cependant, les propriétés dont il a été fait mention plus haut ne se trouvaient vraisemblablement pas situées sur les côtes de la Hollande.

D'après une communication particulière qui nous vient d'autre part, le secret sera révélé plus tard, quand on ne

« cher le point de repère de ce mystère ; et nous « avons la ferme conviction que, si les odieuses ten- « tatives de calomnie dont nous parlons persis- « taient, une de ces personnes tout au moins se lè- « verait et prendrait la parole pour y mettre un ter- « me par une déclaration explicite, car ces lignes ne « peuvent manquer de passer sous les yeux de ceux « à qui nous faisons allusion. »

Nous nous en remettons à la sagacité du lecteur pour décider si l'auteur de cet article a pu réellement soulever en partie le voile dont le comte avait su entourer son secret, ou bien s'il n'a fait là que jouer le rôle d'initié. Beaucoup de circonstances se réunissent pour nous engager à adopter la seconde de ces hypothèses ; et nous croyons donc que l'article provient tout bonnement de quelque voisin du château d'Eishausen ayant conservé de bons souvenirs de l'homme qui s'y était tenu renfermé pendant si longtemps. Ce point une fois admis, la lettre de ce correspondant serait une preuve de plus à l'appui de ce que nous avons dit relativement à l'opinion favorable qui s'était formée au sujet du comte dans son voisinage immédiat.

pourra plus craindre de blesser douloureusement des vivants par des révélations prématurées. Ce qui paraît hors de doute, en tous cas, c'est que l'honneur du comte, au milieu de toutes ces incertitudes, reste sauf.

(*Note de la rédaction de la* GAZETTE D'AUGSBOURG.)

CHAPITRE XIII.

RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU OBTENUS PAR LA JUSTICE. APPRÉCIATION CRITIQUES DE CES RENSEIGNEMENTS.

Aussitôt après la mort du comte, le tribunal du cercle d'Hildburghausen fit apposer les scellés sur tous les objets mobiliers composant sa succession. On procéda ensuite à un inventaire des papiers. Le résultat de cette intervention de la justice est contenu dans la pièce officielle suivante :

« AJOURNEMENT PERSONNEL.

« Depuis l'année 1806, un étranger se faisant ap-
« peler *le comte Vavel de Versay* a habité comme
« locataire le château d'Eishausen, situé dans cet ar-
« rondissement. Cet individu est mort le 8 avril de
« la présente année, sans héritiers connus et sans
« avoir laissé ici de dispositions testamentaires. Les
« scellés ont été apposés sur les divers immeubles
« ou objets mobiliers composant sa succession, et,
« après récolement et inventaire, il a été reconnu
« que la susdite succession, tant en immeubles qu'ob-
« jets mobiliers et argent comptant, pouvait être éva-
« luée à une somme totale de 15,100 florins du Rhin.
« En procédant à cet inventaire il a été trouvé di-
« vers papiers de la teneur desquels il semblerait ré-

« sulter, d'une manière à peu près certaine, que le « véritable nom du défunt n'était point celui sous « lequel il avait été généralement connu, mais bien « *Léonard-Cornélius* VAN DER VALCK; qu'il avait été « baptisé le 22 septembre 1769, dans l'église catho- « lique d'Amsterdam ; que son père s'appelait *Adrien* « VAN DER VALCK, et sa mère *Marie-Jeanne* VAN « MOORSEL. D'après ces mêmes papiers, le susdit « Léonard-Cornelius *Van der Valck* aurait d'abord « servi comme officier dans l'armée française, mais « ensuite, et jusqu'à l'année 1799, il aurait rempli « les fonctions de secrétaire de la légation de Hol- « lande à Paris, puis serait parti pour l'Allemagne « avec un passe-port en date du 1er juin 1799.

« Enfin, il résulte aussi des papiers du défunt que, « jusqu'à sa mort, il a dû toujours entretenir une « correspondance active avec ses parents, domiciliés « à Amsterdam.

« Or, le tribunal ignorant, comme il a été dit ci- « dessus, si le défunt a laissé quelque part un tes- « tament, et quels sont ses héritiers, tous ceux qui « croient avoir des droits comme héritiers ou des ré- « clamations comme créanciers à élever sur la suc- « cession laissée par le *feu comte Vavel de Versay* ci- « dessus énoncé sont judiciairement invités à com- « paroir,

LE MARDI 30 JUIN 1846,

« soit en personne, soit par mandataire pourvu de « pouvoirs authentiques, afin de faire connaître leurs « prétendus droits ou réclamations dans le délai ci- « dessus fixé, et à attendre ensuite jusqu'à décision

« ultérieure. Avec avertissement bien formel que, « passé le délai de rigueur ci-dessus fixé, ceux qui « ne se seront pas présentés seront par le fait même « déclarés déchus de tous droits d'héritiers, ou que « les réclamations qu'ils pourraient avoir à élever « sur ladite succession se trouveront périmées, quels « que puissent être d'ailleurs les moyens de droit « sur lesquels ils s'appuient; de même que ceux-là « qui comparaîtront et justifieront de leurs droits « seront reconnus pour héritiers légitimes, et en con- « séquence envoyés en possession de la succession « susénoncée.

« Tous ceux à qui s'adresse la présente invitation « sont en outre ici prévenus d'avoir à élire domicile « et à indiquer des fondés de pouvoir dans la circon- « scription du tribunal, afin qu'on puisse leur notifier « tous avis ou décrets ultérieurs.

« Subsidiairement, le tribunal fait savoir à tous « que le 25 novembre 1837 il est décédé une dame « dont le nom, la condition et l'origine sont demeu- « rés complétement inconnus, laquelle a habité le « château d'Eishausen en même temps que le susdit « comte Vavel de Versay ou Léonard-Cornelius *Van* « *der Valck*, et n'a point laissé d'héritiers connus « non plus que de dispositions testamentaires. La « succession de ladite dame, il est vrai, a été alors « judiciairement inventoriée; mais, sur l'instante « demande de M. Vavel de Versay ou Léonard-Cor- « nelius *Van der Valck*, elle a été abandonnée en « nature au susdit moyennant le payement en argent « comptant d'une somme de 1,470 florins à laquelle « elle avait été estimée par experts, et qui demeure- « rait judiciairement déposée jusqu'à décision ulté-

« rieure. Parmi les papiers du susdit Vavel de Ver- « say ou Léonard-Cornelius Van der Valck, il s'est « également trouvé une série de lettres de femme « datées du Mans et remontant aux années 1798 « et 1799, lesquelles lettres avaient sans doute été « adressées au défunt et portent la signature d'*Ange* » BERTHELEMY, *née* DANIELS. Le contenu de ces lettres « et diverses autres circonstances autorisent à pen- « ser que la personne qui en est l'auteur est peut- « être bien aussi la dame inconnue, morte le 25 no- « vembre 1837 au château d'Eishausen. Mais ce n'est « que tout récemment qu'à notre réquisition l'officia- « lité paroissiale de cette ville nous a en outre déclaré « qu'à la mort de ladite dame, qu'il qualifiait de « *compagne de sa vie*, M. Vavel de Versay, sommé « d'avoir à indiquer les nom, prénoms, date et lieu « de naissance de la défunte, s'y était refusé, puis « que, plus tard, sur la promesse qui lui fut faite « que les indications qu'il donnerait seraient tenues « secrètes jusqu'à son propre décès, il avait déclaré « qu'elle s'appelait *Sophie* BOTTA, qu'elle était céli- « bataire, originaire de la Westphalie, et âgée de « cinquante-huit ans.

« Il n'a pas été jusqu'à ce jour possible de s'assu- « rer si ces indications étaient fondées ou non.

« En conséquence de quoi, tous ceux qui peuvent « avoir des droits d'héritiers ou élever des réclama- « tions comme créanciers sur la succession de la dame « inconnue ci-dessus énoncée, sont invités à compa- « roir soit en personne, soit par mandataires, dans « le délai indiqué ci-dessus, le 30 juin 1846, devant « le tribunal soussigné; avec avertissement que les « non-comparants seront par le fait même décla-

« rés déchus de tous droits d'héritiers, et que les ré-
« clamations qu'ils pourraient avoir à élever sur la-
« dite succession à titre de créanciers seront péri-
« mées; enfin, que ladite succession, restée judiciai-
« rement déposée jusqu'à ce jour, ou sera délivrée
« aux comparants qui justifieront de leurs droits, ou
« sera irrévocablement acquise au fisc à titre de bien
« tombé en déshérence.

« Fait et arrêté en chambre du conseil, au tribu-
« nal d'Hildburghausen, duché de Saxe-Meiningen,
« le 2 juin 1845.

« Par ordre du tribunal,

« *Le greffier*, E. ROMMEL. »

Par suite de cette publication, un certain M. Van der Valck arriva de Hollande à Hildburghausen flanqué d'un avocat, justifia de sa parenté avec Léonard-Cornelius Van der Valck, et fut mis en possession de la succession du *comte*. A cette occasion on apprit que les parents du défunt étaient à la tête d'une puissante maison de commerce.

Le lecteur va peut-être dire que ceci détruit tout l'intérêt qui s'attachait à la longue et mystérieuse vie du solitaire, et que l'énigme de son secret se trouve avoir une solution bien vulgaire.

Mais, même en admettant que dans ces pièces officielles se trouve effectivement la solution du secret, que derrière le voile mystérieux soulevé par cette solution on ne rencontre pas plus l'aspect repoussant de quelque grand crime que l'auréole glorieuse de quelque grande existence politique, on peut encore se demander si ce qu'il y a de psychologiquement remarquable dans cette claustration de quarante ans a

perdu tout intérêt, ou bien au contraire est de nature à piquer plus vivement encore la curiosité, parce qu'il semblerait que ce bannissement ainsi subi par cet homme bizarre fut complétement volontaire.

Mais la version que nous venons de rapporter et suivant laquelle le secret se trouverait complétement dévoilé, de même que les faits n'auraient plus alors qu'un intérêt purement psychologique, est inadmissible.

LE SECRET EST TOUJOURS IGNORÉ. La seule découverte qu'on croit avoir faite, LE NOM de l'inconnu, n'est point encore constatée. C'est ce que je ne crains pas d'avancer, tout en mettant hors de doute la consciencieuse étude des faits de la cause à laquelle le tribunal s'est livré pour arriver à se former une conviction.

Scrutons un peu plus à fond cette prétendue découverte.

Parmi les papiers trouvés au domicile du défunt, et que par cette seule circonstance on estime lui avoir appartenu, figurent un passe-port au nom de Léonard-Cornelius Van der Valck et un acte de naissance concordant avec ce passeport. Que peut-on en conclure ? Sans doute, *en circonstances ordinaires*, la très vraisemblable induction à tirer de la présence de ce passeport, c'est qu'il appartenait au défunt, et, joint à l'extrait de naissance, sert à constater son individualité. Mais ici il n'y a point de certitude absolue, d'autant mieux que le signalement du secrétaire de la légation, âgé de trente ans, qu'indique le passe-port délivré à Paris en 1799, peut difficilement s'appliquer de tous points au vieillard de soixante-seize ans dont la justice veut constater le décès en 1845, et par

conséquent ne prouve absolument rien. Il ne reste donc que des suppositions; mais ces suppositions mêmes, très vraisemblables sans doute s'il s'agissait d'un cas ordinaire, perdent toute espèce de base en raison des *circonstances tout à fait exceptionnelles* qui entourent la mort de l'individu décédé au château d'Eishausen.

Le comte ne portait pas toujours son passe-port avec lui, comme font d'autres voyageurs qui veulent être en mesure de justifier au premier venu de leur individualité. Pendant quarante ou quarante-cinq ans, il n'a jamais eu à produire de pièce de ce genre; tout au contraire, il s'y est constamment refusé. Pendant quarante ans, le but de sa vie paraît avoir été de *cacher* son nom et de *tromper* le public en en prenant un faux. Et maintenant on voudrait nous faire accroire que l'individu qui pendant près d'un demi-siècle a su, avec une obstination sans exemple, garder son secret, aura d'une main mourante brisé les sept sceaux de l'enveloppe dans laquelle il l'avait renfermé, et qu'il l'aura placé près de son lit de mort, juste pour faciliter leur besogne à Messieurs de la justice? Or, en cela, aurait-il agi mû uniquement par le motif de transmettre un petit héritage de 15,000 florins à un riche parent qu'il n'avait jamais vu? A cet effet, il lui suffisait d'indiquer son *nom*, sans d'ailleurs livrer aucunement le *secret de sa vie*, ainsi que sa conscience et des considérations d'honneur et de probité le sollicitaient peut-être de faire à son lit de mort. Il n'avait en réalité livré que quelques dates, qu'il avait eu des raisons de tenir cachées pendant sa vie.

Mais une telle duplicité s'accorde-t-elle bien avec

tout ce que nous connaissons maintenant de la vie et du caractère de cet homme ?

Une supposition beaucoup plus naturelle, c'est que celui qui avait réussi à dérouter la curiosité publique en prenant le nom de *Vavel de Versay* aura voulu encore la tromper au moyen de ce nom de *Léonard-Cornelius Van der Valck.* Pour assurer le succès de cette dernière déception, ne lui suffisait-il pas de laisser intacts parmi ses papiers le passe-port et l'acte de naissance de ce M. Léonard-Cornelius Van der Valck, que le hasard avait fait tomber entre ses mains ou qu'il s'était procurés par un moyen quelconque et avec l'intention de faire servir ces deux pièces à ses projets ?

On objectera, il est vrai, qu'indépendamment de ces deux documents la justice a encore trouvé dans la succession divers autres papiers : — une série de lettres desquelles il résulterait que les parents de ce Léonard-Cornelius Van der Valck avaient, du fond de la Hollande, entretenu une correspondance suivie avec le mystérieux hôte du château d'Eishausen jusqu'à sa mort. Toutefois, de l'existence de ces papiers mêmes ne résultait pas non plus une preuve évidente de l'identité de l'individu ; aussi le tribunal se borna-t-il avec beaucoup de raison à dire « que de ces pa-
« piers il *semblait* résulter d'une manière *à peu près*
« *certaine* que le véritable nom du défunt n'était pas
« celui sous lequel il avait été généralement connu,
« mais Léonard-Cornelius Van der Valck. »

Le Van der Valck qui s'est présenté le 30 juin 1846 en se prétendant l'héritier du défunt, a-t-il du moins apporté les preuves qui manquaient encore ? A cet égard, voilà ce qui paraît avéré : il aurait effective-

ment prouvé que les Van der Valck de Hollande avaient correspondu avec l'homme dont on avait trouvé les papiers au château d'Eishausen, comme avec un de leurs parents, et que celui-ci avait touché des rentes provenant de la fortune de la famille Van der Valck. Cependant on ajoute, et cela paraît très croyable, que malgré les preuves fournies le tribunal ne laissa pas encore que de faire des difficultés avant que d'adjuger la succession du solitaire à la famille Van der Valck, laquelle ne put être mise en possession qu'à la suite d'une intervention diplomatique qui eut lieu auprès du gouvernement de Saxe-Meiningen. Nous ne prétendons nullement dire que cet envoi en possession n'ait pas été fondé sur de sérieux motifs de droit et d'équité. Il paraît en effet qu'on prouva que la succession laissée par l'inconnu provenait d'épargnes faites sur la rente fournie par la famille Van der Valck; et d'ailleurs en cela aucun tort n'était fait à des tiers. Dans les termes du délai fixé par la justice, il ne s'était présenté personne autre qui élevât des prétentions quelconques à la succession; et s'il avait pu en exister, leurs droits ou prétentions se trouvaient maintenant irrévocablement frappés de prescription. Du moment donc où on croyait devoir repousser les réclamations de la famille Van der Valck comme n'étant pas suffisamment justifiées, la succession échéait au fisc à titre de propriété tombée en déshérence; or le fisc était alors parfaitement libre d'en disposer comme bon lui semblait, même au profit de ces mêmes Van der Valck. Mais, suivant moi, tout cela ne constitue pas encore une preuve irréfragable de l'identité, et cela tout simplement par le motif que, dans les circonstances dont il s'agit, il y a

impossibilité absolue de fournir une preuve de ce genre.

Je me bornerai à discuter cette proposition : la production des documents écrits suffit à elle seule pour constituer une preuve évidente de l'identité de personne.

Pour prouver que des papiers trouvés près d'un mort se rapportent bien à ce mort, il faudrait commencer par produire des témoins ayant personnellement connu l'individu en question et pouvant affirmer savoir d'une manière pertinente que ces documents ont bien rapport à lui. Or, tout témoignage de ce genre manque absolument pour les papiers trouvés au château d'Eishausen.

Le Van der Valck arrivé de Hollande flanqué d'un avocat prétend, il est vrai, que le défunt était son parent Léonard-Cornelius Van der Valck ; il présente des faits à l'appui de sa déclaration, et je ne doute pas qu'il ne fût convaincu de la parfaite vérité de ces faits. Mais la preuve évidente manque toujours. Il n'a *jamais vu* l'homme qui est décédé au château d'Eishausen ; il convient qu'aucun des membres de la famille Van der Valck n'est jamais venu à Eishausen ou n'a su qu'un de ses parents habitait ce château ; il convient même qu'aucun des membres vivants de la famille Van der Valck n'a jamais vu ce Léonard-Cornelius. Il ne se trouve donc pas dans l'univers entier un seul témoin qui puisse dire affirmativement : « J'ai connu le locataire du château « d'Eishausen comme étant un Van der Valck ; j'ai en« tendu cet individu déclarer lui-même qu'il était un « Van der Valck... »

Si le solitaire était encore étendu sur son lit de

mort, ses parents pourraient bien essayer de reconnaître en lui quelques traits de famille; mais il y a longtemps que son corps est devenu la proie des vers.

Le demandeur produit des lettres que la famille Van der Valck a reçues du château d'Eishausen. L'écriture de ces lettres ressemble à celle des papiers trouvés au château d'Eishausen; mais personne ne peut affirmer que l'écriture de ces lettres et de ces documents soit bien réellement celle du défunt. Celui-ci a constamment eu soin, en effet, de se faire rendre l'original des communications écrites qu'il avait à faire, comme s'il eût craint que son écriture pût servir quelque jour à dévoiler son secret. Personne ne peut donc produire une seule ligne écrite, au sujet de laquelle il soit en mesure d'affirmer positivement qu'elle est de la main du défunt. Par conséquent il y a impossibilité de procéder à la vérification de l'écriture des lettres produites par les parents de Hollande.

Il reste encore à opposer à la prétention de la famille Van der Valck ce fait incontestable, que le défunt a publiquement pris et porté le nom de *Vavel de Versay* et jamais celui de Van der Valck. Il y a plus: c'est le défunt lui-même qui nous fournit une déclaration par suite de laquelle toutes les prétentions de la famille Van der Valck se trouvent renversées; une déclaration dans laquelle il n'est pas possible de voir un but de fraude, et qui lui est échappée dans un moment où tout son être était en proie à la plus vive douleur, dans un moment où son isolement du monde était désormais tout volontaire, et où il n'y avait plus rien à craindre pour lui de la découverte de son se-

cret. Cette déclaration, nous la trouvons dans la lettre que le comte disait lui avoir été écrite par la compagne de sa vie, et qu'il communiquait à sa correspondante d'Hildburghausen. Dans cette lettre intime l'inconnu ne se trouve désigné pas plus par le prénom de *Léonard* que par celui de *Cornélius*; on l'appelle Louis. « Je sais, *mon Louis chéri*, que tu m'as fait « de grands sacrifices, et mon amour seul peut t'en « dédommager... » Dans les circonstances de la cause, une telle lettre est-elle donc un renseignement sans importance aucune ?

Faut-il croire à l'identité, précisément par cela seul que les circonstances ne fournissent pas de supposition plus satisfaisante ?

Dès que vous admettez que cet homme a pu *une première fois* se forger un nom, qui peut garantir qu'il n'a pas menti *une seconde fois* et usurpé aussi ce nom de Van der Valck ?

Du moment où vous disposez la trame du soupçon de telle sorte que toutes les mailles du voile qui, pendant quarante ans, couvrit le mystère, aboutissent à lui, vous ne pouvez qu'admettre le crime d'un autre Eugène Aram. Alors, il est vrai, tout s'explique. L'inconnu s'est mis en possession des papiers du Léonard-Cornelius Van der Valck qui a disparu à la suite d'un événement ou d'un accident quelconque. Il lui a suffi ensuite de se procurer quelques renseignements exacts sur la famille Van der Valck, puis d'avoir la main assez habile pour contrefaire l'écriture du défunt Léonard-Cornelius; et la famille Van der Valck de Hollande a été dupe d'une fraude qui s'est prolongée pendant toute la vie de celui qui avait usurpé son nom, d'une fraude qui, même après

la mort de l'imposteur, empêche de parvenir à connaître le vrai nom du coupable.

Je veux bien que les Van der Valck aient pu suivre avec une irréfragable certitude la trace de leur parent jusqu'au commencement de ce siècle. Ils savent donc de la manière la plus indubitable que le mystérieux habitant d'Ingelfingen n'est autre que leur Léonard-Cornelius. Mais ils n'ont donc pas lu la déposition si importante faite, dans le temps, par le *Mercure de Souabe*, et de laquelle il résulte que ce Léonard-Cornelius est mort depuis plus de quarante ans ?

L'individu qu'on prétendait ainsi être mort leur aurait-il par hasard écrit alors en Hollande : « Je ne suis pas mort. Je vis encore ! » Mais, dans ce cas, y a-t-il un seul Van der Valck aujourd'hui vivant qui ait personnellement vu celui qui leur écrivait ? Un seul d'entre eux a-t-il pu se convaincre que cet individu était bien réellement leur Léonard-Cornelius, vivant encore, malgré l'annonce de sa mort publiée par les journaux ? Non. Les Van der Valck déclarent n'avoir pas revu leur parent depuis cette époque.

Admettons l'exactitude de cette annonce mortuaire faite par le *Mercure de Souabe* en 18 6, par conséquent que ce n'est pas le véritable Léonard Cornelius qu'on a vu apparaître à Hildburghausen, mais uniquement un Sosie, qui menait avec lui la même dame, le même domestique que le Léonard-Cornelius d'Ingelfingen. Alors s'expliquerait facilement le profond mystère dont cet individu s'est enveloppé. C'est pour cela que cet homme, sans nom à lui propre, s'est dérobé à tous les regards, qu'il s'est condamné à quarante années d'emprisonnement, afin que son

crime ne pût point être révélé par quelqu'un qui viendrait à le reconnaître. C'est pour cela qu'il a écrit aux Van der Valck de Hollande, que lui, leur cousin, n'existait plus que sous le nom de Vavel de Versay et qu'il voulait passer pour mort aux yeux du reste du monde. En cela son but était d'empêcher qu'il ne vînt un beau jour à l'idée de quelqu'une des nombreuses connaissances de Léonard-Cornelius, d'entreprendre le voyage d'Eishausen dans l'espoir de revoir un vieil ami, dans la crainte que ce visiteur ne reculât alors d'épouvante en rencontrant un faux Léonard-Cornelius ; — c'est surtout pour cela que pendant quarante ans il n'a *jamais* voulu qu'un Van der Valck pût voir son visage. Et ce valet de chambre taciturne, à la tête couverte de cheveux blancs, c'est peut-être le spectre du Léonard-Cornelius réellement décédé qui se dressait devant son lit de mort, lorsqu'il invoquait les secours spirituels du pasteur et lorsqu'il demandait à se confesser ?

Nous ne nous dissimulons pas que les faits extérieurs se prêtent à la construction et à l'admission d'une semblable hypothèse. Mais, en étudiant le caractère de l'inconnu tel que nous avons essayé de l'esquisser, on sera tout au moins disposé à ne point accueillir les affreux soupçons qui se rattacheraient à cette hypothèse. Suivant moi, il serait à la rigueur possible qu'il y eût réellement eu deux individus, sans que pour cela le caractère de notre solitaire dût nécessairement se trouver taché. Du moment, en effet, où on a recours à des conjectures pour expliquer cet étrange secret, on peut bien admettre que le vrai Léonard-Cornelius Van der Valck d'Amsterdam aurait, de son vivant ou à son lit de mort, transmis son

nom, ses papiers, ses rentes, à un autre individu, en même temps que le précieux legs qu'il était chargé de garder, à savoir la femme inconnue. Dans cette hypothèse-là, il serait fort important de savoir si le défunt, outre les rentes Van der Valck, possédait encore d'autres revenus. On serait autorisé à le penser d'après les évaluations de la poste, qui estimaient autrefois les revenus du comte à 12,000 florins, tandis qu'ils n'auraient été que de 7,000 florins d'après les recherches faites par la justice après la mort de M. Vavel de Versay, si tant est que ces recherches aient fait connaître la vérité.

Mais revenons à celle de toutes ces différentes hypothèses qui paraît s'accorder le mieux avec les faits.

On sait enfin que le mystérieux inconnu qui habita quarante ans le château d'Eishausen n'est autre que Léonard-Cornelius Van der Valck d'Amsterdam. Ce nom me fait retomber dans le domaine rien moins qu'enjolivé de la réalité, et me voilà tout bonnement au milieu d'une grande et respectable maison de commerce hollandaise. Mais, bien loin de rencontrer l'explication du mystère du château d'Eishausen, tous les fils qui pouvaient me servir à trouver la voie m'échappent des mains; car alors je me demande ce qui a pu décider notre jeune et brillant secrétaire de légation, notre Léonard-Cornelius Van der Valck, encore dans le plus bel âge de la vie, à s'arracher de la capitale du monde civilisé, dont la fortune lui permettait de goûter tous les plaisirs, et à renoncer à la plus belle des carrières. Était-ce une simple fantaisie d'un maniaque, pur caprice d'un hypocondriaque ou d'un misanthrope? On n'aperçoit pas dans tout le ca-

ractère de l'inconnu la moindre trace d'une pareille disposition d'esprit, qui aurait duré encore quarante-cinq années de plus, sans que le malade eût eu pendant tout ce temps-là quelques intervalles lucides où il ait cherché à se rapprocher des hommes. Quel motif a pu déterminer ce jeune homme à se faire, pendant tout le reste de sa vie, passer pour mort aux yeux de tous ses amis et connaissances, et à dire un éternel adieu à ses parents? Qui donc a pu condamner une intelligence d'élite, pour laquelle il y avait besoin impérieux de se tenir toujours au courant de la politique et de la littérature, à un si effroyable exil, où il lui était bien permis d'adresser de temps à autre quelques paroles insignifiantes à des artisans ou à des paysans, mais où il lui était strictement défendu d'avoir des relations verbales avec un seul homme d'éducation, avec un seul individu de la même condition sociale que lui? Pourquoi n'a-t-il jamais adressé la moindre parole au pasteur de son village, avec qui pourtant il avait des rapports par écrit? Qui a pu inspirer à ce fougueux tempérament une terreur telle que pendant quarante ans il n'a jamais osé, même dans les circonstances les plus impérieuses, franchir les limites qui lui avaient été assignées? Comment comprendre qu'il y ait pu avoir pour lui péril à *parler* à cet ecclésiastique, alors qu'il ne craignait pas de lui écrire? Comment se fait-il que cet homme ardent et intrépide n'ait jamais osé s'aventurer dans les ruelles du village? Que pouvait risquer Léonard-Cornelius Van der Valck à être aperçu et salué par des paysans? A quoi bon tout ce luxe de précautions prises pour sauvegarder un secret, et qui était plus propre à le compromettre qu'à le cacher? Pourquoi

cet homme s'est-il laissé donner un nom qui ne lui appartenait pas? Pourquoi a-t-il obstinément refusé aux autorités de produire le passeport qu'elles lui demandaient à voir? Ce passeport ne suffisait-il pas à lui seul pour bien mieux assurer la tranquillité du solitaire, que ce titre de comte et ce nom de Vavel de Versay auxquels personne ne croyait? Cette formalité si simple une fois remplie, comme on vous eût laissé notre riche Hollandais vivre tranquillement à Eishausen au milieu de toutes ses excentricités!

Si c'est réellement le petit et inoffensif secrétaire de légation Léonard-Cornelius Van der Vack qui est venu se confiner dans le château d'Eishausen, toutes les circonstances se réunissent pour permettre d'affirmer *que ce n'est pas lui le héros de ce drame sans dénouement; qu'il n'y a joué qu'un rôle de comparse;* qu'il n'a été que le dépositaire d'un grand secret — d'un secret assez important, assez urgent, et peut-être aussi assez rémunératoire pour valoir bien la peine qu'on consacrât à sa garde une existence tout entière, la vie d'un homme d'avenir, jeune, riche, doué de tous les biens de ce monde et d'une intelligence supérieure.

L'admission de cette hypothèse nous ramène alors à la mystérieuse cellule dans laquelle la dame a vécu pendant trente ans ignorée de tous; à ce jardin entouré d'une haie épaisse, doublée d'une palissade en planches, seul point de la terre qu'il lui fût donné de fouler de ses pieds; à la tombe déjà à moitié en ruines, qui, dans ce jardin en pente situé près d'Hildburghausen, renferme pour toujours la mystérieuse inconnue.

Qui était-ce que cette dame? Quelle inexorable fa-

talité arracha du monde une femme alors dans tout l'éclat de la jeunesse, pour l'enterrer vivante dans un château isolé qu'elle ne devait plus quitter que lorsque la tombe lui offrirait enfin un asile plus assuré?

Il va sans dire que la justice adressa aussi cette question au parent de notre Léonard-Cornelius. Or, que répondit-il? — Pour prouver sa parenté avec Léonard-Cornelius Van der Valk, il avait apporté avec lui des pièces parfaitement en règle; mais il déclara aussi *que ni lui ni ses parents de Hollande n'avaient jamais su que leur parent d'Eishausen vécût avec une dame, et qu'ils ignoraient complétement qui était cette dame.* Ainsi le *comte* a caché même à ses parents la présence de cette dame au château!

Quels renseignements le tribunal a-t-il pu se procurer au sujet de cette dame?

Rien, si ce n'est que parmi les papiers laissés par le comte Vavel de Versay, se trouve une série de lettres de femme « qui ont *sans doute* été adressées au défunt, qui portent la signature d'Ange Berthélemy, née Daniels, et dont le contenu, joint à d'autres circonstances, *permet de supposer* que *l'auteur de ces lettres est peut-être la même personne* que la dame décédée au château d'Eishausen le 25 novembre 1837.» Après cette insinuation de la justice, arrive l'attestation donnée par l'officialité, que tout de suite après la mort de la compagne de sa vie, M. Vavel de Versay avait déclaré qu'elle s'appelait *Sophie* BOTTA, *qu'elle était célibataire*, *originaire de la Westphalie et âgée de cinquante-huit ans;* — déclaration dont il a été impossible de vérifier la sincérité ou la fausseté.

On fait alors savoir, par l'intermédiaire de nombreuses feuilles publiques, que tous ceux qui peu-

vent avoir quelques droits à exercer sur la succession laissée par la dame inconnue en question, sont invités à comparaître devant la justice dans le délai d'une année. Cet avis est répété par des journaux hollandais, français et anglais, qui donnent à leurs lecteurs l'énigme à deviner. Il s'agit d'une somme minime sans doute, mais cependant toujours bonne à recevoir, de 1,470 florins, et personne ne se présente....

Le seul renseignement capable de fournir une espèce d'indice se trouve dans une lettre datée de Heidelberg, et publiée par la *Gazette d'Augsbourg*. On y lit :

« Vous avez annoncé dans l'un de vos derniers nu-
« méros qu'on avait trouvé, dans la succession de
« Van der Valck, des lettres d'une dame Berthelemy,
« née Daniels, qui pourraient provenir de la dame
« mystérieuse. Un fait vrai, c'est qu'une femme Ber-
« thelemy, née Daniels, a habité la France dans les
« dernières années du siècle passé. Cette dame, ori-
« ginaire de Cologne et alliée à une famille Foy, de
« Paris, investie du titre de comte, doit avoir ensuite
« habité, tout au moins pendant un certain temps et
« près d'un parent, la province rhénane, où sa fille,
« qui probablement vit encore, s'était mariée. Son
« mari, Berthelemy, était, dit-on, un général fran-
« çais. Peut-être ce renseignement, qui ne contient
« que l'exacte vérité, pourra-t-il servir à élucider
« l'histoire dont se préoccupe si vivement l'opinion
« publique. »

Il n'en a pourtant rien été. Pas plus l'ajournement personnel lancé par le tribunal d'Hildburghausen que

l'ardente curiosité de la presse allemande n'ont eu la vertu de faire retrouver le nom de l'inconnue dans les registres de quelque paroisse, ou seulement la moindre trace de son existence, ni de faire surgir quelque parent de la défunte, quelque éloigné qu'il pût être.

Comment se fait-il que dans notre état social actuel, où tout ce qui tient à l'état personnel des individus est en tous pays si minutieusement enregistré, une femme ait pu ainsi disparaître de dessus la terre sans laisser la moindre trace après elle?

Examinons maintenant la déclaration faite par l'inconnu, à savoir : que la compagne de sa vie s'appelait *Sophie* BOTTA, qu'elle était célibataire et d'origine bourgeoise.

On ne saurait nier que beaucoup de circonstances se réunissent pour donner à penser que cette déclaration est exacte. Le caractère du comte annonce constamment un grand respect pour la vérité. Personne, dans les quarante années de sa vie solitaire, ne l'a surpris en flagrant délit de mensonge, car, en voilant son incognito du nom de Vavel de Versay, il est si évident qu'il ne cherchait qu'à cacher son véritable nom, qu'on ne saurait appeler cela un mensonge.

Même après la mort de la compagne de sa vie, au milieu des embarras et des désagréments que cet événement lui suscite de la part de la justice, il dédaigne de se tirer tout de suite d'affaire par un mensonge, en déclarant tout bonnement que la défunte était sa femme. Il dit au contraire expressément : « Ce n'est pas ma femme, je ne l'ai jamais donnée pour telle. » Mais cette déclaration même n'était-elle donc qu'un mensonge qu'il faisait à l'officialité?

Serait-ce précisément au milieu de l'affliction profonde dans laquelle le jetait cette mort de la compagne de sa vie, et lorsque les lettres qu'il adressait à sa correspondante d'Hildburghausen contiennent l'expression de la plus vive douleur, qu'il a encore songé à la tromper sans aucune nécessité, en lui donnant de faux noms et en lui communiquant même une lettre provenant de la défunte; et tout cela, afin d'embrouiller encore mieux ce mystère? Tout cela est bien peu probable! Si la dame en question avait réellement été une Berthelemy, née Daniels, et si le comte lui-même avait voulu rendre ce nom public après sa mort en livrant les lettres de cette dame, pourquoi a-t-il déclaré un autre nom à l'officialité, alors qu'il avait la certitude que le nom confié par lui à l'autorité ecclésiastique ne serait pas divulgué de son vivant? Si ce nom de Sophie Botta a été inventé par le comte, qui devait être sûr qu'il n'appartenait à personne au monde, pourquoi exigeait-il qu'on le tînt secret jusqu'à l'époque de son décès? Que risquait-il en déclarant un nom qui ne pouvait être réclamé par personne?

Du moment où l'on admet la déclaration du comte pour vraie, par conséquent que la défunte était pauvre, de naissance obscure et *sans aucuns parents*, on comprend facilement que personne ne se soit présenté pour réclamer la succession. Mais s'il était possible de donner des indications propres à rendre tout à fait inexplicable le genre de vie de la dame, assurément ce sont les déclarations faites par le comte. Une pauvre roturière, orpheline de père et de mère, qui n'a pas un seul parent au monde, est amenée dans ce château enchanté où elle est traitée avec les attentions

les plus délicates et les plus respectueuses comme si elle était la maîtresse du logis, et cela avec un luxe indicible de précautions; elle y demeure pendant trente ans, cachée aux yeux de tout l'univers par un homme qui dévoue à cette mission sa vie entière, comme on pourrait faire d'un joyau qui a été dérobé au monde, et qu'on court risque à chaque instant de voir découvert et réclamé. La pauvre orpheline, dont personne ne s'inquiète, est traitée comme on pourrait faire d'une fille de roi qu'on aurait enlevée!

Ainsi donc, c'est la pauvre orpheline Sophie, native de Westphalie, qui vers 1810 est apparue dans la prairie d'Eishausen, et qui avait toujours *M. le comte* derrière elle comme un serviteur? Et ce monsieur qui est toujours derrière elle, l'orgueilleux, l'impétueux comte qui, chapeau bas, lui aide à monter en voiture, est son bienfaiteur, son sauveur? La pauvre orpheline, que personne ne veut connaître, quoique les mille voix de la presse aient fait appel à ses parents, c'est elle qui devait se cacher même aux yeux des paysans d'Eishausen, comme si chacun d'eux eût pu découvrir son secret!

La clef que nous donne le comte pour pénétrer le secret de l'inconnue se brise dès qu'on veut l'employer, et les épaisses portes derrière lesquelles vécut et mourut cette femme mystérieuse se trouvent alors encore plus fortement fermées.

Pour ne point révoquer en doute la véracité du comte, et je voudrais que cela fût possible, il ne reste d'autre moyen que d'accepter pour exactes les déclarations qu'il a volontairement faites au sujet des nom, prénoms, etc., de la dame, à savoir, qu'elle était orpheline et sans parents — ceci peut être pris

à la lettre ou dans *un sens figuré* — et que ce nom de *Sophie* Botta n'était point son nom originel, mais un nom que cette femme, rayée de la liste des vivants, avait reçu autrefois et qu'elle avait porté à quelque époque calamiteuse de sa vie.

Il m'est impossible d'admettre que l'inconnue ait été la Française Ange Berthelemy, née Daniels, celle qui a écrit les lettres trouvées dans la succession; et cela, parce qu'il s'ensuivrait que toutes les déclarations du comte étaient mensongères, et notamment que la lettre écrite en allemand, qu'il communiquait d'une façon si naturelle en apparence, était l'œuvre habilement étudiée d'un faussaire; enfin, parce que d'autres circonstances encore ne sauraient s'accorder avec une pareille hypothèse.

Cependant, pour donner aussi la parole à la critique, qui, à cet égard, ne partage pas mes idées, et qui croit, au contraire, que l'inconnue est bien réellement l'Ange Berthelemy, née Daniels, dont il est question, je placerai ici des observations qui me parviennent d'une ville où j'avais envoyé en communication le manuscrit de mon récit sur les *Hôtes mystérieux du château d'Eishausen*. Je ne connais pas l'auteur de ces observations; mais on m'assure — et son travail même le prouverait au besoin — qu'il lui a été donné de prendre connaissance des *lettres* de la dame, et qu'il y a recueilli, avec une loyauté et une sagacité auxquelles je me plais à rendre hommage, des renseignements qui ne laissent pas que d'avoir du poids. J'imprime ici ces observations, bien qu'elles soient de nature à donner une assez triste idée de ma judiciaire, parce que je crois devoir laisser aussi la parole à ceux qui ne pensent pas comme moi.

UNE HYPOTHÈSE QUI FAIT FRISSONNER.

Observations adressées à l'auteur par un inconnu.

« Avec quelque talent que se trouve décrite dans le travail qui nous a été communiqué la vie érémitique de cet homme bizarre, nous ne trouvons nullement satisfaisantes les tentatives faites pour trouver dans la voie de la politique le mot de l'énigme (1).

« Il faut attacher d'autant moins de poids aux expressions qui semblent avoir échappé au défunt, qu'il devait y avoir plus d'importance pour lui à s'entourer d'une mystérieuse obscurité et à dépister les curieux. On aperçoit clairement l'adresse avec laquelle le rusé diplomate mêle et entremêle les fils du mystérieux tissu dans lequel il s'enveloppe, ainsi que l'habileté avec laquelle, en faisant allusion à ses hautes relations, il mystifie les bons habitants d'Ingelfingen, qui lui donnent du *Monseigneur*, de même que ceux d'Hildburghausen. Ce n'est qu'après la mort de sa compagne, lorsqu'il n'avait plus à craindre d'être découvert, lorsque, comme il le dit lui-même, son isolement complet du monde était devenu volontaire, qu'il soulève son masque de temps à autre, et c'est seulement en quittant ce bas monde qu'avec un calcul assurément très adroit, il laisse des clefs à l'aide des-

(1) Je dois dire que lorsque l'auteur inconnu de l'*Hypothèse qui fait frissonner* a pris connaissance de mon travail, je n'avais pas encore pu y intercaler les deux faits qui se rapportent à la famille de Bourbon, à savoir la marque du linge de la dame et le témoignage de M. de B..., qui trouvait à la dame une frappante ressemblance avec la famille de Bourbon.

quelles on pourra pénétrer, non pas son secret tout entier, mais la partie de ce secret qui présente le moins de prise au blâme : son extrait de baptême d'abord, puis la correspondance de sa maîtresse. L'un nous apprend qu'il s'appelait Léonard-Cornelius Van der Valck et qu'il appartenait à une famille patricienne d'Amsterdam ; l'autre, que vers la fin du siècle dernier il était attaché à la légation de la république batave à Paris.

« De Paris il correspond avec Ange Berthelemy, née Daniels, Allemande originaire du Bas-Rhin, dont les frères habitent Bonn, Deux-Ponts et Kaiserslautern. Il l'avait connue et aimée avant son mariage ; mais il est possible qu'il n'ait pas pu l'épouser par suite de l'opposition de sa famille. Elle était mère d'une fille charmante, qui faisait tout son bonheur. En effet, vers 1798, son mari, vraisemblablement un militaire, s'était déjà séparé d'elle depuis quatre ans et l'avait abandonnée au Mans (département de Maine-et-Loire), dans un pénible état de misère et de privations, où il la faisait espionner par sa famille. La conduite de cet homme lui avait été dictée par la jalousie, attendu qu'il avait pu s'apercevoir que le cœur de sa femme appartenait déjà à un autre, avec qui elle entretenait une correspondance et de qui elle recevait de riches présents. Il réclama le bénéfice de la loi qui autorisait le divorce ; mais Ange n'y consentit pas, dans l'espérance que son mari finirait par reconnaître ses torts et par se réconcilier avec elle. Van der Valck lui adresse des secours de Paris, envoie à sa fille des cadeaux de prix, et semble l'avoir engagée à le suivre en Allemagne. Fidèle à ses devoirs, elle résiste, le conjure

de l'oublier, le dissuade de se retirer dans une solitude, comme dans son désespoir il paraît en avoir pris la résolution, èt l'engage, mais inutilement, à contracter un brillant mariage qu'on lui propose.

« Enfin, quand elle a perdu tout espoir de se réconcilier avec Berthelemy, elle se montre disposée à accepter le divorce, pourvu que son mari lui fasse, à elle et à sa fille, une pension avec laquelle elle ira vivre en Allemagne au sein de sa famille. Il paraît que Berthelemy repoussa ce projet de transaction; et c'est ainsi que dans l'automne de 1799, elle finit par écrire qu'elle s'est décidée à quitter le Mans et à aller trouver en Allemagne ses frères, avec qui Van der Valck entretient aussi une correspondance. — Ici s'arrêtent les *lettres* trouvées dans la succession.

« Il paraît qu'Ange Berthelemy retrouva alors en Allemagne son ancien amant, et que, sans s'être fait légalement séparer de son mari, elle attacha désormais indissolublement son sort à celui de son bienfaiteur.

« Mais ils avaient à redouter l'un et l'autre la vengeance d'un époux outragé, à la recherche de sa femme et de sa fille; et c'est cette crainte qui les fait errer de côté et d'autre jusqu'au moment où ils rencontrent un asile assuré à Hildburghausen. Cependant, là aussi, Van der Valck se tient constamment sur ses gardes, et ses inquiétudes ne cessent qu'à la mort de l'homme au sujet duquel il a dit : « Je serais pourtant rentré dans le monde si *un* homme était mort plus tôt; mais maintenant cela n'en vaut plus la peine! » Cet homme, dont des agents soldés lui apprenaient sans doute toujours les différentes allées et venues, était peut-être le même que celui qui en

1813 passa avec le corps d'Augereau sur la route de Cobourg à Eishausen, et dont il dit plus tard : « Il est passé par ici un homme qui, s'il m'avait vu, aurait décidé de mon sort. »

« L'identité de l'inconnu d'Ingelfingen avec celui d'Eishausen semble hors de doute. Or, la femme qui se trouvait avec lui à Ingelfingen en 1803, et que quelques bons habitants de cette petite ville ont été jusqu'à croire fille de Louis XVI, peut-elle être autre que son Ange adorée? Si on a pu la prendre tantôt pour sa femme et tantôt pour la fille de Louis XVI, il faut qu'elle eût, vers ce temps-là, une vingtaine d'années.

« Mais quoi? La dame qu'il amène avec lui en 1810 à Eishausen est dépeinte, par le petit nombre d'individus qui ont pu l'entrevoir, comme une jeune beauté de quinze à dix-huit ans tout au plus! Il est donc impossible que ce soit la femme qu'on a vue plusieurs années auparavant avec lui à Ingelfingen. Les *lettres* ne laissent pas le moindre doute que ce devait être le portrait rajeuni de cette ravissante Ange, qui avait produit autrefois une si vive impression sur Léonard-Cornelius Van der Valck, car déjà celle-ci écrivait, au sujet de sa fille, avec tout l'orgueil d'une mère : « *J'ose le dire, elle est bien jolie.* »

« En 1798, il y avait déjà quatre ans que cette enfant avait été abandonnée par son père, et par conséquent, en 1810, elle devait avoir de dix-sept à dix-huit ans. Le baron avait transporté sur la fille l'amour qu'il avait autrefois ressenti pour la mère; mais qui oserait dire jusqu'à quel point allait cet amour! C'est là cette *pauvre orpheline*, comme l'in-

connu la désigne lui-même après sa mort, qu'il avait forcée (ce sont ses propres expressions) *d'accepter de si belles choses;* qui, dès son enfance, ainsi qu'on le voit dans les *lettres*, avait dû lui vouer de la reconnaissance à cause des riches présents qu'elle en recevait, et qui accablait sa mère de questions pour savoir quel était son bienfaiteur inconnu. Il l'avait arrachée, elle et sa mère, à la pauvreté; il l'avait accablée de cadeaux et lui avait peut-être persuadé que c'était à cause d'elle qu'il s'était ainsi retiré loin du monde. Voilà pourquoi, dans le billet que le comte, après sa mort, communique à sa correspondante d'Hildburghausen, elle écrit en termes si tendres à son *Louis chéri* (elle aussi, il l'avait trompée sur son prénom, et peut-être même lui avait-il fait accroire qu'il était un membre de la maison de Bourbon), dont elle ne saurait payer les mille sacrifices que par tout son amour.

« C'était la pauvre Mignon prisonnière au château d'Eishausen, séparée de l'univers entier, demeurée enfant sous le rapport de l'intelligence, et qui, enchaînée par la reconnaissance et par l'habitude à son protecteur et à son bienfaiteur, à son geôlier et à son tyran, était dédommagée de la perte de sa liberté par des friandises et des affiquets, par des jouets et des parures; qui s'amusait avec ces petites bourses dont, après sa mort, on trouva une centaine dans son appartement; malheureuse enfant à laquelle, au lieu de la compagnie des hommes, on donnait celle des chats, et qui prodiguait à ces animaux faux et flatteurs un amour qu'elle ne pouvait consacrer à de plus nobles êtres. C'était, comme disait le valet de chambre, la pauvre créature « sans fortune, ne possédant rien au

monde, et cependant maîtresse de tout. » — Maîtresse et esclave tout à la fois, qui ne pouvait confier ses plaintes qu'aux fleurs et aux bosquets de ce sérail entouré de haies hautes et épaisses, et qui là même était constamment surveillée par l'œil de faucon de Van der Valck, en faction pendant tout ce temps-là à une fenêtre ; qui, un jour, invoqua bien inutilement l'assistance du jeune ouvrier occupé dans un coin du jardin, en lui disant « Mon cher Schmidt, je « voudrais bien vous parler... » car aussitôt le comte sort furieux du bosquet voisin et la ramène violemment avec lui ; qui voit, dans un morne désespoir échouer toutes les tentatives qu'elle fait pour qu'on l'aide à briser ses chaînes dorées ; — timide colombe qui essaye vainement d'échapper aux serres acérées du faucon !... Pour que Cornélius Van der Valck lâche sa proie, il faut que la toute-puissante mort la lui enlève.

« Alors, enfin délivrée, cette âme échappe au cachot du corps dont la beauté incomparable a été la cause de son malheur, et elle trouve un refuge dans les bienheureux espaces, devant le trône de Celui qui voit tout, pour accuser son tyran ou prier pour lui.

« Que de fois du fond de sa prison elle a dû contempler les étoiles en priant Dieu ! Aucun prêtre, pas plus de l'église dans laquelle elle était née et avait été élevée jusqu'à l'âge de huit ans, que dans celle dont pendant vingt-sept ans les cloches ont de loin retenti à ses oreilles sans qu'elle ait pu goûter les consolations qu'elle a aussi pour les affligés ; aucun prêtre n'est venu bénir, dans ce jardin en pente qui domine la Werra, l'endroit solitaire où, loin de toute

habitation humaine, loin de ces rives enchantées de la Maine qui la virent naître, son corps, encore beau et admiré quoique déjà glacé depuis longtemps par la mort, a été inhumé à la lueur des torches, par une triste nuit de novembre. Ce n'était pas « Sophie Botta, célibataire, de condition bourgeoise, originaire de la Westphalie et âgée de cinquante-huit ans, » ainsi que le déclare le rusé diplomate à cheveux blancs, mais une belle femme de quarante-cinq ans, encore parfaitement conservée, la pauvre orpheline du Mans, la fille infortunée de la malheureuse Ange Daniels et de ce terrible Berthelemy. Elle n'a point été tout à coup assassinée, ainsi que le comte a eu la précaution de le démontrer, en ordonnant qu'avant d'être confié à la terre le cercueil fût ouvert, afin que tous les assistants pussent voir le corps qu'il contenait ; non, elle a été tuée lentement par la tristesse et le chagrin, sans que jamais médecin ait été appelé pour soulager ses souffrances.

« Et qu'était devenue la mère ? A-t-elle pu du moins entourer de ses soins affectueux cette fille, dont on voit par les *lettres* que les moindres indispositions lui causaient de mortelles inquiétudes ? Est-ce sa propre volonté ou bien l'inexorable nécessité, ou encore la mort qui, depuis longtemps, l'avait séparée de son enfant ? Ne l'avait-on pas vue à Ingelfingen avec le comte ?

« Il est bien vrai qu'on n'aperçut jamais avec lui qu'*une* dame voilée et portant des lunettes vertes. Mais dans les excursions que le comte faisait aux environs d'Hildburghausen, une *seconde* dame n'a-t-elle pas pu descendre de voiture dans cette cour si exactement fermée, par quelque soirée bien obscure, sans

être même aperçue des habitants du château, et avoir été ensuite cachée dans ces appartements intérieurs où le valet de chambre lui-même n'avait pas permission de pénétrer ? La mère et la fille n'ont-elles pas pu accompagner, en même temps, le comte à Eishausen dans une voiture fermée ? Les tombeaux sont muets, et la bouche des témoins garde le silence. Mais s'ils se taisent, les pierres parleront pour eux. Et en effet, le vieux cantonnier d'Eishausen, un témoin irrécusable celui-là, au sujet duquel le manuscrit que j'ai sous les yeux dit : « Un brave homme, dont le « témoignage ne laisse pas que d'avoir du poids, et « qui voyait presque tous les jours l'équipage du « comte passer devant lui, » celui-là va aussi nous faire sa déposition. N'a-t-il pas souvent affirmé à l'auteur du manuscrit « que le comte avait au château « deux femmes avec lui, » et ne lui disait-il pas de la manière la plus positive : « *C'est la vieille qui s'est* « *promenée aujourd'hui*; » ou bien : « *C'était aujour-* « *d'hui le tour de la jeune à se dorloter dans la belle* « *voiture de M. le comte.* »

« En répétant ces paroles, l'auteur du manuscrit, lequel, à en juger par une annotation qui le termine, connaissait le contenu des *lettres*, n'a-t-il pas eu quelque vague pressentiment ? Qui sait quels sont les mystères que les appartements du château d'Eishausen ont pu recéler ? Qui sait ce qui a pu se passer derrière ces rideaux toujours si exactement tendus ? Il ne devait y avoir d'initié à ces secrets que le fidèle Philippe Sparre, le confident du comte, et très certainement celui-là les connaissait. Quelle est, en effet, la pensée qui pesait tant sur la conscience de cet homme, quand il désirait si vivement se confesser,

faveur qui lui fut refusée ? Qu'est devenue *la vieille ?* Où a-t-elle exhalé son dernier soupir ? Où se trouve son tombeau ? — C'est en vain que nous essayerions d'arracher à de froides tombes leur secret ; mais rapportons-nous-en à la justice de Celui à qui rien n'échappe.

« Le comte était très certainement un homme distingué, d'une intelligence élevée, d'une instruction rare, profonde et variée, d'un esprit lucide et sagace, joignant à une grande expérience du monde une finesse toute diplomatique, une logique de fer, un tact profond et un cœur chaleureux. La perte de la femme qu'il adorait lui avait inspiré la haine de ses semblables, et déjà pendant son séjour à Paris il avait eu l'idée de se retirer au fond de quelque solitude. Il pouvait bien renoncer au monde, mais non à celle qui possédait son cœur. Il devint donc son bienfaiteur, son protecteur contre un époux atrabilaire, et il finit par se réfugier avec elle dans un coin ignoré du reste de l'univers. Là il s'enterre et se barricade avec tant de soin et d'adresse, qu'il réussit à dérouter complétement ceux qui pourraient l'espionner, aussi bien les simples curieux que ce vindicatif époux, toujours à la recherche de sa femme et de sa fille ; et c'est pour mieux les dépister les uns et les autres, qu'il s'entoure d'une auréole de mystère politique. Du fond de sa cachette il considère la cohue du monde et s'en rit, car il sait s'en passer. C'est un philosophe, c'est-à-dire un philosophe à la française, un épicurien, un encyclopédiste, un disciple d'Helvétius et de Diderot. Il a atteint le but qu'il a eu si longtemps en vue. Il jouit en paix de son bonheur, s'entoure de tous les immortels génies qui honorent l'humanité, et

sait même, par l'étude de la médecine, se rendre indépendant de toute assistance médicale ; — environné des produits du luxe et de l'élégance de la capitale du monde, dégustant toutes les délices d'une bonne table, buvant les meilleurs vins, vivant avec deux femmes aimables et charmantes, l'une qui a eu ses premières amours, l'autre, fille de celle-ci et qui ne devient pas moins belle que sa mère. L'une et l'autre lui sont également dévouées, lui doivent tout, l'aiment, le respectent, le redoutent. Il est vrai que la crainte d'être découvert le tient toujours en éveil et en défiance ; mais comme il ignore ce que c'est que le sentiment de la conscience, au-dessus duquel, en tout cas, l'étude de la philosophie française l'aurait eu bientôt mis, il ne lui en a pas coûté de renoncer au monde.

« Voilà tout bonnement en quoi consiste l'admirable résignation de l'ermite d'Eishausen. Il ne renonce au monde que parce qu'il le méprise. Donc il peut le tromper, et il le trompe effectivement, en continuant jusqu'au dernier instant de son existence à embrouiller de plus en plus les fils du tissu dont il a voulu envelopper son secret. Ce n'est qu'après la mort de sa compagne, alors que la crainte d'être découvert a disparu enfouie dans la même tombe, qu'il confie à sa correspondante d'Hildburghausen que ses amours avec la défunte ont eu *quelque chose de romanesque, de semblable à un enlèvement ;* puis, à l'article de la mort, il est assez loyal pour ôter son masque, et permettre à ceux qui lui survivent de jeter un regard sur son secret, mais rien qu'*un*. Il laisse la première partie du roman qui compose sa vie, les *lettres ;* première partie où il apparaît sous

un jour avantageux. Quant aux autres parties, il les a emportées avec lui dans la tombe, permettant au lecteur de compléter l'histoire d'après les combinaisons que lui fournira son imagination, le laissant libre d'en faire un drame politique ou un drame bourgeois. »

CHAPITRE XV.

CONSIDÉRATIONS FINALES.

Malgré le vif intérêt que présentent ces observations, qui prouvent, de la part de leur auteur, une grande pénétration, et quelque disposés à s'y ranger que puissent être ceux de mes lecteurs qui voudront à tout prix qu'on leur donne le mot de l'énigme, je ne saurais cependant laisser mon honorable contradicteur parler ici le dernier.

Il suppose que le rusé solitaire, même à son lit de mort, n'a découvert que la première moitié du drame dans lequel il a joué un rôle ; je crois, moi, qu'il n'a fait que soulever le rideau pour détourner ainsi les yeux du spectateur de la véritable action, en lui faisant apercevoir une scène bien claire et bien visible.

On me dit que l'inconnue d'Ingelfingen devait être la belle Ange Berthelemy, la femme d'un officier français, que son audacieux ravisseur cachait avec inquiétude pour la dérober à la vengeance d'un époux outragé. Je réponds : A quoi bon cet enlève-

ment ? Pourquoi courir de pareils risques, puisqu'il semble que ce soit la crainte d'être découverts qui ait ensuite fait trembler les deux coupables pendant tout le reste de leurs jours ? C'est le mari lui-même qui a voulu se débarrasser de sa femme ; c'est lui qui a demandé le divorce, acte autorisé par la législation française dans les dix dernières années du dix-huitième siècle, et seize ans encore après. Si la femme ne consent pas au divorce, c'est qu'elle espère se réconcilier avec son mari, ou bien qu'elle exige que celui-ci lui serve une pension. Mais comment une femme qui se laisse enlever par son amant peut-elle vouloir se réconcilier avec son mari ? Comment peut-elle mendier une pension pour sa fille, quand son riche ravisseur lui offre sa main ? Pourquoi ne consent-elle pas tout bonnement à la demande en divorce ? Elle serait libre alors et pourrait sans danger aucun parcourir l'univers entier avec son amant ; elle n'aurait pas à charger sa conscience d'un crime, dont notre *épicurien* s'est sans doute médiocrement soucié, mais dont le souvenir a constamment pesé comme un horrible cauchemar sur le reste de son existence, à elle...

Mon contradicteur trouve dans les *lettres* l'expression réciproque d'une passion amoureuse vivement partagée. Mais l'expression écrite est trompeuse ; le plus souvent celui qui écrit exagère les sentiments, et c'est là un des artifices du style galant des Français. Quant à moi, je ne vois pas dans ces *lettres* une seule expression qui puisse fournir la *preuve* décisive d'un commerce coupable ayant existé entre les deux correspondants.

Il admet que le ravisseur avait aussi caché dans

la solitude où il enfouissait son secret la fille de sa maîtresse. Si c'est réellement la belle Ange qui vivait avec lui, cela ne me paraît pas invraisemblable. Seulement, je m'étonne qu'il n'ait pas tout de suite pris avec lui l'enfant et la mère, que tout au contraire cette mère si tendre ait abandonné sa fille on ne sait où ni à qui, et pas davantage avec quels moyens d'existence. Si dans sa fuite elle a abandonné sa fille chérie, qui aura pu recueillir cette pauvre enfant, si ce n'est son père? C'est donc ce père qui plus tard aura lui-même envoyé sa fille au ravisseur de sa femme, ou bien qui se la sera encore laissé enlever?

S'il est vrai que le comte avait aussi recueilli la fille dans la solitude que déjà il partageait avec la mère, est-il possible de penser que lui, qui n'avait encore jamais vu sa beauté, il l'eût fait venir avec l'idée déjà préconçue de se débarrasser d'Ange à la première occasion favorable et de lui substituer sa fille? Est-ce dans un tel but qu'il s'est exposé à un danger si compromettant pour sa réputation, c'est-à-dire à ce qu'on vînt à découvrir chez lui, outre cette dame mystérieuse, une autre personne du sexe sur l'origine de laquelle il ne pourrait pas davantage fournir de renseignements si on lui en demandait? Si son intention avait été de recueillir la fille chez lui, il pouvait le faire sans rien dissimuler à son sujet. C'était même évidemment le parti le plus sûr pour lui.

En admettant qu'il eût auprès de lui non-seulement Ange qu'il avait enlevée, mais encore la fille de celle-ci, il y avait véritable folie de sa part à vouloir cacher à tous les yeux l'existence de cette jeune personne. Une telle conduite, loin de lui procurer plus de sécu-

rité, ne faisait que le compromettre davantage. Ni la respectable veuve dont il habitait la maison à Hildburghausen, ni les bonnes paysannes du village d'Eishausen, n'eussent été évidemment capables d'aller en France se mettre en quête du vindicatif Berthelemy pour lui révéler l'endroit où le ravisseur avait caché sa proie.

En admettant complétement cette hypothèse qui fait frissonner, à savoir que Léonard-Cornelius Van der Valck aurait secrètement enterré la femme qu'il avait tant aimée autrefois, et que pour son amour il lui aurait ensuite substitué sa jeune fille, est-il possible d'imaginer qu'il aurait constamment conservé près de lui ces *lettres* qui pouvaient servir de pièces d'accusation contre lui pendant sa vie, et après sa mort révéler son crime ; bien plus, qu'à l'agonie il les aurait lui-même livrées à la justice ?

Tout ce que l'on peut, suivant moi, inférer de l'existence de ces *lettres*, c'est qu'elles avaient peut-être un certain prix à ses yeux comme propres à lui rappeler quelque vieux souvenir *sans le moindre rapport avec sa vie actuelle*, et qui par conséquent ne lui paraissait avoir aucune importance. La justice a bien mûrement pesé toutes ces circonstances, et mon contradicteur convient lui-même qu'il se peut que la belle Ange Berthelemy, enlevée au Mans, n'eût pas été la même personne que la comtesse enterrée en 1835 dans le jardin en pente voisin d'Hildburghausen.

Aussi bien, la lettre d'Heidelberg publiée par la *Gazette d'Augsbourg* et que nous avons reproduite plus haut, avance formellement que la fille d'Ange Berthelemy, qui probablement vit encore, s'était ma-

riée dans la Bavière rhénane. Alors, pourquoi aucun des membres de cette famille Berthelemy, ou Daniels, n'a-t-il réclamé la succession restée vacante à Eishausen? Tout simplement parce qu'ils savaient bien que la femme décédée au château ne pouvait être ni leur Ange ni sa fille, puisqu'ils n'avaient jamais perdu l'une et l'autre de vue.

Nous pourrions encore trouver dans tout le caractère du comte les arguments les plus forts à opposer aux raisonnements de notre contradicteur. Un jeune homme qui, encore dans les premières années de la vie, s'arrache à l'existence si animée, si brillante, si heureuse dont il jouit à Paris, pour se retirer dans la solitude, n'annonce pas précisément les goûts et les habitudes d'un voluptueux débauché. Un homme dont l'impitoyable logique est démontrée par quarante années de complet renoncement au monde n'a guère l'air d'avoir dû mettre bientôt complétement à l'écart une maîtresse à laquelle il avait consacré toute son existence. S'il y avait eu réellement dans sa nature le goût du changement, certes il ne serait pas demeuré fidèle à ses secondes amours. D'ailleurs, nous avons déjà suffisamment établi que dans sa longue vie de quarante ans aucun acte d'immoralité n'avait pu lui être imputé, encore bien que la solitude et d'autres causes eussent pu le porter à en commettre. Enfin, dans l'énergique résistance que le comte oppose aux exigences de la justice, dans son refus positif, absolu, de recourir à aucune échappatoire, non plus qu'à tout moyen de sollicitation propre à lui faire atteindre son but, il nous est impossible d'apercevoir les terreurs d'une conscience redoutant la découverte d'un crime.

En arrivant au bout de notre histoire, nous ne sommes donc pas en réalité plus avancés qu'en la commençant; car tous les fils que nous avons successivement essayé de saisir pour débrouiller le nœud si compliqué de ce mystère n'ont fait que le compliquer encore davantage.

CHAPITRE VIII.

LA SOLUTION DE L'ÉNIGME RESTE ENCORE A TROUVER.

Nous ne croyons cependant point que ce soit là une chose impossible, et nous publions ces pages précisément dans l'espoir qu'elles pourront aider à mettre d'autres que nous sur la voie de la vérité. Il ne saurait plus aujourd'hui y avoir d'inconvénient pour personne à ce qu'on dévoile un secret sur l'origine et les motifs duquel plus d'un demi-siècle a déjà passé. Mais nous ne craignons pas d'engager ceux qui se croient appelés à une telle mission, à diriger aussi leurs recherches et leur critique vers un côté qui, jusqu'à présent, n'a encore été qu'effleuré; c'est-à-dire à examiner si l'imposant renoncement au monde dont le château d'Eishausen a été le théâtre pendant quarante ans n'a pas eu le plus généreux des motifs, non pas seulement dans quelque grand intérêt politique, mais encore dans un admirable sacrifice fait à l'autorité, à l'amour ou au patriotisme.

Pour nous, nous espérons fermement que quand s'épanouira enfin, sur la tombe du solitaire du château d'Eishausen, le bouton encore si compacte de son secret, on reconnaîtra que la fleur qui en sortira provient d'une vie pure, grande, généreuse, mais peut-être malheureuse, et que la reconnaissance n'aura point à rougir des soins qu'elle donnera à cette fleur sépulcrale.

LES
DESCENDANTS DE CROMWELL

LES FAMILLES RUSSELL ET CAVENDISH

Les descendants de Cromwell ont presque tous fini d'une manière assez singulière. Son fils aîné et successeur, le timide et débonnaire *Richard*, mourut, comme on sait, à Cheshunt, le 13 juillet 1712, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, sans qu'après la restauration les Stuarts, dont il avait occupé le trône pendant quelque temps, eussent le moins du monde songé à l'inquiéter. De son mariage avec Dorothée, fille de Richard Major, de Hunsley (Hampshire), il avait eu trois filles, dont l'une, Élisabeth, mourut sans avoir été mariée. La seconde épousa un M. Gibson, et la troisième John Mortimer; mais ni l'une ni l'autre n'eurent d'enfants, et par conséquent cette branche de la famille de Cromwell se trouva bientôt éteinte.

Celui des fils du Protecteur qui était le plus heureusement doué sous le rapport de l'intelligence, le brillant et voluptueux *Henri*, habita encore après la restauration Spinney-Abbey, dans le comté de Cam-

bridge, mais mourut en 1673. De son mariage avec Élisabeth, fille aînée de sir Francis Russell, *baronet*, il avait eu cinq fils et une fille. Quatre de ses fils moururent sans laisser de postérité; mais le second, *Henri* (mort en 1711), major dans l'armée anglaise, avait épousé Hannah, fille d'un marchand appelé Benjamin Hewling, de laquelle il eut un fils, *Thomas*. Celui-ci, l'arrière-petit-fils du Protecteur, mourut le 2 octobre 1748 à Londres, où il exerçait l'industrie de confiseur. Sa fille aînée, Anne, se maria à Londres avec John Field, dont elle eut quatre fils et cinq filles. L'un de ces fils fut employé à la monnaie, l'une des filles épousa un ecclésiastique. — Le fils de ce Thomas Cromwell, mort confiseur à Londres, *Olivier*, devint avocat, et n'est mort qu'en 1821. Sa fille, Élisabeth-Oliveira, née en 1777, épousa en 1801 Thomas Artemidorius Russell. — La fille de Henri Cromwell, *Élisabeth*, épousa William Russell de Frohdam-Abbey, et lui donna sept fils et six filles. Il paraît que la plupart de ces enfants moururent en bas âge. Cependant un des fils, *Francis* (né en 1691), laissa des descendants qui arrivèrent plus tard à d'assez hautes positions politiques. Son fils, *Thomas Russell*, fut officier dans l'armée, et sa fille, Rebecca, épousa en premières noces James Harley, et en secondes noces William Dyer, d'Ilford, comté d'Essex. L'une des six filles d'Élisabeth Russell, nommée Élisabeth comme sa mère, épousa Robert d'Aye de Rohan, qui mourut à l'hôpital. Marguerite Russell épousa un homme de basse condition. Une autre sœur fut mariée avec un M. Nelson de Wildenhall, et son fils se fit joaillier. La fille épousa un avocat nommé Redderock; devenue veuve, elle fut réduite à tenir

une petite école de jeunes filles. Tel fut le sort de la descendance des deux fils du Protecteur.

Les filles de Cromwell étaient au nombre de quatre, savoir : 1° *Bridgitte*, mariée en premières noces avec le général Henri Ireton, et en secondes noces avec le général Charles Fleetwood. Les enfants du premier lit furent : Henri, mort sans descendance; Élisabeth, mariée à Thomas Pothill, d'Olfead, dans le comté de Kent; Jane, mariée à Richard Lloyd; Bridgitte, le portrait frappant de son grand-père, mariée à Thomas Bendyshe, de Southtenon, comté de Sussex; enfin mistriss Caxton. 2° *Élisabeth*, dont les idées étaient complétement royalistes, qui épousa John Claypole, et qui mourut à l'âge de vingt-neuf ans; 3° *Marie*, qui épousa Thomas, vicomte Fauconbery; 4° *Françoise*, mariée en premières noces à Robert Rich, petit-fils du comte de Warwick, et en secondes noces avec sir John Russell, *baronet*, de Chippenham, duquel elle eut une nombreuse postérité. Le sort de la descendance féminine du Protecteur fut donc, à tout prendre, beaucoup plus billante que celui de sa descendance mâle. Les nombreuses alliances qui ont eu lieu entre les familles Cromwell et Russell n'ont sans doute pas échappé à l'attention du lecteur.

Voici d'ailleurs comment la famille *Russell* est arrivée aux grandeurs : John Russell, adroit *gentleman farmer*, c'est-à-dire petit propriétaire, aux environs de Bridport, dans le Dorsetshire, fit la connaissance de l'archiduc Philippe, père de l'empereur Charles-Quint, un jour que la tempête jeta cet archiduc sur la côte de Weymouth. Il plut au prince par sa bonne humeur et sa jovialité, et l'accompagna à la cour. Là

aussi John Russell sut plaire et se faire aimer. En 1539, il fut créé baron Russell de Cheyneys. En 1540, Henri VIII luit fit don de l'abbaye de Tavistock, et Édouard V de celle de Woburn. Les Russell furent ensuite créés comtes de Bedford; et sous Charles II, le cinquième comte obtint le titre de duc; ce qui n'empêcha pas, comme on sait, que la tête de son fils ne roulât sur l'échafaud.

La famille *Cavendish*, aujourd'hui si puissante, et à laquelle appartiennent les ducs de Devonshire et de Newcastle, est arrivée aux grandeurs de la manière suivante : William Cavendish était maître des cérémonies du cardinal Wolsey, et mourut en 1557. Sa veuve, Élisabeth, épousa en secondes noces sir William Saint-Loe, de Tormarten, comté de Gloucester, capitaine des gardes de la reine Élisabeth et grand échanson d'Angleterre; puis en troisièmes noces Georges, comte de Shrewsbury (mort en 1590). Ce fut elle qui, pendant dix-sept années, servit de geolière à la malheureuse Marie-Stuart; et elle mourut en 1607, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Son beau-fils du troisième lit, Gilbert Shrewsbury, épousa une belle-sœur de sa belle-mère, Marie Cavendish; et le fils de celle-ci, Henri Cavendish, épousa encore la plus jeune des belles-filles d'Élisabeth, Grace. C'est de la sorte que les Cavendish arrivèrent à posséder d'immenses terres, et à avoir des parentés aristocratiques qui ne pouvaient qu'aider à porter plus haut encore leur fortune et leur importance.

LES WHARTONS

Le vieux lord Philippe Wharton appartenait au parti des *têtes-rondes*. A la bataille d'Edgehill, il commandait un régiment contre l'armée de Charles Ier; et déjà parvenu à un âge avancé, il était si bien resté fidèle aux idées de sa jeunesse, que, dans la réunion des lords tenue lorsque Jacques s'enfuit de Rochester, quelqu'un étant venu à prononcer le nom du prince de Galles, il s'écria avec colère : « Je ne me serais pas attendu à entendre parler aujourd'hui de l'enfant qu'on qualifie de *prince de Galles*, mais j'espère bien que c'est pour la dernière fois qu'il en aura été question. » Son fils aîné, Thomas Wharton, continua la lutte, mais avec d'autres armes. C'était, nous dit Macaulay, un homme aussi remarquable par son habileté que par son audace, et destiné à jouer en politique, sous différents gouvernements, un rôle important, quoique pas toujours honorable. Il était tout aussi connu comme whig que comme libertin. Spirituel, entreprenant, mais en même temps passionné, non exempt de méchanceté, heureux même de pouvoir nuire à quelqu'un, et doué d'une conscience très large, il fut le précurseur d'une nuance nouvelle parmi les amis de la liberté. Il avait déjà appartenu, sous le règne de Charles II, à la faction la plus violente de l'opposition parlementaire, et avait été un des membres de la Chambre des communes qui s'étaient chargés de présenter à la barre de la Chambre haute le bill d'exclusion rendu contre le duc d'York (devenu

ensuite Jacques II), bill qui ne fut rejeté que grâce à l'éloquence de lord Halifax. En conséquence, lors des élections nouvelles pour le parlement qui eurent lieu après l'avénement de Jacques II, la cour s'attacha à combattre sa candidature, n'importe avec quelles armes. Le lord grand juge Jeffreys se rendit dans le Buckinghamshire, à l'effet d'y appuyer personnellement la candidature d'un gentleman appelé Hacket, qui appartenait aux tories extrêmes. Pour la faire réussir, on songea à employer une ruse dont on crut le succès infaillible. On répandit le bruit que l'élection aurait lieu à Ailesbury, et Wharton, qui pour l'habileté à manipuler la matière électorale n'avait pas son pareil, prit ses dispositions en conséquence. Mais, au dernier moment, le shériff fit savoir que le *poll* aurait lieu à Newport. Wharton et ses amis y accoururent bien vite; or, Hacket, qui était dans le secret, avait retenu à l'avance toutes les auberges et tous les logements garnis qui se trouvaient dans la ville. Les électeurs whigs furent réduits à attacher leurs chevaux aux haies de la grande route, et de coucher à la belle étoile dans les prairies qui entourent Newport. En raison du grand nombre de bêtes et de gens ainsi réunis tout à coup sur un même point, ce ne fut qu'avec une extrême difficulté qu'on put se procurer les fourrages et les vivres nécessaires; et Wharton, qui ne regardait pas à l'argent du moment où son ambition et son esprit de parti étaient en jeu, dépensa en une seule journée 1,500 livres sterling, somme énorme pour l'époque.

Quelques années après, il se rendit bien plus célèbre encore par une ballade satirique de sa composition, où un Irlandais félicitait, dans un jargon bar-

bare, un de ses compatriotes du prochain triomphe du papisme et de la race milésienne, par suite de quoi on exclurait de la succession les héritiers protestants, on mettrait à la porte les officiers protestants, on pendrait avec la même corde la grande charte et les bavards qui l'invoquaient, et le bon Talbot (Tyrconnel) conférerait toutes les places et dignités à ses excellents concitoyens, en même temps qu'il couperait le cou aux infâmes Anglais. Ces vers, qui ne s'élevaient en rien au-dessus de la poésie ordinaire des rues et carrefours, avaient pour refrain des mots d'argot, qui, dit-on, avaient servi, en 1641, de mot d'ordre aux insurgés de l'Ulster : *Lillibulero Bullen al la!* De là le nom de *Lillibulero* qui leur est demeuré et qui est bien connu des lecteurs de *Tristram Shandy*. Les vers et la mélodie répondaient aux dispositions de l'opinion publique. D'un bout à l'autre de l'Angleterre on n'entendit plus que retentir ces mauvaises rimes, qui devinrent surtout la chanson favorite des soldats anglais. Les sentinelles même placées aux abords du palais de Jacques II la fredonnaient en faisant leur faction ; et plus de soixante-dix ans encore après, les vieux soldats entonnaient toujours leur *Lillibulero* à la première occasion qui s'en présentait.

Thomas Wharton vint de bonne heure trouver Guillaume à Exeter. Dans la Convention, il fut un de ceux qui déclarèrent résolûment que Jacques avait cessé de régner. Guillaume III le créa d'abord comte, et plus tard marquis de Wharton (1). Il n'obtint, il est vrai, de fonctions salariées qu'en 1708 ; mais déjà

(1) En 1715, il parut des Mémoires sur sa vie.

auparavant il avait appartenu, avec Somers, le jeune Halifax, Oxford et Sunderland, à ce qu'on appela la *Junte des whigs*. Quand la puissance du parti whig fut arrivée à son apogée, il se vit enfin appelé au poste de lord-lieutenant d'Irlande, et choisit alors Addison pour premier secrétaire. Macaulay dit à ce propos : « Warthon et Addison n'avaient de commun que leurs principes whigs. Le lord-lieutenant n'était pas seulement un homme débauché et vénal, mais se distinguait encore entre tous les courtisans et tous les débauchés de cette époque par une impudence à toute épreuve; offrant ainsi le plus frappant des contrastes avec ce qu'il y avait de noble et de délicat dans le caractère de son secrétaire. » Lorsque, en 1710, les whigs furent renversés du pouvoir à la suite du procès qu'ils avaient imprudemment engagé contre Sacheverell, Wharton tomba avec eux. Mais, sous Georges Ier, et même tout de suite après l'avénement de ce prince au trône (1714), il fut nommé lord garde du sceau privé; fonctions dans l'exercice desquelles il mourut le 23 avril 1715.

Son fils aîné, Philippe, né en 1696, et connu d'abord sous le nom de lord Wincheton, fit ses études à l'université de Leyde, et, dès l'âge de dix-sept ans, épousa, contre la volonté de son père, une femme de basse extraction, qui mourut en 1717. Il avait hérité, à la mort de son père, d'une fortune de 14,000 livres sterling de rente, chiffre énorme pour l'époque; mais il la dissipa si bien, qu'il en vint un jour à se trouver réduit, par suite aussi de revendications exercées à l'égard de ses terres, à un revenu de 600 livres sterling. Dès qu'il entra dans la vie publique, il déserta l'opinion dont son père et son

grand-père avaient été les coryphées, et prit le parti de se jeter dans l'opposition tory la plus violente, à laquelle son journal hebdomadaire *The true Briton* servait de tribune, et dont il était, en outre, l'un des orateurs dans la Chambre haute. Un article contre le comte de Stanhope, inséré par lui dans le numéro de ce journal du 15 février 1721, causa à lord Stanhope une si violente irritation, qu'il lui en survint une congestion cérébrale, à laquelle il succomba le lendemain. Lorsque, en 1722, on éventa une conspiration jacobite, par suite de laquelle un acte du parlement déposa et exila le célèbre Atterbury (1), évêque de Rochester, en même temps qu'un avocat du nom de Sayer était pendu, Wharton prit publiquement la défense des accusés, et adressa même à l'évêque dégradé une épée de prix. Après une pareille démonstration, il lui était difficile de rester en Angleterre ; il partit donc pour Vienne, où il se lia avec le baron de Ripperda. Ensuite, il alla trouver à Rome le Prétendant, qui le créa duc de Northumberland *in partibus infidelium*, et chevalier de l'ordre de la Jarretière. C'est dans cette capitale que mourut sa seconde femme. Il se rendit alors à Madrid, où il embrassa le catholicisme, et se remaria en troisièmes noces avec l'une des femmes de chambre de la reine. Comme il alla jusqu'à prendre, en 1727, ouvertement part à une expédition contre Gibraltar, par conséquent à porter les armes contre sa patrie, un ordre rendu

(1) Francis Atterbury, né à Middleton en 1666, mort à Paris en 1732. Homme infiniment instruit et fervent partisan de la haute Eglise anglicane, il fut l'ami de Pope et de plusieurs autres littérateurs de son époque.

en conseil à Londres le dépouilla de ses titres et dignités, et le somma de revenir en Angleterre répondre à l'accusation de haute trahison qui lui était intentée. Cet ordre lui fut remis en mains propres et en pleine rue, à Madrid ; mais il le rejeta dédaigneusement loin de lui. Ses biens furent alors confisqués ; puis, à quelque temps de là, son secrétaire s'enfuit secrètement avec une cassette contenant des sommes assez fortes et des papiers importants. En 1730, grâce à la pression qu'il exerçait sur le cabinet de Madrid, le gouvernement anglais obtint la mise en état d'arrestation de lord Wharton, qui ne fut relâché qu'après s'être engagé par serment à s'abstenir désormais de toutes machinations contre son pays. Le 31 mai 1731, il mourut dans un couvent de Barcelone. Il ne laissait pas d'enfants. Par grâce toute spéciale, ses deux sœurs obtinrent la restitution des faibles débris de la fortune patrimoniale des Whartons, dont le fisc avait naguère été mis en possession.

UN AVENTURIER DE BAS ÉTAGE

AU XVIIe SIÈCLE

Lorsque les Français vinrent inutilement mettre le siége devant Coblence en 1688, on remarqua que les volées de coups de canon lancées de la forteresse d'Ehrenbreitstein contre le camp de l'ennemi, par le meilleur pointeur de la garnison, ne produisaient aucun effet. Cet homme fut mis en état d'arrestation, et on ne tarda pas à acquérir la preuve qu'il avait des intelligences secrètes avec les Français.

Cet individu, appelé Hugues Meyer, était le fils d'un greffier; et grâce aux relations qu'il avait avec M. de Hatzfeldt, lieutenant général au service de l'Empereur, son père lui avait fait obtenir le grade d'enseigne dans le régiment de ce M. de Hatzfeldt, qu'il accompagna au siége de Cracovie (1). Là notre

(1) Par conséquent, c'est vers l'année 1657 que notre aventurier commença sa carrière militaire. En effet, une armée impériale vint alors secourir les Polonais contre les Suédois, et le général de Hatzfeldt s'empara de Cracovie ainsi que de Posen.

homme se fit remarquer par son habileté et son adresse à servir les pièces d'artillerie. Mais il paraît que c'était en même temps un intrépide coureur d'aventures galantes ; et une expédition de ce genre qu'il avait tentée sur l'autre rive de la Vistule eut pour résultat de le faire tomber aux mains d'une bande de maraudeurs de l'armée de Rakoczy (1). Ceux-ci le vendirent pour quelques *groschen* à un chef tatare qui vous l'emmena avec lui, à toutes brides, pour le transporter au fond de l'Ukraine ; mais une bande de Heidamaks attaqua en route la caravane tatare, et notre Meyer resta prisonnier de ces nouveaux assaillants. Ceux-ci, après une longue course pendant laquelle ils passèrent devant le château-fort de Kaminiec, arrivèrent enfin dans leur repaire, situé tout au haut d'un rocher à pic, et où on ne pénétrait qu'à l'aide d'un panier qu'on hissait avec une poulie. Il reconnut qu'il se trouvait là au milieu d'une belle et franche bande de brigands, placée sous les ordres d'un hetman des plus sévères, et de laquelle il était tout à fait impossible de s'échapper.

Dans cette caverne, le sous-officier captif trouva un fauconneau abandonné dans un coin comme désormais hors de service. Il le récura si bien qu'il le remit en état de servir de nouveau ; aussi, quand il l'eut replacé sur son affût, l'hetman, pour lui en témoigner sa satisfaction, lui fit-il boire une bonne bouteille de vin ; et il devint le favori de toute la bande, au premier coup que tira l'engin de guerre ainsi réparé. A quelque temps de là, la caverne eut à soute-

(1) Georges II Rakoczy, prince de Transylvanie, faisait à ce moment cause commune avec les Suédois.

nir un long siége contre les bandes de Siniawski et de Potocki ; et les assiégeants étant parvenus à intercepter aux brigands l'eau indispensable à leur existence, l'affaire semblait toucher à son dénoûment naturel, c'est-à-dire la capitulation ou la capture et peut-être bien le massacre des assiégés. Mais alors un coup heureusement tiré avec le fauconneau en question tua raide Pulkownik, chef des assiégeants, dans les rangs desquels cette mort jeta le désordre et le découragement ; et bientôt les Polonais fuyaient loin de là, dans toutes les directions, sans demander leur reste.

L'hetman des Heidamaks récompensa les bons services de son artilleur en lui donnant pour femme la fille du précédent hetman de la bande, après l'avoir préalablement conduit en Valachie pour le faire initier par le premier papa venu à la connaissance des dogmes de l'Église orthodoxe. Alors l'ex-enseigne put aller habiter le petit domaine appartenant à sa femme et situé dans le village de Glubowa. Sa *Madoush* n'était pas seulement une jolie femme, mais encore une excellente créature. Il n'y avait qu'une seule chose qu'à la rigueur il fût peut-être possible de lui reprocher : c'est que, sauf le manteau qu'elle endossait pour aller à l'église, tous ses autres vêtements étaient soigneusement enduits de suif, aussi bien à l'envers qu'à l'endroit. Sans doute, c'était là le meilleur des préservatifs à employer contre les différentes espèces de vermine qui pullulent, comme on sait, dans ce pays ; il n'en résultait pas moins que toute la hutte, et plus particulièrement la chambre nuptiale, exhalaient une odeur infecte, dont l'époux finit par s'apercevoir lorsque les premiers feux de sa passion

furent un peu apaisés. Sa seule distraction, c'étaient donc les expéditions de brigandage, de plus en plus fréquentes et audacieuses, auxquelles on l'invitait à prendre part ; ce à quoi il ne lui était guère possible de se refuser, bien que de temps à autre sa conscience s'en trouvât toute troublée. Un jour, lui et ses camarades tombèrent sur une caravane de marchands juifs s'en allant à la foire de Mohilef. Hugues Meyer, par pure commisération, acheva d'un coup de pistolet un vieux Turc déjà grièvement blessé ; mais, en même temps, il prit la ferme résolution de saisir aux cheveux la première occasion favorable qui se présenterait d'échapper à cette association de meurtriers. En violation formelle des statuts constitutifs de la société, il garda donc par devers lui une somme de 300 ducats qu'il avait trouvée sur ce vieux Turc, et s'en alla la cacher dans l'église de Glubowa, pour l'y reprendre quand besoin serait.

L'occasion si ardemment souhaitée ne tarda pas à venir. Enhardi de plus en plus par le succès, l'hetman conçut le projet d'une expédition plus grandiose que toutes celles qu'il avait encore entreprises. Il s'agissait de s'emparer de la forteresse de Berdyczof et de s'y établir. Notre ex-enseigne y fut envoyé comme espion ; mais une fois entré dans la place, l'aspect du service religieux célébré suivant le rite en usage aux lieux où il avait reçu le jour, et surtout la vue de l'autel fleuri de la mère du Sauveur des hommes, remplirent de contrition le cœur du pécheur repentant. Il éprouva le besoin de se confesser, et révéla tout le projet en question au prieur qui l'entendit au tribunal de la pénitence. Une fois sa conscience ainsi déchargée et mise en repos, l'ex-enseigne s'en retourna

trouver l'hetman, à qui il fit un rapport favorable sur tout ce qu'il avait vu. L'expédition fut donc entreprise; mais, en changeant trois fois sa batterie de position, Hugues Meyer fit traîner le siége en longueur, et donna ainsi au prince Wisnowiecki le temps d'arriver au secours de la place et de tomber à l'improviste sur les assiégeants, juste au moment où ils célébraient la solennité de Pâques par des libations infiniment trop prolongées. L'ex-enseigne fut un des premiers à se sauver à toutes jambes; puis, par des chemins détournés, il parvint à rentrer à Berdyczof, où le bon prieur le reconnut tout aussitôt, et paya le service qu'il venait de rendre à la ville en le faisant conduire sous bonne escorte, et avec de pressantes recommandations, à Lemberg, en Gallicie.

Dans cette ville, les ducats du vieux Turc, que Hugues Meyer avait eu la précaution d'emporter avec lui comme *en cas*, déterminèrent un juif à l'introduire à la cour du duc Zbaras, où bientôt il se trouva appelé à remplir les fonctions de grand maître de l'artillerie ducale. Jamais notre ex-enseigne ne s'était encore vu dans une situation comparable, car la duchesse elle-même daignait avoir pour lui des bontés toutes particulières. Toutefois, elle n'y mit pas assez de mystère et de précautions pour que la chose demeurât toujours inconnue du duc, qui, un beau matin, se réveilla en proie à toutes les fureurs du démon de la jalousie. Meyer fut d'abord jeté dans un cachot, avec les fers aux pieds et aux mains, puis soumis à la torture, et finalement condamné à être brûlé vif comme heidamak, brigand, assassin, schismatique et apostat. Un vrai miracle le tira pourtant de cette terrible extrémité. « L'*esprit* de sa chère *Madoush*

« lui apparut tout à coup, en même temps que celui « de son gentil petit enfant, semblables à des oiseaux, « tout en ayant la forme humaine, et projetant la « lumière la plus radieuse et la plus agréable (1). « — Regarde un peu, lui dit alors *Madoush*, qui « n'avait plus l'air d'une paysanne valaque, mais qui « ressemblait tout à fait à une grande dame, regarde « un peu notre pauvre petit enfant, qui n'a pu venir « au monde parce que l'hetman, me soupçonnant « d'avoir eu connaissance des intelligences que tu « avais menées avec les gens de ce couvent, m'a « coupé la tête avec son grand sabre. Maintenant, je « prie pour lui comme pour toi. Ton enfant, lui aussi, « prie incessamment Dieu pour toi ; et c'est lui qui a « demandé la vie de son père à la mère du Sauveur « des hommes. Lève-toi donc, et suis moi ! » A ces mots, ses fers tombèrent; et il suivit presque involontairement la forme lumineuse, tantôt en gravissant, tantôt en descendant des escaliers sans fin, puis en traversant des corridors qui se croisaient sans cesse pour former un labyrinthe en apparence inextricable. Tout à coup, un air frais et vif du matin le saisit ; il sentit les ailes d'une colombe toucher son front, et il se trouva libre (2).

(1) On voit que l'aventurier, dont il faut accepter les déclarations en ce qui touche la plus grande partie de ses pérégrinations et aventures, a su mêler la poésie à la vérité. La franchise avec laquelle il avouait des crimes qui seraient demeurés inconnus sans ses propres aveux est garante qu'en général il disait la vérité quand elle ne pouvait pas lui nuire. Mais il se peut bien qu'il ait quelque peu embelli le fond de son récit, et l'imagination ne semble pas précisément lui avoir fait défaut.

(2) Cet *esprit* ne lui apparut plus jamais, quoiqu'il en ait eu

Notre homme s'en alla alors en mendiant à travers la Pologne, et arriva en Prusse, où la mendicité cessa de lui fournir les ressources nécessaires à sa subsistance, parce que les gens refusèrent de croire qu'il portât à titre de pénitence volontaire le carcan de fer qu'il avait emporté avec lui en s'échappant de la prison de Lemberg. Il se vendit donc, pour avoir de quoi manger, à des recruteurs danois, et alla tenir garnison dans diverses villes de Danemark, sans pouvoir se plaire dans aucune. A Odensée, en Fionie, il déserta; quelque temps après, il avait réussi à devenir bedeau dans l'église de Norstrand, île située dans la mer du Nord et appartenant aux Hollandais, où il se fit une position agréable, ainsi qu'une bonne réputation. Mais la vie si douce, si calme, si uniforme, qu'il avait là finit par l'ennuyer; et, un bâtiment hambourgeois étant venu à jeter l'ancre dans la rade, il réunit tout ce qu'il y avait de précieux dans la chapelle confiée à sa garde, puis s'enfuit avec à bord de ce navire, qui l'amena sans encombre à Hambourg, où il passa plusieurs semaines à faire bombance, mais ayant souvent maille à partir avec des bambocheurs de son espèce, contre lesquels il lui fallait parfois jouer du couteau. Si bien qu'un beau jour, à la suite d'un meurtre qu'il avait commis en pareille occurrence, il jugea prudent de décamper encore une

ensuite bien souvent besoin. Plus tard, comme nous allons voir, ce sont des apparitions de revenants qu'il a eues. Si dans tout cela il n'y a pas parti pris de mentir à plaisir, mais aussi effet de l'imagination frappée, on pourrait trouver dans la dissemblance de ses premières apparitions avec les dernières le résultat de la lutte du bon et du mauvais principe dans son âme.

fois, et de gagner Munster, où il ne tarda pas à se faire enrôler dans le corps des artilleurs de la ville. Il était là comme un coq en pâte ; toutefois, la nature inquiète de son esprit ne lui permettait pas de rester longtemps tranquille là même où il se trouvait bien. Il s'avisa donc, pour se ménager un bon accueil partout où il lui plairait de porter ultérieurement ses pas, de se confectionner lui-même un congé conçu dans les termes les plus honorables, en imitant avec beaucoup d'art l'écriture et la signature de son capitaine, appelé Bergmayer, et en y appliquant son cachet. La rencontre fortuite d'un individu de sa connaissance, natif d'Andernach, qui lui apprit que son père et sa mère étaient morts, et que leur chétif héritage n'avait pas suffi pour payer leurs dettes, le détermina à faire usage de ce passe-port, dont il ne s'était muni que par précaution ; et comme il pouvait, d'ailleurs, toujours redouter qu'on ne vînt à connaître au premier jour bon nombre de détails de son existence antérieure qu'il ne croyait pas devoir divulguer, il jugea prudent de prendre encore une fois de plus de la poudre d'escampette, et de laisser le corps d'artillerie de la bonne ville de Munster s'arranger comme il voudrait.

Décidé, dès lors, à redevenir un homme tout à fait nouveau, Meyer alla s'engager dans l'artillerie hollandaise. Il s'y distingua si bien par une conduite de tous points exemplaire, qu'une jeune et riche veuve, sans enfants, lui accorda son cœur et sa main. Elle lui donna plusieurs enfants, et il vécut avec elle aussi heureux et d'aussi bon accord que précédemment avec sa *Madoush*, dont, très certainement, la figure chérie devait alors le contempler du haut des cieux d'un air de douce satisfaction. Mais le mauvais esprit,

le démon de la vanité, vint tenter la nouvelle femme, qui maintenant voulut à toute force le voir passer officier, de simple caporal qu'il était. Comme les États généraux se trouvaient alors en paix avec le reste de l'Europe, les chances d'avancement étaient nulles au service de Hollande. Hugues Meyer résolut donc de demander à servir d'abord sur la côte de Guinée, puis dans les grandes Indes. Son zèle fut récompensé par le grade de lieutenant; mais dans les climats lointains où il lui fallut alors résider, il paraît qu'il s'appropria encore quelques habitudes anti-chrétiennes de plus. Quand il fut de retour dans ses foyers, il trouva qu'un enfant de plus lui était né pendant sa longue absence. Meyer, furieux, réclama donc immédiatement le divorce; mais sa femme lui assura que cet enfant était bien le fruit de ses œuvres. Elle lui raconta qu'une nuit, s'étant mise à penser à son époux et à désirer de se trouver avec lui, elle s'était tout à coup sentie transportée de Zélande aux Indes orientales, où elle avait reçu l'imprégnation de son cher Hugues sans que celui-ci s'en doutât, à ce qu'il paraît; après quoi elle était revenue en Zélande par la même route. Hugues Meyer crut-il à l'authenticité de ce miracle, ou bien jugea-t-il qu'il n'avait pas, en définitive, le droit de le prendre avec sa femme sur un ton bien haut ? Voilà ce que nous ne saurions dire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il laissa tomber la chose sans plus en reparler autrement. Sa complaisance et sa tolérance lui valurent tant de railleries et de brocards désobligeants, qu'il finit par ne plus pouvoir y tenir davantage. Un beau jour donc il s'en alla avec sa femme faire un tour de promenade sur les dunes de Flessingue, et jamais on ne la revit plus depuis

lors. Mais aussi, à partir de ce moment, il se sentit constamment poursuivi par l'apparition d'un noir volatile, oiseau ou chauve-souris, qui tantôt venait voltiger autour de lui, et tantôt se plaçait familièrement sur sa main ou sur son épaule, en faisant retentir l'air de cris lugubres.

Il s'était enfui à Bois-le-Duc, en passant par Berg-op-Zoom, et là il s'était attaché à une petite caravane qui se rendait tranquillement à Anvers. Aux environs de Hoogstraten, les gens dont se composait cette caravane s'étant quelque peu départis de la prudence dont ils avaient fait preuve jusqu'alors, furent tout à coup attaqués par des brigands la Campine, en relations directes avec le diable, et surnommés, à cause de cela, *Bockreiter* (à cheval sur un bouc). Bon nombre de nos voyageurs furent tués, et quelques autres, parmi lesquels notre Hugues Meyer, furent simplement faits prisonniers. L'ex-officier, tout en consentant alors à s'engager dans la bande, résista longtemps aux volontés du chef, de même qu'il refusa aussi de sacrifier le salut de son âme au but de la société afin de pouvoir parvenir à un grade plus élevé lors du grand sabbat qui devait se célébrer dans la lande de Kranendonck. C'est alors que lui et plusieurs de ses nouveaux compagnons se virent tout à coup assaillis par un nombreux détachement de maréchaussée aux ordres du commandant Bilren. Il y en eut une bonne partie, et même de tout petits enfants, qu'on pendit sans miséricorde, et pour l'exemple, aux premiers arbres venus; le reste de la bande fut, par grâce, vendu à des raccoleurs français à raison de dix albertusthaler par tête.

Hugues Meyer servit maintenant dans le régiment

royal-Piémont en qualité de *piquier ;* ensuite, on le fit passer à Lille dans l'artillerie ; après quoi, il fut envoyé comme espion dans les Pays-Bas. Ayant épousé la maîtresse de son capitaine, il se trouva pendant quelque temps en état de mener une vie de plaisirs et d'abondance. Mais la mort de ce capitaine vint fatalement tarir la source la plus claire du bien-être et de l'aisance du nouveau ménage. Meyer suppléa, dit-il, au déficit avec quelques centaines de thalers trouvés dans la succession d'un sien ami mort dans les Pays-Bas, et qu'il s'était chargé d'administrer provisoirement. Cette mesure conservatoire et toute dans l'intérêt des héritiers du défunt fut découverte par un malintentionné, qui s'empressa de le dénoncer à la justice. Mais ce qui rendit son cas plus mauvais encore, c'est qu'il fut accusé d'avoir abusé de ses fonctions de sergent-major de la compagnie pour puiser librement dans sa caisse ; indélicatesse sur laquelle il aurait cherché à donner le change en inventant l'histoire de la succession de son défunt ami. Pour en finir avec tous ces mauvais bruits, Hugues Meyer prit bravement le parti de déserter de Metz, au commencement de l'année 1675. Il erra alors pendant quelque temps de droite et de gauche dans le Palatinat ; puis, sous un faux nom, il se fit admettre parmi les défenseurs de la citadelle d'Ehrenbreitstein. Reconnu bientôt pour un excellent artilleur, il vécut là bien agréablement jusqu'en 1688, époque où un de ces damnés de *Bockreiter* de la lande de Hoogstraten s'en vint le tenter par l'offre de 200 florins. Il avoua très sincèrement, et en donnant les marques du plus profond repentir, tous les faits mis à sa charge par l'accusation. Mais les juges ne lui tinrent pas compte de son repen-

tir, et le condamnèrent, pour l'exemple, à être écartelé comme contempteur de la sainte religion catholique, apostolique et romaine, meurtrier récidiviste, voleur sacrilége et véhémentement suspect d'un *pactum diabolicum implicitum*. Toutefois, dans sa mansuétude archiépiscopale, l'Électeur, prenant en considération que, pour le plus grand nombre des faits mis à sa charge, il n'existait d'autre preuve que ses propres déclarations toutes spontanées, consentit à lui accorder une commutation de peine. On se borna à le fusiller par derrière. Son crâne fut attaché à l'un des piliers de fer de la fonderie de canons, et on en possède encore aujourd'hui un *fac-simile* qu'en avait fait faire le docteur Siegel, médecin de l'Électeur.

LA PRINCESSE DES URSINS

La veuve du duc de Bracciano, Flavius dei Orsini, plus connue sous le nom de princesse Orsini ou des Ursins, fut l'une des femmes les plus remarquables de l'époque de transition du XVIIe au XVIIIe siècle, et l'expression la plus frappante de l'habileté de conduite qui permit à quelques femmes de ce temps-là de jouer un rôle important dans les petites intrigues des cours et dans les affaires de la grande politique.

Anne-Marie de la Trémouille était fille de Louis de la Trémouille, duc de Noirmoutiers (né en 1612, mort en 1666), qui devait son titre de duc à la bravoure dont il avait fait preuve à la guerre, et de Renée-Julie Aubery (mariée en 1640, morte en 1679). On n'indique pas d'une manière bien précise à quelle époque elle naquit (1). Tout ce qu'on sait, c'est que sa naissance se place entre celle de ses deux frères, dont

(1) La duchesse d'Orléans écrit à son sujet, sous la date du 17 décembre 1719, qu'elle est âgée de soixante dix-sept ans. Cependant elle ne peut être née en 1642; peut-être fut-ce l'année suivante.

l'aîné, le duc Louis-Alexandre, naquit en 1642, et le second, devenu ensuite le cardinal de la Trémouille, vint au monde en 1652. Quant à elle, son premier mariage date de l'année 1659. Sa sœur, Aloisia-Angélique, épousa à Rome Antoine Lanti, prince de Bedmar, et est ordinairement désignée sous le nom de duchesse de Lanti. Anne-Marie épousa d'abord Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, dont elle devint veuve en 1670. Par suite du rôle qu'il avait joué dans l'affaire du fameux duel Le Fort, il avait été obligé de fuir de France, et s'était d'abord réfugié en Espagne; et c'est à cette occasion que sa femme, qui l'y avait suivi, vit pour la première fois un pays où bien des années après elle devait jouer un rôle si important. Plus tard, ils se rendirent tous deux en Italie; et tandis que le mari trouvait un asile sur le territoire de la république de Venise, la femme, alors dans tout l'éclat de sa beauté, allait à Rome solliciter la *protection* de deux cardinaux français, le cardinal de Bouillon et le cardinal d'Estrées (1). Le prince de Chalais mourut à quelque temps de là, et dans un tel état de détresse que sa veuve n'eut plus pour vivre d'autre ressource que les libéralités de ses *protecteurs*. En 1675, ceux-ci s'occupèrent, avec l'assentiment de la cour de France, de lui faire épouser Flavius dei Orsini, duc de Bracciano, prince de Vicovaro, grand d'Espagne et baron romain, devenu veuf dès 1674. Ce mariage lui valut l'ordre du Saint-Esprit, la discorde et le trouble dans son intérieur, et une exa-

(1) Coxe la fait *protéger* dès ce temps-là par Portocarrero, ambassadeur d'Espagne à Rome. Mais Portocarrero n'y arriva en cette qualité qu'en 1676 et même 1678.

gération de dépenses occasionnée surtout par les relations françaises de sa femme ; dépenses qui le forcèrent à vendre Vicovaro, en 1692, au comte Bolognetto ; Anguillaria, en 1693, au patricien génois Grilli ; Albano, en 1696, à la chambre pontificale ; et enfin jusqu'à son duché de Bracciano à Livius Odescalchi, en même temps qu'on lui retirait l'ordre du Saint-Esprit à cause du scandale de ses dissentiments conjugaux. Pour se soustraire à ses reproches, sa femme se réfugia à diverses reprises en France, où, dans l'une de ces excursions, elle passa une fois cinq années de suite. C'est à cette occasion qu'elle fit la connaissance de madame de Maintenon, avec laquelle elle contracta plus tard une amitié intime. Elle se mit aussi sur un excellent pied à la cour. En 1695, le cardinal Portocarrero (1), qui demeurait en face de son

(1) Le cardinal Portocarrero ne descendait à bien dire de la famille espagnole de ce nom que du côté des femmes, et par le côté mâle appartenait aux Boccanegra de Gênes. Ægidius Boccanegra, noble génois et frère du doge de Gênes d'alors, fut gratifié en 1342, par le roi de Castille Alphonse XI, du territoire de Palma en Espagne. Son petit-fils, Micer-Ægidius, épousa Françoise Portocarrero, et ses descendants adoptèrent alors ce dernier nom. Dans le nombre on cite Louis Portocarrero, qui en 1527 fut créé comte de Palma. Louis-Emmanuel-Ferdinand Portocarrero, devenu plus tard cardinal (*), était le petit-fils de ce premier comte de Palma et frère du comte Ferdinand-Louis de Palma, mort en 1649. Né en 1635, il embrassa très jeune encore l'état ecclésiastique, devint doyen du chapitre de Tolède, et dès le 29 novembre 1669 le pape Clément XI, à la demande de la reine douairière d'Espagne, le créait cardinal. Lorsque éclata en 1675 l'insurrection de

(*) Consultez Imhoff, *Recherches historiques et généalogiques sur les grands d'Espagne*, p. 213 et suiv. — *Genealogiæ XX illustrium in Hispania familiarum*, p. 254 et suiv.

palais, et chez lequel elle allait toujours se réfugier quand il y avait brouille trop violente dans son ménage, la réconcilia avec son mari. Elle revint alors à Rome, qu'elle continua d'habiter jusqu'à la mort du duc de Bracciano, arrivée le 5 avril 1698, à l'âge de soixante-six ans. La chambre pontificale se mit en possession des seules terres qu'il eût encore conser-

Messine, il fut envoyé en Sicile comme vice-roi et rétablit la tranquillité dans cette île. En 1676, il fit partie du conclave, et en dépit de ses démêlés avec le cardinal Neidhart, alors ambassadeur d'Espagne à Rome, il réussit, avec l'appui du cardinal Colonna, à faire élire un pape favorable aux intérêts espagnols. En 1678, il fut nommé ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome, après avoir été promu l'année précédente archevêque de Tolède et primat d'Espagne. Il entra au Conseil d'Etat, devint membre de la Junte suprême du royaume et lieutenant général de la marine. Ses revenus étaient énormes, et son archevêché seul lui valait plus de 1,800,000 fr. par an. C'est lui surtout qui détermina le roi Charles II à signer le testament par lequel ce prince instituait Philippe V héritier de la monarchie espagnole. Il décida le nouveau roi à renvoyer sur-le-champ la reine douairière, et ce fut lui qui recommanda à la jeune reine la princesse des Ursins pour camarera-mayor. Il se trouva alors placé à la tête du nouveau gouvernement, dont ses caprices et son humeur insupportable rendaient la marche très difficile. Mais après l'arrivée du cardinal d'Estrées à Madrid, et lorsque l'intervention française devint de plus en plus visible, sans que le rappel de d'Estrées modifiât sensiblement la situation, il abandonna la cour et se retira à Tolède. Lui et la reine douairière furent cause que cette ville se déclara en faveur de Charles III. Mais peu de temps avant sa mort, et lorsque Philippe V put être de nouveau considéré comme l'expression des véritables intérêts de l'Espagne, il embrassa encore une fois le parti de ce prince. Il mourut à Tolède, le 14 septembre 1709, dans un éloignement complet des affaires.

vées, Tori, Roccantica, Castiglione et Selci (1). Il ne resta à la veuve qu'un palais meublé à Rome pour se loger, et un douaire médiocre pour subsister. C'est alors qu'elle prit le nom d'Orsini (en français *des Ursins*), parce que le neveu du pape Innocent XII, acquéreur du duché de Bracciano, voulait aussi en porter le titre.

Quand, pour le choix de l'épouse à donner au jeune roi Philippe V, on se fut décidé en faveur d'une princesse de la maison de Savoie, la princesse des Ursins, quoique peu éloignée de la soixantaine, saisit avec ardeur la pensée de se faire une brillante et influente position à cette cour. Elle s'adressa à cet effet à madame de Maintenon et aux Noailles, ses intimes (2), en faisant valoir sa qualité de veuve d'un grand d'Espagne, son amitié avec le cardinal Portocarrero et la connaissance qu'elle avait de la langue et des mœurs de l'Espagne. D'ailleurs, elle ne demandait que la faveur d'accompagner la jeune reine à Madrid, où elle ne séjournerait qu'autant qu'il plairait au roi. Portocarrero employa également son influence en sa faveur. Ce fut donc sur elle que la cour de France fixa son choix pour la charge de camarera-mayor de la jeune reine; et l'ambassadeur d'Espagne à Rome, le duc d'Uceda, ne tarda point à lui en transmettre l'avis officiel. Madame des Ursins accompagna sa nouvelle maîtresse à bord du bâtiment qui la conduisit en Espagne.

(1) *Mercure historique*, mai 1698, p. 484.

(2) Le comte d'Ayen, fils du duc de Noailles, venait d'épouser une nièce de Mme de Maintenon, et remplissait une charge importante à la cour de Philippe V.

Voici le portrait que trace d'elle Saint-Simon (1):
« C'étoit une femme plutôt grande que petite, brune
« avec des yeux bleus qui disoient sans cesse tout ce
« qui lui plaisoit, avec une taille parfaite, une belle
« gorge, et un visage qui, sans beauté, était char-
« mant; l'air extrêmement noble, quelque chose de
« majestueux en tout son maintien, et des grâces si
« naturelles et si continuelles en tout, jusque dans les
« choses les plus petites et les plus indifférentes, que
« je n'ai jamais vu personne en approcher, soit dans
« le corps, soit dans l'esprit, dont elle avoit infini-
« ment et de toutes les sortes; flatteuse, caressante,
« insinuante, mesurée, voulant plaire pour plaire,
« et avec des charmes dont il n'étoit pas possible de
« se défendre, quand elle vouloit gagner et séduire;
« avec cela un air qui, avec de la grandeur, attiroit
« au lieu d'effaroucher; une conversation délicieuse,
« intarissable, et d'ailleurs fort amusante pour tout ce
« qu'elle avoit vu et connu de pays et de personnes;
« une voix et un parler extrêmement agréables, avec
« un air de douceur; elle avoit aussi beaucoup lu, et
« elle étoit personne à beaucoup de réflexion. Un
« grand choix des meilleures compagnies, un grand
« usage de les tenir, et même une cour, une grande
« politesse, mais avec une grande distinction, et sur-
« tout une grande attention à ne s'avancer qu'avec
« dignité et discrétion. D'ailleurs la personne la plus
« propre à l'intrigue, et qui y avoit passé sa vie à
« Rome par son goût; beaucoup d'ambition, mais de
« ces ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe et
« de l'ambition ordinaire des hommes, et un désir

(1) *Mémoires*, t. III, p. 175. Voyez aussi t. V, p. 249.

« pareil d'être et de gouverner (1). C'étoit encore la « personne du monde qui avoit le plus de finesse dans « l'esprit, sans que cela parût jamais, et de combi- « naisons dans la tête, et qui avoit le plus de talents « pour connoître son monde et savoir par où le pren- « dre et le mener. La galanterie et l'entêtement de « sa personne fut en elle la faiblesse dominante et sur- « nageante à tout jusque dans sa dernière vieillesse ; « par conséquent, des parures qui ne lui alloient plus « et que d'âge en âge elle poussa toujours fort au delà « du sien (2) ; dans le fond, haute, fière, allant à ses « fins sans trop s'embarrasser des moyens, mais tant « qu'elle pouvoit sous une écorce honnête ; naturelle- « ment assez bonne et obligeante en général, mais « qui ne vouloit rien à demi, et que ses amis fussent « à elle sans réserve ; aussi étoit-elle ardente et ex- « cellente amie, et d'une amitié que les temps ni les « absences n'affaiblissoient point, et conséquemment « cruelle et implacable ennemie, et suivoit sa haine « jusqu'aux enfers ; enfin, un tour unique dans sa « grâce, son art et sa justesse, et une éloquence sim- « ple et naturelle en tout ce qu'elle disoit, qui gagnoit « au lieu de rebuter par son arrangement, tellement « qu'elle disoit tout ce qu'elle vouloit et comme elle le « vouloit dire, et jamais mot ni signe le plus léger de

(1) La duchesse d'Orléans, qui en voulait à Mme des Ursins parce que celle-ci avait nui à son fils, lui rend cependant la justice de reconnaître « qu'elle ne fait pas la dévote comme « cette vieille *guenon* de Mme de Maintenon, et ne fait pas « sans cesse intervenir le nom du bon Dieu en toutes choses. » (Lettre à la raugrave Louise, p. 343.)

(2) Qu'on se ressouvienne de ce détail de son caractère pour bien apprécier la scène qui mit fin à son rôle officiel.

« ce qu'elle ne vouloit pas ; fort secrète pour elle et
« fort sûre pour ses amis, avec une agréable gaieté
« qui n'avoit rien que de convenable, une extrême
« décence en tout l'extérieur, et jusque dans les inté-
« rieurs même qui en comportent le moins, avec une
« égalité d'humeur qui en tout temps et en toute af-
« faire la laissoit toujours maîtresse d'elle-même. Telle
« étoit cette femme célèbre qui a si longtemps et si
« publiquement gouverné la cour et toute la monar-
« chie d'Espagne, et qui a fait tant de bruit dans le
« monde par son règne et par sa chute, que j'ai cru
« me devoir étendre pour la faire connoître et en
« donner l'idée qu'on en doit avoir pour s'en former
« une qui soit véritable.

« Une personne de ce caractère fut fort sensible à
« un choix qui lui ouvroit une carrière si fort à son
« gré ; mais elle eut le bon esprit de sentir qu'on ne
« venoit à elle que faute de pouvoir trouver un autre
« sujet qui rassemblât en soi tant de parties si mani-
« festement convenables à la place qu'on lui offroit,
« et qu'une fois offerte, on ne la lui laisseroit pas re-
« fuser. Elle se fit donc prier assez pour augmenter le
« désir qu'on avoit d'elle, et non assez pour dégoûter
« ni rien faire de mauvaise grâce, mais pour qu'on
« lui sût gré de son acceptation. »

Ses manières, son humeur, ses relations, parmi lesquelles se trouvèrent les premières bases de l'influence dont elle jouit plus tard à la cour, sont reproduites d'une manière frappante dans ces mots qu'elle écrivait à la maréchale de Noailles, à la date du 12 décembre 1701 : « Dans quel emploi, bon Dieu ! m'avez
« vous mise, Madame ! Je n'ai pas le moindre repos, et
« je ne trouve pas même le temps de parler à mon se-

« crétaire. Il n'est plus question de faire la sieste « après le dîner, ni de manger quand j'ai faim. Je « suis trop heureuse de pouvoir faire un mauvais re- « pas en courant, et encore est-il bien rare qu'on ne « m'appelle pas dans le moment que je me mets à ta- « ble. En vérité, madame de Maintenon rirait si elle « savait tous les détails de ma charge. Dites-lui, je « vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de « prendre la robe de chambre du roi d'Espagne lors- « qu'il se met au lit, et de la lui donner quand il se « lève. Jusque-là, je prendrais patience; mais que « tous les soirs, quand le roi entre chez la reine pour « se coucher, le comte de Benevente me charge de « l'épée de sa Majesté, d'un pot de chambre et d'une « lampe que je renverse ordinairement sur mes habits, « cela est trop grotesque ! Jamais le roi ne se lèverait « si je n'allais tirer son rideau, et ce serait sacrilége « si une autre que moi entrait dans la chambre de la « reine lorsqu'ils sont au lit. Dernièrement la lampe « s'était éteinte, parce que j'en avais renversé la moi- « tié. Je ne savais où étaient les fenêtres, que je n'a- « vais point vues ouvertes parce que nous étions ar- « rivées de nuit dans ce lieu-là. Je pensai me casser « le nez contre la muraille, et nous fûmes, le roi « d'Espagne et moi, près d'un quart d'heure à nous « heurter en les cherchant. Malgré la vie de forçat « que je mène, je me porte bien, Madame. Dieu « veuille que mon sang ne s'échauffe point trop, et « que cela ne fasse point renaître le mal que vous « savez et qui me faisait tant de peur autrefois.

« Voulez-vous, une fois pour toutes, marier une « de mesdemoiselles vos filles dans le royaume de « Naples? J'ai un des meilleurs partis de ce pays-là

« en mains. J'avais fait proposer au père que son fils
« vînt demeurer en Espagne; mais il trouve trop de
« difficultés à le transplanter ainsi, et il croit que
« Rome, Naples et Palerme, où il demeure ordinaire-
« ment, valent mieux que Madrid. Le marquis de
« Louville vous aura dit, Madame, la raison qui a
« retardé jusqu'à présent l'affaire qui regarde M. le
« comte d'Ayen. Elle m'a paru fort bonne; et, si elle
« vous paraît de même, reposez-vous du reste sur
« l'attention que j'ai à tout ce qui vous regarde. J'ai
« vu ici le marquis de Roupit et toute sa famille. J'ai
« tâché de le distinguer des autres seigneurs du pays,
« et j'ai fait connaître au roi sa naissance et son mé-
« rite. S'il me donne occasion de le servir, il connaî-
« tra, Madame, que la maison de Noailles peut tout
« sur moi. Les gens de votre gouvernement de Rous-
« sillon se sont ruinés pour en faire les honneurs.
« Songez au plus tôt à dédommager le pauvre M. de
« Quinson. Nous avons mangé en deux jours plus de
« la moitié de son revenu. Vous ne devriez pas souf-
« frir que ceux qui vous représentent fussent si pau-
« vres. M. de Maccarthy a fait aussi comme s'il était
« fort riche; mais je ne suis pas aussi bien informée
« de ses facultés. L'Intendant voulait loger la reine,
« nous lui avons préféré M. de Quinson. Mais il s'est
« bien vengé en nous traitant partout, et particuliè-
« rement dans les montagnes, avec une magnificence
« étonnante. Il n'y a pas jusqu'à vos gardes qui ont
« voulu faire figure. Je m'imagine qu'il vous en coûte
« cent mille écus, et que c'est votre argent que ces
« Messieurs ont dépensé, car je ne crois pas qu'on
« puisse être aussi prodigue de son propre bien.

« La date de ma lettre vous fera voir, Madame,

« que nous ne sommes encore qu'à Barcelone ; cependant je crois d'être déjà fort bien avec le roi. « Je le tourmente sur sa timidité, comme j'ai fait autrefois à M. de Torcy, et Sa Majesté s'accommode « si bien de moi, qu'elle a quelquefois la bonté de « m'appeler deux heures plus tôt que je ne voudrais « me lever, exprès pour me voir. La reine entre dans « ces plaisanteries ; mais, cependant, je n'ai pas encore attrapé la confiance qu'elle avait aux femmes « piémontaises qui la servaient avant moi. J'en suis « étonnée, car je la sers mieux qu'elles, et je suis sûre « qu'elles ne lui lavaient point les pieds et qu'elles ne « la déchaussaient point aussi promptement que je le « fais. Je ne sais pas, Madame, où j'ai pris le temps « de vous écrire une si longue lettre. Je la finis pour « écrire à M. de Torcy, sans cela je ne dirais pas d'une « heure que je vous honore et que je vous aime de « tout mon cœur et tout ce qui vous appartient. »

Le roi Philippe V s'était rencontré à Figueras avec sa fiancée, et leur mariage avait été célébré le 3 novembre 1701, par le patriarche des Indes. Marie-Louise (1) avait à peine atteint sa quatorzième année, et la petitesse de sa taille la faisait paraître encore plus jeune. Mais son esprit et sa volonté offraient la maturité précoce de son pays, et elle joignait à une beauté extraordinaire de traits et de formes, les manières les plus engageantes et le maintien le plus gracieux. Son dicton favori : « Je n'ai pas de volonté, celle de mes devoirs s'y opposerait, » n'était point une phrase vaine dans sa bouche. Mais la cour de

(1) Marie-Louise-Gabrielle, née le 17 septembre 1688, mariée le 3 novembre 1701, morte le 18 février 1714.

France, qui se défiait de la rusée Piémontaise, avait donné l'ordre de renvoyer à la frontière d'Espagne son cortége de Piémontais, et de la placer sous la garde de la princesse des Ursins. Cette détermination parut vivement contrarier Marie-Louise, qui éclata en plaintes si amères, qu'on soupçonna à ce chagrin une cause plus profonde que les sensations naturelles d'une jeune fille qui se trouve tout à coup séparée de toutes ses connaissances et transportée au milieu d'un entourage complétement étranger. Cependant, on ne tarda point à la convaincre de la véritable situation des choses, et l'on n'en respecta que mieux le caractère sensé et bienveillant de la jeune reine. Mais ce qui prouve combien madame des Ursins avait quelque chose d'aimable dans le ton et les manières, c'est que, malgré cette première impression défavorable, qui retentit encore dans la lettre que nous venons de citer, mais disparut si vite, elle réussit à exercer une influence extraordinaire sur la reine.

Dans l'accomplissement de ses devoirs domestiques, dit Coxe, la princesse déployait tous ses talents, toutes ses grâces, toute son habileté ; devenue bientôt la favorite de la reine, qui, au milieu de la morne étiquette d'une cour solennelle, devait s'estimer heureuse d'avoir une si aimable *camarera-mayor*, elle la dirigea complétement. Une des principales tâches de la princesse des Ursins, et dans laquelle elle réussissait toujours, consistait à introduire un peu d'air dans les limites de l'étiquette nationale, et à habituer les grands d'Espagne à avoir des rapports plus intimes avec leur souverain et avec les agents français. Mais on l'employa bientôt pour des buts plus élevés. Elle dominait la reine, et celle-ci dominait le roi. Cependant, il faut

reconnaître qu'elle eut toujours en vue les véritables intérêts de l'Espagne, tels qu'ils pouvaient être alors et qu'ils devaient être à son point de vue; car elle ne pouvait pas les séparer de ceux de la France; force est d'ailleurs d'avouer aussi qu'elle combattit les fautes et les usurpations commises plus tard par la France; que, dans l'appréciation de la situation de l'Espagne, elle fit preuve de plus de bon sens, et, dans sa manière de traiter les affaires, de plus de tact, de plus d'intelligence, de perspicacité et de bonne volonté, qu'aucun homme d'État espagnol ou français de cette époque.

Les choses allèrent assez bien jusqu'en 1703. L'administration de l'Espagne, dont le sol n'avait point encore été entamé par la guerre, était entre des mains espagnoles, notamment entre celles du cardinal de Portocarrero; et il n'y avait à lutter que contre l'indolence, la routine, les abus intérieurs, les caprices, les mauvais vouloirs des employés, ou encore contre l'humeur insupportable de Portocarrero: tous désagréments au sujet desquels madame des Ursins prenait fort bien son parti, et qui étaient plus ennuyeux que réellement capables de lui nuire dans la sphère élevée où elle vivait. Mais à ce moment un nouveau personnage entra en scène: nous voulons parler du cardinal d'Estrées. Louis XIV, qui s'imaginait pouvoir gouverner l'Espagne comme sa France, était assez disposé, comme le sont toujours les Français, à se payer de sa peine aux dépens de l'Espagne. Le duc d'Harcourt (1) était de tous ses généraux celui qui s'était le

(1) Henri, né en 1654, aide de camp de Turenne, employé plus tard, à diverses reprises, comme chef de corps, nommé

mieux trouvé en Espagne, et qui, en conséquence, y avait obtenu les résultats les plus réels. Le comte de Marsin (1) déplut aux Espagnols, parce qu'il voulut être nommé membre du conseil d'État. Cependant, il eut la sagesse de dissuader Louis XIV d'un plan que celui-ci avait conçu pour partager les Pays-Bas espagnols. En 1703, Louis XIV envoya de l'autre côté des Pyrénées le cardinal d'Estrées, prélat distingué (2) par son savoir, par sa loyauté et par son esprit, et, de plus, profondément versé dans les affaires de la diplomatie, mais dont l'orgueilleux sentiment qu'il avait de lui-même sautait trop aux yeux des Espagnols, et qui, en outre, arrivait en Espagne avec la pensée d'en devenir le maître absolu. Il s'était fait accompagner par son neveu, l'abbé d'Estrées (3), qui à un orgueil identique joignait un plus grand manque d'égards, un caractère intrigant, et était assez volontiers disposé à s'élever au détriment de son on-

ambassadeur à Madrid en 1697, créé duc en 1700 pour avoir fait assurer la couronne d'Espagne à Philippe V, créé maréchal de France en 1703, et mort en 1718.

(1) Antoine devint ensuite maréchal de France, fut blessé en 1706 à la bataille de Turin, et, fait prisonnier, mourut le lendemain (8 septembre) des suites, dit-on, de l'explosion d'un magasin à poudre.

(2) César, évêque de Laon, né à Paris le 5 février 1628, mort dans son abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 11 décembre 1714.

(3) Jean d'Estrées, abbé des monastères d'Evreux, de Conches et de Saint-Claude, né à Paris en 1666, fut nommé en 1799 ambassadeur en Portugal. Malgré l'insuccès de sa mission en Espagne, il conserva toute sa faveur. Ainsi, il fut le premier ecclésiastique qui, sans être prélat, obtint le Saint-Esprit. Il était désigné pour succéder à Fénelon, archevêque de Cambrai; mais il mourut le 3 mars 1718.

cle. Louville, un des intimes de Philippe V, et qui remplissait l'une des premières charges de sa cour, se rattacha à eux. C'était un Français spirituel, satirique, vain et frondant tout ce qui n'était pas français; d'ailleurs ennemi personnel de madame des Ursins, à qui il nuisit beaucoup à Paris par la causticité de ses rapports (1). Ce n'est pas tout : il y avait encore le confesseur du roi, le jésuite Daubenton, qui, lui aussi, était jaloux de l'influence de la princesse.

Moins d'une semaine après l'arrivée du cardinal à Madrid, tout y fut sens dessus dessous. Il y avait un grand fonds de vérité dans ces observations ironiques que madame des Ursins écrivait à la duchesse de Noailles : « Je souhaite bien sincèrement que Son « Éminence ait la satisfaction qu'elle mérite et qu'elle « attend, que nous réussissions à guérir les maux in- « vétérés de cette monarchie ; que son génie vaste, « superbe, éclairé, fasse plus de frais pour gagner les « Espagnols que pour exciter leur admiration. A par- « ler franchement, pourtant, je ne lui garantis pas le

(1) Charles-Auguste d'Allonville, marquis de Louville, né en 1668 à Louville, avait été attaché de bonne heure à la maison du duc d'Anjou, devenu plus tard roi d'Espagne, à l'éducation duquel il avait pris part. Il l'accompagna en Espagne en qualité de chambellan et de chef de cour. Sauf ces fonctions et une mission à Madrid, dont il sera question à l'article consacré à la conspiration de Cellamare, il mena en général une vie fort retirée, et épousa en 1708 Mlle de Nointel, fille de l'ambassadeur à Constantinople qui, en 1676, avait eu avec le grand vizir la fameuse querelle du sopha. Le comte Scipion du Roure a publié en 1818 à Paris : « Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville. » 2 vol.

« succès, car je crains qu'une nation fière ne se croie « méprisée parce que la France lui envoie un des « plus grands génies de la terre, non pour la conseil- « ler, mais pour la gouverner ; et cette mesure aug- « mentera son mécontentement. Moi-même je dois « considérer comme un miracle de ne pas être détes- « tée, et je ne peux l'attribuer qu'à la persuasion où « sont les Espagnols que je les aime. » Et en effet, c'était à cette seule condition qu'un étranger pouvait espérer de dominer l'Espagne sans être abhorré.

Le cardinal d'Estrées blessa Portocarrero en exigeant qu'il ne fût point traité de diverses affaires d'État dans son hôtel, mais seulement en conseil de cabinet ; par suite de quoi Portocarrero refusa de prendre part à une délibération quelconque du cabinet à laquelle assisterait l'ambassadeur (1). Il exigea que le président du conseil de Castille vînt lui rendre le premier sa visite ; et ceci n'ayant pas eu lieu, il évita tous rapports avec lui. Il exigea l'entrée des appartements royaux pour lui et son neveu, même lorsque le roi était seul avec la reine et ses dames. Les représentations que lui adressait la princesse étaient dépeintes par lui, dans ses rapports à Versailles, comme des preuves de l'opposition faite par madame des Ursins à l'influence française. Or, notez qu'à cette cour de Madrid chacun allait se plaindre à Versailles. Une fois, il partit dans la même journée quatre courriers pour la France, l'un expédié par le

(1) Le duc de Medina-Celi ne tarda pas non plus à donner sa démission de ses emplois, et tint des conciliabules avec le comte d'Aguilar, les ducs de l'Infantado et de Veragues, le connétable de Castille, le comte de Montijo et le patriarche des Indes.

roi, l'autre par le cardinal Portocarrero, le troisième par le cardinal d'Estrées, et le quatrième par madame des Ursins. Louis XIV reconnaissait la nécessité de recommander au cardinal d'être prudent, et s'efforçait de calmer tous les mécontentements. Il ne jugeait pas impossible le but que se proposait le cardinal; seulement, il croyait qu'il avait peut-être agi trop précipitamment, et prit en défiance madame des Ursins, qui, il le voyait bien, blâmait toute cette affaire. Les reproches qu'il adressa à son petit-fils au sujet de sa trop grande dépendance des femmes, — sans songer à la situation dans laquelle lui-même se trouvait à l'égard de madame de Maintenon, — blessèrent profondément le roi et la reine, qui répondirent par des justifications contenant en même temps une chaleureuse défense de madame des Ursins. Mais, ainsi qu'il arrive d'ordinaire lorsqu'on a été injuste envers quelqu'un par suite de préventions et d'idées préconçues, cette défense de la princesse, de même qu'un Mémoire énergique dans lequel elle se défendait elle-même, n'aboutirent qu'à accroître les mauvaises dispositions de Louis XIV à son égard; car c'était indirectement blâmer la conduite et les projets du grand roi. La princesse, dans le Mémoire en question, ayant demandé la permission de se retirer, Louis XIV accepta avec empressement une offre pareille.

Mais le cardinal ne se tint pas pour satisfait d'un tel résultat; il obtint encore le renvoi du plus capable des ministres espagnols, d'Orry, qui avait très bien administré les finances, et qui était en réalité le seul qui eût su tirer parti des ressources de l'Espagne. Il traitait le roi et la reine comme des enfants mineurs, disposait d'une foule d'emplois sans même

les consulter, et en tout donnait la priorité aux volontés de Louis XIV. Au moyen du père Daubenton, il chercha à prévenir le roi contre la reine et contre madame des Ursins. Mais Philippe tint bon et persista à exiger que madame des Ursins restât, tandis que rien que l'inquiétude de voir sa confidente s'éloigner d'elle rendit la reine réellement malade. D'ailleurs, toutes les mesures arrêtées par le cardinal prouvèrent combien il connaissait mal le génie de la nation espagnole, et combien peu il était de taille à dominer ses répugnances. Louis XIV commença à comprendre qu'il ne pouvait pas se passer de la princesse, ou du moins que le temps de se passer d'elle n'était pas encore venu; et, en conséquence, Torcy (1) eut ordre d'écrire à madame des Ursins une espèce de lettre d'excuse, où sa conduite était bien toujours blâmée, mais où, cependant, se trouvait en même temps le désir de la voir rester à Madrid. Louis XIV écrivit aussi au roi pour lui mander qu'il consentait à lui laisser madame des Ursins, à la condition qu'elle vivrait en bonne intelligence avec son ambassadeur. Mais la princesse n'était pas femme à se rendre à si bon marché que cela. Aux reproches

(1) Colbert, marquis de Torcy, fils du ministre Croissy, mort le 28 juillet 1696, était né à Paris le 14 septembre 1665. Dès 1685 il fit partie d'une ambassade d'honneur envoyée à Lisbonne, et la même année il alla encore à Copenhague, puis en 1687 à Londres, avec une mission semblable. En 1689, il accompagna les cardinaux français au conclave. Marié à la fille du ministre Pomponne (mort le 20 septembre 1699), il devint ministre des affaires étrangères à la mort de son père, quitta le ministère en 1716, continua de faire partie du conseil de régence jusqu'en 1718, et mourut en 1746. C'était un homme capable, instruit et loyal.

de Torcy elle répondit par des plaintes sur la dureté avec laquelle on l'avait traitée, exigea satisfaction pour les offenses qui lui avaient été faites, et déclara qu'ayant reçu du roi de France un ordre écrit d'avoir à se retirer, elle ne resterait à son poste que si elle recevait un contre-ordre donné dans les mêmes conditions. En même temps, elle qualifia sévèrement la conduite de ses ennemis, et elle réussit si bien à entretenir le mécontentement du couple royal, que Louis XIV reconnut enfin que la médiation de madame des Ursins pouvait seule rétablir l'entente cordiale des deux cours. En conséquence, il ordonna à son ambassadeur de faire les premières avances pour une réconciliation avec la princesse ; ce à quoi le cardinal ne se prêta que d'assez mauvaise grâce. Cependant, madame des Ursins ne cédait toujours pas ; il fallut donc que, bon gré mal gré, Louis XIV lui écrivît de sa propre main pour la prier de demeurer à son poste et de se réconcilier avec le cardinal.

En effet, on vit s'effectuer alors une foule de choses dont le cardinal n'aurait jamais pu venir à bout, et, grâce à madame des Ursins, Louis XIV obtint jusqu'à la promesse d'une cession éventuelle des Pays-Bas à l'électeur de Bavière.

Mais elle commit aussi alors une faute grave. Elle se laissa tromper, — non par Louville, qu'elle savait parfaitement être son ennemi, et au sujet de qui elle écrivait elle-même à Torcy, qu'elle le regardait comme un homme que le ciel avait choisi pour être le ministre de ses vengeances, — mais précisément par l'abbé d'Estrées. Elle lui donna toute sa confiance, favorisa ses projets et ceux de Louville, qui avaient pour but d'éloigner le cardinal et de le remplacer par

l'abbé, et fit pourvoir Louville, ainsi qu'Orry, d'une mission pour Versailles, destinée à amener la réussite de ces divers projets. Comme, en outre, le cardinal continuait à agir en homme irrité et dépourvu de tact, son rappel eut effectivement lieu (septembre 1703), et il fut remplacé par son neveu; tandis que, vers la même époque, Portocarrero, lui aussi, fatigué de ses éternelles querelles avec les Français, et courroucé de voir diminuer son influence, donnait sa démission.

Toutefois, la princesse se trouva encore plus mal de l'abbé que du cardinal. Dans les commencements, il feignit pour elle le plus grand dévouement, et employa tous les moyens possibles pour la déterminer à prendre une part directe aux affaires. C'est ainsi qu'il parvint à lui faire assez manquer de tact pour signer collectivement avec lui et Orry une dépêche adressée au cabinet de Versailles et relative à des réformes financières. Une verte semonce de Torcy la ramena bien vite au sentiment de son imprudence, et alors elle rejeta toute la faute sur l'ambassadeur, contre qui elle se trouva d'autant plus aigrie, qu'elle apprit alors par le cardinal, — lequel était bien aise de se venger de son neveu, — qu'en réalité elle n'avait pas d'ennemi plus déterminé. Et, en effet, dans sa correspondance particulière l'abbé la dépréciait autant qu'il l'accablait de louanges dans ses dépêches officielles. Le fait lui fut pleinement confirmé quand elle eut obtenu du roi Philippe V un ordre en vertu duquel on saisit la correspondance de l'ambassadeur. On y trouva le langage le plus irrespectueux à l'endroit du roi et de la reine, les plaintes les plus amères contre tout le système de gouvernement, les plus chaleureuses recommandations en faveur de la politique française

combattue par madame des Ursins, et surtout les plus vives attaques contre elle-même, non pas seulement en ce qui était de son ingérance dans les affaires publiques, mais encore en ce qui touchait sa vie privée, et plus particulièrement sa liaison avec d'Aubigny, son confident et son secrétaire. Cette découverte détermina le roi à adresser à son grand-père des représentations conçues dans les termes les plus dignes. Quant à la princesse, elle se laissa tellement dominer par son irritation, qu'elle fit parvenir à Versailles, par l'intermédiaire de son frère, le duc de Noirmoutiers, une copie de cette dépêche, enrichie de commentaires empreints de la plus vive amertume (1). Louis XIV menaça de rappeler tous les Français de Madrid, et exigea de Philippe, sur la véritable situation de sa cour, un rapport public qui dévoila tous les détails de l'intrigue; en conséquence de quoi, Louville fut disgracié et rappelé. On promit aussi à la cour d'Espagne de rappeler l'abbé d'Estrées. Daubenton ne prévint son renvoi d'auprès de la personne de Philippe, qu'en faisant les aveux les plus complets et en se représentant comme ayant été trompé par l'abbé d'Estrées et par Louville, de même que la protection seule du père Lachaise put le maintenir dans les bonnes grâces de Louis XIV. Toutefois, les communications verbales du cardinal, qui avait été très bien reçu à Versailles, maintenaient la cour de France, à l'égard de la princesse, dans les mêmes préventions et la même irritation qu'auparavant; et on résolut, en conséquence, de

(1) Elle y était accusée de vivre avec d'Aubigny dans des rapports d'intimité qui avaient fini par se transformer en mariage secret, et la princesse écrivit elle-même en marge : *Pour mariée, non.*

profiter de la première occasion favorable pour amener sa chute.

Tandis qu'on entretenait sa sécurité par les expressions les plus flatteuses, on mit à profit la guerre que l'Espagne avait à redouter du côté du Portugal, pour soustraire le roi à l'empire de son influence personnelle. On envoya ce prince à l'armée, et on défendit à la reine de l'accompagner. Alors l'abbé eut l'art, de concert avec le duc de Berwick et avec le marquis de Rivas, de convaincre le roi de la nécessité d'éloigner la princesse. Par compensation, on accorda au roi le rappel de l'abbé, qui dut quitter son poste et s'en revenir à Versailles. Quoique profondément affligés, le roi et la reine se montrèrent plus calmes et plus résignés qu'on ne s'y était attendu. Il se peut que la princesse des Ursins, qui reçut également cette nouvelle avec beaucoup de fermeté et de dignité, eût depuis longtemps prévu la tournure que les choses devaient prendre, et que, comptant sur l'avenir, elle eût recommandé à ses maîtres la patience et la résignation. Elle ne prit pas personnellement congé de la reine, se borna à lui recommander par écrit l'obéissance, puis quitta Madrid (12 avril 1704) ; mais elle ne traversa l'Espagne qu'avec la plus extrême lenteur, fit un long séjour à Alcala, et n'arriva ainsi que le 28 mai à Vittoria, où elle rencontra le nouvel ambassadeur, le duc de Gramont.

La lenteur de ce voyage ne provenait nullement de ce qu'elle s'attendait à être rappelée à Madrid, mais de son désir de voir les dispositions de Versailles changer peu à peu à son égard, par les rapports et représentations qu'on y recevrait d'Espagne, en même temps que grâce aux efforts des amis qu'elle comp-

tait à la cour. Elle avait calculé juste ; et c'est Louis XIV qui s'était grossièrement trompé en s'imaginant que madame des Ursins était l'unique obstacle qui s'opposât à l'exécution de ses plans relatifs à l'Espagne (1), de même que lorsqu'il assurait au duc de Gramont qu'il allait trouver une cour sans cabales et un pays sans mécontents. Gramont était un homme ferme et fin, mais, comme dit Flassan (2), « trop Français, c'est-à-dire trop enclin à cette rapidité de jugement qui devance l'expérience et expose à l'erreur. » Après avoir franchi la frontière, il écrivait : « Je suis convaincu que, dans l'intérêt du roi d'Espagne, il est nécessaire que notre souverain règne despotiquement; mais il faut que les Espagnols ne s'en aperçoivent point, et ce sera chose facile (3). » Il était impossible de se tromper plus grossièrement. Gramont crut pouvoir dominer le roi sans la reine, dont les prières pour obtenir le rappel de la princesse des Ursins étaient toujours repoussées, et fit renvoyer Orry. Maintenant, il s'agissait de se débarrasser aussi de son affidé, le secrétaire d'État Canales, et de le faire remplacer par le docile Rivas. Mais, cette fois, le roi tint bon. Gramont se vit forcé d'avoir recours à la reine, et reçut d'elle cette ironique réponse, qui était une allusion à des expressions dont il s'était servi à son égard : « Comment une jeune femme de quinze ans, sans expérience et sans talent, pourrait-elle

(1) Ce n'était nullement la faute de Mme des Ursins, mais bien plutôt celle de tout ce qu'il y avait de Français en Espagne. C'était Mme des Ursins qui connaissait le mieux les véritables obstacles et qui agissait le mieux en conséquence.

(2) Tome IV, p. 223.

(3) Mémoires de Noailles, tome III, p. 201.

s'en tirer, si elle voulait se mêler d'affaires d'État? » De concert avec les ministres, la reine contrecarrait toutes les mesures recommandées par l'ambassadeur; et quand une décision avait été prise en conseil, elle se trouvait annulée dans les bureaux par de secrets contre-ordres. Or, ces choses-là se passaient dans un moment où on avait impérieusement besoin du concours de toutes les forces et de toutes les intelligences.

Et, en effet, la suite de toutes ces intrigues, c'est qu'on perdit alors Gibraltar, que, malgré les instantes représentations de Gramont, on avait complétement négligé. Cependant, à ce moment-là, il fut impossible à la reine de soutenir Canales plus longtemps. Rivas fut nommé pour le remplacer, et on créa une junte de gouvernement, à la recommandation et sous les auspices de l'ambassadeur de France. Quant à la reine, elle n'en continua pas moins, tant par elle-même que par son mari, à accabler la cour de France de représentations qui eurent du moins pour résultat de faire exclure de la nouvelle administration Portocarrero, qui lui était désagréable, et del Fresne. Canales, nommé conseiller d'État et chambellan, reçut une pension de 12,000 ducats. On accorda aussi une pension de 3,000 ducats à d'Aubigny, le confident de madame des Ursins. La nouvelle junte de gouvernement se trouva contrariée dans chacune de ses moindres mesures par les contre-ordres secrets de Montellano, président du conseil de Castille, lequel était d'intelligence avec la reine. C'est fort inutilement que Louis XIV fit entendre les reproches les plus sérieux. Il semblait que la reine fût résolue à ruiner la monarchie et à perdre sa couronne, plutôt que de manquer

le but de ses ardents désirs (1). Dans toute résistance qu'elle faisait aux vues de la France, elle avait pour elle les sympathies des Espagnols. Gramont ne put donc pas se dissimuler plus longtemps que l'influence de madame des Ursins était seule capable de faire marcher la machine et de prévenir une rupture absolue.

Cédant à ses observations, Louis XIV s'y prit avec plus de douceur. On promit à la princesse des Ursins que son frère, l'abbé de la Trémouille, aurait le premier chapeau de cardinal qui viendrait à vaquer, ainsi que l'ambassade de Rome; et ces deux promesses furent exécutées. Quant à elle, elle eut permission de séjourner à Toulouse, tandis qu'auparavant il lui avait été enjoint de retourner à Rome. Aussitôt, elle donna à la reine les instructions nécessaires, et celle-ci devint gracieuse pour Gramont. Tout marcha alors comme sur des roulettes, et les dépêches de Gramont, où il exprimait les plus belles espérances, furent remplies d'éloges de la reine en même temps que justice y était rendue aux services et aux mérites de la favorite exilée. La reine, sachant que Gramont était jaloux de Berwick, qui ne lui convenait guère à elle-même (2), détermina Gramont à contribuer au rappel de Berwick, et en même temps lui fit espérer que le choix d'un nouveau général tomberait sur quelqu'un de ses amis, tandis que, par l'entremise de sa sœur, la duchesse de Bourgogne (3), et par celle de madame de Maintenon,

(1) Mémoires de Tessé, tome II, p. 157.

(2) Elle disait de lui : « C'est un grand diable d'Anglais sec, qui va toujours droit devant lui. » (Mémoires de Berwick, t. Ier, p. 271).

(3) Marie-Adélaïde, morte en 1712.

elle le dirigea sur Tessé (1), qu'elle savait être bien avec la princesse. Enfin, trouvant les circonstances assez mûres pour cela, elle s'adressa à Louis XIV lui-même pour le prier de permettre que la princesse fût admise à se défendre personnellement contre les accusations dont elle avait été l'objet. Grâce à cette tactique habile, la part se trouva faite pour une reculade honorable, et la princesse obtint une autorisation de venir à Versailles, conçue dans les termes les plus gracieux. Dès lors, son triomphe fut décidé.

Appuyée sur Tessé, la reine put de nouveau agir en toute liberté. Elle fit créer Montellano duc et grand d'Espagne de première classe. Rivas fut encore une fois renvoyé, et on partagea ses attributions entre don Pierre del Campo, marquis de Mejerada, nommé secrétaire d'État, et don Joseph, marquis de Grimaldo, nommé ministre de la guerre et des finances. Ce dernier, l'un des favoris personnels du roi et de la reine, commença alors sa longue carrière politique, qui se prolongea bien au delà de l'époque d'Alberoni et de Ripperda. Gramont reconnut qu'il s'était trompé, et ses dépêches commencèrent alors à être remplies de reproches contre la reine et contre la princesse. Il eut recours au confesseur du roi pour amener ce prince à

(1) Jean-Baptiste-René de Froulay, marquis de Tessé, né dans le Maine en 1650, fut nommé en 1692 lieutenant général et colonel général des dragons. Après avoir fait les campagnes d'Italie, il fut créé maréchal de France, et commanda de 1704 à 1707 en Espagne, puis à Toulon. Devenu plus tard ambassadeur à Madrid, il coopéra à la chute d'Alberoni, revint d'Espagne le 7 mars 1720, et se retira dans un couvent de l'ordre des Camaldules, à Grosbois, où il mourut le 30 mai de la même année.

sentir ce qu'il y avait d'indigne de lui à se trouver ainsi placé sous la dépendance de deux femmes. Mais il était trop tard. Louis XIV connaissait bien le caractère de son petit-fils, et vit mieux que Gramont que les dispositions dans lesquelles il était maintenant ne dureraient pas. Il comprit que la reine continuerait toujours à dominer son mari, et dès lors que le plus prudent était de tirer parti de la position même, au lieu de faire de vains efforts pour la changer. En effet, dès le 10 mars 1705 Philippe V retirait formellement les promesses faites par lui à la fin de l'année précédente, et demandait un autre confesseur.

La princesse des Ursins fut reçue à Versailles de la façon la plus brillante. Le duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne, et plusieurs autres grands personnages allèrent à sa rencontre. Les différents membres de la famille royale l'honorèrent de leur visite. Chez elle, il n'y eut pas moins de foule qu'aux levers du roi; et l'adversaire le plus déclaré de son retour, le ministre Torcy, dut, par ordre exprès du roi, aller lui présenter ses hommages. Elle eut de nombreux entretiens intimes avec Louis XIV et avec madame de Maintenon, et reçut du roi les témoignages les plus extraordinaires de sa faveur et de sa bienveillance. Dans ce retour de la fortune, elle sut se comporter avec autant de tact que de dignité; mais elle y prit un tel plaisir, qu'elle retarda son départ pour Madrid d'une manière assez frappante pour finir par exciter les soupçons jaloux de madame de Maintenon elle-même. On s'empressa donc, en lui accordant tout ce qu'elle demandait, de la décider à partir. Le roi doubla sa pension, qui fut alors portée à 20,000 livres, lui fit de riches présents, ordonna de lui compter 12,000 écus pour

frais de route, et accorda à son frère, le duc de Noirmoutiers, une riche dotation territoriale. Orry fut réintégré (1) dans ses anciennes fonctions, et Gramont rappelé, tandis que le choix de son successeur était abandonné à la princesse. Il tomba sur Amelot de Gournay, le plus habile ambassadeur que la France ait eu en Espagne depuis le duc d'Harcourt; homme dont la finesse et l'esprit conciliant promettaient qu'il parviendrait à faire entendre la voix du bon sens et de la raison à la cour de Madrid, en dépit de tous ses préjugés. Mais c'était là une tâche devenue plus difficile que jamais; car, au milieu des intrigues précédentes, l'esprit de contradiction avait profondément pénétré dans l'administration, à tel point que maintenant Montellano lui-même travaillait contre le retour de la princesse.

Celle-ci arriva enfin (5 août 1705), et fit une espèce d'entrée triomphale à Madrid. Le roi et la reine allèrent à deux lieues au-devant d'elle, et, après l'avoir tendrement embrassée, l'invitèrent à prendre place dans leur propre carrosse. Mais elle avait trop de tact pour contrevenir aux règles sévères de l'étiquette espagnole en acceptant un tel honneur, qui ne saurait être accordé à un simple sujet. Elle reprit ses fonctions de *camarera-mayor* qu'avait abandonnées celle qui lui avait succédé en cette qualité, la duchesse de Bejar, et tout sembla être de nouveau au mieux. Cependant, il est plus aisé de revenir sur des malenten-

(1) Il écrivait avant son départ à Torcy : « Si toutes vos ambassades ressemblent à celles-ci, je vous déclare que je n'en veux plus entendre parler, » et, au lieu d'accepter de la cour d'Espagne le moindre présent, il recommanda d'employer plutôt cet argent-là aux besoins des troupes.

dus que d'en réparer les conséquences. L'esprit d'opposition des grands d'Espagne finit par fatiguer la princesse elle-même, et les calamités publiques allèrent constamment en augmentant. Le renvoi de Montellano, que remplaça le corrégidor de Madrid, Ronquillo, ne changea pas grand'chose à la situation.

Mais lorsque vinrent les plus cruelles épreuves, et quand la cour du roi Bourbon dut, pour la première fois, abandonner Madrid (juin 1706) devant les armes victorieuses de son concurrent autrichien, on reconnut bien que cet esprit d'opposition n'avait guère été qu'un esprit de fronde, car il s'effaç devant le sentiment de la fidélité due au prince qui avait été reconnu roi par la nation espagnole. La plupart des grands d'Espagne suivirent à Burgos la cour fugitive, et le vainqueur entra dans Madrid au milieu d'un morne silence. Dans le petit nombre de gens qui s'attachèrent à la fortune de Charles III, se trouvait ce même marquis de Rivas, connu jusqu'alors comme l'instrument le plus docile de la politique française.

Il était réservé à madame des Ursins de se mal trouver de tout ce qui de sa part était une déviation des règles de la saine politique, commise dans l'espoir de se venger personnellement. Le duc de Berwick, qu'on avait envoyé de nouveau au secours des Espagnols, avait remis au mieux les affaires de Philippe V, en gagnant la bataille d'Almanza; mais il n'en fut pas moins rappelé à l'instigation de la princesse, et remplacé dans son commandement par le duc d'Orléans. C'est un ennemi de plus qu'eut là madame des Ursins, et bien plus tard encore elle subit les conséquences de cette faute. Quand on sait quelle était la véritable situation de ces personnages-là, le duc d'Orléans, la

princesse des Ursins et le cardinal Portocarrero, les uns vis-à-vis des autres, on est tout surpris de les voir agir ensemble comme principaux acteurs (1) lors de la magnifique cérémonie du baptême (1707) du prince des Asturies. Au reste, si la princesse ne tarda pas à figurer au nombre des ennemis du duc d'Orléans, en cela elle agissait bien moins par des motifs personnels que par fidélité pour ses bienfaiteurs. En effet, le duc avait lui-même des vues sur la couronne d'Espagne, et comptait les mettre à exécution dans le cas où les alliés exigeraient le rappel de Philippe V. Dans ce but, attisant avec soin le mécontentement des grands d'Espagne, et notamment celui des Aragonais, des Catalans et des Valenciens, dont les priviléges avaient été sacrifiés à l'esprit d'unification de la Castille, il se fit en toutes occasions l'organe de leurs plaintes. Même après son rappel, et cela secrètement d'accord avec Louis XIV, il continua ses relations avec l'Espagne par l'intermédiaire de son secrétaire, Deslandes de Regnault, en par un autre agent, du nom de Flotte. Mais la princesse découvrit ces manœuvres et fit arrêter les deux agents, qui ne recouvrèrent leur liberté qu'après le renvoi de madame des Ursins (2). Il paraît

(1) Le duc représentait le roi de France, Mme des Ursins la duchesse de Bourgogne. C'est le cardinal qui officia, et on prétend qu'il prononça à cette occasion ces paroles : « Seigneur, laissez maintenant votre serviteur partir en paix, car mes yeux ont vu notre Sauveur ! » La princesse fut nommée gouvernante du jeune prince.

(2) On les conduisit d'abord à Ségovie, puis de là à Saint-Sébastien, et enfin à la citadelle de Pampelune. Deux Espagnols, don Bonifacio Manrique Lara et don Antonio de Villareal, l'un et l'autre lieutenants généraux, se trouvèrent compromis dans cette affaire.

même que le duc d'Orléans négocia avec les Anglais, et chercha à s'assurer tout au moins une partie de l'Espagne (1).

A l'instigation de la princesse, la cour mit à profit ces intrigues, qui se rattachaient aux négociations générales des alliés, pour provoquer une nouvelle explosion de l'esprit national des Espagnols (2). Le roi convoqua ses ministres en conseil solennel (avril 1709), leur exposa les calamités de l'État et l'incertitude où l'on était au sujet de la continuation des secours de la France, et leur annonça en même temps qu'il était fermement résolu à mourir plutôt que de renoncer à sa couronne; puis il en appela au zèle et au dévouement de ses sujets. Le vieux Portocarrero, alors âgé de soixante-quatorze ans, et qui était accouru du fond de sa retraite pour assister à cette importante délibération, fut le premier à exprimer le sentiment national, et par là racheta sa défection précédente. Son exemple et ses exhortations provoquèrent une explosion unanime d'enthousiasme. En même temps, on recommanda au roi d'éloigner immédiatement tous les Français de sa personne, et cette mesure reçut son approbation. La princesse des Ursins seule en fut expressément exceptée, à la demande de la reine. Le duc de Medina-Celi fut placé à la tête du conseil en qualité de ministre des affaires étrangères, et le marquis de Bedmar fut nommé ministre de la guerre. Pour la première fois, depuis le commencement de la guerre, le commandement de l'armée fut confié à un Espagnol, le comte d'Aguilar. L'argent et les hommes affluèrent en

(1) Coxe, ch. 16.
(2) Mémoires de Noailles, t. IV, p. 30 et suiv.

masses; mais les ressources étaient trop épuisées et les diverses branches de l'administration trop en décadence, pour que de grandes choses pussent être accomplies ou pour que tous les mécontentements disparussent. Par bonheur, la guerre d'Espagne, considérée un peu par les alliés comme un accessoire, fut menée mollement. Pour faire cesser les murmures des Espagnols, la princesse des Ursins offrit de solliciter elle-même son rappel, mais consentit sans peine à rester. Cependant, elle réussit à éloigner Amelot, dont le roi avait jusqu'alors cherché à retarder le départ autant que possible, quoique la présence de ce ministre fût toujours un sujet de jalousie pour les Espagnols.

Au mois d'avril 1710, le duc de Medina-Celi fut renversé du pouvoir au milieu de circonstances très mystérieuses (1), et emprisonné à Ségovie d'abord, puis plus tard à Pampelune, où il mourut le 26 janvier 1711. On essaya de faire croire qu'il avait livré aux alliés le secret des négociations suivies entre la France et l'Espagne. D'autres (2) affirmèrent que sa chute n'avait eu d'autre but que d'opérer un changement de cabinet, et aussi d'imposer aux grands d'Espagne. S'il est vrai, comme on l'a dit, que l'empereur ait intercédé en sa faveur (3), c'est là une circonstance qui serait de nature à faire admettre la culpabilité du duc. Ronquillo le remplaça, et fut bientôt après créé comte de Gramedo.

(1) On prétendit que son arrestation avait eu lieu à la suite d'une lettre écrite au roi par le marquis d'Astorgas à son lit de mort.

(2) Coxe, notamment.

(3) Clef du cabinet. Août 1710, p. 39.

En 1711, le duc de Noailles (1) arriva en Espagne, d'abord comme général, puis comme agent diplomatique, sans en avoir le caractère officiel. Bien que de longue date ami intime de madame des Ursins, ses rapports lui étaient extrêmement défavorables. Il en fut de lui comme de la plupart des Français aussitôt qu'ils avaient franchi les Pyrénées ; il voulut gouverner l'Espagne, et cela encore à la française. Il ne pouvait pas se mettre dans la tête qu'un roi redevable de sa couronne uniquement aux armes de la France, qui seules le maintenaient sur le trône, pût faire la moindre difficulté de mettre à la disposition de la France tout ce dont celle-ci pouvait avoir besoin en Espagne pour arriver à la conclusion de la paix, ou pour signer tel traité de commerce qui pouvait lui convenir. Il estimait que Philippe V, pourvu qu'il conservât l'Espagne et les Indes, devait encore s'estimer fort heureux, et que c'était déjà là un bien bel apanage pour un cadet de famille. L'intérêt de la France était que l'Espagne fît quelque sacrifice. Si les Espagnols ne pouvaient maintenant s'y résigner, qu'y avait-il donc à attendre d'eux une fois que la paix serait conclue et qu'ils se sentiraient désormais en sûreté ? Il rejetait la responsabilité des prétendues folies de l'or-

(1) Adrien-Maurice, né en 1678, créé grand d'Espagne en 1711, ministre des finances sous la régence jusqu'en 1718, resta alors éloigné des affaires jusqu'en 1733, où il fut employé à l'armée du Rhin. Créé maréchal de France en 1743, il fut battu à Dettingen, puis nommé conseiller d'Etat. A la bataille de Fontenoy, il remplit comme volontaire les fonctions d'aide de camp près du maréchal de Saxe. En 1746, on l'envoya à Madrid comme ambassadeur. Complétement retiré des affaires à partir de 1755, il mourut le 24 juin 1766.

gueil espagnol sur la reine et sur madame des Ursins; en outre, il commit l'étourderie de prendre prétexte de l'état de maladie de la reine pour conseiller au roi de faire lit à part, et, à l'instar des anciens patriarches, dont il invoqua formellement l'exemple, de choisir une jeune fille pour lui faire partager sa couche. Cette proposition révolta à tel point la pudeur du fidèle et chaste époux, qu'il en fit immédiatement part à la reine et à la princesse. La reine en écrivit à sa sœur, la duchesse de Bourgogne, madame des Ursins à madame de Maintenon; et Noailles, coupable d'avoir causé tous ces chagrins, fut immédiatement rappelé. Cette affaire amena aussi la chute du comte d'Aguilar, qui était intimement lié avec Noailles (1).

A Noailles succéda, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, le marquis de Bonnac, dont les instructions étaient comme toujours rédigées à ce point de vue que l'Espagne devait en passer par tout ce que voulait la France. On y reconnaît le besoin qu'a le roi Philippe V d'être dirigé, la grande influence exercée par la princesse des Ursins, et on y rend justice au zèle louable qu'elle déploie pour maintenir la bonne intelligence et l'union entre les deux couronnes; mais on y demande si elle ne se trompe pas sur les moyens les plus propres à employer pour atteindre ce but. La vérité, c'est que madame des Ursins ne voulait pas sacrifier sans conditions les intérêts de l'Espagne à ceux de la France, ne croyant pas un pareil sacrifice aussi nécessaire ni aussi facile à exécuter qu'on le jugeait à Versailles. Elle ne s'opposait pour-

(1) Saint-Simon, t. V, p. 510; Noailles, t. IV, p. 230, 237; t. V, p. 142; Saint-Philippe, t. II, p. 8.



tant pas à ce qu'elle regardait elle-même comme nécessaire et possible ; c'est ainsi que Bonnac fut autorisé par Philippe V à offrir aux Anglais la cession de Gibraltar et de Minorque en même temps que l'Assiento.

Quand arriva enfin la réunion du congrès d'Utrecht, le nouveau ministre des finances, le comte Bergheik, ancien vice-gouverneur des Pays-Bas, éleva une foule de difficultés dont on ne vint à bout que grâce à l'influence toujours croissante de la princesse des Ursins; mais elle mit à son concours une condition qui témoigne de l'immensité de son orgueil. Déjà, plusieurs années auparavant, quand elle avait décidé le roi à consentir à la cession éventuelle des Pays-Bas à l'Électeur de Bavière, la France s'y était réservé un petit territoire d'un revenu annuel de 30,000 écus. Maintenant, on remit cette idée sur le tapis, et on s'expliqua pour la première fois sur l'usage qu'on entendait faire de ce territoire. Il devait être érigé, en faveur de madame des Ursins, en principauté souveraine et indépendante. A l'âge qu'elle avait alors, et sans enfants, c'était là de sa part une étrange fantaisie (1). Louis XIV ne fit cependant aucune espèce de difficultés, et elle reçut même déjà les félicitations de la cour ainsi que le titre d'*Altesse*. C'est le duché de Limbourg qui avait été désigné à cet effet, et la clause y relative

(1) Son projet était d'ailleurs d'échanger cette possession contre une autre, qui aurait été située en France et qui, à sa mort, eût fait retour à la couronne. A cet effet, elle fit construire par d'Aubigny un magnifique château à Chanteloup, qu'après sa chute elle donna à d'Aubigny seulement comme habitation. Plus tard, lord Bolingbroke résida longtemps à Chanteloup, qui devint ensuite la résidence du duc de Choiseul, et de nos jours la propriété du comte Chaptal.

fut d'abord insérée dans le traité conclu entre l'Espagne et l'Angleterre, de même que dans le traité de paix d'Utrecht. Mais la destination des Pays-Bas devint autre; et l'affaire prit une tournure telle que le consentement de l'empereur et des États-Généraux, nécessaire pour la faire réussir, ne put être obtenu. Naturellement l'Angleterre ne s'en soucia pas beaucoup, et Louis XIV finit par comprendre qu'elle avait trop peu d'importance pour qu'elle dût faire retarder la conclusion de la paix générale.

C'est à ce moment-là que la reine d'Espagne vint à mourir, à l'âge de vingt-six ans (14 février 1714), d'une maladie des glandes dont elle souffrait depuis longtemps. Éperdu de douleur, Philippe V abandonna complétement la direction des affaires au cardinal del Giudice (1), prélat napolitain, qui venait d'être tout récemment nommé grand inquisiteur, et se retira avec la princesse des Ursins, comme gouvernante du prince des Asturies, à l'hôtel du duc de Medina-Celi. Mais cette habitation n'étant pas assez spacieuse, la princesse alla s'établir dans un couvent de capucins tout proche, et dont les religieux furent transférés dans un autre couvent de leur ordre; puis elle fit couvrir une galerie ouverte qui réunissait les deux bâtiments, afin de pouvoir, toutes les fois que bon lui semblerait, se rendre sans être vue auprès de l'époux inconsolable. A partir de ce moment elle se trouva souveraine unique et absolue. Il y avait à peine trois jours que le cardinal del Giudice était entré en fonc-

(1) Il ne faut pas le confondre avec un autre Giudice, nommé ministre en 1712, le prince de Cellamare. (Voyez l'article qui suit.)

tions, que déjà elle les lui faisait enlever et qu'elle le faisait remplacer par Orry, qui lui était dévoué sans réserve. Grimaldo n'eut plus dans ses attributions que le département de la guerre et les Indes. Don Manuel Velledo obtînt la place de Mejerada, et la direction du conseil de Castille fut divisée entre cinq personnes. Bergheik, qui devait partager avec Orry le département des finances, n'ayant pas pu s'entendre avec lui, s'en retourna en Flandre. Orry opéra dans l'administration financière des réformes importantes, radicales et utiles; mais quand, avec l'appui du confesseur du roi, le père Robinet, et du fiscal général de Castille, il voulut s'attaquer aussi aux immunités ecclésiastiques, il rencontra une si furieuse opposition, ayant pour point de départ l'Inquisition, et soutenue, en outre, par un grand nombre d'autorités séculières, qu'il lui fallut renoncer à son entreprise.

Les démêlés que la princesse eut aussi alors avec la France étaient encore plus dangereux pour elle. Elle persistait à vouloir faire dépendre le rétablissement de la paix générale de la création d'une souveraineté indépendante en sa faveur. Louis XIV ordonna au duc de Berwick de se rendre à Madrid pour présenter au roi ses compliments de condoléance, mais surtout pour obtenir son accession à la paix. La princesse empêcha que l'entrevue eût lieu, et souffla même au roi une réponse où il faisait remarquer à son aïeul que l'arrivée de Berwick sous les murs de Barcelone à la tête d'une armée serait bien plus avantageuse à ses intérêts que les compliments de condoléance qu'on le chargerait de lui apporter. Louis XIV, irrité, répondit qu'il n'enverrait à Barcelone ni trou-

pes ni vaisseaux, tant que la paix avec la Hollande ne serait pas signée. La princesse des Ursins envoya alors Orry en Catalogne pour s'assurer si les seules forces de l'Espagne ne suffiraient pas pour faire rentrer dans le devoir cette province récalcitrante ; et quand elle se fut convaincue du contraire, elle se contenta d'insister de nouveau auprès de la cour de France pour en obtenir des secours, sans, de son côté, faire la moindre concession. Tout au contraire, ses querelles avec l'ambassadeur de France devinrent encore plus vives. Ce fut seulement lorsque Louis XIV eut fait répandre le bruit qu'il se disposait à conclure un traité de paix séparé et à abandonner l'Espagne à elle-même, qu'elle céda, et la querelle sembla ainsi terminée.

Mais alors vint sur le tapis la question du nouveau mariage du roi. Ce prince ne pouvait pas se passer de femme. C'était là pour lui un besoin qu'on pouvait presque considérer comme une maladie physique et morale (Alberoni avait coutume de dire de lui : il ne lui faut qu'une femme et un livre d'heures). Louis XIV recommandait à titres égaux une princesse de Portugal, une princesse de Bavière et une princesse de Condé; mais il paraît que madame des Ursins songea d'abord à elle-même. Le bruit public qui l'accusait d'avoir à ce moment avec le roi des relations par trop intimes était-il fondé? C'est ce qu'il serait impossible de décider. Sans doute elle n'était pas alors loin d'avoir soixante-dix ans ; mais elle était toujours agréable, et avec un homme du tempérament de Philippe V, tout, sous ce rapport, était possible. Les affirmations d'Alberoni et de la seconde femme du roi, la reine Élisabeth, de même que les

propres aveux de Philippe, permettent de dire en toute assurance qu'elle songea à se faire épouser. Il paraît pourtant qu'un reste de honte que le confesseur du roi nourrit soigneusement dans son esprit par des sarcasmes lancés à propos (1), empêcha Philippe V de commettre une sottise qui l'eût avili aux yeux des Espagnols. Du moment donc que le roi était décidé à ne point en passer par où elle voulait, il y avait dans ce seul fait qu'elle eût pu concevoir un souhait de ce genre et qu'elle eût été bien près de le voir s'accomplir, de quoi faire naître et développer dans l'esprit de Philippe V, à l'égard de la princesse des Ursins, des dispositions de nature à se transformer bientôt en désir de rompre complétement avec elle.

Il eût été temps qu'elle songeât à prendre sa retraite avec dignité. On n'avait plus besoin d'elle en Espagne, et justement elle commit alors faute sur faute. Elle se mit en quête de la princesse la plus insignifiante que faire se pourrait, afin que la nouvelle reine se laissât complétement dominer par elle, sans se rappeler que si la feue reine, quoique rien moins qu'insignifiante, avait toujours suivi ses conseils, c'était parce qu'ils étaient bons ; et elle se laissa alors duper par le rusé Alberoni, qui désigna à son choix précisément la femme qu'elle avait le plus à redouter : Élisabeth Farnèse, princesse de Parme (2). La négo-

(1) Un jour le roi demanda à son confesseur ce qu'il y avait de nouveau à Paris : « Sire, répondit le P. Robinet, on y dit que Votre Majesté va épouser Mme des Ursins. — Oh ! quant à cela, non ! » reprit sèchement le roi, et il s'éloigna. (Duclos, *Mémoires secrets*, t. Ier, p. 74.)

(2) Voyez l'article suivant.

ciation se poursuivit dans le plus grand mystère, à l'insu de Louis XIV, que madame des Ursins avait bien amené à consentir, en principe, au nouveau mariage de son petit-fils, mais qui ne fut mis au courant de ce qui se passait que lorsque tout fut terminé, et qui se plaignit amèrement du secret et de la rapidité avec laquelle l'affaire avait été conduite (1). Enfin, au dernier moment, madame des Ursins acheva de gâter ses affaires avec la nouvelle reine, lorsque, apprenant combien elle avait été trompée en ce qui était du véritable caractère de la princesse de Parme, elle fit une inutile tentative pour tout rompre.

Le roi, qui était on ne peut plus content de sa jeune et nouvelle femme, alla à sa rencontre avec une suite brillante jusqu'à Guadalaxara. A Alcala, il fit gagner les devants à Mme des Ursins ; et celle-ci prenait quelques rafraîchissements à Xadreca, petit village à quatre lieues de Guadalaxara, quand la reine Élisabeth y arriva. Mme des Ursins se leva aussitôt de table et accourut au-devant de la reine jusqu'au bas de l'escalier, où elle lui baisa la main en mettant genou en terre. Reçue assez gracieusement en apparence, elle conduisit de là sa royale maîtresse dans l'appartement qui lui avait été préparé. Mais quelle ne fut point sa surprise, lorsque la reine interrompit tout à coup ses compliments par d'amers reproches, en faisant semblant de trouver que la princesse, tant par sa toilette que par ses manières, lui avait manqué de

(1) A en juger par une expression de la duchesse d'Orléans (*Briefe an die Raugræfin Luise*, p. 180), Mme des Ursins avait aussi fait espérer à certains personnages de Paris que le roi épouserait une de leurs filles : peut-être la duchesse fait-elle ici allusion aux Condés.

respect (1). D'humbles excuses présentées aussitôt par Mme des Ursins ne firent qu'accroître le courroux de la reine, qui lui ordonna de se taire. Puis, appelant les gardes de service : « Qu'on me débarrasse de cette vieille folle qui a osé m'offenser ! » leur dit-elle, et elle aida elle-même à la mettre dehors. Alors la reine fit venir l'officier qui commandait ce jour-là les gardes de service, le lieutenant général comte Amezaga, à qui elle enjoignit de mettre la princesse en état d'arrestation et de la conduire jusqu'à la frontière. Confondu de surprise, cet officier allégua que le roi seul avait le droit de lui donner un pareil ordre. Élisabeth irritée s'écria : « Le roi ne vous a-t-il pas prescrit de m'obéir en tout? » Et sur la réponse affirmative d'Amezaga, elle ajouta d'un ton impatienté : « Eh bien, alors, obéissez-moi ! » Celui-ci ayant insisté pour obtenir un ordre écrit, la reine demanda une plume et de l'encre, et écrivit sur ses genoux l'ordre en question.

La princesse des Ursins, sans qu'on lui laissât même le temps de se déshabiller, fut mise aussitôt dans un carrosse avec une femme de son service et deux officiers pour toute compagnie. Puis le carrosse partit escorté par cinquante dragons, et continua de rouler sans interruption pendant toute une froide et sombre nuit d'hiver. La surprise rendit d'abord Mme des Ursins complétement muette; ensuite il y

(1) Qu'on se rappelle le mot de Saint-Simon rapporté plus haut. La duchesse d'Orléans (*Briefe an die Raugræfin Luise*, p. 197) raconte d'ailleurs la chose d'une tout autre façon, et ce serait, suivant elle, la princesse qui se serait permis de critiquer la toilette de la reine, de même que la lenteur de son voyage. Mais cette version est fausse.

eut une explosion de chagrin et de désespoir; mais l'espérance lui revint que le roi et ses nombreux amis ne l'abandonneraient pas. Quand, au matin, il fallut s'arrêter pour faire manger les chevaux, elle rompit le silence, exprima à ses compagnons de voyage, qui étaient eux-mêmes atterrés et qui cherchèrent à la consoler de leur mieux, la profonde surprise que lui causait ce qui venait d'arriver, et leur en raconta tous les détails. Quand on se fut remis en route, et qu'on avança toujours de plus en plus sans qu'il arrivât la moindre nouvelle du roi, ses espérances s'affaiblirent; les nombreuses privations et incommodités d'un voyage entrepris si inopinément, dans une telle saison et dans un pays aussi peu hospitalier que l'Espagne, lui devinrent de plus en plus douloureuses, et lui arrachèrent de plus en plus souvent l'expression d'un profond chagrin. Elle était tout à fait dénuée d'argent; il lui fallut en emprunter à ses compagnons de route, et ce ne fut que fort tard qu'un messager la rejoignit en lui apportant mille pistoles. Le troisième jour, elle fut rencontrée par ses deux neveux, le comte de Chalais et le prince Lanti (1), qui avaient couru après elle. D'après ce qu'ils lui rapportèrent, elle comprit qu'elle n'avait plus rien à espérer de la Cour. Ils étaient porteurs pour elle d'une lettre très froide, par laquelle il lui était permis de s'arrêter et de demeurer là où ils la rencontreraient, et où on promettait de lui payer avec exactitude sa pension. Elle vit bien alors que tout était fini; elle devint calme et résignée, supporta sans dire mot tous les

(1) Alexandre Lanti, fils de sa sœur, qui venait d'épouser tout récemment la fille du comte de Pliego.

désagréments du voyage, et par sa patience et sa fermeté excita l'admiration de ses compagnons de route.

Après vingt-trois jours de marche, on arriva enfin à Saint-Jean-de-Luz, et c'est là seulement qu'elle se trouva débarrassée de son escorte. Elle sollicita de la reine douairière d'Espagne une audience qui lui fut refusée. Elle écrivit ensuite à madame de Maintenon, à Louis XIV, aux ministres. Après quelque hésitation, il lui fut permis de se rendre à Paris, où elle descendit à l'hôtel de son frère, le duc de Noirmoutiers, et reçut la visite de nombreux curieux. Accueillie aussi très amicalement à Versailles, et pourvue d'une pension de 40,000 fr., elle reprit sa gaieté naturelle. Mais la cour d'Espagne s'étant rapprochée du duc d'Orléans, ce fut sur la princesse des Ursins qu'on fit retomber toute la responsabilité de la brouille qui les avait divisés; et le cabinet de Madrid fit alors à Versailles des démarches qui eurent pour résultat de faire défendre à madame des Ursins de se présenter partout où se trouvait un membre de la famille d'Orléans.

Elle resta encore pendant quelque temps dans le voisinage de la cour. Mais quand le roi fut sur le point de mourir, elle redouta les rancunes du duc d'Orléans et quitta Paris. Comme on ne voulut pas la recevoir en Hollande, elle se rendit d'abord à Avignon, puis à Gênes. Tant que vécut le pape Clément XI (mort le 18 mars 1721), il lui fut interdit d'aller à Rome. Sous le pontificat d'Innocent XIII, elle en obtint l'autorisation, et revint ainsi aux lieux qui avaient été le berceau de ses grandeurs, et auxquels se rattachait le souvenir de tant d'événements importants de sa vie. Pour se consoler avec l'ombre

de son ancien rôle, elle consentit alors à faire les honneurs de la maison du prétendant, mais mourut en 1722.

On croit que la reine Élisabeth n'agit dans tout cela que conformément à des instructions secrètes qui lui avaient été envoyées par le roi son époux, et qu'elle saisit aux cheveux l'occasion de se débarrasser bien vite de la princesse. Orry et ses créatures furent enveloppés dans la disgrâce de madame des Ursins. Orry se retira en France. Le père Daubenton reprit, comme confesseur du roi, la place du père Robinet, lequel dut se repentir d'avoir travaillé contre madame des Ursins. Grimaldo, lui aussi, fut réintégré dans les fonctions qui lui avaient été enlevées.

LA
CONSPIRATION DE CELLAMARE

ALBERONI ET RIPPERDA.

L'intervalle qui s'écoula entre la fin de la guerre de la succession d'Espagne et le commencement de la guerre de la succession d'Autriche fut peut-être l'époque la plus féconde qu'il y ait jamais eu pour les faiseurs de projets politiques, pour les intrigants et les aventuriers; et l'on vit alors des hommes qui, en d'autres temps, auraient agi ainsi qu'il appartient à des hommes d'État, se comporter comme des individus de cette espèce-là. Dans ces grandes guerres, ce qui était en jeu c'était le maintien ou le renversement de l'équilibre politique de l'Europe; tandis que, dans l'intervalle de temps qui les sépare, il ne s'agit que de questions dont la réglementation était tout arbitraire, pour lesquelles la situation du moment était décisive et pouvait dès lors engendrer des choses qui détruisaient une autre situation donnée. Néanmoins, ici encore, les lois du système politique conservèrent

toute leur puissance au milieu de mille embarras et de mille complications.

Dans les détails, on voit dominer la manie des agrandissements territoriaux et l'intrigue. Il y eut alors tant d'exemples de plans fantastiques, de combinaisons étranges, d'alliances conclues et rompues à l'improviste, d'échanges de provinces dans lesquels les populations se laissèrent troquer comme des moutons, qu'il se forma une école d'aventuriers diplomatiques qui, en flattant la manie de leurs maîtres pour les agrandissements territoriaux, comme faisaient, dans les siècles précédents, les alchimistes en exploitant la passion de l'or, réussirent à les leurrer par les plus bizarres projets, et qui, à l'aide d'intrigues d'ailleurs très habilement conduites, troublèrent tous les pays, toutes les cours de l'Europe, pour procurer, au moyen de ces menées souterraines si compliquées, quelque profit, sinon aux gouvernements qui les employaient, du moins à eux-mêmes. La paix d'Utrecht, tout en réglant les questions les plus importantes, avait assez mal ordonné certains détails accessoires. Ils étaient susceptibles d'être modifiés; mais à cet égard il n'y avait pas de règle absolue à suivre. Les faiseurs de projets eurent donc beau jeu; d'autant plus qu'il se rencontra alors à la tête des affaires, dans beaucoup d'États, des hommes pacifiques, manquant d'énergie et par suite capables de céder à toutes sortes de pressions, rien que dans l'espoir d'éviter d'interminables guerres.

C'est ce qui explique comment il put se faire que l'Espagne, ce pays qui, depuis la mort de Philippe II jusqu'à l'extinction de la maison de Habsbourg, n'avait attiré l'attention de l'Europe que par le spectacle de sa décadence; qui, en raison de la tournure qu'y

avaient prise les choses depuis l'époque de Charles-Quint et de Philippe II, n'aurait pu prétendre à exercer aucune influence réelle sur la politique générale de l'Europe, quand bien même il eût recouvré les forces qu'il possédait auparavant; c'est ce qui explique, disons-nous, comment un tel pays, qui était bien loin d'avoir récupéré son ancienne puissance, put alors imprimer à la marche des choses une direction décisive, et impliquer beaucoup d'autres États dans ses intrigues ainsi que dans les intérêts nouveaux qu'il était parvenu à constituer en Europe.

On aperçoit tout de suite ici, au premier plan, un personnage qui, dans d'autres circonstances et à une autre époque, aurait pu être un grand homme d'État, mais qui, dans les conditions où il lui fut donné de déployer son activité, fut conduit à user de moyens propres seulement à un aventurier politique poursuivant des buts tout arbitraires.

Jules Alberoni, fils d'un pauvre jardinier appelé Jean-Marie Alberoni et de sa femme Laure, naquit le 31 mai 1664 dans un des faubourgs de la ville de Plaisance (1). Il grandit sans recevoir d'éducation première et commença par seconder son père dans ses humbles travaux (2), pour lesquels il montrait de médiocres dispositions, tandis que tout jeune encore

(1) Suivant d'autres à Firenzuola, petit bourg du duché de Parme. La version que nous adoptons est puisée aux sources les plus sûres. En tout cas, ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il fut élevé à Plaisance.

(2) Le vieil Alberoni ne possédait pas de jardin en propre, mais travaillait comme journalier. Il demeurait près de l'église Santi-Lazari à Celsi, où son fils, dit-on, fut aussi baptisé.

il fit preuve d'heureuses facultés naturelles et d'un grand désir de s'instruire. A l'âge de douze ans, il fut admis à seconder dans leur besogne les sacristains de deux églises paroissiales. Dans cette position, il attira l'attention d'un prêtre qui lui enseigna à lire et à écrire. Plus tard, il apprit les éléments de la langue latine chez les Carmes della Carità, et finit par entrer au collége des Jésuites. On a conservé longtemps des travaux de lui datant de cette époque (1). Il paraît aussi qu'il remplit passagèrement l'emploi de sonneur de cloches à la cathédrale. Par ses talents, son envie de s'instruire et ses manières engageantes, il se fit de nombreux amis et protecteurs; et un membre du tribunal criminel de Plaisance, Ignace Gardini, le protégea si chaleureusement que lorsque ce Gardini perdit sa place et dut s'en retourner à Ravenne, sa ville natale, Alberoni l'y suivit (2). A Ravenne, il fit la connaissance du vice-légat, comte Georges Barni, qui, lorsqu'il fut nommé évêque de Plaisance, le choisit pour intendant. Mais une semblable position ne pouvait pas lui convenir longtemps (3). En 1690, il prit les ordres, et, grâce à l'influence de son protecteur, il obtint une petite cure ainsi qu'une prébende. Plus tard, il accompagna à Rome le neveu de l'évêque, le

(1) Coxe, *Memoirs of Spain*, chap. 23, d'après les *Memorie istoriche di Piacenza* de Paggioli.

(2) Les ennemis d'Alberoni, pour expliquer ce voyage, racontent, il est vrai, de sales histoires, dans lesquelles ils lui font jouer le rôle d'entremetteur.

(3) Les ennemis d'Alberoni parlent aussi à ce propos d'un déficit découvert dans la caisse; mais cette accusation ne s'accorde pas avec la faveur que l'évêque continua de lui témoigner.

jeune comte Jean-Baptiste Barni. Cette ville lui fournit de nouvelles sources d'instruction qu'il ne manqua pas de mettre à profit. C'est ainsi, notamment, qu'il y apprit le français. Il y fit aussi la connaissance du comte Alexandre Ronconieri, alors chargé d'accompagner en voyage le prince héréditaire de Parme, et devenu plus tard évêque de Borgo-Santo-Donino. Cette nouvelle liaison devait exercer une haute influence sur le reste de son existence. Il était revenu à Plaisance. Le duc de Vendôme (1) se trouvait alors dans le duché de Parme à la tête d'une armée française. Le duc de Parme chargea des négociations à suivre avec Vendôme, au sujet des contributions et des fournitures en nature à lui livrer pour l'entretien de ses troupes, l'évêque de Santo-Donino, qui, à son tour, ne sachant pas le français, employa Alberoni (2) comme interprète. Par son humeur aimable et enjouée, qui parfois le faisait descendre jusqu'au rôle de

(1) Joseph-Louis, duc de Vendôme, petit-fils d'un fils naturel de Henri IV, était né en 1654. Il possédait beaucoup des qualités et des talents de son grand-père, et mourut le 11 juillet 1712, après avoir décidé du triomphe des armées françaises en Espagne.

2) Nous suivons ici le récit de Coxe, qui puise aux sources les plus authentiques. La chose est racontée différemment, et a quelque chose de plus romanesque, dans des ouvrages plus anciens, par exemple dans la *Vie du duc de Ripperda*. Suivant cette version, le poëte Campistron, voyageant en Italie à l'époque où Alberoni n'était encore qu'un pauvre et obscur curé de campagne, fut complétement dévalisé par des brigands, mais très généreusement secouru par Alberoni. Revenu plus tard dans le même pays, à la suite de Vendôme, celui-ci lui ayant dit de lui trouver quelqu'un qui pût donner des renseignements sur les ressources de la contrée, en vivres, Campistron recommanda Alberoni.

bouffon, et qui au besoin lui permettait d'apprêter de sa propre main certains mets à l'italienne qui avaient le don de réveiller le goût émoussé de ce vieil épicurien, Alberoni réussit à parvenir fort avant dans les bonnes grâces du général en chef français. Sur la proposition de l'évêque, le duc de Parme lui confia ensuite le soin de toute cette affaire, auquel fut attaché un traitement spécial ; il lui accorda en outre un canonicat, et lui fit même meubler dans la capitale une maison, afin qu'il pût y recevoir ses hôtes militaires. Un chroniqueur contemporain dit de lui : « Son humeur joviale plaît aux officiers français ; ils amusent le duc de Vendôme en lui racontant les plaisanteries, les fines réparties et les saillies d'Alberoni, dont la personne est aussi comique que la conversation, car il porte une grosse tête toute difforme, sur de larges épaules, avec un cou très court et une taille des plus exiguës. Son teint est d'un brun foncé (1). »

Il se lia si intimement avec Vendôme, que celui-ci, lorsqu'il fut rappelé d'Italie, en 1706, pour aller commander dans les Pays-Bas, emmena avec lui Alberoni, qui accompagna dès lors son protecteur français, en qualité de secrétaire des commandements, dans ses autres campagnes (2). Présenté et recommandé par Vendôme à Louis XIV, il obtint du grand roi une pension de 1,600 livres (3). Lorsque, après deux

(1) On mentionne encore son regard vif et pénétrant, ainsi que sa voix flexible et harmonieuse.

(2) Une vieille tradition veut aussi à ce propos que force lui ait été de suivre l'armée française, parce que les services qu'il lui avait rendus ne lui permettaient plus de rester dans son pays. Il y a peut-être quelque chose de vrai au fond de cela.

(3) Vendôme lui offrit en outre, dit-on, la cure d'Anet. Mais

années d'inactivité, Vendôme fut envoyé en Espagne, en 1710, pour essayer de rétablir les affaires de Philippe V, qui se trouvaient dans un état désespéré, Alberoni y suivit son protecteur, qui le recommanda à diverses reprises, de la manière la plus instante, à la cour de Versailles et à celle de Madrid.

Philippe V, non pas faute d'esprit naturel, mais par suite de son manque d'énergie et de son humeur triste et maussade, avait toujours besoin de subir l'impulsion de quelqu'un, et était heureux quand cette impulsion lui venait d'une femme. C'étaient sa spirituelle femme, Marie-Louise de Savoie, et la camarera-mayor de celui-ci, la princesse des Ursins (1), qui remplissaient alors ce rôle auprès de lui. Cette dernière, à bien dire, menait toute la cour. Vendôme fit d'Alberoni son agent auprès de madame des Ursins, dont le rusé Italien parvint à gagner la confiance et la faveur. Elle lui fit obtenir, pour ses menus frais, une pension sur le trésor espagnol. Quand Vendôme fut mort entre ses bras, le premier soin d'Alberoni fut d'accourir à Versailles, comme dépositaire de ses secrets, afin de donner tous les renseignements dont on avait besoin ; et il obtint alors de nouvelles récompenses, avec force recommandations nouvelles près de la cour de Madrid. Puis, ayant réussi par son influence à aplanir au gré de son ancien souverain un différend qui s'était élevé entre le gouvernement espagnol et le duc de Parme, celui-ci le nomma son ministre résident à Madrid, en remplacement du marquis Caseli.

Alberoni, la trouvant d'un produit trop mesquin, aurait fait de nécessité vertu et déclaré qu'il ne pouvait se résoudre à se séparer de son bienfaiteur.

(1) Voyez l'article précédent.

Après la mort de la reine Marie-Louise, qui ne fut pas moins sincèrement regrettée par la nation espagnole que par le roi son époux, Philippe V se trouva sous l'influence exclusive de la princesse des Ursins; et lorsque celle-ci dut se résigner à lui chercher au plus vite une nouvelle femme, puisqu'il lui avait été impossible de faire tomber ce choix sur elle-même, elle se réserva du moins de décider quelle serait la princesse à laquelle on donnerait la préférence. Elle voulait une princesse de petite maison, qui à des charmes personnels joignît un caractère assez doux et une capacité assez négative pour se laisser complétement mener. La princesse des Ursins en parla à Alberoni au moment même où passait devant eux le convoi funèbre de la défunte reine, et lui nomma à ce propos diverses princesses auxquelles elle avait déjà pensé. Alberoni trouva des objections à faire à l'égard de toutes; puis, après avoir passé rapidement en revue les diverses maisons dont il pouvait être question, il vint, comme par hasard, à faire mention d'Élisabeth Farnèse (1), fille d'Odoardo II, duc de Parme, et nièce du duc François, alors régnant, en ajoutant d'un ton indifférent : « C'est une bonne grosse fille lombarde, nourrie de beurre et de fromage de Plaisance, élevée dans le lavoir, à la cour du duc François, et n'ayant jamais entendu parler que de couture et de tricot. » Il donna à entendre qu'à l'occasion on pouvait d'ailleurs rattacher à Elisabeth Farnèse toutes sortes de prétentions à faire valoir en Italie. Nous avouerons que toute cette manœuvre d'Alberoni, — que couronna pourtant le succès le plus

(1) Née le 25 octobre 1692, morte le 11 juillet 1766.

entier, — nous semble avoir été de sa part une démarche d'autant plus téméraire et plus irréfléchie, que, en servant loyalement madame des Ursins, il pouvait en toute assurance compter sur la continuation de sa fortune et de son influence. Il savait parfaitement que les indications qu'il donnait là étaient fausses de tous points, qu'Elisabeth Farnèse était une femme aussi spirituelle qu'ambitieuse ; et il était irrémissiblement perdu s'il arrivait que madame des Ursins en fût instruite à temps. Une circonstance qui lui vint vraisemblablement en aide, c'est que madame des Ursins, de peur de voir l'Autriche et la France la contrecarrer dans son projet, mena toute cette affaire dans le plus grand mystère, en chargeant Alberoni des négociations à suivre à cet effet avec Parme (1). Cependant, elle fut trois mois avant de pouvoir se décider à laisser le roi convoler en secondes noces ; et alors, restait encore à obtenir du pape une dispense spéciale. Mais on en vint à bout ; et, après avoir satisfait à toutes les convenances, on fit enfin les notifications indispensables à la France, dont on obtint un consentement donné d'assez mauvaise grâce d'ailleurs. C'est seulement quand la chose fut arrivée à complète maturité, et qu'il n'y eut plus moyen de reculer, que madame des Ursins apprit un beau jour qu'elle avait été grossièrement trompée au sujet du véritable caractère de la future reine, et qu'il ne lui fallait pas espérer de pouvoir exercer sur elle une influence dominatrice. Un courrier fut aussitôt

(1) Mais il ne se rendit pas pour cela de sa personne à Parme, ainsi qu'il est dit dans la *Vie du duc de Ripperda* et autres ouvrages pareils.

expédié à Parme, porteur des instructions nécessaires pour faire différer la conclusion du mariage. Ce courrier n'arriva à Parme que dans la matinée du jour (1) qui avait été fixé pour la célébration de la cérémonie *par procureur*. Mais on soupçonna la nature des instructions dont il devait être porteur ; on le retint donc aux portes de la ville, et on le décida à retarder encore son arrivée de vingt-quatre heures. Pendant ce temps-là, la cérémonie put être célébrée par l'évêque d'Imola, Ulysse-Joseph Gozzalini (16 septembre 1714), et le roi d'Espagne y fut représenté par le duc. Comme Philippe V lui-même en manifesta sa joie, madame des Ursins dut dissimuler son dépit et faire bonne mine à mauvais jeu.

Après s'être embarquée à Sestri, la jeune reine prit terre à Gênes, et traversa la France, où elle passa deux journées près de la reine douairière, veuve du dernier roi d'Espagne, princesse autrichienne, qui, suivant toute apparence, ne dut pas la prévenir en faveur de la princesse des Ursins. Puis, arrivée à la frontière d'Espagne, elle congédia, à l'exception de la marquise de Piombino, toutes les personnes qui l'avaient accompagnée jusque là, pour prendre une suite espagnole ; et, à Pampelune, elle rencontra Alberoni, à qui elle remit un brevet de comte, avec sa nomination aux fonctions d'ambassadeur de Parme à Madrid. On dit que, pendant ce voyage fait à toutes petites journées, elle avait reçu du roi son mari une lettre confidentielle où il lui recommandait instamment de se débarrasser de madame des Ursins, en même temps qu'il s'en remettait à sa prudence quant à la manière

(1) La veille au soir, suivant une autre version.

de mettre ce conseil à exécution le plus tôt possible, attendu que, si elle passait seulement deux heures à causer avec madame des Ursins, celle-ci la fascinerait. Ce conseil, ainsi qu'on l'a souvent prétendu, ne vint point d'Alberoni. Celui-ci, au contraire, éleva beaucoup d'objections, qui durent tomber devant les termes si péremptoires de la lettre du roi. Nous avons raconté, dans notre appréciation de la vie de la princesse des Ursins, la manière dont la jeune reine s'y prit pour s'acquitter d'une commission qui, à coup sûr, ne pouvait que lui être fort agréable.

La princesse entraîna naturellement dans sa chute le cabinet dont elle était l'âme. Sur la proposition d'Alberoni, le portefeuille des affaires étrangères fut donc rendu au cardinal del Giudice, qu'on nomma en même temps gouverneur du prince des Asturies. A la recommandation d'Alberoni, la reine prit pour confesseur Domenico di Guerra, Italien de capacité médiocre et d'un caractère servile. Alberoni resta son conseiller, son favori, son confident, et consentit volontiers à laisser encore pendant quelque temps à d'autres l'ombre de la puissance dont il possédait la réalité. Il savait manier le roi, et avait tout à fait l'oreille de la reine, qui dominait complétement son mari. Elle le dominait comme toute femme d'esprit domine son mari, c'est-à-dire sans le lui laisser voir. Elle était infatigable dans ses attentions, ne le contredisait jamais, louait ce qui lui plaisait, blâmait ce qui paraissait ne pas lui convenir, épiait avec soin les moindres mouvements de son âme, et savait lui faire prendre toujours le parti qui s'accordait avec ses propres vues. Elle le fortifiait dans son aversion pour le monde, et partageait son plaisir unique et de

prédilection : la chasse. Elle supportait un continuel tête-à-tête avec un mari maussade et bourru, sans jamais trahir ni fatigue ni satiété, trompant les ennuis de la contrainte, de l'étiquette et de la solitude, par un inépuisable fond de gaieté et de bonne humeur. Elle acquit et consolida de la sorte une puissance que ni le temps ni le malheur ne purent ébranler, et, jusqu'à la dernière heure du règne de Philippe V, elle demeura le véritable souverain de l'Espagne (1).

Malheureusement, la pensée qui la dirigeait en politique, quoique s'accordant jusqu'à un certain point avec les préjugés des Espagnols, n'avait point en vue les véritables intérêts de l'Espagne. De sa première femme Philippe V avait deux fils, Louis et Ferdinand, héritiers présomptifs de la couronne d'Espagne (2). Élisabeth donna le jour, le 20 janvier 1716, à un prince appelé Charles; et elle espérait, avec raison, avoir encore une nombreuse progéniture. Assurer à ses enfants des établissements et des partisans devint dès lors le but continuel de tous ses efforts; et l'avenir semblait lui réserver, à cet effet, les plus belles chances. C'était d'abord le retour possible de son mari à la succession au trône de France, dont il n'était plus séparé, depuis que la mort s'était mise à faucher d'une manière si inattendue dans la

(1) Coxe.

(2) Louis (né le 25 août 1707) monta sur le trône du vivant même de son père, le 15 janvier 1724, mais mourut le 6 septembre de la même année. Philippe reprit alors l'exercice de la royauté. Ferdinand, né le 23 septembre 1713, succéda à son père le 9 juillet 1746, et mourut, sans laisser d'enfants, le 10 août 1759.

famille de Louis XIV, que par un frêle enfant et que par sa propre renonciation, regardée toujours comme nulle au point de vue français. C'étaient ensuite ses droits éventuels à la souveraineté de Parme, de Plaisance et de la Toscane, dont les trônes semblaient à la veille de devenir vacants ; enfin, la possibilité, alors très grande effectivement, de reprendre quelque jour à l'Autriche et à la Savoie Naples et la Sicile, qui, tout récemment encore, appartenaient à la couronne d'Espagne. En ce qui est de la première de ces pensées, Élisabeth était tout à fait d'accord avec les désirs secrets de son époux, dont au fond la tristesse habituelle provenait surtout de la préférence qu'il continuait de donner à la France sur l'Espagne.

Alberoni entreprit d'abord d'opérer une réconciliation et un rapprochement entre l'Espagne et les puissances maritimes qui, à tant d'égards, pouvaient décider du succès de ses combinaisons. Les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande, au lieu des difficultés qu'ils avaient toujours rencontrées jusqu'alors auprès de ministres dévoués à la politique française, reçurent d'Alberoni, qu'ils savaient bien être le confident intime du monarque, les ouvertures les plus agréables relativement à la négociation de traités de commerce. Le prétendant, qu'on avait secouru et soutenu jusqu'alors avec zèle, fut maintenant entièrement abandonné ; on s'engagea même, par un traité formel, à lui refuser désormais tout aide et appui ainsi qu'à ses partisans ; et la publication de ce traité ne contribua pas peu à achever de discréditer sa cause. Ce qui facilita beaucoup Alberoni dans toute cette négociation, c'est qu'il avait connu Stanhope, l'ambassadeur d'Angleterre, à l'époque où celui-ci se

trouvait prisonnier de guerre à Saragosse, tandis que lui, Alberoni, faisait encore partie de la suite du duc de Vendôme; et aussi, que le baron de Ripperda, l'ambassadeur de Hollande, cherchait déjà, comme nous le verrons plus loin, à se créer une position en Espagne et à s'y établir. Le cardinal del Giudice perdit son portefeuille, et s'en alla fort mécontent à Rome, tandis qu'Alberoni n'attendit plus que le chapeau de cardinal pour se faire déclarer officiellement premier ministre. Un agent français qui avait exercé autrefois beaucoup d'influence sur Philippe V, mais que madame des Ursins avait fait éloigner, Louville (1), que le régent envoya au roi, n'obtint point d'audience.

Malgré cela, Philippe V et Alberoni eurent bientôt le chagrin de s'apercevoir que les puissances mariti-

(1) Le titulaire de l'ambassade de France était le duc de Saint-Aignan, mais Louville venait avec des lettres particulières de créance adressées au roi, de même qu'avec des lettres de recommandation pour Alberoni. Dès son arrivée, il reçut du secrétaire d'Etat Grimaldo une lettre qui lui exprimait la surprise et le mécontentement du roi en apprenant qu'il eût osé reparaître à une cour d'où il avait été éconduit, et qui l'invitait à repartir au plus vite. Il était encore sous l'impression de cette missive inattendue, quand il reçut la visite d'Alberoni en personne, qui l'accabla de témoignages de sympathie, lui exprima combien il regrettait de ne pas pouvoir lui être utile en raison du peu d'influence qu'il possédait, et employa toute l'adresse dont il était capable afin de savoir en quoi consistaient ses instructions. Louville, après lui avoir montré ses pouvoirs, insistant pour obtenir audience du roi, notre hypocrite Italien feignit d'être en proie à une extrême agitation, et se mit à parcourir la pièce de long en large, en s'écriant : « Quelle terrible cour ! les gens s'imaginent que j'y ai quelque puissance, et en réalité je n'en ai aucune ! » Louville

mes n'étaient rien moins que disposées à se faire les instruments de l'Espagne et à courir les risques d'une guerre européenne; qu'elles attachaient au contraire beaucoup plus de prix à demeurer en bonne intelligence avec la France et l'Autriche qu'à toutes les belles promesses que l'Espagne pouvait leur faire. Au premier indice de la possibilité de voir les plans de l'Espagne provoquer une guerre en Italie, il s'opéra entre l'Angleterre et la France un rapprochement, qui amena une alliance offensive et défensive, à laquelle devait bientôt aussi accéder la Hollande, et basée sur des propositions d'accommodement auxquelles on se réservait de forcer l'Autriche et l'Espagne à consentir. L'ambassadeur d'Espagne à La Haye, Beretti Landi, ne réussit à faire différer l'accession de la Hollande au traité de la triple alliance que jusqu'au commencement de l'année 1717. Le roi ne se tint pas pour satisfait des offres qu'on fit à l'Espagne, notamment celle d'assurer à l'infant don Carlos la réversibilité de la Toscane, de Parme et de Plaisance. Alberoni reconnut dès lors l'inanité de tous ses efforts pour conjurer la guerre, et comprit que force serait à l'Espagne de la faire sans alliés.

Dès que cette perspective apparut bien clairement à ses yeux, il déploya du moins une activité extrême

eut beau dire et beau faire, il lui fallut reprendre la route de Paris; non pas qu'on l'y forçât directement, mais on persista à lui refuser l'audience demandée, et on s'arrangea de façon à ce qu'il fût rappelé par son gouvernement.

Autant Philippe V subissait facilement et sans réserve les influences étrangères, autant il était disposé à s'éloigner de ses favoris; et une fois qu'il avait abandonné un homme, c'était pour toujours.

pour presser les vigoureux armements dont elle faisait une nécessité. Le prétexte pour les justifier lui fut fourni par l'appui qu'il avait donné depuis quelque temps aux Vénitiens dans leurs luttes contre les Turcs, ce qui lui avait en outre valu la promesse formelle d'un chapeau de cardinal. Pour contraindre la cour de Rome à tenir ses engagements (1), voici la façon dont il s'y prit. Après de longs démêlés entre le Saint-Siége et l'Espagne, il avait été convenu qu'un nonce apostolique serait de nouveau accrédité à Madrid. Au moment où le prélat investi de cette mission se disposait à franchir les Pyrénées et était déjà arrivé à Perpignan, Alberoni trouva moyen de le contraindre à s'arrêter dans cette ville, et en même temps fit savoir à Rome que, tant qu'il ne tiendrait pas le chapeau promis, l'envoyé du pape ne mettrait pas le pied en Espagne. Il affirmait d'ailleurs que l'Espagne n'armait point contre l'Autriche, mais uniquement contre les infidèles. Le pape céda; Alberoni eut enfin le chapeau tant désiré, et l'expédition partie de Barcelone s'en alla attaquer à l'improviste la Sardaigne, où le marquis de Leede prit terre le 22 août 1717, et qui fut promptement soumise, puis de là se dirigea sur la Sicile.

Pour assurer le succès de cette entreprise, Albe-

(1) Comme le pape montrait peu d'empressement à s'exécuter, et semblait, au contraire, vouloir faire traîner indéfiniment cette affaire en longueur, Alberoni fit afficher contre lui dans Rome le distique suivant :

Promittis, promissa negas, deflesque negata;
Te, tribus his junctis, quis neget esse Petrum?

(Tu promets, tu nies ce que tu as promis, puis tu déplores d'avoir nié. A ces trois circonstances réunies qui pourra nier que tu sois bien Pierre?)

roni ne tarda pas alors à agiter toute l'Europe, à recourir aux plans les plus contradictoires, à s'allier avec tous les faiseurs de projets, à répandre partout des ferments de discorde, à provoquer des espérances vagues et indéfinies, bref, à préparer une confusion universelle. En faisant espérer à la maison de Savoie l'acquisition du Milanais, il obtint facilement d'elle sa renonciation à la Sicile, qui lui avait été adjugée par la paix d'Utrecht. Il seconda les complots jacobites, et engagea Charles XII, — que, par l'intermédiaire du comte de Gœrtz, il était parvenu à réconcilier avec son vieil ennemi Pierre Ier, — à débarquer en Angleterre à la tête de troupes suédoises et russes. Il attisa soigneusement la guerre des Turcs contre l'Autriche et les Vénitiens, et envoya Rakotzy à Constantinople, sans doute dans l'intention de parvenir ainsi à susciter de nouveaux troubles en Hongrie. En France, d'un côté il ameutait les huguenots, et de l'autre il s'associait à une conspiration tramée par les jésuites contre le régent. Avec tout cela, au fond, il ne se souciait pas plus de la maison de Hanovre que des Stuarts, pas plus de la Suède que du Danemark, de la Hongrie que de la Porte, des huguenots que des jésuites. Son but, c'était avant tout de semer le trouble et la confusion, afin de pouvoir de la sorte réussir à faire, sinon de grandes, du moins beaucoup de choses, et, au pis aller, à faire quelque chose. Il est vrai qu'il risquait ainsi de n'obtenir rien du tout, ou d'obtenir beaucoup moins que s'il avait déployé la même énergie à la poursuite d'un but naturel et loyal.

C'est d'abord du côté de l'Angleterre qu'il s'aperçut qu'il s'était attaqué à plus fort que lui. L'Autriche

s'était rattachée aux propositions des puissances maritimes et de la France, tandis que l'Espagne continuait de les repousser. Sur ces entrefaites, il partit d'Angleterre pour la Méditerranée une flotte commandée par l'amiral Byng. Une fois arrivé à la hauteur du cap Saint-Vincent, Byng en prévint l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, en le chargeant de notifier à Sa Majesté catholique qu'il avait ordre d'appuyer toutes les mesures propres à amener à l'amiable le règlement du différend existant entre le roi d'Espagne et l'empereur; et que, dans le cas où Sa Majesté catholique n'accepterait pas l'offre de médiation de Sa Majesté britannique, il lui était enjoint de maintenir la neutralité de l'Italie et de défendre les territoires de l'empereur. Dans un entretien qu'il eut avec Alberoni, l'ambassadeur d'Angleterre, après d'énergiques représentations faites en faveur du maintien de la paix, lui présenta, pour les corroborer encore davantage, la lettre de l'amiral. Alberoni répondit d'un ton d'impatience : « Mon maître bra-« vera tous les dangers; il aimera mieux s'exposer à « se faire chasser d'Espagne que de rappeler ses trou-« pes, ou bien que de consentir à un armistice. Les « Espagnols ne sont pas gens à se laisser intimider « comme cela, et j'ai trop de confiance dans la bra-« voure des équipages de notre flotte pour avoir la « moindre inquiétude, s'il arrivait que votre amiral « trouvât bon de s'attaquer à eux. » L'ambassadeur ne répliqua qu'en lui montrant la liste des bâtiments dont se composait la flotte anglaise, et en lui faisant remarquer l'infériorité numérique de la flotte espagnole. La froideur blessante avec laquelle ces renseignements lui étaient donnés excita la colère du cardinal.

Il prit la liste, la déchira en morceaux et les foula aux pieds. A toutes les observations que l'ambassadeur continua de lui adresser il se borna à répondre d'un ton bourru : « Je communiquerai votre missive au « roi, et sous deux jours je vous ferai savoir la détermination prise par Sa Majesté. » Cependant, vraisemblablement afin de donner à la flotte espagnole le temps d'aller chercher refuge à Malte, il différa encore de neuf jours l'accomplissement de sa promesse; après quoi, il retourna la lettre de l'amiral avec le court *post-scriptum* suivant : « Sa Majesté ca« tholique m'a fait l'honneur de me dire que le che« valier Byng pouvait exécuter les ordres qu'il avait « reçus du roi son maître. » Ceci était daté du 15 juillet, et le 11 août (1718), l'amiral, qui surprit la flotte espagnole à la hauteur du cap Pessaro, la battit si complétement, qu'il n'en réchappa que quatre vaisseaux de ligne et six frégates. Tout le reste fut pris ou détruit, ou bien alla s'échouer (1). L'amiral espagnol Castanietta, après une résistance désespérée et après avoir reçu une blessure grave, avait lui-même été fait prisonnier.

(1) Georges Byng (né en 1663, mort le 28 janvier 1730) fut créé pair en 1721, sous le titre de vicomte Torrington, et premier lord de l'amirauté.

Ce fut son non moins vaillant fils, John Byng, dont l'injuste mort expia en 1757 les fautes du ministère.

Au reste, il avait existé un projet consistant à corrompre le vieux Byng et ses subordonnés, et à les décider à rallier la flotte espagnole ainsi qu'à se déclarer pour le prétendant. L'individu chargé de cette négociation était un certain Cammock, le même vraisemblablement qui dans cette bataille commandait la seule division de la flotte espagnole qui échappa au désastre.

Alberoni devait encore être plus cruellement puni des justes sujets de plainte que, par la conspiration de Cellamare, il avait fourni au gouvernement français.

Louis XIV avait vu descendre avant lui dans la tombe deux dauphins, son fils et son petit-fils; et à sa mort (1er septembre 1715), sa descendance mâle légitime se composait uniquement de son arrière-petit-fils, Louis, enfant de cinq ans (né le 15 février 1715), et de l'oncle de ce jeune prince, Philippe V, roi d'Espagne, lequel avait solennellement renoncé à tous ses droits éventuels à la couronne de France. La mère de l'héritier du trône était déjà morte, elle aussi, et tout se réunissait pour conférer le droit de régence, pendant la minorité de Louis XV, à son plus proche agnat majeur, le duc d'Orléans. Philippe II, duc d'Orléans (né le 14 août 1674, mort le 2 décembre 1723), neveu de Louis XIV et fils de Philippe Ier, duc d'Orléans, et de cette loyale, modeste et énergique Élisabeth-Charlotte, princesse palatine (née à Heidelberg, le 27 mai 1652, morte à Saint-Cloud, le 8 décembre 1722), était un homme doué d'une grande capacité, brave et prudent, d'un caractère doux et généreux, mais que l'inaction à laquelle le condamna plus tard Louis XIV, et un entourage détestable, jetèrent dans une vie de débauches. Affaibli par l'âge, Louis XIV fut amené par madame de Maintenon et par la coterie jésuitique à assurer la succession éventuelle au trône à ses bâtards, le duc du Maine et le comte de Toulouse, tous deux fils de madame de Montespan. En même temps, par son testament, il n'accordait au duc d'Orléans que la présidence du conseil de régence, tandis que la tutelle et

le commandement de la maison militaire de l'enfant roi étaient confiés au duc du Maine. Cet arrangement était appuyé par les courtisans et par la cabale hypocrite du parti jésuite, mais il révoltait la vieille et orgueilleuse noblesse, les principaux chefs de l'armée et la magistrature. Il avait contre lui le parti janséniste, qui à un esprit éclairé d'indépendance joignait le besoin d'une religiosité plus vraie et de la prédominance du sentiment moral, et en général l'opinion publique. Le jour qui suivit la mort de Louis XIV, le testament du grand roi fut cassé en plein parlement, et l'exercice de la puissance souveraine déféré au duc d'Orléans, comme régent au nom de Louis XV, pour toute la durée de la minorité de ce prince.

Les premières mesures de la régence furent libérales, et à ce moment on vit se développer avec une étonnante rapidité dans tous les détails de la vie sociale des Français une merveilleuse réaction préparée depuis longtemps, mais comprimée jusqu'alors à l'aide de moyens artificiels. Toutefois, ce ne fut rien moins qu'un régime de vertu et de sagesse qui s'établit. Dans l'administration extérieure domina une politique au jour le jour, et osant parfois pourtant prendre les mesures les plus aventureuses. Le pouvoir et le peuple tombèrent dans divers extrêmes, et au premier manqua bientôt l'appui du respect moral que ne pouvaient lui faire obtenir ni le caractère ni la conduite privée du régent, pas plus que son vénal et débauché conseiller, le cardinal Dubois (1). Il en

(1) Guillaume Dubois, fils d'un apothicaire, né en 1656 à Brives-la-Gaillarde, en Auvergne, d'abord précepteur du Ré-

résulta de nombreux mécontentements, qui ne pouvaient sans doute servir aux ennemis du gouvernement de moyen pour le renverser, mais qui du moins leur inspirèrent l'idée de le tenter. L'époque n'était

gent, attaché ensuite à l'ambassade de Londres, puis admis dans le conseil privé de la maison d'Orléans, négocia de 1716 à 1717 le traité de la triple alliance à Londres et à La Haye. Nommé le 24 septembre 1718 ministre des affaires étrangères, archevêque de Cambrai en 1720, cardinal en 1721, premier ministre en 1722, il mourut le 10 août 1723. Dans ses différentes missions à l'étranger, il expédiait toujours des dépêches doubles, l'une pour le ministre, chef du département, et l'autre pour le Régent. Celle-ci contenait le véritable état des choses et était écrite en chiffres, dont le frère de Dubois seul avait la clef. Quand le Régent l'eut nommé premier ministre, ce prince dit dans un petit souper à quelques intimes: « Que dit-on de ce que j'ai ainsi nommé Dubois du même coup cardinal et premier ministre? » Tout le monde garda le silence. Enfin, Nocé répondit : « Monseigneur, personne n'en est surpris. On s'attend même à vous voir le faire pape, pour peu que la fantaisie vous en prenne. Mais, malgré toute votre puissance, la France vous défie bien d'en faire jamais un honnête homme. » Le duc d'Orléans se prit à rire; mais le lendemain le cardinal lui fit signer un ordre d'exil contre ce Nocé, le chef de ses roués. Le Régent, lui-même, semble n'avoir pas eu grand'foi en la probité de son ministre. En effet, quand Dubois, imitant en cela un exemple précédemment donné par Mazarin, l'institua pour héritier universel de son immense fortune, le Régent n'accepta de tout cet héritage qu'un service en vermeil.

Dubois était un homme habile, et qui savait parfaitement utiliser et honorer le mérite de ses subordonnés. On peut en citer comme preuve la manière dont il se comporta toujours à l'égard de l'excellent Pecquet (né en 1662, mort en 1722). Mais il était complétement étranger au sentiment de l'honneur et de la moralité. Voyez, à cet égard, Flassan, *Histoire de la Diplomatie*, t. IV; et Lémontey, *Histoire de la Régence* (Paris, 1832, 2 vol. in-8).

pas encore mûre pour une révolution; elle l'était assez pour une conspiration.

A la tête des mécontents se trouvaient le duc et la duchesse du Maine. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (1), élevé par madame de Maintenon, avait été légitimé en 1673, et marié en 1692 à la petite-fille du grand Condé, Anne-Louise Bénédicte de Bourbon-Condé. Tous deux avaient été profondément blessés de voir la question de préséance entre les princes du sang et les princes légitimés, après avoir donné lieu à de nombreux mémoires, tranchée par le régent au profit des premiers. L'épouse du régent elle-même, quoique mariée au premier prince du sang, attachait beaucoup plus de prix à sa qualité de fille légitimée de Louis XIV (2). La duchesse du Maine fut celle qui prit la chose le plus vivement à cœur, et son ressentiment la conduisit à se mettre en relations des plus intimes avec la reine d'Espagne. A Madrid, elle rencontrait, d'une part, le secret désir que Philippe V avait au fond du cœur de devenir régent de France, et, de l'autre, la fureur causée à la reine par l'alliance de la France et de l'Angleterre. Quant aux mécontents de la noblesse, ce fut surtout le comte de Laval (3), qui se mit en rapport avec le duc

(1) Né le 30 mars 1670, mort le 14 mai 1736.

(2) C'était Marie-Françoise, Mlle de Blois, autre fille de Mme de Montespan, née le 9 mai 1677, mariée le 18 février 1692, morte le 1er février 1749.

Le comte de Toulouse, qui d'ailleurs était traité par la cour avec beaucoup d'égards, ne se mêla de rien.

(3) Le Régent avait dépossédé les Laval d'un vieux privilége en vertu duquel, en certaines cérémonies, ils prétendaient avoir le pas sur les ducs et sur les grands officiers de la couronne.

et la duchesse du Maine, dont la résidence de Sceaux servait aux réunions secrètes des conjurés. Lorsque la duchesse venait à Paris, elle demeurait à l'Arsenal, et c'est là que le comte de Laval amena souvent, la nuit, en voiture, le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, que son obésité rendait fort peu ingambe. Le cardinal de Polignac, qui était aussi du complot, y fit entrer le père Tournemine, jésuite des plus influents, et avec lui toute sa clique. Le marquis de Pompadour s'y rattacha également par suite de son amour pour les hommes et les choses de l'ancienne cour, et il y attira son gendre, le marquis de Courcillon. En fait de littérateurs on cite surtout parmi les affiliés l'abbé Brigaut, secrétaire et archiviste de la conspiration, ainsi que son ami Dumesnil; puis Malezieux, chancelier de la principauté de Dombes, appartenant au duc du Maine. Laval ne décida pas moins de vingt-deux officiers supérieurs à y entrer. En Espagne, on recruta bon nombre d'aventuriers et d'officiers français mis en disponibilité (1), et on les avait expédiés secrètement et par petits détachements en France.

Cependant, on comprit qu'il n'y avait pas de succès à espérer si on n'avait pas d'appui à l'étranger; et, dès lors, tous les efforts des conspirateurs tendirent à s'en assurer un. Soit vieilles traditions de la Fronde, ou encore, pour remonter plus haut, de la Ligue, soit sentiment de leur complète impuissance du moment où ils seraient abandonnés à eux-mêmes, ce fut de l'Espagne que les conspirateurs attendirent une impulsion, une direction et des ressources; et les véritables chefs de la conspiration furent Alberoni et Cellamare. Malheu-

(1) Dans le nombre on trouve le célèbre Folard.

reusement pour les conjurés, il se trouva que Cellamare était un homme sans capacité, sans prudence et sans énergie (il est vrai de dire que, s'il avait été un homme quelque peu capable, il n'aurait pas manqué de voir et de comprendre tout ce que l'affaire, en elle-même, avait d'impossible). Le plan était de s'emparer de la personne du duc d'Orléans et de l'envoyer en Espagne. Le coup devait être fait à l'aide de trois cents individus déguisés en gardes du corps, la veille de Noël (1718), au moment de la messe de minuit (1). On devait ensuite proclamer Philippe V régent, convoquer les états-généraux et instituer un conseil d'État.

En même temps qu'on se préparait à mettre cet audacieux projet à exécution, on s'occupait de la propagation des mémoires à consulter qui devaient le justifier, et le prince de Cellamare en fit faire de nombreuses copies destinées à être distribuées entre les principaux chefs de la conjuration. Il eut mieux fait de les faire imprimer dans l'imprimerie clandestine que le comte de Laval avait établie dans une cave de son hôtel. En tout cas, il eut dû se pourvoir de copistes fidèles et discrets, au lieu de s'adresser à de vulgaires scribes, à des écrivains publics. L'un d'eux, appelé Buvat, révéla toute l'affaire à Dubois, qui le

(1) D'après les *Mémoires du duc de Richelieu*, par Soulavie, il avait déjà été question d'attaquer le duc d'Orléans dans le bois de Boulogne, quand il se rendrait de Saint-Cloud à Paris. Mais les individus chargés de faire le coup se trompèrent de carrosse; et, quand ils eurent reconnu leur erreur, ils n'eurent rien de plus pressé que de se disperser et de prendre la fuite dans toutes les directions. Cela n'empêcha pas les conspirateurs de faire encore épier pendant trois mois de suite le duc d'Orléans dans la forêt de Saint-Germain par des braconniers.

chargea de la suivre en l'instruisant de tout ce qu'il apprendrait, et autant que possible de lui procurer une liste des conjurés. Buvat fit de son mieux, et lui apporta un soir tout le plan de la conspiration, consistant en cinquante pièces différentes dont il avait pris copie, et que l'abbé Portocarrero était chargé de porter à Madrid. C'est à la suite de cet avis que, le 2 décembre 1718, Dubois fit arrêter à Poitiers l'abbé Portocarrero, dont on saisit en outre les papiers (1).

A cette nouvelle, qui lui parvint assez tôt pour qu'il eût encore le temps d'anéantir les autres pièces les plus compromettantes, le prince de Cellamare (2) accourut bien vite chez Le Blanc, ministre de la guerre, afin d'avoir des explications sur l'affaire. Mais le mi-

(1) Suivant une autre version, mais erronée, rapportée dans la *Vie du duc de Ripperda*, Portocarrero se serait compromis lui-même par l'inquiétude toute particulière dont il aurait témoigné pour son porte-manteau, lors d'un accident arrivé à sa chaise aux environs de Poitiers. On prétend aussi qu'il était échappé au secrétaire de l'ambassade d'Espagne, chez une fille de joie, ou bien à l'écuyer de l'ambassadeur, chez la Saint-Elme, célèbre entremetteuse de l'époque et veuve de l'acteur Baron, certains propos, qui, rapportés à la police, avaient donné l'éveil. Tout cela peut être vrai, sans infirmer la version que nous adoptons. Aussi bien, le gouvernement avait été avisé de ce qui se tramait, tant par l'ambassadeur de France à Madrid que par la cour de Londres.

(2) Antonio Giudice, duc de Giovenozzo, prince de Cellamare, né à Naples en 1657, descendant d'une ancienne famille génoise, embrassa d'abord la carrière militaire et se comporta bravement à l'affaire de Luzara en 1702. Fait prisonnier en 1707, à Gaëte, il resta prisonnier à Milan jusqu'en 1712. Il fut ensuite nommé par le roi d'Espagne ministre de cabinet, puis, en 1715, son ambassadeur à Paris, et mourut, avec le titre de gouverneur général de la Vieille-Castille, à Séville, le 16 mai 1733.

nistre se borna à lui déclarer sèchement qu'il avait ordre de faire opérer une perquisition dans son hôtel en présence du cardinal Dubois et de divers autres grands fonctionnaires de l'État. En vain l'ambassadeur invoqua ses immunités diplomatiques ; on lui répondit qu'il s'en était rendu indigne. Il lui fallut alors assister à l'examen et à la mise sous scellés de tous ses papiers (8 décembre) ; et ce fut seulement lorsqu'on vint à mettre la main sur certaine cassette toute pleine de billets-doux que, cédant à un vif mouvement de colère, il se répandit en sarcasmes contre Dubois, s'oubliant jusqu'à le traiter de maquereau. Il fut ensuite gardé à vue dans son hôtel par un détachement de mousquetaires ; puis, deux jours après, lorsqu'il eut adressé une protestation au corps diplomatique, conduit à Blois, où il demeura détenu jusqu'au 6 mars 1719. Le 9 décembre, les marquis de Pompadour, de Saint-Genets et de Courcillon furent mis à la Bastille ; le 11, le comte d'Adie et le comte de Magny prirent la fuite et réussirent à gagner le territoire espagnol. L'abbé Brigaut s'était déguisé en femme et avait aussi pris la fuite, mais il fut reconnu et mis à la Bastille. Il avait fait parvenir sa cassette avec ses papiers les plus importants à un de ses amis, le chevalier Dumesnil, qui brûla les pièces originales relatives à la conspiration et qu'on enferma également à la Bastille. On arrêta le 15 le brigadier de cavalerie Sandraski, le colonel de hussards Serret, avec divers autres officiers, et le 16, deux Allemands dont l'un avait nom Schlieben (1) ; le 29, on fit arrêter la du-

(1) La duchesse d'Orléans, dans ses mémoires, le qualifie une fois de comte de Schlieben, et cite des vers qu'il avait composés à l'occasion de la mort de la feue reine d'Espagne.

chesse du Maine par le duc de Béthune, et autant en advint dans son château de Sceaux au duc son mari. On envoya ses fils à Eu et on plaça ses filles dans un couvent de Chaillot. On arrêta, en outre, le duc de Richelieu, le chancelier Malézieux et son fils, qui était lieutenant-général d'artillerie, le chevalier de Gavandun, la comtesse et l'abbé Le Camus, le marquis de Boisdavid, la comtesse de Noyon, mademoiselle de Montauban, la Delaunay, le comte de Laval, les avocats Bargeton et Davisard, le marquis de Saint-Genets, enfin la marquise de Pompadour et sa fille, madame de Courcillon. Le cardinal de Polignac fut exilé à son abbaye d'Anchin. Il fut aussi question d'arrêter le prince de Conti ; mais celui-ci se barricada dans son hôtel en menaçant de s'y défendre à toute extrémité, sur quoi on le laissa tranquille. Du reste, tous ces conspirateurs en furent quittes pour passer quelques mois à la Bastille (1), où on les retint jusqu'à ce qu'ils eussent fait des aveux complets, et jusqu'à ce qu'on eût décidé la duchesse du Maine, notamment, pour acheter la mise en liberté de ses codétenus, à tout avouer dans un acte destiné à être lu par le Régent seul. On savait parfaitement qu'au fond ces frondeurs étaient peu dangereux. On agit avec autrement de rigueur à l'égard d'un mouvement qui se produisit à la même époque en Bretagne, quoique sans but bien déterminé. Quatre d'entre les chefs payèrent de leur tête leur participation à ce complot, à propos duquel on prit encore une foule d'autres mesures sévères, parce qu'il

(1) Le duc du Maine avait été envoyé au château de Dourlans; la duchesse fut conduite à Dijon, d'où on la transféra à Châlons.

s'agissait ici de couper court aux ardentes aspirations qu'une race énergique témoignait pour ses antiques libertés et priviléges.

Avant d'être instruit de l'arrestation de Cellamare, Alberoni avait fait intimer au duc de Saint-Aignan (1), ambassadeur de France près la cour d'Espagne, l'ordre de quitter Madrid sous vingt-quatre heures pour tout délai ; en même temps il faisait passer à Cellamare un billet dans lequel il lui recommandait de rester à son poste, et dans le cas où force lui serait de partir, de ne s'éloigner « qu'après avoir préalablement mis le feu à toutes les mines ». Quand il sut que Cellamare avait été arrêté, le cardinal envoya bien vite courir après l'ambassadeur, avec ordre de le ramener à Madrid. Mais Saint-Aignan s'était douté de quelque chose comme cela ; et il n'avait pas plus tôt eu atteint les frontières de la Navarre, que lui et sa femme s'en étaient allés à dos de mulet jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port, en laissant dans leur carrosse un valet de chambre et une femme de chambre chargés de se faire passer pour l'ambassadeur et l'ambassadrice. Les gens expédiés par le cardinal rattrapèrent effectivement le carrosse de l'ambassadeur, déclarèrent aux individus qui s'y trouvaient qu'ils étaient leurs prisonniers, puis, en dépit de toutes leurs protestations contre cette flagrante violation du droit des gens, les ramenèrent à Madrid. Alberoni se montra furieux quand il reconnut qu'il était dupe. Quant au duc de Saint-Aignan, il put, grâce à son stratagème, atteindre sans encombre le territoire français. — On trouvera dans les

(1) Né en 1784, mort en 1776. Il fut de 1729 à 1741 ambassadeur à Rome.

Causes célèbres du droit des gens, par le baron Charles de Martens (1), toutes les notes et contre-notes échangées à l'occasion de cette affaire entre les cours de Madrid et de Versailles.

La suite la plus regrettable de cet attentat avorté, c'est que la France déclara la guerre à l'Espagne, dont le territoire fut envahi par une armée aux ordres du duc de Berwick (2), qui remporta les avantages les plus décisifs. Vers le même temps, Charles XII de Suède périt sous les murs de Frédéricshall; l'expédition jacobite armée à Cadix et partie sous les ordres du duc d'Ormond (3) fut dispersée par la tempête, les Autrichiens commandés par le comte de Mercy (4) reconquirent presque toute la Sicile; le marquis Scotti, agent du duc de Parme, envoyé par Alberoni à La Haye pour négocier une intervention des États-Généraux,

(1) Leipzig et Paris, 1827, 2 vol.

(2) Villars avait refusé le commandement parce qu'il partageait la répulsion assez générale, mais fort erronée, qui existait alors en France contre la politique extérieure du Régent, laquelle pourtant fut le côté brillant de son administration. Mais une circonstance digne de remarque, c'est que Berwick, fils naturel de Jacques II, combattit alors la puissance qui témoignait de la sympathie la plus active pour la cause jacobite.

James Fitz-James, duc de Berwick, né en 1670, d'Arabella Churchill, sœur de Marlborough, émigra avec son père en 1688, passa maréchal de France en 1706, fut créé duc de Liria et de Xeria par Philippe V, dont il avait sauvé le trône en remportant la victoire d'Almanza, eut un fils qui demeura au service d'Espagne, et fut tué en 1734 au siége de Philippsbourg.

(3) James Butler, duc d'Ormond, né à Dublin le 29 avril 1665, mort à Avignon en 1747.

(4) Claude-Florimond, comte de Mercy, gentilhomme lorrain, né en 1666, fut tué le 29 juin 1734, sous les murs de Croisetta.

fut retenu à Paris, et enfin les Pays-Bas accédèrent complétement à la politique de la quadruple alliance. En vain, au dernier moment, Alberoni essaya de détourner l'orage au moyen de concessions et de négociations : il était trop tard. Les puissances exigèrent son renvoi. Déjà Phillippe V en voulait au cardinal de l'avoir empêché de prendre personnellement part à une tentative faite pour débloquer Fontarabie. Maintenant, il fut d'autant plus aisé de gagner le confesseur du roi, le père d'Aubenton, que celui-ci gardait rancune à Alberoni d'avoir cherché à le faire remplacer par un Italien de ses créatures, le père di Castro. Deux abbés siciliens qui jouissaient d'un grand crédit dans l'esprit du roi, Platania et Caraccioli, secondèrent ses représentations. Autant en fit Ripperda (1). Enfin, lord Peterborough (2) parvint à décider le duc de Parme à tenter d'user de son influence sur sa nièce, qui seule soutenait encore Alberoni, et qui aurait pu le soutenir contre tous ses ennemis. Ce même marquis Scotti, qu'Alberoni avait voulu faire envoyer à La Haye, arriva alors à Madrid, chargé des instructions du duc de Parme, du Régent et du gouvernement anglais, et reçut une gratification de cinquante mille écus pour activer son zèle. Laura Pescatori, autrefois nourrice de la reine et maintenant sa première femme de chambre, née sur la même paroisse qu'Alberoni, dont la fortune avait toujours été pour elle un objet de jalousie et d'envie, procura à Scotti un entretien secret avec la reine, et c'est dans cette conférence que fut décidée la chute du cardinal.

(1) Il est dit le contraire dans la *Vie du duc de Ripperda*.

(2) On trouvera dans un autre volume de ce recueil une appréciation de cet homme remarquable.

Dans la soirée du 4 décembre 1719, Alberoni travailla avec le roi, et eut ensuite une longue conférence avec Scotti. Le lendemain matin, le roi partit pour le Pardo en laissant un décret que le secrétaire d'État marquis Tolosa était chargé de remettre au cardinal, et qui lui enlevait toutes ses charges et dignités, en même temps qu'il lui enjoignait de quitter Madrid sous huit jours, et le territoire espagnol sous trois semaines. En vain Alberoni essaya d'obtenir une audience du roi : une lettre, qu'on lui permit de lui écrire à cet effet, demeura sans réponse. Une seule consolation lui était réservée. Objet de la haine et des invectives des Espagnols tant qu'il avait été au pouvoir, il ne fut pas plus tôt tombé qu'une brusque réaction s'opéra en sa faveur dans l'opinion. On reconnut tout à coup ce qu'il y avait de grandiose dans les projets qu'il avait conçus pour l'Espagne, et l'active énergie, si rare en ce pays, qu'il avait déployée dans l'exercice de la puissance suprême (1). A sa dernière réception, la foule fut plus grande encore qu'aux jours de sa plus haute fortune, et le gouvernement s'en alarma à tel point, qu'il le contraignit de partir un jour plus tôt qu'il n'avait d'abord été décidé.

Il quitta Madrid le 12 décembre, et se dirigea sur Barcelone. A Lerida, il fut rejoint par un haut fonctionnaire, qui lui enleva quelques-uns de ses papiers (2). En avant de Barcelone, il fut attaqué par une bande de miquelets, qui dévalisèrent ses bagages

(1) Il avait opéré une foule d'améliorations dans l'administration intérieure et dans les finances, dans l'armée et dans la marine, et il en projetait bien d'autres encore.

(2) Il affirma plus tard avoir sauvé les plus importants.

et tuèrent un de ses gens, ainsi qu'un des soldats de son escorte. Il eut beaucoup de peine à leur échapper lui-même, et ce fut à pied et déguisé qu'il arriva à Girone. Il traversa alors le midi de la France, astreint à une surveillance rigoureuse et accompagné par le chevalier de Massieu, qui avait mission de l'espionner, mais qui naturellement ne parvint à apprendre que ce que notre rusé Italien voulut bien lui laisser savoir. Arrivé à Antibes, il prit passage sur une galère envoyée de Gênes à sa rencontre, et vint débarquer à Sestri di Levante, dans l'intention de se rendre à Rome. Mais là, il reçut une lettre du secrétaire d'État pontifical, le cardinal Paulucci, où il lui était fait défense, sous peine d'emprisonnement, de mettre les pieds dans les États de l'Église; puis une seconde lettre où il était menacé des censures ecclésiastiques s'il cherchait à être mis en possession de son siége épiscopal. L'heure de la vengeance était venue pour le Saint-Siége. Le couple royal espagnol ajouta encore à l'ingratitude dont il avait fait preuve à son égard, en l'accusant formellement auprès du pape, et en recourant à l'influence de Rome pour lui susciter une foule de petites persécutions. Le nonce accrédité à Gênes, le cardinal Imperiali, obtint du sénat son arrestation provisoire, en élevant contre lui trois chefs d'accusation, à savoir : qu'il avait employé à faire la guerre à des princes catholiques l'argent provenant des *cruzadas* et autres impôts ecclésiastiques; que, au grand détriment de l'Italie et de l'Europe, il avait fait la guerre à l'empereur dans un moment où ce souverain était embarrassé dans une lutte contre les Turcs; que, par des motifs égoïstes, il avait empêché les Espagnols de rechercher des

14.

bulles pour les bénéfices accordés par le pape. Toutefois, le sénat de Gênes avait encore trop le sentiment du droit pour consentir à se faire l'instrument de vengeances étrangères. Il remit donc Alberoni en liberté, et se borna à l'expulser du territoire de la république. Pendant son séjour à Gênes, Alberoni avait publié différentes pièces et lettres destinées à sa justification (1). Cela ne fit qu'irriter encore davantage contre lui la cour d'Espagne, qui insista pour obtenir qu'on le dépouillât de sa qualité de cardinal. Mais l'esprit de corps parla en sa faveur dans le sacré collége, où l'on se contenta de nommer une commission de quatre cardinaux chargée d'examiner les accusations dont il était l'objet. Alberoni songea alors à chercher un refuge dans les États du duc de Parme, mais ne reçut point de réponse de ce prince. La Confédération helvétique lui témoigna plus d'égards. Il s'embarqua à Sestri sur une felouque pour gagner Spezzia ; et de là, comme on peut le voir par les notes marginales qu'il consigna sur un exemplaire de l'*Imitation de Jésus-Christ* qu'il avait emporté avec lui dans ce voyage, et qu'on conserve dans la bibliothèque de Parme, il prit sa route à travers les Apennins pour gagner le duché de Modène. Il séjourna ensuite pendant quelque temps à Lucarno, bailliage dépendant de la Confédération ; et une nouvelle tentative y ayant été faite pour s'emparer de sa personne, il alla se cacher dans un vieux château, au milieu des Alpes.

(1) Voyez *La Storia del cardinal Alberoni*, *tradotto dallo spagnuolo*, *all'Haya*, 1720, in-4; *Geschichte des Cardinals Julius Alberoni*, *bis auf dessen Absterben*. Halle, 1753, in-8°; et Coxe.

Son exil ne dura pas plus d'une année : car la mort de son ennemi acharné, le pape Clément XI (18 mars 1721), eut pour résultat de le rendre à la liberté. La cour d'Espagne intrigua inutilement pour le faire exclure du conclave. On lui accorda un sauf-conduit, et on fit afficher dans la cathédrale de Gênes, ainsi que dans l'église de Sestri, l'invitation qui lui était adressée de venir assister au conclave. Un noble génois, l'abbé Vielato, le prévint à temps de ce qui se passait. Alberoni quitta son asile dans le plus grand mystère, et parut tout à coup dans la maison d'un ami qu'il avait à Bologne. De là il se rendit à Rome, où son arrivée causa une sensation extrême, et où le peuple l'accueillit avec les démonstrations de la plus vive sympathie. Les cardinaux lui témoignèrent plus de froideur ; mais il les gagna peu à peu par l'amabilité de son caractère, et le nouveau pape, Innocent XIII, se trouva être très bien disposé pour lui. En raison de l'insistance qu'y mirent la France et l'Espagne, la commission dut, il est vrai, continuer la procédure commencée contre lui, ce qui donna lieu à un nouvel échange de notes et contre-notes ; mais elle se borna à le condamner à trois années de séjour dans un couvent, peine que le pape réduisit encore à une seule année. Il finit par être complétement gracié, et fut alors solennellement revêtu de la pourpre. Après la mort d'Innocent, il contribua à l'élection de Benoît XIII (1), qui l'en récompensa en le consacrant évêque de Malaga, et en lui assignant la pension

(1) Ce pape était un Orsini, famille qui eut une si grande part aux malheurs d'Alberoni.

ordinaire des cardinaux. Le cardinal de Polignac (1), jadis son complice dans la conspiration de Cellamare, et, de 1725 à 1733, ambassadeur de France à Rome, lui fit d'abord obtenir du gouvernement français une gratification de 10,000 écus, puis une pension de 12,000 livres, et, à la mort du cardinal Aquaviva, s'entremit pour lui faire obtenir l'ambassade d'Espagne à Rome, avec les 14,000 écus de traitement qui y étaient attachés, comme indemnité pour les revenus de son évêché de Malaga, que, en dépit de toutes les démarches et représentations de la cour de Rome, le gouvernement persistait à séquestrer Mais l'influence anglaise d'une part, et de l'autre les rancunes toujours vivaces de la cour d'Espagne contre Alberoni, à qui la reine, après avoir été autrefois si bienveillante à son égard, faisait maintenant un crime de plus de l'économie qu'il avait apportée dans la gestion des finances, s'opposèrent à la réalisation de ce projet.

Cependant, lorsque l'infant don Carlos (2) eut pris possession des duchés de Parme et de Plaisance, il reçut (1732) très gracieusement Alberoni, et lui permit de venir se fixer dans sa ville natale, à Plaisance, où il fonda un séminaire. En 1735, il fut nommé prolégat de la Romagne, où il dessécha les marais de Ravenne, renferma le Ronco et le Moncone dans leurs lits, et fit construire une grande quantité de

(1) Melchior de Polignac, né au Puy en Velay le 11 octobre 1661, ambassadeur à Varsovie en 1693, à Rome en 1706, à Utrecht en 1713, nommé cardinal la même année, et archevêque d'Auch en 1726, mourut le 20 novembre 1741.

(2) Devenu en 1734 roi de Naples et de Sicile, et en 1739 roi d'Espagne sous le nom de Charles III.

canaux de saignée. En revanche, il échoua à tous égards dans une tentative (1739) pour dépouiller la petite république de San-Martino de son antique indépendance. Un officier français qui prit part, en 1746, au siége de Plaisance, nous dépeint Alberoni, alors âgé de quatre-vingts ans, comme un vieillard toujours gai et alerte, et ayant conservé toute la vigueur de son intelligence; il fait aussi mention du respect profond que lui témoignaient les troupes espagnoles. Il mourut à Rome, le 26 juin 1752, et survécut donc encore de près de six années à Philippe V. Il laissait pour principal héritier un cousin, appelé César Alberoni.

Mais revenons à l'Espagne et à sa politique.

Le 5 décembre 1719, Alberoni était renversé du pouvoir, et le 26 janvier 1720 l'Espagne accédait aux propositions de la quadruple alliance. Aux termes de ces propositions, Charles VI et Philippe V devaient reconnaître réciproquement la légitimité de leurs dignités et de leurs possessions respectives. La Sicile était adjugée à l'Autriche, et la Sardaigne à la Savoie, en même temps que la succession en Toscane, à Parme et à Plaisance, était assurée à don Carlos. Il restait cependant encore à vider entre l'Espagne et l'Autriche bien des difficultés de titres, de formalités et de point d'honneur; difficultés qui avaient servi de prétexte à la contestation actuelle. Il en était de même à l'égard de Parme et de Plaisance, sur la suzeraineté desquels l'Autriche et le Saint-Siége élevaient en même temps des prétentions. L'Espagne exigeait que Mantoue, Mirandola, le Montferrat et Sabionetta fussent restitués à leurs possesseurs légitimes. Les puissances maritimes protestaient contre la compagnie commer-

ciale des Indes occidentales, que Charles VI s'occupait de créer à Ostende. Quant à ce prince, il tâchait de faire reconnaître sa pragmatique sanction. Il fut convenu que toutes ces questions seraient débattues au congrès de Cambrai, dont on parlait depuis longtemps, et qui s'ouvrit enfin en avril 1724. L'Autriche, la France, l'Angleterre, la Sardaigne, le pape, Venise, la Toscane, Gênes, la Lorraine et Parme s'y firent représenter; mais, au bout d'une année, il n'avait absolument rien produit, les puissances médiatrices refusant de donner droit à aucune des parties contendantes, et les matières qui auraient pu les mettre d'accord n'y ayant pas même été effleurées.

C'est alors que le baron de Ripperda, pour sortir d'embarras, imagina un moyen plus court et plus expéditif.

Jean-Guillaume, baron de Ripperda, descendait d'une ancienne famille de la Frise-Orientale (1) richement possessionnée dans l'évêché de Minden et dans le nord des Pays-Bas. Né en 1680, il avait d'abord été élevé par les jésuites à Cologne, et selon d'autres en Brabant; mais il avait ensuite embrassé le protestantisme. On assigne divers motifs à sa conversion. On dit ordinairement qu'il fut mû par le désir d'épouser une jeune fille appartenant à la religion réformée. Suivant d'autres, son père, après avoir acheté la terre de Roolgeest, dans la province de Groningue, avait déjà embrassé la foi protestante et y avait en même temps entraîné toute sa famille. Il en est qui prétendent, au contraire, qu'il ne changea de religion

(1) Elle y avait possédé jusqu'en 1680 la petite ville de Pattkum.

qu'afin de pouvoir ainsi jouer un rôle dans les assemblées d'États et dans les affaires publiques en général. Si tel avait été son motif, il avait atteint son but. Ripperda devint colonel au service de Hollande, et, en cette qualité, eut occasion de faire la connaissance personnelle du prince Eugène pendant le cours de la guerre de la succession d'Autriche. Membre influent de l'assemblée des États de la province de Groningue, il se mit aussi en grand crédit auprès des États-Généraux, qui, après la conclusion de la paix d'Utrecht, le chargèrent de négocier un traité de commerce avec l'Espagne. Le sol espagnol semblait devoir lui être encore plus favorable que celui de la Hollande. Dans ces Pays-Bas bataves, timides, discrets, soumis à une foule d'entraves et de contrepoids, habitués de longue main à prendre la prudence pour guide suprême de leur politique, il y avait bien moins à faire qu'en Espagne pour un homme comme lui, dévoré d'ambition, aimant le faste, le luxe, les hautes relations, les intrigues et les projets aventureux. Il réussit à se faire aussi bien voir du cardinal del Giudice, tant qu'il fut ministre, que du tout-puissant Alberoni; et il lui suffit de témoigner quelque disposition à rentrer dans le giron de l'Église catholique pour se faire bien venir du roi et pour obtenir de secrètes audiences de la reine. Lorsqu'il repartit pour la Hollande à l'effet d'y rendre compte de sa mission, ce ne fut pas seulement à Madrid, mais encore à La Haye, qu'on soupçonna déjà que son intention était de se fixer quelque jour en Espagne; et, effectivement, il n'y fut pas plus tôt revenu qu'il abjura le protestantisme en annonçant qu'il voulait s'y établir d'une manière définitive. Il attendit cependant assez longtemps avant que cette

démarche lui eût assuré une position brillante. Alberoni l'employa à divers travaux, notamment en matières d'économie politique et de finances ; on lui confia aussi la création d'une grande manufacture royale de draps, et il fit divers voyages en France et en Hollande pour y recruter des ouvriers. Mais il n'arrivait toujours pas à exercer d'influence sur les grandes affaires politiques. Tout en le traitant avec une extrême politesse et avec les formes d'une apparente intimité, Alberoni semble l'avoir toujours vu avec une grande défiance ; mais la version, rapportée dans divers ouvrages, suivant laquelle Alberoni l'aurait d'abord attiré au service d'Espagne, puis renversé par jalousie, est de tous points inexacte. Ce fut seulement après la chute d'Alberoni que Ripperda se retira dans un domaine qu'il possédait aux environs de Ségovie, et que ses visites à la cour devinrent plus rares. L'avortement des négociations suivies au congrès de Cambrai lui fournit l'occasion de faire adopter une idée qui l'éleva tout à coup au faîte des grandeurs et de la puissance. Nous adoptons à cet égard la donnée vulgaire qui veut que cette idée ait été présentée par lui à la cour d'Espagne, et non, comme ses amis l'ont assuré (1), qu'elle appartînt en propre au cabinet de Madrid, et l'ait fort surpris lui-même. En tout cas, il serait possible qu'il eût favorisé cette idée au moyen des espérances hardies qu'il nourrissait dans l'esprit de la reine. D'ailleurs, si déjà avant sa mission il avait obtenu une pension de la cour de Vienne (2), ce serait en Autriche plutôt qu'en Espagne qu'il faudrait chercher le point

(1) *La Vie du duc de Ripperda*, t. Ier, p. 212.

(2) *Geschichte des œsterreichischen Kaiserstaates*, par le comte Mailâth, t. IV, p. 597.

de départ de cette idée. Quoi qu'il en soit, cette idée n'était autre que la réconciliation de l'Espagne et de l'Autriche, mais une réconciliation sincère, basée sur une entente cordiale et mutuelle, et non pas opérée par la médiation des puissances étrangères. C'était là une pensée toute naturelle, car l'Espagne et l'Autriche, au lieu d'avoir des points de contact immédiats, pouvant amener des collisions, ont une foule d'intérêts communs; et si, à cette époque où l'Espagne exerçait encore quelque influence en Italie à cause des possessions qu'elle y avait conservées, une collision devenait possible, on l'évitait en s'entendant comme autrefois pour partager cette influence et pour exclure complétement les Français de l'Italie. Mais beaucoup de vieilles rancunes s'opposaient encore à la réalisation d'un pareil projet.

Au mois de novembre 1724, Ripperda fut envoyé dans le plus grand secret à Vienne, où il prit le nom de baron de Pfaffenheim et se logea de la façon la plus modeste dans un faubourg. Pendant longtemps il ne travailla qu'avec l'Empereur en personne, auprès duquel il était introduit par des portes de derrière et des escaliers dérobés, dans le plus strict incognito, ou bien avec deux de ses intimes, le marquis Realp et le comte Sinzendorf (1), sans que l'impératrice non plus que les autres ministres eussent le moins du monde vent de ce qui se passait. Du côté de l'Espagne, ce qu'on désirait surtout, c'était de faire épouser à l'Infant don Carlos l'aînée des archiduchesses, dans

(1) Philippe-Louis, né en 1671, nommé en 1697 ambassadeur à Paris, en 1712 ambassadeur au congrès d'Utrecht, et premier ministre après la mort du prince Eugène, mourut en 1742.

l'espoir de voir quelque jour se reconstituer ainsi l'ancienne situation politique où deux lignes de la même maison régnaient en Autriche et en Espagne. A cet effet, on était disposé à faire les plus grandes concessions. Rien ne pouvait mieux convenir à Charles VI, que de voir l'Espagne lui faire des avances par l'intermédiaire d'un aventurier poursuivi par une idée fixe et arrivant avec des espérances en échange desquelles on pouvait obtenir des avantages réels. On croit que dans toute cette affaire l'Empereur ne fit que duper l'Espagne, et jamais ne songea sérieusement à transformer en réalités les espérances de cette puissance. Jamais, en effet, Ripperda ne put obtenir *rien d écrit* relativement aux points les plus importants de sa mission. Il est vrai que l'Empereur pouvait se dire, pour excuser sa duplicité, que de son côté l'Espagne n'avait pas plus que lui l'intention de tenir ses belles promesses. Mais c'était déjà pour lui un grand avantage que de la séparer entièrement de la France et que de l'amener à traiter directement avec lui.

Un incident inattendu lui vint en outre merveilleusement en aide. Après la malheureuse affaire Cellamare, une réconciliation avait eu lieu entre les deux cours de la maison de Bourbon, et on l'avait scellée en fiançant (27 novembre 1721) la fille aînée de Philippe V et d'Elisabeth, Marie-Anne-Victoire de Bourbon (née le 31 mars 1718), avec le jeune roi Louis XV. La petite princesse avait été conduite en France à l'effet d'y être élevée en vue du trône qu'elle devait un jour partager. Mais elle n'était encore âgée que de sept ans, et le jeune roi en avait quinze. La nation désirait ardemment voir la succession au trône assurée, et il paraît qu'il y eut aussi au fond de l'affaire

une secrète inclination de Louis XV. Bref, un beau jour (5 avril), on se décida à renvoyer l'Infante à ses parents (1) et à marier (5 septembre) Louis XV à Marie Leczinska (2), fille de l'ancien roi de Pologne. L'abbé de Livry (3), ambassadeur de France à Madrid, fut chargé de remettre au roi d'Espagne une lettre où il lui était fait part de cette résolution ; mais, instruit à l'avance de ce qu'elle contenait, le couple royal refusa de la recevoir. La cour de Madrid se montra extrêmement irritée. Livry eut ordre de quitter la capitale dans les vingt-quatre heures, et il n'y a pas jusqu'aux agents consulaires de France à qui il fut enjoint de sortir également d'Espagne. La fille du feu duc d'Orléans, Mlle de Beaujolais (4), que devait épouser l'Infant don Carlos, et qu'à cet effet on élevait en Espagne, fut renvoyée en France, en même temps que la duchesse de Tallard accompagnait l'Infante jusqu'à la frontière. Le congrès fut dissous (juin), et Ripperda reçut ordre de conclure à tout prix.

L'Impératrice et les ministres, qui maintenant étaient au courant, firent toutes sortes d'objections ; mais l'Empereur enleva l'affaire. D'ailleurs, Ripperda eut aussi recours aux grands moyens et distribua 400,000 florins de cadeaux. Le 30 avril 1725, on signa un traité où se trouvaient reproduites les disposi-

(1) Elle épousa plus tard (31 mars 1732) le roi Joseph Ier de Portugal, et mourut le 7 janvier 1780.

(2) Née le 23 juin 1703, morte le 7 janvier 1768.

(3) Sanguin de Livry, ancien ambassadeur en Pologne, puis chargé des mêmes fonctions en 1724 à Lisbonne, mort à Paris en 1729.

(4) Philippine-Elisabeth, née le 18 décembre 1714, fiancée le 11 août 1722, renvoyée en 1725, morte le 31 mai 1734.

tions de la quadruple alliance relatives à la reconnaissance et aux renonciations. Chaque partie contractante conservait ses titres, en même temps que les dignités conférées pendant la guerre étaient confirmées. L'Espagne reconnaissait la pragmatique-sanction. Par un second traité, en date du 2 mai, tous les ports de la monarchie espagnole étaient ouverts aux sujets autrichiens, la compagnie commerciale d'Ostende était confirmée, et les villes hanséatiques obtenaient en Espagne les mêmes droits que l'Angleterre et la Hollande. Un troisième traité, en date du même jour, stipulait une alliance offensive et défensive, et notamment que l'Autriche s'efforcerait de faire recouvrer Gibraltar à l'Espagne. Un quatrième traité, daté du 7 juin, renouvela particulièrement les dispositions relatives aux États italiens. On convint *verbalement* du mariage des deux archiduchesses avec deux infants, de la conquête de Gibraltar, et même de la restauration éventuelle des Stuarts.

Quand tout cela arriva peu à peu à la connaissance de l'Europe, il s'y produisit une agitation des plus vives, et la diplomatie s'efforça de contracter des alliances et des contre-alliances, qui, après de longs développements, aboutirent enfin pacifiquement au traité du 16 mars 1731.

Il ne devait pas être donné à Ripperda de voir, comme ministre, toutes ces choses s'accomplir. Il partit de Vienne le 25 novembre 1725, s'embarqua à Gênes pour Barcelone, apporta lui-même, et sans prendre le temps de quitter ses habits de voyage, la nouvelle de la conclusion des traités au roi, qui le nomma ministre de la guerre, de la marine et des finances, en même temps qu'il le créait duc et grand

d'Espagne de troisième classe. Son fils eut l'ambassade de Vienne. Mais ses belles promesses ne se réalisèrent pas; et quant à lui, sa haute fortune parut lui avoir tourné la tête. Il offensa les grands d'Espagne, ainsi que l'ambassadeur de l'Empereur, le comte de Kœnigsegg (1), duquel la reine attendait toujours beaucoup plus pour la réussite de ses plans que des forfanteries de Ripperda, qu'on avait enfin reconnu n'être qu'un charlatan; par de fausses opérations de finances, il excita les murmures du peuple, en même temps que ses réductions lui attiraient la haine des courtisans et des fonctionnaires. Aussi fut-il renvoyé du ministère dès le mois de mai 1726. Cependant une pension de 3000 pistoles lui fut encore assignée.

Ce revirement inattendu dans sa fortune lui enleva le peu de raison qui lui restait encore. Sans avoir le moindre motif qui pût justifier de sa part de sérieuses inquiétudes, il résolut de se placer sous la protection de quelque envoyé étranger, et à cet effet il choisit précisément les puissances aux intérêts desquelles il s'était montré le plus hostile (2). Il serait cependant possible d'expliquer sa conduite par la vivacité de son ressentiment contre la cour d'Espagne et par l'espoir

(1) Lothaire-Joseph-Georges, né à Vienne en 1673, embrassa d'abord la carrière militaire. Nommé en 1714 gouverneur des Pays-Bas, puis, à partir de 1717, ambassadeur successivement à Londres, à Paris, à Varsovie et à Madrid, en 1734 commandant des forces autrichiennes en Italie, en 1736 président du conseil aulique de guerre, et ministre de conférence en 1745, il mourut en 1751.

(2) Ses adversaires prétendent, il est vrai, qu'à son retour de Vienne il avait changé de politique et s'était rapproché des puissances maritimes dans un sens anti-autrichien; mais on ne cite pas de faits à l'appui de cette assertion.

d'acheter la protection des puissances maritimes en leur dévoilant les trames ourdies contre elles. C'est à l'ambassadeur hollandais qu'il s'adressa d'abord, en le priant de lui accorder asile dans son hôtel (1). Celui-ci s'y refusa, mais en même temps lui conseilla de se réfugier chez l'ambassadeur d'Angleterre, Stanhope (devenu plus tard lord Harrington), à l'hôtel de qui il le conduisit dans son propre carrosse; et il lui prêta aussi ses mulets, afin qu'il pût y faire transporter ses effets les plus précieux. Stanhope, à ce moment-là, se trouvait à Aranjuez; et, à son retour à Madrid, dans la soirée du 15, sa surprise fut grande en apprenant ce qui s'était passé pendant son absence. En examinant la correspondance officielle à laquelle donna lieu cette affaire, il serait très difficile de déterminer si l'ambassadeur d'Angleterre a bien dit la vérité en prétendant qu'il n'avait accueilli Ripperda qu'après que celui-ci lui eut déclaré qu'il n'était plus au service du roi d'Espagne, qu'il n'était de la part du gouvernement espagnol l'objet d'aucune poursuite pour crime ou délit, et qu'il ne redoutait que la fureur de la populace de Madrid; ou si ce n'est là que la tournure officielle donnée à la chose (2). Stanhope sollicita du roi une audience dans laquelle il exposa comment les faits s'étaient passés et comment il avait agi. Il paraît que sa conduite fut approuvée. Cependant, on ne tarda point à s'aviser, à la cour, qu'il pouvait y avoir des inconvénients à laisser ainsi Ripper-

(1) Selon une autre version, il se serait borné à le prier de vouloir bien le prendre dans son carrosse pour le conduire chez l'ambassadeur d'Angleterre.

(2) On trouvera les actes et documents relatifs à cette affaire dans le recueil de De Martens, déjà cité.

da abriter ses ressentiments sous le toit de l'ambassadeur d'Angleterre. En conséquence, un beau matin, l'hôtel habité par Stanhope se trouva tout à coup cerné par un détachement de troupes; puis, toutes représentations amiables étant demeurées inutiles, on fit rendre par le conseil de Castille un décret qui déclarait que le duc de Ripperda, renvoyé de son service par Sa Majesté Catholique, s'étant réfugié chez l'ambassadeur d'Angleterre, les principes du droit des gens permettaient de le faire enlever de l'hôtel de celui-ci. En conséquence, un alcade, escorté par soixante hommes que commandait un officier supérieur, y pénétra et donna lecture à l'ambassadeur du réquisitoire dont il était porteur. Alors M. Stanhope, après de nouveaux refus et de nouvelles protestations, déclara enfin céder à la force.

Ripperda fut conduit à la citadelle de Ségovie, où il fut soumis à une surveillance assez peu rigoureuse. A quelque temps de là, son fils fut rappelé de Vienne et manqua ainsi un brillant mariage qu'il était à la veille de faire (1). Ripperda, pendant sa captivité, s'occupait tout à la fois de plans de vengeance et d'intrigues d'amour; et une tendre liaison qu'il eut alors avec une belle Castillane lui fournit les moyens de

(1) Nous ne savons sur quoi est fondée la donnée qui veut que Ripperda, devenu de bonne heure veuf de sa première femme, qui était une Hollandaise, se soit alors remarié avec une grande dame castillane.

Suivant la source à laquelle nous puisons, la Hollandaise survécut au renversement de son mari. Demeurée fidèle à sa religion, elle se montra d'autant moins disposée à accompagner Ripperda sur la terre d'exil, qu'elle savait qu'il s'y faisait suivre par sa maîtresse.

prendre la clef des champs. En effet, c'est surtout grâce à l'assistance de sa maîtresse qu'en 1728 il put s'enfuir de Ségovie et gagner le Portugal, d'où il passa en Hollande. Il y fit la connaissance d'un seigneur marocain appelé Perez, probablement quelque juif converti à l'islamisme, que l'empereur de Maroc avait chargé quelque temps auparavant d'une mission à La Haye. Il paraît que les conversations qu'il eut avec cet homme lui inspirèrent la pensée de chercher au nord de l'Afrique les moyens de se venger du gouvernement espagnol. Toutefois, il commença par essayer de s'assurer un point d'appui plus sûr et plus rapproché, et à cet effet se rendit d'abord en Angleterre. Il y fut très bien accueilli par le public, et à force d'insistance il parvint même à obtenir une audience du roi Georges Ier; mais ce prince montra tant de défiance pour lui et pour ses projets, que Ripperda en conçut pour l'Angleterre des rancunes presque aussi vives que celles qu'il nourrissait contre l'Espagne. En outre, ses mœurs équivoques et la mauvaise société qu'il fréquentait lui eurent bientôt fait perdre tout crédit; et il comprit alors que l'Europe ne pouvait plus offrir à son activité le terrain favorable à la recherche duquel il était toujours. Il s'en revint donc en Hollande, d'où, muni de lettres de recommandation qu'il se fit donner par Perez, il s'embarqua pour Tanger, emmenant avec lui sa maîtresse castillane, de laquelle il eut ensuite plusieurs enfants, et qui lui demeura constante jusqu'à sa mort, ainsi que son fidèle valet de chambre Saint-Martin. De Tanger il gagna Méquinez, où il fut reçu très gracieusement par l'empereur. Il ne tarda pas à y exercer une grande influence, mais il ne fut investit de fonc-

tions réelles que lorsqu'il eut formellement embrassé l'islamisme, démarche devant laquelle sa répugnance pour la circoncision, bien plutôt qu'un reste de scrupules religieux, le fit reculer assez longtemps (1). Devenu alors Osman-Pacha, il se vit enlever son titre de duc et sa grandesse par un décret du roi d'Espagne (1732); cela ne l'empêcha d'ailleurs pas de faire de formidables armements destinés à attaquer les possessions espagnoles dans le nord de l'Afrique. Mais il y arriva bientôt une armée espagnole qui, placée d'abord sous les ordres du comte de Montemar, puis sous ceux du marquis de Villadarias, battit à plate couture et en diverses rencontres les bandes indisciplinées de l'empereur de Maroc. Ses efforts tendirent ensuite à faire tomber par la force ou par la ruse Ceuta entre les mains des Marocains, et il fit même essuyer une sanglante défaite à la garnison de cette place dans une sortie qu'elle exécuta. Mais de nouveaux revers succédèrent bientôt à ce court retour de la fortune; son dévoué Saint-Martin, envoyé à Ceuta pour y faire des tentatives de corruption, fut découvert et conduit en Espagne pour y être pendu; et à la suite d'une sortie heureuse faite par la garnison, qui surprit son camp, il se vit réduit à lever le siége. De retour à Mequinez, il y reçut un accueil des plus froids, et à quelque temps de là il fut même jeté en prison. Toutefois, grâce à l'habileté avec laquelle il parvint à se justifier, de même qu'aux amitiés influentes qu'il s'était ménagées dans l'intérieur du sérail, il se tira encore d'affaire, et

(1) Pour le rassurer complétement à cet égard, il fallut que e fidèle Saint-Martin commençât par subir l'opération.

s'occupa alors, à ce qu'on prétend, d'un plan ayant pour objet la fusion du judaïsme et de l'islamisme. Cependant, des troubles intérieurs auxquels il servit de prétexte, tandis qu'en réalité les mécontents n'en voulaient qu'à l'empereur, et qui amenèrent effectivement un changement de règne, le déterminèrent (1734) à aller se placer sous la protection de son ami le pacha de Tétouan, auprès duquel il mena désormais une existence tranquille et tout à fait épicurienne, troublée uniquement par des attaques de goutte de plus en plus fréquentes, maladie dont il avait déjà ressenti les premières atteintes en Espagne. On dit qu'à l'incitation de sa fidèle Castillane, et par l'intermédiaire d'un certain père Zacharias, moine d'un couvent de Trinitaires entretenu à Tétouan par la France, il finit par se réconcilier avec l'Église. Il paraît aussi que dans les dernières années de sa vie il contribua, par quelques secours en argent, à aider dans ses entreprises le fameux roi de la Corse, Théodore de Neuhoff, que vraisemblablement il avait déjà eu occasion de connaître en Espagne. Il mourut le 17 octobre 1737, et fut inhumé suivant le rite mahométan.

LA

DIPLOMATIE OCCULTE DE LOUIS XV

ET

LE CHEVALIER D'EON

Louis XV avait établi un cabinet de diplomatie secrète dont les opérations restaient non-seulement inconnues au ministre des affaires étrangères, mais souvent allaient à l'encontre de ses plans et de ses négociations. Tant que vécut le cardinal Fleury (1), à qui le roi abandonnait en toute confiance la direction des affaires, il n'exista rien de pareil. Mais à partir de 1743, le prince de Conti (2), homme de

(1) André-Hercule de Fleury, né en 1653 à Lodève, en Languedoc, élevé chez les Jésuites, d'abord aumônier de la reine, puis du roi (Louis XIV), nommé en 1698 évêque de Fréjus; précepteur de Louis XV, en 1726 cardinal et premier ministre; homme pacifique, bienveillant, mais habile et résolu dès qu'il croyait pouvoir compter sur le succès; mort le 29 janvier 1743.

(2) Louis-François, né le 13 août 1717, mort le 2 août 1776. Son grand-père, François-Louis, devait être roi de Pologne, mais fut évincé par l'Electeur Frédéric de Saxe.

Le prince de Conti dont il est ici question tomba plus tard en disgrâce auprès de Louis XV, ou plutôt rompit avec la cour pour les motifs indiqués dans cet article.

beaucoup d'esprit, commença à travailler avec le roi à l'insu des autres ministres. Au commencement de l'année 1745, il arriva à Paris des seigneurs polonais chargés, par un certain nombre de leurs compatriotes, d'offrir leurs voix au prince de Conti pour son élection au trône de Pologne; et le roi l'autorisa à prendre les dispositions nécessaires pour faire réussir sa candidature; ce qui donna lieu à un système particulier du cabinet et à une diplomatie occulte dont le prince de Conti eut la direction, et qui paraît s'être surtout exercée à l'égard des cours du Nord. Le but de ce système consistait dans les points suivants : on voulait d'abord maintenir le système fondé par le traité de Westphalie avec les prétextes d'intervention qui en résultaient pour les Français, puis protéger ce qu'on appelait les libertés germaniques, que la France avait garanties; en outre, conclure, sous la médiation et avec le concours de la France, une alliance éternelle entre la Porte, la Pologne, la Suède et la Prusse, et par ces puissances empêcher le rapprochement de l'Autriche et de la Russie. Pour la réussite de ce plan, le prince de Conti proposa au roi d'établir une correspondance occulte pour les affaires étrangères, et d'opérer des mutations dans les diverses ambassades. C'est ainsi qu'il fit nommer le comte Desalleurs ambassadeur à Constantinople, le marquis d'Havrincourt à Stockholm, le chevalier de La Touche à Berlin, et M. Des Issarts près la cour de Saxe. Lorsqu'au mois de mai de l'année 1752, le comte de Broglie fut nommé ambassadeur à Varsovie, il reçut du prince de Conti un ordre écrit de la propre main de Louis XV, aux termes duquel il devait entretenir une correspondance secrète avec le roi, et se

conformer plutôt aux instructions qui lui parviendraient par l'intermédiaire du prince qu'à celles que lui transmettrait directement le ministre des affaires étrangères. C'est de la sorte que le prince de Conti dirigea pendant douze ans, d'une manière occulte, les négociations suivies avec les cours de Constantinople, de Varsovie, de Stockholm et de Berlin; et on était effectivement parvenu ainsi à affaiblir considérablement l'influence de la Russie en Pologne, de même qu'à frayer les voies à une confédération en faveur de l'élection du prince de Conti à la couronne de Pologne, lorsque l'alliance conclue par Choiseul entre la France et l'Autriche vint déjouer tous les projets du prince de Conti. Celui-ci demanda, comme fiche de consolation, un commandement supérieur en Allemagne; mais il n'était pas au nombre des favoris de madame de Pompadour; et, en conséquence, sa demande lui fut refusée. Dans sa mauvaise humeur, il renonça complétement aux affaires, et, sur la demande du roi, il remit tous les papiers et chiffres de sa correspondance à M. Tercier (1), premier commis au ministère des affaires étrangères.

(1) Jean-Pierre Tercier, né à Paris en 1704, fils d'un Suisse du canton de Fribourg, épousa la petite-fille du célèbre avocat Baize, qui le recommanda au marquis de Monti. Celui-ci, en 1728, l'emmena avec lui, en qualité de secrétaire, à Varsovie, où il prit une part active à la restauration du roi Stanislas. Il le cacha chez lui pendant plusieurs jours, l'accompagna dans sa fuite à Dantzig, fut arrêté par Munich, resta pendant dix-huit mois enfermé avec Monti dans un cachot humide, à Thorn; après quoi, Monti mourut deux ans plus tard. En 1736, Tercier revint en France, où il fut dédommagé avec de l'argent et des honneurs. Plus tard, il assista au congrès d'Aix-la-Chapelle, et reçut alors le titre de premier commis

Vers la fin de la même année, le comte de Broglie revint de Pologne en France, et le roi lui confia alors la direction de sa diplomatie occulte. L'intendant des postes d'Oigny remettait au roi les lettres des agents diplomatiques employés dans cette correspondance secrète; et le roi envoyait ces lettres au comte de Broglie ou à M. Tercier, par l'intermédiaire desquels il faisait aussi passer à ses agents l'argent nécessaire. Le déchiffrement de ces dépêches était fait par le secrétaire du comte de Broglie, Dubois-Martin; et le comte de Broglie le chargeait lui-même des réponses, quand ce n'était pas à M. Tercier qu'incombait ce soin, ce qui arrivait le plus souvent. Le roi se faisait présenter les réponses, en indiquant les changements à faire, puis mettait au bas son *Approuvé*. Lorsque M. Tercier vint à mourir (1767) et que le comte de Broglie se trouva seul chargé de la correspondance secrète, celui-ci proposa au roi d'en révéler l'existence à M. de Choiseul, tout en lui en laissant ignorer le véritable but; proposition que Louis XV repoussa de la manière la plus péremptoire. On a prétendu que l'affaire du comte de Saint-Germain (1) se rattachait à cette diplomatie occulte; nous indiquons simplement le fait, sans vouloir nous prononcer à cet égard. Mais ce qu'il y a de positif, c'est que l'action de ces agents secrets causa souvent de grands embarras aux ambas-

aux affaires étrangères, en même temps que celui de censeur royal. En cette dernière qualité il autorisa la publication du livre *De l'Esprit*, d'Helvetius, ce qui lui fit perdre ses deux places. Le roi lui accorda cependant une forte pension, d'autant plus qu'il continua de l'employer ultérieurement pour sa correspondance secrète.

(1) Nous lui consacrerons un article dans ce recueil.

sadeurs de France à l'étranger, quand ils ne prenaient pas part eux-mêmes, à l'insu du ministre, à cette correspondance occulte avec le roi; c'est ainsi que les vues particulières de Louis XV contrecarraient souvent les projets de son ministère. Toutefois, il n'y avait pas toujours là une contradiction et un mal. Lorsque, par exemple, le baron de Breteuil, ambassadeur à Pétersbourg, écrivait entre autres choses au roi, sous la date du 27 septembre 1760, « qu'il voyait « dans ses instructions secrètes que Sa Majesté n'avait « pas désapprouvé que son ambassadeur ne se fût pas « conformé au système du ministère », ceci se trouve expliqué plus loin en ce que l'ambassadeur démontre que s'il avait suivi à la lettre les instructions du ministère, il en serait résulté pour la Russie une trop grande prépondérance, et en ce que l'ambassadeur, conformément aux ordres du roi, s'est attaché à humilier un peu l'orgueil russe. D'ailleurs, le baron de Breteuil envoyait au roi toutes les lettres qu'il recevait du duc de Choiseul; et toujours, par ordre du roi, il s'attachait dans ses rapports au ministre à le diriger dans le sens des idées particulières de Louis XV, par exemple à lui inspirer des dispositions un peu plus favorables à l'égard de la Pologne.

Cependant, on ne réussit point à affaiblir l'influence toujours plus grande de la Russie en Pologne; et il en résulta en 1764 l'élection de Poniatowski, puis le départ de l'ambassadeur de France, marquis de Paulmy, suivi tout aussitôt après de celui du résident Hennin. Depuis cette époque jusqu'en 1786, ce fut un Polonais dévoué aux intérêts français, Jackabowski, qui correspondit avec le ministère français; et à partir de 1766, il lui fut successivement adjoint, d'abord

un M. Gerault, puis plus tard MM. Bonneau, le général Monet, et Aubert, qui tous, sans avoir de qualité diplomatique, correspondaient, au sujet des affaires de Pologne, avec le ministre des affaires étrangères, ou avec les ambassadeurs français près les cours du nord. Ce fut seulement en 1787 que la France entretint de nouveau un résident officiel à Varsovie, M. Vincent.

Choiseul connaissait sans doute l'existence de la diplomatie occulte; il serait cependant possible qu'il l'eût ignorée, parce que le plus souvent elle n'était pas nuisible, ou qu'au besoin il l'eût neutralisée par son action supérieure. Son successeur au ministère des affaires étrangères, mais qui n'hérita point de sa capacité d'homme d'État, le duc d'Aiguillon, fut fort étonné quand il eut été mis sur la trace de ces intrigues secrètes, d'abord par le baron De Bon, envoyé à Bruxelles, et ensuite par la saisie des papiers de Dumouriez opérée à Hambourg. Il fit arrêter Dumouriez (1), ainsi que Favier (2), Ségur et Drouet, l'ancien secrétaire du comte de Broglie, sans se douter que le roi était lui-même le premier instigateur de ces menées occultes. Le roi consentit à tout, afin que son secret demeurât caché; mais il tranquillisa ces divers individus sur leur avenir, et les dédommagea par des

(1) Le même que le célèbre général des premières campagnes de la révolution. Il avait été employé alors dans de secrètes négociations relatives à la Suède.

(2) Né à Toulouse, secrétaire des Etats du Languedoc, renvoyé pour cause d'inconduite, admis dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, puis employé dans diverses missions. Après avoir été pendant quelque temps l'agent du comte Woronzof, il fut employé dans le cabinet secret. C'était un des ennemis du duc de Choiseul.

présents. Le ministre n'apprit le vrai fond de l'affaire que par la Dubarry, laquelle lui communiqua une lettre trouvée dans le cabinet du roi et qui y avait trait. Toutefois, ce n'est pas pour ce motif que le comte de Broglie fut exilé, mais parce qu'au mois de septembre 1773 il avait écrit une lettre offensante au duc d'Aiguillon, qui venait de lui refuser une mission à Turin. Le duc donna lecture de cette lettre au conseil, qui décida à l'unanimité qu'une satisfaction était due au ministre. Le comte de Broglie fut d'abord exilé à Ruffec, où il n'en continua pas moins de diriger la correspondance secrète, qui cependant ne dura pas longtemps après cet incident, Louis XV étant mort le 10 mai 1774.

Les lettres suivantes de Louis XV font bien connaître le mécanisme intérieur de cette correspondance. En 1760, le baron de Breteuil (1) échangea les fonctions d'envoyé près l'Électeur de Cologne contre le poste bien autrement important d'ambassadeur à Pétersbourg; et le roi lui écrivit sous la date du 26 février 1760 :

« Monsieur le baron de Breteuil, sur les rapports avantageux qui m'ont été faits à votre sujet j'ai résolu de vous nommer mon ministre plénipotentiaire en Russie, et de vous admettre à une correspondance secrète avec moi que je n'ai jamais voulu laisser

(1) Louis-Auguste Le Tonnellier, baron de Breteuil, né en 1733, d'abord officier, puis ambassadeur à Saint-Pétersbourg, à Stockholm, à La Haye, à Naples, à Vienne, ministre de la maison du roi de 1783 à 1787, émigra en 1789, rentra en France en 1802, et mourut en 1807.

passer par les mains de mes ministres des affaires étrangères. Le comte de Broglie, qui vous remettra cette lettre, et M. Tercier, en ont seuls la direction; et vous aurez à ajouter foi à ce qu'ils vous diront de ma part. Vous leur ferez tenir les instructions que vous avez déjà reçues du duc de Choiseul ou bien que vous recevrez encore de lui avant votre départ, et vous leur communiquerez tout ce que vous apprendrez de lui verbalement sur les ordres dont vous êtes chargé, afin qu'ayant connaissance préalable de ces circonstances, ils rédigent des instructions particulières et secrètes sur ce qu'ils savent être ma volonté au sujet des affaires de Russie et de Pologne. Dès que j'aurai examiné ces instructions, elles vous seront adressées aussi promptement que possible. Jusque-là, je vous ordonne, tant que vous ne les aurez pas reçues, de différer votre départ sous des prétextes faciles à imaginer, et je vous recommande sous les peines les plus sévères de garder le secret à l'égard de chacun, sauf le comte de Broglie et M. Tercier. Je compte sur votre fidélité et votre obéissance.

« Louis. »

Le 6 mars 1760, le roi écrivait M. d'Eon, secrétaire d'ambassade en Russie :

« Monsieur d'Eon, des motifs particuliers, joints à la confiance que j'ai dans le zèle et les talents du baron de Breteuil, mon ministre plénipotentiaire près l'impératrice de Russie, m'ont porté à lui faire connaître les correspondances immédiates que, jusqu'à présent, j'ai eues en Russie, sans qu'elles fussent

connues de mon ministre des affaires étrangères, non plus que de mon ambassadeur. Il a aussi été informé que vous étiez initié à ce secret, en partie pour me faciliter la correspondance, et en partie afin de me faire parvenir directement les renseignements particuliers que vous croyez devoir me faire passer sous les yeux.

« La ponctualité avec laquelle vous vous êtes acquitté de ce devoir, autant que le permettaient votre position et l'éloignement des lieux, m'est garant que vous me donnerez de nouvelles preuves de votre zèle pendant le séjour du baron de Breteuil à la cour de Saint-Pétersbourg. Je lui ai fait savoir que mon intention est que vous restiez près de lui en qualité de secrétaire, afin de pouvoir travailler sous ses ordres à cette correspondance secrète. Vous recevez du ministère des affaires étrangères 3,000 livres d'appointements ; je vous ferai tenir en outre, chaque année, à partir de la présente année, 2,000 livres que j'ajoute à vos appointements ordinaires, pour vous montrer que je suis satisfait des services que vous m'avez rendus, et que je compte sur leur continuation.

« Vous communiquerez au baron de Breteuil, avec toute l'exactitude possible et en évitant la partialité tout autant que la prévention, tous les renseignements que vous avez obtenus au sujet du caractère de l'impératrice de Russie, de ses ministres et des individus employés dans les affaires d'État. Vous y ajouterez vos observations sur la conduite suivie depuis le commencement de la guerre jusqu'à présent, sur ce que vous croyez qu'il y aurait eu à faire pour la réussite des plans conçus dans l'intérêt commun,

ou sur les causes qui ont pu la retarder. Vous comprendrez le tout dans un mémoire que vous lui remettrez, et dont vous m'adresserez une copie chiffrée par la première occasion sûre. Enfin, vous lui ferez connaître tout ce que vous jugerez utile à mon service, soit en ce qui concerne le passé, soit en ce qui regarde l'avenir. Vous attendrez cependant qu'il vous ait communiqué ses instructions secrètes, pour en prendre copie et pour lui dire en conséquence ce que vous pensez sur les moyens les plus propres à les suivre avec succès. Elles devront vous servir de règle de conduite pour tout ce que vous aurez à dire sur ce qui a été fait jusqu'à présent, comme sur ce qui se présentera.

« Cette marque de confiance que je donne au baron de Breteuil est une preuve de ma conviction qu'il exécutera mes ordres avec autant de zèle que de capacité. Malgré la loyauté de ses intentions, dont je ne doute en aucune façon, il peut cependant arriver qu'il se trompe sur le choix des moyens à employer pour atteindre le but de mes instructions secrètes. Si vous le jugez utile au service, vous lui exposerez avec réserve vos vues particulières, etc. — Approuvé, le 7 mars 1760. »

On voit combien était grande la confiance que d'Eon était parvenu à inspirer au roi et à ses conseillers secrets, d'Eon, personnage si énigmatique dans toute sa vie, dans tout son être et dans toute sa destinée, et au sujet duquel on n'a su positivement qu'en 1810 si c'était un homme ou une femme. Il était né le 5 octobre 1728 à Tonnerre, en Bourgogne, et avait reçu sur les fonts de baptême les noms de Char-

lotte (1)-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont. Son père, qui appartenait à la magistrature, le fit élever comme un garçon, et le destina à l'étude de la jurisprudence. Envoyé à Paris, il fit ses études au collége Mazarin, et plus tard fut reçu docteur en droit civil et en droit canon. Admis au nombre des avocats au parlement de Paris, il écrivit divers ouvrages politiques qui le firent connaître du prince de Conti. Celui-ci le proposa au roi pour accompagner en Russie, comme secrétaire, le chevalier Douglas, d'une illustre famille d'Écosse réfugiée en France avec le roi Jacques II, envoyé en Russie, en 1757, pour opérer un rapprochement entre les cours de Versailles et de Saint-Pétersbourg; rapprochement devenu difficile à cause de la haine que le grand chancelier de Russie, comte Bestucheff-Rumine, avait vouée à la France. On réussit d'abord à s'entendre avec le vice-chancelier, comte Woronzoff; et une correspondance intime s'établit entre le roi Louis XV et l'impératrice Elisabeth, correspondance dont le comte Woronzoff et d'Eon furent les intermédiaires. L'impératrice de Russie accéda, le 5 novembre 1757, à la convention conclue le 21 mars de la même année entre la France, l'Autriche et la

(1) Il est certain que le livre de la paroisse, qui d'ailleurs était fort irrégulièrement tenu, porte le nom de Charlotte et non pas Charles. Le nom de *Louise* n'aura-t-il pas été écrit au lieu de *Louis ?* — Qui ne sait d'ailleurs que dans beaucoup de provinces il est encore d'usage de donner aux enfants le nom de leur marraine? Un de nos plus joyeux vaudevillistes, mort tout récemment, ne s'appelait-il pas *Eléonore* de Vaulabelle? Que de gens ont longtemps cru que les ouvrages signés de ce nom étaient ceux d'une femme!

Suède, touchant l'exercice de la garantie de la paix de Westphalie relativement à l'Allemagne. Elle y accéda comme *partie principale*, c'est-à-dire comme liée par les mêmes engagements que les autres parties contractantes. L'accession de la Russie fut d'autant plus importante, que cette puissance était sur le point de conclure un traité d'alliance avec les cours de Londres et de Berlin. D'Eon, chargé de porter cette heureuse nouvelle à Versailles, reçut de Louis XV son portrait sur une riche tabatière, laquelle contenait une gratification sur le trésor royal et un brevet de lieutenant de dragons dans colonel-général. Il repartit aussitôt pour Pétersbourg, où, dans l'intervalle, le chevalier Douglas avait été remplacé par le marquis de L'Hopital, Paul Gallucio, précédemment ambassadeur à Naples. Tous deux se concertèrent avec l'ambassadeur de l'impératrice-reine sur les moyens à employer pour faire disgracier le comte de Bestucheff, et l'intrigue réussit au gré des cabinets de Vienne et de Versailles. Bestucheff fut, par ordre de l'impératrice Élisabeth, arrêté dans le conseil même qu'il présidait au palais. On visita tous ses papiers, et on trouva dans son secrétaire un Mémoire pour se défaire de toutes les personnes qui lui étaient suspectes, au nombre desquelles figuraient le chevalier Douglas et d'Eon. Après cette première opération, on s'assura du général Apraxin, quoiqu'il fût à la tête d'une armée. Le général Tottleben subit le même sort, et les troupes, confiées à d'autres chefs, gagnèrent plusieurs batailles contre le roi de Prusse. D'Eon, l'un des agents les plus actifs de cette révolution, revint en France en 1758, et fit, en 1761, la campagne d'Allemagne en qualité de capitaine de

dragons et comme aide-de-camp du maréchal de Broglie. A l'affaire d'Ultrop, il fut assez gravement blessé à la tête et à la cuisse. A Osterwick, il chargea avec tant d'intrépidité un bataillon prussien, composé de 800 hommes, qu'il le força de mettre bas les armes.

Au rétablissement de la paix, d'Eon accompagna à Londres le duc de Nivernais (1) en qualité de secrétaire d'ambassade ; il y continua sa correspondance secrète avec le conseil privé du roi et fut l'âme de l'ambassade, dont le chef nominal lui témoignait, au dire de Walpole, une confiance et une amitié tellement exagérées qu'elles touchaient au ridicule. Puis, M. de Nivernais n'ayant pas tardé à revenir en France, il continua de diriger les affaires à Londres sous le titre de résident. L'arrivée du nouvel ambassadeur de France ayant subi quelques retards, d'Eon fut même nommé ministre plénipotentiaire. Précédemment, il s'était rendu si agréable à la cour de Londres, que Georges III l'avait choisi, contre l'usage, pour porter en France la ratification du traité ; et à cette occasion, Louis XV lui accorda la croix de Saint-Louis. Tant de bonheur semble alors avoir tourné la tête au jeune secrétaire d'ambassade, dont Walpole lui-même se plaît à reconnaître le mérite, la

(1) Louis-Juste-Barbon Mancini Mazarini, duc de Nivernais, né à Paris le 16 décembre 1716, était le fils de Philippe-Jules-François Mancini et de Marie-Anne Spinola, et le beau-frère du comte de Maurepas. D'abord militaire, il fut nommé en 1748 ambassadeur à Rome, en 1756 ambassadeur à Berlin, et en 1762 ambassadeur à Londres.-C'était un assez bon écrivain. Incarcéré à l'époque de la révolution, il mourut à Paris le 25 février 1798.

capacité et les talents littéraires, mais qui, dès lors, se départit de la modestie dont il avait toujours fait preuve dans son langage et dans sa conduite. Il lui survint d'ailleurs quelques revers. Le successeur désigné de M. de Nivernais arriva enfin à Londres. C'était le comte de Guerchy (1). Il s'était distingué dans les campagnes de Flandre, sous le maréchal de Saxe; et, dans la guerre qui venait de se terminer, il avait beaucoup contribué au gain de la bataille d'Hastembeck. Walpole le dépeint comme un militaire aimable, qui n'avait pas précisément un talent hors ligne, mais une grande connaissance du monde, un zèle infatigable, beaucoup de perspicacité, sans gêne, sans prétentions, bienveillant et possédant des manières convenables; mais entièrement sous la domination de sa femme, personne fort laide et mesquine, d'ailleurs parfaitement sensée et très fidèle à son mari. Guerchy ne se montra nullement disposé à abandonner à d'Eon la part d'influence dont celui-ci avait joui sous son prédécesseur; et dès son arrivée il eut occasion de lui faire sentir sa dépendance. D'Eon n'avait pas touché régulièrement ses appointements, tandis que les fonds destinés à ses supérieurs étaient parvenus fort exactement. Il s'en était servi pour faire face aux frais et dépenses qu'entraînait son titre de ministre plénipotentiaire, et en moins de trois mois avait, sans autorisation, dépensé plus de 50,000 francs sur l'argent destiné à former le premier établissement du comte de Guerchy, qui lui fit à ce sujet des observations blessantes. Il le taquina

(1) Claude-François-Louis Regnier, comte de Guerchy, né en 1715, nommé en 1763 ambassadeur à Londres, revint en France en 1767 et y mourut la même année.

même pour des misères, par exemple au sujet de frai d'abonnements à diverses gazettes, montant à un total d'une guinée par mois. D'Eon prétendit en outre qu'ayant été revêtu du titre de ministre plénipotentiaire, il devait le conserver, même après que le comte de Guerchy eut déployé son caractère officiel, alléguant avec assez de raison qu'il ne pouvait plus figurer comme simple secrétaire d'ambassade à une cour auprès de laquelle il avait été accrédité comme ministre plénipotentiaire. Ces démêlés intérieurs semblent avoir réellement dérangé la cervelle de cet ambitieux. Il arriva, vers ce temps-là, à Londres un aventurier du nom de Treyssac de Vergy, et d'Eon se mit dans la tête qu'il y avait été envoyé exprès pour l'assassiner. A un dîner chez lord Halifax, il se méprit sur le vrai sens d'une expression de son hôte, par suite de sa connaissance incomplète de la langue anglaise; s'imagina que lord Halifax menaçait de rompre la paix, dont lui, d'Eon, avait été chargé de porter les ratifications à Versailles, et se précipita avec tant de fureur sur l'ambassadeur, qu'il fallut envoyer chercher un juge de paix qui ordonna la mise en état d'arrestation de d'Eon, à qui en outre Treyssac de Vergy fit un procès en violation de la paix publique. La cour de France révoqua d'Eon, qui refusa de revenir à Paris; et le cabinet de Versailles dut alors notifier officiellement au gouvernement anglais que d'Eon n'exerçait plus à Londres aucune mission officielle. L'accès du palais de Saint-James lui fut en conséquence interdit. Furieux de ce qui lui arrivait, et poussé autant par la vanité que par le désir de se venger, d'Eon fit imprimer à Londres, en un fort volume in-4°, sous le titre de *Lettres*, *Mémoires*,

et Négociations particulières du chevalier d'Eon, l'histoire des diverses opérations dont il avait été chargé et de ses démêlés avec M. de Guerchy, en même temps que ses lettres au duc de Praslin (1), ministre des affaires étrangères; les lettres amicales qu'il avait reçues lui-même du duc de Nivernais, et, en outre, ce qui de sa part était le comble de l'indiscrétion, les lettres de son ami Saint-Foix, commis aux affaires étrangères, lettres toutes confidentielles où celui-ci se permettait maintes critiques mordantes sur ses supérieurs (2); enfin, des lettres confidentielles échangées entre les ducs de Nivernais et de Praslin, dans lesquelles il était parlé de d'Eon en termes bienveillants et élogieux, tandis que l'on y traitait avec dédain le comte de Guerchy, tout en avouant qu'après tout ce *pauvre Guerchy* était encore l'homme le plus convenable qu'on eût à ce moment sous la main pour les fonctions qu'on venait de lui confier. Le livre produisit une sensation immense, que ne purent atténuer ni les démarches tentées pour faire supprimer l'édition, ni une réponse publiée sous le titre de : *Examen des lettres, etc., du chevalier d'Eon, dans une lettre à M. N...* Les collègues de

(1) César-Gabriel Choiseul, duc de Praslin, né à Paris le 15 août 1715, succéda en 1758 à son célèbre cousin comme ambassadeur à Vienne, puis en 1760 comme ministre des affaires étrangères. Créé d'abord comte de Choiseul, puis duc de Praslin, il prit ensuite le portefeuille de la marine, et dans la direction de ce département rendit des services signalés à la marine française. Il quitta le pouvoir en 1770 et mourut le 15 octobre 1788.

(2) Notons, à l'honneur du duc de Praslin, que loin d'en témoigner de la rancune à Saint-Foix, il lui procura de l'avancement.

M. de Guerchy, à Londres, ayant pris fait et cause pour lui et demandé satisfaction, le *sollicitor general* eut ordre d'intenter à d'Eon un procès en publication de libelle (1). En France, on songea un moment à le faire enlever de vive force à Londres et à l'enfermer à la Bastille. Louis XV, qui en fut instruit, le fit, dit-on, prévenir de se tenir sur ses gardes. Poussé au désespoir par la perte de sa place et de son traitement, d'Eon menaçait de rendre publique toute sa correspondance secrète avec Louis XV; ce que ce monarque prévint en lui accordant une pension de 12,000 livres, dont le brevet, tout en entier de la main du roi, était ainsi concu :

« En conséquence des services que le sieur d'Éon
« m'a rendus tant en Russie que dans mes armées,
« je veux bien lui assurer un traitement annuel de
« 12,000 livres, que je lui ferai payer exactement
« tous les six mois, dans quelque pays que ce soit
« (hormis le temps de guerre, chez mes ennemis), et
« ce, jusqu'à ce que je juge à propos de lui donner
« quelque poste dont les appointements soient plus
« considérables que son traitement. A Versailles, le
« 1er avril 1766. Signé : LOUIS. »

Au commencement de l'année 1770, le bruit se répandit de proche en proche que d'Éon était une femme. On fut plusieurs années avant de vouloir y croire, mais alors personne ne voulut plus en démor-

(1) La cause fut plaidée le 10 juillet. D'Eon avait réclamé un plus long délai pour pouvoir produire des témoins. Ceci lui ayant été refusé, il renonça à se défendre et fut condamné par défaut; mais le procès n'eut pas de suites.

dre. Il est inexact qu'un ordre intimé à d'Éon, par le gouvernement français, d'avoir à revêtir des vêtements de femme, ait donné lieu à ces rumeurs; ce sont au contraire ces rumeurs qui provoquèrent cet ordre, auquel d'Éon ne se conforma que quelques années encore plus tard. Il est possible que ces bruits aient eu pour origine première les noms donnés sur les fonts de baptême à d'Éon, de même que beaucoup de traits de son caractère, qui avait quelque chose de celui de la femme; il se peut encore que rien dans son visage, sa taille et son genre de vie, ne les ait positivement démentis, et que, dès lors, les nombreux ennemis qu'il s'était faits les aient propagés avec soin. Mais il plane toujours quelque chose de mystérieux sur les motifs qui purent déterminer le gouvernement français à enjoindre à d'Éon de revêtir un costume de femme, de même que sur les raisons qui portèrent d'Eon à se conformer à cet ordre. Si on admet que Louis XV aura trouvé dans cette mystification le meilleur moyen d'atténuer la portée de certaines indiscrétions commises par d'Éon, que le costume féminin ait semblé à d'Éon lui-même une excellente protection contre les nombreuses inimitiés dont il était l'objet, on ne peut pas se défendre de soupçonner qu'il a dû encore nécessairement exister une autre cause qui ait forcé de condamner d'Éon à porter des vêtements de femme, pour éviter ainsi quelque soupçon qui pouvait naître dans quelques esprits sans cette supposition. La chose ne fut pas crue d'une manière absolue; mais le nombre de ceux qui tenaient d'Éon pour une véritable femme l'emporta de beaucoup sur celui des sceptiques; et, dans les dernières années de sa vie, il n'y avait plus qu'un très petit nombre de gens qui

doutassent encore que ce fût bien une femme. Il s'engagea tout d'abord une foule de paris sur la question en litige; et il est assez remarquable que la plupart des Français étaient persuadés que d'Éon était une femme, tandis qu'en Angleterre on persistait à le tenir pour un homme. Ces paris donnèrent lieu à divers procès; et, en 1777, la justice eut à se prononcer sur une demande introduite à ce sujet par le chirurgien Hayes contre le boulanger Jaques. Celui-ci avait reçu de la partie adverse 15 guinées, en s'engageant à lui en rendre 500 le jour où il serait démontré que d'Éon était une femme. Les jurés trouvèrent les preuves produites par Hayes si décisives, qu'ils se prononcèrent en sa faveur. Les autres procès du même genre se terminèrent par une déclaration de la cour, que des paris de cette espèce étaient contraires à la loi; et on prétendit alors que cette décision judiciaire avait fait bénéficier l'Angleterre de plus de 75,000 liv. st. que, sans cela, les perdants eussent été obligés de payer à des parieurs français. D'Éon déclara vouloir rester complétement étranger aux paris engagés sur la véritable nature de son sexe; il quitta l'Angleterre et vint en France, où le comte de Vergennes (1) l'avait

(1) Charles Gravier, comte de Vergennes, né à Dijon le 28 décembre 1719, d'abord employé à l'ambassade de Lisbonne, puis (1750) nommé envoyé de France près l'Electeur de Trèves. Plus tard il eut l'ambassade de Constantinople, puis fut révoqué en 1768. En 1771, il fut nommé ambassadeur à Stockholm, en 1774 ministre des affaires étrangères, et mourut le 13 février 1787. Sa révocation en 1768 avait été le résultat d'une étourderie de Choiseul. Le courrier qui lui apporta ses lettres de rappel pour n'avoir pas fait déclarer la guerre à la Russie par la Porte, se croisa en route avec celui par lequel il annonçait à son gouvernement qu'il avait décidé la Porte à

invité à se rendre. Il parut alors en habits d'homme, fut bien accueilli, mais reçut pourtant de Louis XVI l'ordre de réendosser le costume de femme ; ordre que Louis XVI, avec ses idées si fortement arrêtées en matière de moralité et de décence, eût difficilement donné s'il n'avait pas été convaincu que d'Éon était réellement une femme. D'Éon refusa d'abord d'obéir; puis il finit par consentir à ce qu'on exigeait de lui, et se présenta alors partout en habits de femme, avec la croix de Saint-Louis sur la poitrine et en se faisant appeler *la chevalière d'Éon*. Comme tous les doutes n'avaient pas été détruits au sujet de son véritable sexe, ce travestissement lui attira force plaisanteries, et même des provocations, auxquelles le gouvernement ne trouva d'autre moyen de mettre un terme qu'en le faisant enfermer pendant quelque temps à la citadelle de Dijon. Il en sortit cependant en 1783, et retourna alors en Angleterre, où il paraît qu'il entretint une correspondance avec le baron de Breteuil, alors ministre des affaires étrangères. Au commencement de la révolution, en 1791, il demanda, par une pétition adressée à l'assemblée nationale, à reprendre son rang dans l'armée, disant que *son cœur se révoltait contre sa coiffe et ses jupes*. Ses services ne furent

faire la guerre. Choiseul prétendit alors qu'il ne l'avait révoqué que parce qu'il avait épousé à Constantinople la veuve d'un chirurgien. Vergennes était un homme prudent, mesuré, loyal, qui eût bien mérité de ne pas vivre assez pour voir la révolution. On a prétendu d'ailleurs que sa mort n'avait pas été naturelle. C'était le seul ministre de Louis XVI qui sût le faire agir; et après sa mort, ce prince ne commit plus que des fautes. Tout ce qu'on sait au sujet de sa mort, c'est qu'elle aurait été la suite d'une goutte remontée,

point acceptés. Il demeura donc en Angleterre, perdit comme émigré sa pension, et fut réduit, par besoin d'argent, à se défaire de sa bibliothèque et de ses bijoux. Il tomba même dans une telle détresse, qu'il fut réduit à exploiter, comme moyen de vivre, la singulière célébrité attachée à son nom ; et, en 1795, on le vit, habillé en femme, tenir une école d'escrime. Il se peut donc que ce soit sa misère même qui l'ait empêché de soulever le voile du mystère que d'urgentes considérations l'avaient vraisemblablement forcé autrefois à favoriser. Quand l'âge et son triste cortége de maladies et d'infirmités vinrent l'assaillir, il ne subsistait plus que des maigres secours que lui faisaient passer quelques rares amis. En 1809, M. de Flassan, si bien initié à tout ce qui est relatif à la diplomatie française, croyait encore fermement que d'Éon était une femme. Il mourut le 21 mai 1810. Lors de l'autopsie, qui fut faite par Th. Copeland, en présence de MM. Adair Wilson et du père Elysée, premier chirurgien du roi Louis XVIII, il fut reconnu que *d'Éon avait été un homme parfaitement conformé*. Dans l'ouvrage en 13 volumes, contenant un grand nombre de dissertations politiques et historiques, et intitulé : *Loisirs du chevalier d'Éon*, qu'il publia à Paris en 1775, époque où sans doute il avait encore une foule de ménagements à garder, on ne trouve pas la moindre allusion au rôle bizarre qu'il avait consenti à jouer. Les *Mémoires* qu'on a fait paraître sous son nom sont apocryphes (1).

(1) Consultez *Gentlemen's Magazine*, t. 80, p. 588 et suivantes ; Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. V ; les *Mémoires de Walpole* et autres.

LA

SUPERSTITION AU XVIIIe SIÈCLE

LA COMTESSE DE COSEL.

On appelle le XVIIIe siècle celui de la philosophie ou tout au moins des lumières, et on ne saurait nier qu'à cette époque de puissants génies tels qu'un Newton, un Leibnitz, un Wolf, un Montesquieu, un Frédéric II, un Voltaire, un Kant, un Lessing, et tant d'autres encore, ouvrirent en effet à l'esprit humain une foule de voies nouvelles et donnèrent à toute la vie intellectuelle et matérielle des nations européennes une impulsion grâce à laquelle on parvint dans les divers domaines de la science à une sûreté et à une précision jusqu'alors inconnues; en même temps qu'on comblait une foule de lacunes existant encore dans l'ensemble des connaissances, qu'on triomphait d'une foule d'erreurs, bien que nulle part l'énigme finale n'ait pu être résolue. Mais en revanche, par suite de l'ébranlement et même de la destruction de la foi en l'infaillibilité des principes dont s'étaient conten-

tées les générations précédentes, et aussi grâce à la fiévreuse activité imprimée à l'intelligence, grâce aux raffinements extrêmes et à la multiplication infinie des moyens de jouissance, on vit alors se développer, plus particulièrement dans les hautes sphères sociales, une frivolité qui tourna toutes les croyances en ridicule, qui s'affranchit de tous les liens qu'elle regardait comme des préjugés, et qui finit par ramener tout à un matérialisme dénué de la moindre idée morale quelque peu élevée. On renonça d'autant plus facilement aux vieilles idées, qu'elles étaient onéreuses et incommodes à la sensualité et à l'égoïsme dominants, et qu'en outre on se débarrassait ainsi des gênantes admonitions de la conscience. On ne parvint d'ailleurs pas à une contemplation plus profonde des choses. L'esprit superficiel, l'absence de pensées, dominèrent toujours, après comme auparavant; et les préjugés ne firent que changer de sujets. Si l'on avait cru auparavant à des choses qui avaient dû paraître impossibles et absurdes aux premières réflexions et aux premiers bégayements de la science, on rejeta maintenant par des motifs non moins faibles et non moins superficiels jusqu'à des vérités sérieuses et éternelles. On cessa de croire aux revenants, mais on cessa en même temps de croire à l'esprit immortel. On ne crut plus au diable, mais on ne crut plus en Dieu. On reconnut le néant de beaucoup de formes d'invention purement humaine, mais on resta esclave d'autres formes tout aussi nulles et arbitraires, et peut-être moins utiles. On renonça à avoir foi en la vertu, à respecter les devoirs moraux, et on ramena tout aux calculs de l'utilité, du plaisir et d'un honneur conventionnel. La société élégante et polie de l'Europe d'alors,

en mettant son orgueil à ne croire à rien qui ne pût se prouver mathématiquement ou se comprendre avec les doigts, s'imagina avoir réalisé un immense progrès intellectuel à considérer la vie extra-sensuelle et la vie future ou comme n'existant pas du tout, ou comme indifférentes à l'homme, et se complut dans un scepticisme basé sur des saillies plus ou moins ingénieuses, sur une dialectique plus ou moins judicieuse, et dirigé contre tout ce que l'on avait jusqu'alors tenu pour vrai.

Par une semblable direction des idées, certains contrastes que présentaient à la même époque les mêmes classes de la société n'en frappent que davantage l'observateur. C'est ainsi qu'en pratique, l'esprit de scepticisme dont nous parlons continuait de faire un très large usage de choses qu'il rejetait en théorie, notamment dans les affaires politiques et ecclésiastiques. Il est facile de reconnaître qu'ici l'égoïsme était le mobile dirigeant. La haute société ne croyait plus vraies ni licites beaucoup de choses qu'elle considérait cependant comme grandement utiles pour tenir en bride les classes inférieures. Nous ne parlerons que sommairement ici des minorités, qui, loin de pactiser avec de semblables tendances, se jetaient dans une direction tout opposée et cherchaient surtout une satisfaction à ce besoin d'idées religieuses qui est inné chez l'homme, dans les aspirations qu'on désigne d'ordinaire par les qualifications de *mystiques* ou de *piétistes*. C'est ainsi, par exemple, que dans l'église protestante on voit apparaître alors les hernhutes et les disciples de Spener, de même que dans l'église catholique les disciples de Port-Royal et ceux de Saint-Martin. On ne saurait précisément dire que

ces tendances-là aient été une réaction contre le scepticisme. Toutes deux furent bien plutôt des protestations contre la stérilité de la foi qui s'attache seulement à la lettre, contre la stérilité des œuvres purement extérieures et de tout ce qui dans les anciennes églises n'est qu'affaire de forme ; protestations qui, pour être différemment formulées, n'en eurent pas moins le même point de départ. Enfin, nous ne voulons pas attacher autrement d'importance aux inconséquences qui, comme il arrive partout où le préjugé se trouve en jeu, apparaissent dans des caractères pris isolément, alors par exemple qu'on voit un athée avoir peur des revenants, ou bien encore un sceptique déterminé se faire tirer les cartes par quelque vieille femme, ou employer tel autre moyen superstitieux tout aussi ridicule pour attraper un bon numéro à la loterie. Un fait que nous nous bornerons à signaler encore ici en passant, c'est que les mêmes sphères sociales qui s'affranchissaient des liens des vieilles croyances, qui proclamaient bien haut la venue du règne des lumières, du scepticisme et de la raison, étaient cependant toutes disposées à adopter comme autant de vérités les extravagances et les illusions les plus absurdes, pour peu qu'elles se présentassent à elles sous des formes nouvelles ; ce qui explique comment dans tous les pays de l'Europe il arriva alors à la société élégante et polie d'être si souvent dupe de quelques fripons ou songe-creux dont on eût pu découvrir les tours de passe-passe ou les folies avec bien moins de sagacité qu'il n'en fallait pour combattre l'ancien système. Le siècle des Voltaire et des Diderot fut aussi celui des Cagliostro, des Gassner, des Schrepfner; il évoqua les esprits, rechercha la pierre philosophale,

se complut dans des associations mystérieuses et fantastiques, qui l'attiraient à elles en lui promettant la révélation d'importants secrets — mais, il va sans dire, sans jamais tenir leurs promesses —, et s'éprit tantôt de telle idée, tantôt de telle autre, avec le même fanatisme, la même absence de critique et de réflexion, qui avaient porté le moyen âge à admettre pour vrais tant de miracles absurdes. Une foule de Parisiens, qui pour tout au monde n'auraient pas voulu entendre parler des miracles, des reliques et des saints de la vieille église eatholique, accouraient au tombeau de François Pâris, ou bien allaient se faire étouffer dans des assemblées consacrées et sanctifiées uniquement par un peu de terre recueillie près de ce tombeau; et cela, par le seul motif qu'il s'agissait ici d'un saint janséniste, d'un saint de nouvelle invention, d'un saint de l'opposition!

Ce phénomène est incontestable, et à première vue peut paraître étrange; mais pourtant il s'explique facilement. On se trouvait alors à une époque de transition où le vieil ordre de choses s'écroulait en ruines, et où le nouvel édifice social n'était pas encore construit. La grande masse de ce qu'on appelle les classes éclairées avait emprunté à la nouvelle science ses doutes à l'endroit des autorités acceptées jusqu'alors, et comme un vague pressentiment de grandes et prochaines vérités, ainsi que des triomphes réservés au génie de l'homme; mais cela sans bases sûres et approfondies. Elle avait renoncé aux anciens mystères, mais son imagination en demandait d'autres. Rien ne pouvait mieux donner satisfaction aux désirs effrénés de jouissance dont elle était tourmentée, que la perspective de trésors inépuisables et augmentables à

volonté; or, pour cela, les principes formulés par l'économie politique étaient ce dont on se préoccupait le moins. Si on niait la vie future, ou si on chassait bien loin de soi tout ce qui pouvait la rappeler, il y avait cependant impossibilité de nier la vieillesse et la mort, et on se serait estimé heureux de trouver un moyen pour se mettre à l'abri de l'une et de l'autre. De même que dans les sentiers de l'ancienne foi, ils n'étaient que trop nombreux ceux qui se croyaient quittes de toute responsabilité moyennant certaines prières, certaines cérémonies ou certaines pratiques. Sans se pénétrer du véritable esprit religieux, qui seul peut donner à de telles choses de la valeur et de la force, les nouveaux disciples de la sagesse et de la vertu crurent que pour les posséder il suffisait de quelques courtes maximes faciles à retenir par cœur; puis, à l'aide de cérémonies bizarres de diverses espèces, et en vertu d'une sentence prononcée par d'autres hommes, ils s'imaginèrent pouvoir parvenir à une sphère intellectuelle et morale plus haute, sans avoir rien fait qui pût les élever intellectuellement et moralement. Les premières découvertes faites dans le domaine de la chimie et de la physique, découvertes qui devaient conduire à la complète transformation de ces deux sciences, surexcitèrent l'attente du public et fournirent aussi à quelques charlatans l'occasion de pratiquer une foule de mystifications que facilitait singulièrement l'ignorance où étaient demeurées les masses relativement aux progrès récemment accomplis. Le dix-septième siècle avait d'ailleurs transmis au dix-huitième beaucoup de souvenirs et de traditions, héritage des générations antérieures, qui s'étaient conservés dans quelques cercles restreints, et

qui prirent alors de nouvelles formes en même temps qu'ils s'armaient de nouveaux moyens d'action. Parmi ces souvenirs et ces traditions il faut ranger le désir de ramener l'origine de la nouvelle sagesse secrète aux pyramides d'Égypte et à leurs prétendus prêtres, de même que l'idée déjà maintes fois émise et acceptée qu'il fallait être juif pour parvenir à quelque chose de grand dans la kabbale.

C'est là ce qui nous engage à parler à ce propos de la comtesse de Cosel, que l'on est habitué à ne considérer que comme la prodigue maîtresse d'un prince qui était passionné pour le luxe et la magnificence. Si nous la faisons figurer la première dans cette espèce de galerie, c'est, d'une part, que son nom nous ramène aux premières années du dix-huitième siècle, et, de l'autre, que ce qui la concerne offre peu de rapports avec les autres figures que nous nous proposons de faire défiler ensuite sous les yeux du lecteur, tandis que celles-ci ont entre elles beaucoup d'analogie.

Anne Constance de Brockdorf était la fille d'un gentilhomme du Holstein, colonel au service de Danemark, Joachim de Brockdorf de Deppenau, et était née le 17 octobre 1680. Elle avait été dame d'atours de la princesse Sophie-Amélie de Holstein (1), mariée au

(1) Fille du duc Chrétien-Albert, née le 19 janvier 1670, mariée le 7 juillet 1696 au prince, devenu ensuite duc, Auguste-Guillaume de Brunswick, et morte le 27 février 1710,

prince héréditaire de Brunswick, et avait épousé, en 1699, un comte Adolphe Magnus de Hoym (1). Celui-ci ne la conserva pas longtemps. La chronique galante de la cour de Dresde raconte que le comte Magnus de Hoym avait caché sa femme au fond de l'une de ses terres bien éloignée de la capitale, pour la soustraire aux yeux et à la concupiscence des autres courtisans. Mais un jour la vanité le poussa à exalter devant quelques-uns de ses amis sa beauté et son amabilité, et il aurait alors été entraîné par le prince Egon de Furstemberg à accepter une gageure qui ne pouvait être décidée que par l'apparition de la comtesse à la cour. Ainsi fut fait. Furstemberg dut payer ses 1,000 ducats, mais Hoym perdit sa femme, qui devint tout aussitôt l'objet de la plus ardente convoitise du roi Auguste II. La comtesse, qui ne se faisait pas le moindre scrupule de se séparer de son mari et de se livrer au roi, s'aperçut que la passion que lui témoignait ce prince l'autorisait à mettre un très haut prix à ses faveurs : aussi son orgueil, sa soif de domination et son égoïsme, apparurent-ils tout d'abord dans les conditions qu'elle dicta à Auguste II. Il dut lui promettre de renoncer pour toujours à la princesse de Teschen et de s'arranger de manière à la faire divorcer d'avec Hoym, enfin lui signer de sa propre main un engagement éventuel de mariage pour le cas où la reine

(1) Il ne faut pas le confondre avec le comte Henri de Hoym, qui devint ministre de cabinet en 1724, fut arrêté, et mis, en 1731, au Kœnigstein, où il se suicida. Ce comte Henri de Hoym était le frère cadet de Magnus, qui lui aussi devint ministre de cabinet et qui mourut en 1726. Il s'était remarié avec une fille du comte de Friesen, mais ne laissa pas d'enfants de ses deux mariages.

viendrait à mourir. Elle exigea en outre une pension annuelle de 100,000 thalers. Auguste II en passa par tout ce qu'elle voulut. Le divorce fut prononcé dès 1700, et on disposa à l'usage de la maîtresse du roi, créée quelques années plus tard (en 1708) comtesse de Cosel, un magnifique hôtel (1), qu'une galerie couverte mettait en communication directe avec le château royal, plus une magnifique habitation d'été. De toutes les maîtresses si nombreuses d'Auguste II, la comtesse de Cosel est peut-être celle qui le domina le plus puissamment et le plus longtemps. Si, sous le rapport de l'esprit et de la véritable amabilité, elle était inférieure à la comtesse de Kœnigsmark, en revanche elle joignait à une beauté plus éclatante un esprit de roideur et de domination par lequel elle imposait au roi et à tout le monde. Elle ne fut pas la plus dissipatrice de ses favorites, ainsi qu'on pourrait l'inférer de quelques anecdotes : car, à cet égard, elle fut dépassée de beaucoup par la comtesse de Dœnhoff-Bielinska. Mais elle s'entendit parfaitement à mettre sa position à l'abri des revirements imprévus, en contribuant à la chute du comte de Beichling, qui avait osé adresser au roi quelques observations au sujet des sommes immenses qu'elle lui coûtait. Dès lors, les autres courtisans s'abstinrent

(1) Le seul ameublement de l'hôtel de Cosel coûta 200,000 thalers.

(2) En 1705, le roi lui fit cadeau du château de Pillnitz, donné aussi précédemment par l'Electeur Jean-Georges IV à la comtesse de Rochlitz. Réintégré au domaine de la couronne après la mort de Jean-Georges IV, le château de Pillnitz resta désert pendant quelques années avant d'être donné à la Cosel. Après avoir été concédé plus tard à titre de fief à la famille Rutowski, il fit encore une fois retour au domaine.

prudemment de rien dire sur son compte. Mais les ministres luthériens, alors les seuls représentants de l'opinion publique, vivement irritée contre la comtesse de Cosel à cause de ce qu'il y avait d'arrogant, de dur et d'égoïste, dans toute sa personne, ne l'épargnèrent pas; et elle put s'entendre désigner du haut de la chaire évangélique, dans la chapelle même du château royal de Dresde, sous le nom de Bethsabée. Elle réclama d'Auguste II la punition de l'audacieux prédicateur; mais le roi, qui savait à merveille jusqu'où il pouvait aller, de même que là où il lui fallait s'arrêter, lui répondit que tout prêtre avait chaque semaine, dans un lieu à ce désigné, une heure d'entière liberté, pendant laquelle il lui était permis de dire tout ce qui lui passait par la tête; que, si ce prêtre, une fois hors de l'église, s'avisait de prononcer au sujet de la comtesse une seule parole mal sonnante, il serait immédiatement arrêté et jeté au Kœnigstein; mais puisque la chaire de Luther se trouvait au-dessus des atteintes du pape, que pouvait-il contre elle, lui, simple enfant du siècle!

La comtesse témoignait d'une vive jalousie pour toute femme qui pouvait devenir sa rivale : aussi le roi, surtout dans les premiers temps, dut-il recourir à toutes sortes de ruses pour lui cacher ses intrigues corollaires. Quand il se rendit en Pologne, par suite de la guerre contre la Suède, son intention était de laisser la comtesse de Cosel à Dresde, afin de pouvoir ramener avec lui à Varsovie la princesse de Teschen (1),

(1) Ursule-Catherine de Boukom, fille du *stolnik* de Lithuanie, nièce du cardinal-primat Radzeijowski, était née le 25 novembre 1680. Mariée au prince Georges-Dominique Lubomirski, elle divorça d'avec lui, fut créée par l'Empereur princesse de

qui, au point de vue de la politique, pouvait lui rendre des services importants à cause de sa parenté avec le primat; mais la Cosel accourut bien vite à Varsovie. Or, pendant qu'elle ne s'occupait que de surveiller les faits et gestes de sa rivale, Auguste II profitait de cet intermède pour nouer des relations avec la Renard, dont il eut une fille, qui fut depuis la comtesse Orzelska (1). Ce fut bien pis encore lorsque plus tard il fit venir à Dresde la danseuse Duparc, dont il avait fait la connaissance à Bruxelles; il la comblait de présents, et passait presque toutes ses soirées chez elle, où se trouvaient beaucoup de femmes de théâtre. Toutefois, il laissa à la Cosel sa position de sultane favorite, qu'il traita toujours avec les plus grands égards et à peu près comme il eût pu faire d'une épouse légitime, car sa vraie femme, la noble Christine-Eberhardine de Brandenburg-Kulmbach (2), vivait séparée de lui à Pretsch. Lors de la présence du roi et de la reine de Danemark à Dresde, la reine n'ayant pas voulu permettre que la comtesse de Cosel lui fût officiellement présentée, celle-ci dut se résigner à assister comme simple

Teschen, et fut la mère du *Chevalier de Saxe.* Le 22 octobre 1722, elle se remaria en secondes noces avec le prince Frédéric-Louis de Wurtemberg, et mourut veuve le 4 mai 1743.

(1) La Renard était la fille d'un Français, marchand de vins, venu de Hambourg s'établir à Varsovie. Sa fille, Anne-Caroline, comtesse de Orzelska, était née en 1707. La chronique scandaleuse veut qu'une fois devenue nubile, c'est son père qui ait eu ses premières faveurs. Le 10 août 1730, elle épousa le prince Charles-Louis de Holstein-Beck, feld-maréchal au service de Russie, d'avec lequel elle divorça dès 1733. Elle mourut à Grenoble le 27 septembre 1769.

(2) Née en 1671, mariée en 1693, morte en 1727.

spectatrice au grand gala donné en l'honneur des hôtes royaux ; mais elle écrasa par la magnificence de sa toilette tout ce qui se trouvait là en fait de femmes. Le roi de Danemark, qui ne pouvait manquer de la remarquer, lui fit la politesse de la conduire à un fauteuil situé près de la place qu'il occupait à table ; et dès lors elle assista effrontément à toutes les autres fêtes offertes aux mêmes visiteurs. Si la reine de Danemark se tint sur la réserve, les deux rois semblèrent, ce soir-là, lutter de galanterie à l'égard de la comtesse de Cosel.

Elle donna au roi trois enfants, au sort desquels Auguste II pourvut d'une façon aussi brillante qu'il avait fait pour leur mère, à savoir : 1° Auguste-Constance, née le 24 février 1708, mariée en 1725 au riche comte Henri-Frédéric de Friesen (mort à Montpellier en 1739), ministre de cabinet, général et gouverneur de Dresde, morte le 3 février 1728 ; 2° Frédéricka-Alexandrine, née le 27 octobre 1709, mariée en 1730 au grand trésorier de la couronne de Pologne, comte Antoine Mosczinski, veuve en 1737, morte à Dresde le 16 décembre 1787 ; 3° Frédéric-Auguste, comte de Cosel de Sabor, en Basse-Silésie, et de Deppenau, en Hostein, domaine héréditaire de sa mère, né le 17 octobre 1712, général et chef des gardes du corps, chevalier de l'Aigle-Blanc, mort le 15 octobre 1770. Il avait épousé, le 1er juin 1749, Frédéricka-Christine, fille du premier président du consistoire, comte Chrétien-Gottlieb de Holtzendorf (1), laquelle avait déjà été mariée en premières noces à Gaspard de Schœnberg, d'avec lequel elle

(1) On verra plus loin que la mention de cette parenté n'est pas sans importance pour la suite de notre récit.

avait divorcé. Elle mourut veuve, le 22 janvier 1793. Des enfants qu'elle lui donna, Constance-Alexandrine épousa le comte danois Jean-Henri de Knuth de Güldenstein; Charlotte-Marie resta fille; le plus jeune de ses fils, Sigismond, mourut lieutenant aux gardes le 30 juin 1786, et l'aîné, Gustave-Ernest, entré d'abord au service de Prusse, puis passé au service de Saxe, mourut le 29 octobre 1789. La descendance mâle des Cosel s'est éteinte avec lui.

La mobilité des goûts du roi aurait difficilement eu pour résultat de renverser la Cosel; mais elle tomba victime d'intrigues politiques et d'intrigues de cour, secondées par son obstination, qui en était arrivée à dépasser toutes les bornes. La bataille de Pultawa ayant rouvert à son royal amant les portes de la malheureuse Pologne, il importait de tout mettre en œuvre pour prêter plus de force aux relations qu'on y possédait déjà; la princesse de Teschen se donna donc beaucoup de peine dans l'intérêt du roi, peut-être bien avec l'espoir d'acquérir ainsi de nouveaux titres à sa faveur. Les entourages du roi, Flemming (1) notamment et Vitz-

(1) Henri-Jacques de Flemming, né le 3 mars 1667, fit d'abord des études universitaires, alla ensuite voyager en Angleterre, assista comme volontaire dans diverses armées aux campagnes de 1689 à 1696, devint colonel au service de Saxe, puis fut employé à plusieurs reprises dans des missions politiques et diplomatiques. C'est de la sorte qu'il lui fut donné d'être l'un des principaux promoteurs de l'élection d'Auguste II en qualité de roi de Pologne. En 1698, il avait été nommé général-major et directeur général des postes en Saxe; en 1700, il devint grand-écuyer de Lithuanie, en 1705 général, en 1712 feld-maréchal et ministre de cabinet. Il mourut le 30 avril 1728. Il avait épousé une Sapieha, et en secondes noces une Radziwill.

thum (1), désiraient une maîtresse qui dépendît d'eux. Ils représentèrent donc au roi que la politique exigeait qu'il eût à la fois une maîtresse polonaise et une maîtresse allemande, et lui recommandèrent pour cet *emploi de cour* la fille du grand-maréchal de la cour comte Casimir-Louis Bielinski, alors comtesse de Dœnhoff (2). Auguste II ne semble pas avoir précisément éprouvé pour elle une passion bien vive, et hésitait visiblement à irriter de nouveau la terrible comtesse de Cosel en se donnant encore une maîtresse déclarée de plus. Cependant il finit par céder. A peine la Cosel en fut-elle instruite, qu'elle partit en toute hâte pour Varsovie ; mais le roi, qu'elle eut l'imprudence d'en prévenir, envoya au devant d'elle un lieutenant avec six gardes du corps, et la fit prier très poliment, en même temps que de la manière la plus péremptoire, de vouloir bien s'en retourner à Dresde.

Pendant ce temps-là, madame de Dœnhoff avait réussi, sinon à captiver l'amour du roi, du moins à exercer une puissance absolue sur son caractère, dont la faiblesse est restée si célèbre. Soit qu'elle lui fût tout de suite devenue indispensable, soit qu'en l'opposant à la Cosel il ait voulu profiter de l'occasion pour secouer le joug de celle-ci, ce qu'il y a de certain, c'est

(1) Frédéric de Vitzthum d'Eckstædt, né en 1675, créé comte de l'Empire en 1711, ministre de cabinet et grand chambellan, employé moins en affaires politiques qu'en intrigues de cour, mourut le 13 avril 1726 à Varsovie, dans un duel avec le comte de Saint-Gile.

(2) Elle avait épousé le comte Bogislas-Ernest de Dœnhoff, mais divorça d'avec lui pour vivre avec Auguste II. En 1719, elle se remaria avec le prince Georges-Ignace Lubomirski, et mourut veuve en 1730.

que ce fut lui-même qui insista pour faire venir à Dresde la Dœnhoff, qui, dans le principe, ne devait tenir son *emploi* qu'à Varsovie. Or, la Dœnhoff n'y consentit qu'à la condition que la comtesse de Cosel aurait quitté Dresde avant son arrivée. En conséquence, l'ordre fut immédiatement expédié au prince de Furstenberg d'avoir à veiller à l'accomplissement de cette condition; et comme Furstemberg était depuis longtemps l'ennemi de madame de Cosel, il est facile de se représenter l'empressement qu'il mit à exécuter cette commission. C'était là toutefois une affaire assez délicate. M. de Thünen, aide de camp du roi, qu'on envoya trouver la comtesse, se laissa déterminer, par les cajoleries, les pleurs, et un peu aussi par les présents de la belle pécheresse (1), à la dispenser de se mettre en route, sous prétexte qu'elle était malade. Mais le roi demeura inébranlable, et il fallut la menacer d'employer la force pour la décider à quitter Dresde. Tout d'abord, elle ne poussa pas plus loin que Pillnitz. On la somma alors de rendre la promesse de mariage, ce à quoi elle se refusa de la manière la plus positive. Puïs, craignant d'être arrêtée et l'objet de violences, elle s'enfuit à Berlin. Là, on la pria d'aller plutôt s'établir à Halle; et c'est ce qu'elle fit.

On lit dans les *Mélanges* (2) de M. de Loen : « Je vis la comtesse de Cosel quand j'étais étudiant à Halle, où elle était réfugiée en qualité de maîtresse du roi exilée de la cour. Elle y vivait très retirée chez un bourgeois dont la maison était située dans une rue

(1) Au moment où il parut faiblir, elle lui fit, dit-on, accepter une bague en brillants d'une valeur de 4000 thalers.

(2) Tome Ier, p. 196.

fort retirée, et voisine de la Redoute. J'allais presque tous les jours voir un de mes amis qui demeurait tout auprès ; le bruit se répandit bientôt qu'il y avait là une beauté étrangère qui voulait garder le plus stricte incognito. La gente étudiante est naturellement présomptueuse. Je l'aperçus plusieurs fois derrière sa fenêtre, les yeux levés vers le ciel et plongée dans de profondes méditations ; mais dès qu'elle remarquait qu'elle était observée, elle se retirait comme tout effrayée. Sauf les gens qui, pour lui apporter ses repas, étaient obligés de traverser la rue, on ne voyait entrer chez elle ou en sortir qu'un homme bien mis, qu'on regardait comme son amant. Il est impossible de s'imaginer une plus belle figure de femme. Le chagrin auquel elle était en proie avait pâli ses traits; c'était une belle brune, bien langoureuse ; elle avait de grands yeux noirs bien vifs, la peau blanche, une jolie bouche et un nez finement découpé. Il y avait dans toute sa personne quelque chose d'engageant qui n'excluait pourtant ni la noblesse ni la dignité. »

La comtesse de Cosel ne resta pas longtemps à Halle. La cour de Prusse eut, en effet, la complaisance de la livrer au gouvernement saxon. Un beau jour, un officier du régiment d'Anhalt vint la prévenir qu'il avait ordre de la reconduire au delà des frontières prussiennes. Arrivée en Saxe, on la conduisit au château d'une petite place forte de montagnes appelée Stolpen, dont elle franchit le seuil pour la première fois le 21 décembre 1716, et qui, dès lors, resta pendant plus de *quarante* années sa demeure, d'abord forcée, mais plus tard toute volontaire. Stolpen était et est encore aujourd'hui un tout petit endroit assez agréablement situé, où l'on peut se plaire quand on

aime à vivre loin du monde ; ses fortifications étaient déjà à cette époque au trois quarts en ruines, et gardées seulement par quelques invalides. En 1708, la comtesse était venue un jour visiter le château en compagnie du roi, et elle avait chassé dans le parc. Quelle différence entre la vie qu'elle avait menée pendant quinze ou seize ans à la cour de Dresde et les quarante et quelques années qu'elle passa depuis dans cette sauvage demeure !

Le château avait jadis été habité quelquefois par les évêques de Meissen, au diocèse desquels appartenait Stolpen. On disposa à l'usage de la comtesse les appartements les plus logeables, ceux de la tour, qui en a conservé depuis le nom de *Tour de Cosel*, et on lui assura un revenu convenable. D'abord elle s'abandonna aux plus violents éclats de colère contre son royal et volage adorateur. Mais, avec le temps, à l'irritation succéda chez elle l'ardent désir de revoir l'infidèle ; et alors elle fit mille tentatives pour amener un rapprochement et une réconciliation. Tout cela fut inutile. Ce n'est pas qu'on l'ait persécutée et opprimée ; mais on persista à la traiter avec une inflexible froideur. A la longue, ses idées suivirent une autre direction ; elle prit goût à sa solitude, elle renonça au monde, et se jeta, non pas dans la religion, mais dans l'alchimie et la kabbale. Elle devint avare et spéculatrice, et visa désormais à acquérir des connaissances et des forces mystérieuses. A cet effet, elle se mit en relation avec beaucoup de juifs. On a prétendu qu'elle avait réellement embrassé le judaïsme, ou tout au moins qu'elle en avait eu l'intention et qu'à cet effet elle projetait un voyage en Hollande. Nous sommes d'autant moins disposé à admettre l'exactitude de

ces bruits, que ce serait sous les auspices d'un premier président du consistoire luthérien qu'elle se serait convertie au judaïsme. Cependant, nous trouvons dans les *Souvenirs d'un vieillard*, qu'un autre vieillard s'est chargé de dérober à l'oubli, la preuve bien singulière qu'effectivement la comtesse acquit une connaissance très approfondie du judaïsme, et que les recherches auxquelles elle se livra sur la théologie judaïque étaient complétement étrangères à des études relatives à la théologie chrétienne.

Dans ses *Souvenirs de mes quatre-vingt-dix années d existence* (Leipzig, 1847, 1 vol. in-8°), le bon et savant apothicaire Martius, d'Erlangen, raconte qu'en 1788 il avait été chargé de gérer une pharmacie située à Baiersdorf, petite ville de la Franconie. Il y fit la connaissance du vénérable surintendant Bodenschatz, qui s'était beaucoup occupé d'antiquités juives et avait même confectionné divers modèles du tabernacle et du temple de Salomon, que des amateurs de curiosités lui avaient fort bien achetés. Martius venait souvent le voir le soir, pour fumer une pipe avec lui et l'entendre raconter quelques-uns des souvenirs de sa longue et utile vie. Un soir, la conversation tomba sur la comtesse de Cosel, au sujet de laquelle le vieux Bodenschatz lui communiqua alors une bonne partie des détails que la littérature fabricante a répandus sur le compte de cette maîtresse d'Auguste II, d'après l'ouvrage rien moins qu'exact de Pœllnitz intitulé : *La Saxe galante*. Mais à son récit il ajouta l'anecdote suivante, qui lui était personnelle. Bodenschatz, étant encore simple curé à Uttenreuth, reçut un jour une lettre contenant un mandat de 20 thalers, et par laquelle un soi-disant Borromée Lobgesang le chargeait

de traduire du rabbinique en allemand l'ouvrage intitulé *Pirke Aboth*. Ce fut pour lui l'affaire de quelques jours; et, son travail terminé, il reçut encore six ducats d'honoraires. On lui envoya ensuite d'autres traités hébraïques à traduire, qui lui furent payés à raison d'un louis d'or la feuille. On le priait d'envoyer ses réponses sous le couvert du directeur de la poste, à Dresde; et, s'étant adressé à celui-ci pour savoir qui était son correspondant pseudonyme, il apprit qu'un messager venait de Schmierfeld chercher ses réponses. En même temps, le directeur de la poste le dissuada de chercher à en savoir davantage. Plus tard, il fut invité à se rendre à Dresde, où, lui disait-on, il se rencontrerait avec son correspondant, et où on lui rembourserait ses frais de voyage; ce qui effectivement eut lieu. Or quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit venir à lui ce correspondant exactement costumé comme un grand-prêtre juif de l'Ancien Testament, et surtout en reconnaissant sous la mitre le visage d'une femme! Elle le revit à plusieurs reprises, lui témoigna toutes sortes d'égards, et lui demanda diverses explications bien exactes sur certains passages du Talmud, sur des livres de prières juifs et sur différents points de littérature rabbinique. Cette dame et le beau-père de son fils, le premier président du consistoire, comte de Holtzendorf (1), parlèrent

(1) C'est par erreur que Bodenschatz l'appelle son gendre. Il s'agit ici de Chrétien Holtzendorf de Bærenstein et Strasgræbchen, né en 1696, créé comte de l'Empire en 1745, puis conseiller intime et premier président du consistoire, mort en 1755.

de lui faire obtenir la cure de Stolpen (1), et même plus tard une cure beaucoup plus importante. Le comte lui apprit sa nomination avant qu'il lui eût fait savoir s'il accepterait cette faveur (2). Au préalable, Bodenschatz crut devoir demander l'agrément de son souverain, le margrave Frédéric, qui lui ordonna de revenir dans son pays, en l'assurant qu'il le pourvoirait d'une cure non moins avantageuse. Il s'en fallut donc de peu, comme on voit, que la comtesse de Cosel ne fît de lui un surintendant saxon, au lieu d'un surintendant du cercle de Franconie. D'ailleurs Bodenschatz lui gardait rancune de ce que, pendant qu'il lui traduisait des passages d'ouvrages rabbiniques au sujet desquels s'engageaient toujours entre eux des discussions explicatives, elle mêlait à la conversation toutes sortes de questions contraires à la doctrine de Jésus-Christ et à sa divinité ; à tel point, qu'il finit par prendre la résolution de renoncer à ces relations. En outre, sa digne femme, à laquelle il avait communiqué l'énigme de son correspondant inconnu, énigme qui l'avait déjà passablement tourmentée, commença à témoigner de la jalousie quand elle sut à quelle dangereuse personne son mari

(1) Bodenschatz semble ne pas s'être douté pourquoi on tenait à le voir curé de Stolpen.

(2) Bodenschatz ayant vu la comtesse à Dresde, ces faits ont dû se passer après 1733, époque où madame de Cosel obtint la liberté d'aller partout où bon lui semblerait. Puisqu'il parla à Holtzendorf, ce dut être avant 1755, attendu que ce ne fut qu'à partir de 1749 que celui-ci se trouva allié à la famille de la comtesse. Il faut en conclure que l'anecdote se rapporte à l'intervalle de 1749 à 1755.

avait affaire (1). Elle craignit que cette sirène ne réussît à séduire le digne curé d'Uttenreuth, et elle ne recouvra sa tranquillité que lorsqu'après avoir rompu avec la célèbre grande-prêtresse, il fut revenu dans son tranquille village, rapportant d'ailleurs des honoraires fort convenables pour ses travaux et démarches (2).

Il paraît qu'après la mort d'Auguste II, on offrit à la comtesse de Cosel de lui rendre complétement sa liberté, mais qu'elle refusa de faire usage de cette faveur (3).

(1) Cette bonne madame Bodenschatz oubliait que la comtesse de Cosel avait dépassé la soixantaine.

(2) Martius, *Souvenirs de mes quatre-vingt-dix ans d'existence*, p. 112 et suivantes.

(3) On sait qu'Auguste II mourut le 1er février 1733, d'une blessure au pied où survint la gangrène. Dès 1727, il avait souffert d'une dangereuse affection à la cuisse gauche, et l'amputation de l'orteil l'avait seule sauvé. Cette amputation ne fut pas pratiquée, ainsi qu'on le lit partout, par le célèbre chirurgien Petit, mandé à cet effet de Paris, mais par un chirurgien allemand du nom de Weiss, dont les descendants existent encore aujourd'hui, et qui fut anobli à cette occasion. Voici comment les choses se passèrent. Depuis longtemps déjà Weiss savait qu'il y avait nécessité d'amputer l'orteil; mais les médecins ne voulaient pas en entendre parler. Enfin, ils résolurent de soumettre la question à Petit et de le faire venir à Dresde. Or Weiss était convaincu que le roi mourrait avant l'arrivée de Petit : il profita donc d'un moment de sommeil qu'on procura à l'auguste patient à l'aide d'une préparation opiacée, pour procéder à l'opération, qu'il déclara sur sa tête ne pouvoir pas être différée plus longtemps. Le roi, qu'il avait instruit de son projet, y consentit; et quelques jours après, on apprit, à la grande confusion de MM. les médecins ordinaires de Sa Majesté, que Petit, à la lecture du rapport qu'ils lui avaient adressé sur l'état de la maladie, s'était écrié : « Si on n'ampute pas l'orteil, le roi sera mort avant que j'aie le temps d'arriver à Dresde! »

Tout ce qu'elle demanda, ce fut d'être enterrée en face de la tour où elle venait de passer seize années de son existence. Elle continua donc à habiter un château où elle avait toutes ses habitudes ; mais, naturellement, il lui fut dès lors permis de s'en éloigner toutes les fois que bon lui semblait, et d'aller visiter au loin ses parents et ses amis. Sa captivité ne fut donc plus désormais que toute volontaire. En Saxe, on avait même fini par l'oublier. Mais longtemps après sa mort, arrivée le 31 mars 1761, on racontait encore toutes sortes d'histoires sur ses excentricités et sur d'incommensurables trésors qu'elle avait fait enfouir dans les caveaux de ce château, tombé aujourd'hui à peu près en ruines.

CAGLIOSTRO.

Personne n'exploita dans d'aussi larges proportions, et au total avec si peu de dépense d'esprit et de savoir, la direction particulière suivie par la crédulité du XVIIIe siècle, que Joseph Balsamo, dit Cagliostro. La police de Paris, l'inquisition de Rome et des investigations littéraires auxquelles un Gœthe lui-même n'a pas dédaigné de prendre part, ont assez bien mis en lumière la vie extérieure de cet homme, mais sans réussir, à beaucoup près, à donner la solution de toutes les énigmes qu'elle offre et à y présenter tout sous son véritable jour.

Il est vrai que les fables que Cagliostro débitait sur son origine contrastent singulièrement avec les renseignements officiels ; cependant, il faut bien reconnaître que cet aventurier ne fit qu'embellir à sa façon, et pour le but qu'il se proposait, un fond vrai, qu'il entoura d'une auréole fantastique. Il prétendait que ses souvenirs les plus lointains le ramenaient en Orient. A Médine, le sage Althathas l'avait élevé au milieu d'une pompe toute princière ; il avait à ses ordres de nombreux domestiques, et le mufti lui-même venait souvent le visiter. A l'âge de douze ans il s'était rendu à la Mecque en compagnie de son instituteur et de ses domestiques et il y avait vécu pendant trois ans chez son parent le chérif, qui avait fini par laisser partir « le malheureux fils de la nature » pour continuer ses voyages. En Egypte, il avait appris la sa-

gesse chez ces prêtres que l'imagination des peuples étrangers a pendant si longtemps placés dans l'intérieur des pyramides, où ils se transmettaient une mystérieuse sagesse primitive perdue pour le restant des hommes. En 1766, il était enfin arrivé à Malte, où le grand-maître l'avait accueilli avec les honneurs les plus éclatants. De vagues allusions faites par le grand-maître l'autorisaient à penser qu'il avait pour mère une princesse de Trébizonde. Son guide Althathas était mort à Malte, chrétien et prêtre. Alors Cagliostro, accompagné par le chevalier d'Aquino, désigné à cet effet par le grand-maître, s'était rendu à Naples, où commence sa carrière publique. Plus tard, il prétendit aussi faire remonter sa généalogie jusqu'à Charles-Martel.

La vérité est sans doute moins brillante et moins romanesque ; mais on reconnaît facilement les points d'appui qu'elle a fournis à l'imagination de Balsamo. Ce qui permit à Joseph Balsamo de se donner pour l'un des descendants de Charles-Martel, c'est que son arrière-grand-père du côté maternel s'appelait Mathieu Martello. D'ailleurs, il avait ses raisons pour insister sur sa généalogie maternelle beaucoup plus que sur sa généalogie paternelle, attendu qu'il y eût vraisemblablement rencontré beaucoup de juifs. Ce Mathieu Martello avait deux filles. La plus jeune, Vincenza, épousa un certain Joseph Cagliostro, natif de la Nuova, et fut la marraine de notre aventurier. Elle lui donna pour nom de baptême celui de son mari ; mais par la suite Joseph Balsamo prit le nom de famille du mari de sa marraine, et y ajouta le titre de comte pour lui donner quelque chose de plus imposant. Ce changement de nom servit en outre à dé-

router la curiosité de ceux qui auraient voulu remonter jusqu'à sa véritable origine. La fille aînée de Mathieu Martello épousa un certain Joseph Bracconeri, à qui elle donna trois enfants, Félicité, Matthieu et Antonie. Félicité, dont Gœthe fit personnellement la connaissance à Palerme, épousa Pierre Balsamo, fils d'un libraire de cette ville, Antonio Balsamo, lequel était, dit-on, d'origine juive. Pierre Balsamo eut de Félicité ce même Joseph, qui plus tard fit tant de bruit dans le monde, et Jeanne-Joséphine Marie, laquelle épousa Jean-Baptiste Capitummino, dont elle resta veuve avec trois enfants. Pierre Balsamo fit banqueroute, et mourut à l'âge de quarante-cinq ans. Félicité, sa veuve, eut à pourvoir seule à l'entretien et à l'éducation de ses enfants,

Joseph Balsamo était né le 8 juin 1743 à Palerme, et reçut sa première éducation au séminaire Saint-Roch de cette ville ; établissement qu'à l'âge de treize ans il quitta pour le couvent des frères de la Miséricorde, à Cartagirone. Là, il gagna l'affection du frère apothicaire ; et il paraît que c'est à ce frère qu'il était redevable des notions élémentaires qu'il possédait sur les diverses branches de la médecine, et dont il sut plus tard si bien tirer parti. Il semble d'ailleurs qu'il y avait toujours eu chez lui un goût naturel pour l'étude de la chimie et de la botanique. On raconte qu'à ce couvent de Cartagirone la conduite de Joseph Balsamo fut telle qu'il en résulta pour les bons pères beaucoup de tracas et de soucis. Un des tours qu'il leur jouait d'ordinaire, et qui les scandalisait fort, consistait à substituer des noms de brigands et de courtisanes à ceux des saints et des saintes mentionnés dans le chapitre du martyrologe dont il devait

donner lecture pendant le repas du soir. Suivant les uns, il se serait dérobé par la fuite aux châtiments de plus en plus sévères que lui valait cette plaisanterie trop souvent répétée; suivant les autres, les frères de la Miséricorde l'auraient tout simplement mis à la porte. Une fois revenu à Palerme, Joseph Balsamo vécut de ses propres ressources, à ce qu'il paraît. Il fit d'abord preuve d'une grande habileté en escrime et en dessin. Le premier de ces arts lui attira beaucoup de mauvaises affaires avec des bretteurs de profession, de même qu'avec la police. La pratique du dessin ne le conduisit point aux hautes régions de l'art, mais lui fit acquérir une dangereuse habileté à imiter les écritures et à exécuter toutes espèces de contrefaçons. Il paraît, en effet, que dès cette époque il avait uniquement vécu de duperies et de spéculations sur la crédulité des hommes. C'est ainsi qu'on le voit pendant plusieurs années s'occuper à Palerme d'opérations magiques, d'évocation de morts, de contrefaçon de billets de spectacle et de dispenses ecclésiastiques, et même, à l'occasion, se faire proxénète. En pratiquant ses escroqueries, il faisait preuve, à ce qu'il paraît, de beaucoup d'aplomb, et, en même temps, d'une certaine jovialité. C'est ainsi qu'il soutira un jour à un orfévre appelé Murano une somme de 60 onces d'or, moyennant promesse de lui faire découvrir un immense trésor au fond d'une caverne située sur les bords de la mer; mais une fois arrivé dans cette caverne, notre pauvre Murano y fut houspillé par une demi-douzaine de démons tout de rouge habillés qui lui administrèrent une bonne raclée. Il porta plainte contre Balsamo, mais l'affaire en resta là. Ce ne fut que plus tard qu'on découvrit, dit-on,

une tentative faite par lui sur une échelle autrement grandiose que tout ce qu'il avait entrepris jusque-là pour tirer parti de son habileté comme faussaire. Il aurait fabriqué, pour un certain marquis Maurigi, un testament ayant pour but de frustrer, à son profit, une institution charitable de quelques propriétés; mais les administrateurs de cette fondation se seraient aperçus de la fraude quand il en était temps encore. Quoi qu'il en soit, Balsamo jugea alors que sa sécurité personnelle exigeait qu'il se dérobât pendant quelque temps à l'œil de la police de Palerme, ainsi qu'aux rancunes de ses nombreuses dupes. Il se rendit donc à Messine, et c'est là qu'il se lia avec un certain Altolas — le sage Althathas de son roman, — espèce d'aventurier espagnol ou grec qui avait parcouru déjà une grande partie de l'Orient et qui vraisemblablement était un habile prestidigitateur. Il paraît avéré que Balsamo entreprit diverses tournées dans les îles de l'Archipel, en Asie Mineure et en Egypte, avec cet Altolas, qui l'initia à ses divers tours de prestidigitation. En courant ainsi de droite et de gauche avec lui, Balsamo acquit, sur les langues orientales, quelques notions dont plus tard il se servit pour mieux en imposer à son public. Il est certain qu'à Malte il eut des relations avec le grand-maître Pinto, non pas à titre de fils d'une princesse de Trébizonde, mais comme l'un des nombreux aventuriers qui venaient exploiter la passion de ce grand-maître pour l'alchimie. Toutefois, Balsamo réussit à se mettre si bien en crédit auprès de Pinto, que celui-ci lui donna pour Rome et pour Naples des lettres de recommandation conçues dans les termes les plus pressants. A Rome, notamment, le baron de Bretteville, envoyé de l'ordre de

Malte près le saint-siége, l'introduisit dans les premières maisons; et plus tard on entendit Balsamo se vanter d'avoir joui dans cette ville de la faveur toute particulière du pape Clément XIII et du cardinal d'York. En 1770, il y épousa une simple servante appelée Lorenza Feliziani et fille d'un obscur artisan, dont il s'éprit à cause de sa grande beauté, et qu'il fit passer pour la fille d'un gentilhomme de la Calabre. Il est assez probable que ce mariage ne fut jamais de sa part autre chose qu'une spéculation, et qu'il comptait bien exploiter les charmes de sa femme. Un fait certain, c'est que plus tard il ne mit jamais le moindre obstacle aux nombreuses et profitables relations que Lorenza eut avec d'autres hommes, que celle-ci le suivit partout jusqu'au moment de sa dernière catastrophe, et qu'elle se montra presque toujours le très docile instrument de ses spéculations.

Il paraît que Balsamo fabriqua alors de fausses lettres de change, de complicité avec deux de ses compatriotes, Agliata et Nicastro, dont le dernier fut pendu plus tard. Nicastro l'ayant dénoncé, il s'enfuit à Bergame avec Agliata, auquel en route il abandonna sa femme en même temps qu'il se faisait passer pour son secrétaire. A Bergame, il voulut se donner pour un officier au service de Prusse, et présenta un brevet en règle qui lui conférait cette qualité. Toutefois, la police flaira la fraude et témoigna quelques soupçons. Sur quoi, Agliata s'esquiva en emportant toute la garde-robe de ses associés, qu'il laissa dans le plus complet dénûment. Balsamo et sa femme, pour se tirer de là, furent réduits à endosser le costume de pèlerin, et à annoncer qu'ils allaient entreprendre un pèlerinage à Saint-Jacques de Compos-

telle. Cette vie de vagabondage les amena en 1771 à Londres. Dans cette capitale, l'exploitation des charmes de Lorenza fournit d'abondantes ressources; et un vertueux *quaker*, entre autres, qui se laissa prendre dans les filets de cette sirène, ne s'en tira qu'au prix de 100 livres sterling. Quant à Balsamo il paraît que pendant ce premier séjour en Angleterre il fut plus de dix fois condamné pour escroquerie. S'il s'éloigna alors bien à regret de l'Angleterre, il paraît que ce fut à la suite d'un démêlé qu'il eut avec un Anglais qui, par compassion, l'avait chargé d'exécuter dans sa maison quelques travaux de peinture, et dont il avait voulu débaucher la fille.

De Londres Balsamo se rendit à Paris, mais la Faculté de médecine de cette ville mit obstacle à ce qu'il y pratiquât l'art de guérir. Lorenza ayant essayé de le quitter, il trouva moyen de l'en punir en la faisant renfermer pendant quelque temps à Sainte-Pélagie. Il entreprit ensuite une excursion dans les Pays-Bas et en Allemagne. Puis, on le vit reparaître tout à coup à Palerme, où il se donna le nom de marquis de Pellegrini. La police l'avait peut-être oublié; mais l'orfèvre Murano lui gardait toujours rancune de la raclée qu'il avait reçue dans la caverne au trésor; il le fit donc arrêter. Sa femme et la complaisante philosophie qu'il professait comme mari le tirèrent encore une fois d'affaire. Lorenza parvint à faire la connaissance et à obtenir la protection d'un influent prince sicilien, qui prit si chaudement fait et cause pour Balsamo, qu'il alla jusqu'à maltraiter l'avocat du plaignant dans la salle d'attente du tribunal. De la sorte, il parvint à intimider tellement la partie adverse, qu'elle donna son désistement et que Balsamo

fut remis en liberté. Pour se procurer l'argent sans lequel il ne pouvait pas repartir, il lui fallut engager des effets appartenant à sa sœur, et que celle-ci ne put ravoir qu'au prix de onze onces d'or qui ne lui furent jamais restituées. Gœthe nous raconte qu'il fut un jour fortement tenté de les donner à cette femme.

Balsamo se rendit alors en Espagne en passant par Malte, Naples et Marseille. Il séjourna plus ou moins longtemps à Barcelone, à Valence et à Cadix. Il voyageait presque constamment avec l'uniforme prussien, et prenait alors le nom de docteur Tischio. Il vivait partie des ressources fournies par l'exploitation des charmes de sa femme, partie en vendant une eau de beauté, en transformant le chanvre en soie, en faisant de l'or avec du mercure, en fondant de petits diamants et de petites perles pour en confectionner de plus gros diamants et de plus belles perles, ou bien encore en employant des moyens cabalistiques pour indiquer de bons numéros, avec lesquels on pouvait être sûr de gagner à la loterie ; secret dont il n'eût sans doute pas manqué de tirer parti pour lui-même, s'il avait été parfaitement convaincu de son efficacité.

Revenu encore une fois à Londres, il s'y fit recevoir dans une loge de francs-maçons. De ce moment-là datent la puissance qu'il exerça pendant assez longtemps, et le bruit qu'il fit en Europe. Dès lors, en effet, on ne le voit plus se mouvoir que dans les sphères les plus élevées, menant le train d'un prince, et sachant donner à ses intrigues un caractère nouveau, en même temps que plus brillant. Il avait su parfaitement s'approprier le jargon particulier aux charlatans de haute volée, et était parvenu à exercer

une puissance incroyable sur les esprits, notamment sur ceux des femmes et des hommes faibles de caractère. On portait son portrait et celui de Lorenza sur des éventails, des bagues et des médaillons ; on vendait des bustes de lui en marbre et en plâtre avec cette inscription : *Divo Cagliostro*. Ce dernier nom est en effet le seul qu'il prit dès lors. Jamais il ne faisait long séjour dans un endroit, afin de ne pas donner au prestige de la nouveauté le temps de s'affaiblir, et pour qu'on ne pût pas scruter bien à fond ses divers tours de passe-passe. Ses disciples venaient-ils à trouver un peu long le temps nécessaire pour le succès des opérations magiques, Cagliostro en avait bientôt fini avec cette velléité d'opposition et d'examen : il leur déclarait que ce succès dépendait uniquement de leur pureté morale. Surprenait-on le maître en train de se livrer à quelque orgie, les indiscrets recevaient de lui pour toute réponse que l'homme, une fois parvenu à la véritable hauteur intellectuelle, se trouve désormais hors d'état de pécher par le corps.

Il n'y a pas jusqu'à ces bons Hollandais eux-mêmes qui n'aient, comme tout le monde, cédé au torrent. A La Haye, toutes les loges maçonniques rivalisèrent entre elles à qui ferait le plus brillant accueil à Cagliostro et l'accablerait de fêtes. Il lui fallut à toute force consentir à fonder dans cette ville une loge à l'usage des dames. Il inventa un nouveau système maçonnique, qu'il déclara être celui de la franc-maçonnerie égyptienne, et s'occupa sans relâche des moyens de le propager ; mais il ne réussit qu'en octobre 1784 à le faire complétement adopter, lors de la fondation à Lyon de la grande loge-mère *pour le*

triomphe de la vérité. Il en aurait, dit-on, trouvé à Londres l'idée première dans un ouvrage manuscrit d'un certain Georges Copston ; mais il prétendit faire remonter le système à Enoch et à Élie, desquels les prêtres égyptiens des Pyramides le tenaient, et ceux-ci à leur tour le lui auraient enseigné. D'abord, il ne se donna que pour le messager d'Élie ou du grand-kophte ; mais plus tard, il se promut lui-même à la dignité de grand-kofl ou de grand-kophte. Alors, il prétendit être né des amours d'un ange avec une femme, pouvoir commander aux anges, et avoir été envoyé dans le but de conduire les fidèles, par une renaissance physique et morale, à une plus haute perfection. Toutefois, il fut bien plus question de renaissance physique que de renaissance morale, et, à cet effet, on indiqua une foule de moyens plus ridicules les uns que les autres.

Si on s'occupa de la *renaissance morale*, on ne la comprit que d'une manière tout extérieure, toute matérielle, et on prétendit l'obtenir par des moyens de même nature. A l'aide de la poudre rouge, de la *materia prima*, les croyants devaient arriver à une durée de vie qui ne dépendrait plus du corps, mais seulement de la grâce de Dieu (comme si déjà la durée de leur existence ne dépendait pas de la grâce de Dieu !) ; et, au moyen du *grand pentagone*, ils devaient recouvrer l'innocence perdue depuis le péché originel. Pour ce dernier but, il fallait construire une maison à trois étages sur une haute montagne, à laquelle on donnerait le nom de mont Sinaï. A l'étage intermédiaire, qu'on appellerait mont Ararat, devraient venir s'établir treize anciens, qui y passeraient quarante jours pour y consacrer dix-huit heures par jour à la prière, à la méditation et à la confection

du *parchemin vierge*, pour lequel on emploierait soit la peau d'un agneau mort-né, soigneusement lavée avec du savon, soit l'arrière-faix d'un enfant juif. Ceci une fois accompli, les treize anciens se trouveraient en communication avec les sept premiers anges créés; et ceux-ci imprimeraient leur sceau sur un morceau de ce parchemin vierge, qui se trouverait être alors le fameux *grand pentagone*. Les treize bienheureux deviendraient immédiatement maîtres et chefs du culte, purs et innocents, en possession d'une puissance ainsi que d'une sagesse sans limites, et n'aspirant plus qu'au calme de l'immortalité. Un de ceux-là seuls pourrait dire : « Je suis celui qui suis. » (C'est ainsi que répondait Cagliostro quand on l'interrogeait sur son origine ; quelquefois aussi, au lieu de répondre, il montrait un serpent avec une pomme dans la bouche, et dont la queue se terminait en dard.) Tout individu parvenu à la *renaissance* recevait en outre sept pentagones d'*extra*, pour ses amis des deux sexes. Du reste, Cagliostro fit effectivement construire, sur une hauteur aux environs de Bâle, un pavillon à trois étages, qu'il paraît avoir destiné à une expérience de ce genre.

La *renaissance physique* était beaucoup plus difficile à obtenir; et ce qu'il y a de pis, c'est que cette diable d'expérience devait être renouvelée tous les cinquante ans. Voici en quoi elle consistait : On commençait par se retirer au fond de quelque campagne, avec un ami sûr. On s'y soumettait pendant dix-sept jours à la diète la plus rigoureuse. Le dix-septième et et le trente-deuxième jour, on se faisait pratiquer une petite saignée. En outre, au trente-deuxième jour, on avalait six gouttes d'une mixture blanche,

dose qu'il fallait ensuite augmenter de deux gouttes chaque jour. Au trente-deuxième jour, on se mettait au lit et on avalait le premier grain de la *materia prima*, qui amenait des suites douloureuses, notamment une syncope de trois heures accompagnée de convulsions. Au trente-troisième jour, on prenait le second grain, qui était suivi de la fièvre, du délire et de la perte des cheveux, des dents et de la peau. Au trente-sixième jour, on avalait le troisème grain, et on tombait alors dans un long sommeil pendant la durée duquel repoussait tout ce qu'on avait perdu. Au trente-neuvième jour, on prenait un bain et on versait dans un verre de vin dix gouttes de baume du grand-kophte. Après quoi, le quarantième jour advenu, on se trouvait en parfaite santé, rajeuni de cinquante ans, et en état de s'en aller où on voulait. On pouvait recommencer l'expérience tous les cinquante ans, mais seulement jusqu'à ce qu'on eût atteint l'âge de 5557 ans (1).

Dans les loges, on s'occupait surtout de se mettre en relation avec les anges et avec les prophètes de l'Ancien-Testament (2). Or, voici comment on s'y prenait : on faisait venir un enfant, fille ou garçon

(1) On trouvera indiquées plus loin deux autres méthodes pour arriver au même but, dont l'une offre beaucoup d'analogie avec celle-ci, et dont la mise en pratique fut réellement tentée.

(2) Cette école, comme toutes les écoles égoïstes et où il y a absence de charité, s'inquiétait fort peu du Nouveau-Testament. Cagliostro déclarait, il est vrai, que Moïse, Elie et Jésus-Christ avaient été les trois francs-maçons les plus parfaits. On prétend cependant qu'il parlait souvent du dernier avec assez de dédain, et en tout cas qu'il n'admettait pas ce que l'Eglise nous enseigne sur son compte.

(et, dit-on, Cagliostro, tout au moins dans ses voyages, prenait le premier enfant qui se rencontrait sous sa main). Cet enfant recevait le nom de *la Colombe*. Le grand-kophte, ou celui à qui il avait délégué ses pouvoirs par insufflation, posait sa main sur la tête de cet enfant, puis lui frottait la tête et la main avec de l'*huile de la sagesse*. Ensuite, il le plaçait dans une espèce de caisse appelée *le tabernacle*, et lui ordonnait de regarder dans sa main ou bien dans un plat rempli d'eau. Après que toute l'assistance était demeurée longtemps en prières, on demandait à l'enfant ce qu'il voyait. Quand Cagliostro opérait en personne, l'enfant voyait toujours un ange ou quelque prophète; et alors avait lieu entre l'enfant et l'apparition un long entretien, dont on prenait soigneusement note d'après les déclarations de l'enfant. Les délégués de Cagliostro ne réussissaient pas toujours dans l'opération; et à Londres il arriva même un jour qu'au lieu d'anges on eut affaire à des singes. Cependant là aussi il y eut quelques apparitions d'anges et de prophètes. Parfois encore il arrivait que l'enfant voyait Cagliostro et sa femme, tous deux entourés d'une radieuse auréole. On sait positivement que, dans quelques-unes de ces expériences, les enfants ne firent quo réciter une leçon apprise par cœur; pour ce qui est des autres, on ignore s'il en fut de même, mais cela n'est guère vraisemblable. Dans son dernier procès devant l'Inquisition, Cagliostro avoua la plupart de ses impostures; sur ce point-ci, au contraire, il soutint toujours fermement qu'il y avait là un jeu, une force particulière donnée par Dieu, quoiqu'une pareille assertion dût lui être bien plus nuisible aux yeux de l'Inquisition que l'aveu pur et sim-

ple d'une imposture de plus. Sa femme, dont il avait fait la complice de toutes ses pratiques kabbalistiques, affirma aussi que son mari lui avait constamment déclaré qu'elle était trop faible pour pouvoir comprendre ce mystère. On ne saurait non plus admettre que tous les chefs de loges qui opérèrent avec des enfants aient été autant d'imposteurs. Il faut donc penser qu'il y avait réellement ici en jeu une influence psychique d'une nature particulière, appartenant peut-être au mystérieux domaine de ce qu'on appelle aujourd'hui la *puissance magnétique.*

Il est rigoureusement exact de dire que les partisans de Cagliostro l'adoraient. Ils passaient des heures entières agenouillés à ses pieds, et croyaient que le moindre contact avec lui suffisait pour les sanctifier. Dans les loges, quand on venait à chanter ce passage du psaume : *Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus*, au nom de *David* on substituait celui de *Cagliostro.* — D'ailleurs, il conserva une grande partie de l'organisation et des signes distinctifs de la franc-maçonnerie ordinaire, et n'augmenta que le nombre des degrés. Il ouvrit aussi les loges à toutes les religions, notamment aux juifs, qu'ils déclarait être le peuple le plus honnête de la terre. Il affectait en outre une grande religiosité, combattait l'athéisme, et s'opposait à ce qu'on tournât les saints en ridicule : aussi, bien des gens l'ont-ils tenu pour n'être qu'un agent des Jésuites, dont il plaçait partout le monogramme, en le recommandant à tous les respects de ses fidèles. Tout cela pourtant n'était de sa part que charlatanisme et rouerie ; ou du moins, il n'y avait dans ces démonstrations rien que d'extérieur et de superficiel.

De La Haye, Cagliostro alla passer quelque temps à Venise, puis il regagna le nord de l'Europe. A Berlin, il ne rencontra pas de sympathies, bien qu'il y eût annoncé aux Prussiens qu'Alexandre le Grand vivait encore en Egypte, comme chef d'une société de mages guerriers qui avaient fait remporter à Frédéric II ses nombreuses victoires. Les Prussiens, à ce qu'il semble, savaient fort bien à quoi s'en tenir là-dessus. De Berlin il gagna Mittau, en passant par Dantzig et Kœnisberg. Dans la capitale du duché de Courlande, il opéra avec beaucoup d'adresse, et y compta pendant longtemps de fervents et nombreux adhérents appartenant aux cercles les plus élevés. (Élisa Von der Recke était au nombre de ses croyants; mais elle fut complétement guérie de ses illusions et plus tard ne rêva plus que rationalisme.) Sur ce nouveau théâtre, Cagliostro prétendait avoir été envoyé par ses chefs pour retrouver, à l'aide d'opérations magiques, des trésors et des documents relatifs à la franc-maçonnerie, enfouis depuis des siècles dans le domaine de Wilzen. L'histoire ne dit pas si la tentative fut couronnée de succès.

De Mittau, Cagliostro se rendit en Russie. Il essaya de s'y faire passer pour un colonel espagnol, mais l'ambassadeur d'Espagne protesta aussitôt contre cette prétention. A Saint-Pétersbourg, le docteur Rugensohn, médecin de l'impératrice, opposa à toutes ses menées un scepticisme si déterminé que Cagliostro ne jugea pas utile d'y prolonger longtemps son séjour. Il se dirigea alors par Varsovie sur Francfort et Strasbourg, et l'accueil enthousiaste qui lui fut fait dans ces deux dernières villes le dédommagea amplement de la froideur du Nord. Il partit pour Paris en com-

pagnie du cardinal de Rohan (1), mais ne tarda pas à s'en revenir à Strasbourg (1781). Les médecins, qui de même que les prêtres se montrèrent ses ennemis pendant toute sa vie, le combattirent alors avec une telle vivacité qu'il jugea bon de partir en toute hâte pour Naples, sous prétexte qu'il y était appelé par un ami mourant. De Naples, il arriva le 8 novembre 1782 à Bordeaux, sur l'invitation, disait-il, de M. de Vergennes. Il continua alors de séjourner en France, jusqu'au moment où il se trouva impliqué dans la fameuse affaire du Collier du cardinal de Rohan. Il n'est ni prouvé ni vraisemblable qu'il ait pris la moindre part à cette escroquerie de madame de Lamotte. Il avait à sa disposition des moyens tout autres pour exploiter le cardinal, et il eût été homme à prévenir et à défendre son protecteur, plutôt que de le laisser exploiter par d'autres. On croit en effet que la Lamotte ne l'impliqua dans le procès que parce qu'une fois que la chose avait été découverte, il avait conseillé au cardinal de déclarer franchement toute la vérité. Il ne résulta de l'enquête aucun fait à la charge de Cagliostro, si ce n'est que, le jour même où le cardinal fut arrêté (15 août 1785), il l'avait invité à venir chez lui le soir souper en compagnie de Henri IV, Voltaire et Rousseau. Il y avait là évidemment une imposture; mais cette imposture était sans connexité avec l'affaire du Collier, et faisait partie des pratiques de fourberie dont se composait son industrie. Néanmoins, dès le début du procès on le mit à

(1) Louis-René-Edouard, prince de Rohan-Guémenée, cardinal et archevêque de Strasbourg, grand-aumônier de France, proviseur de la Sorbonne et administrateur des Quinze-Vingts, né le 23 septembre 1734, mort le 16 février 1802.

la Bastille, après lui avoir précédemment offert en vain le moyen de fuir; et l'arrêt rendu le 8 mai 1786 le condamna à être banni de France. Pendant le cours du procès, ses partisans adressèrent au parlement un mémoire justificatif magnifiquement imprimé et orné du portrait de Cagliostro; mémoire à la rédaction duquel avait pris part d'Espréménil (1) lui-même, et qui fut présenté aux juges par des hommes du plus haut rang. Il y est dit « que Cagliostro est le fils d'un grand-maître de Malte; qu'il a été mystérieusement élevé à la Mecque et à Médine; qu'à la suite de voyages entrepris dès sa plus tendre jeunesse, il s'est fait initier dans les pyramides d'Egypte aux sciences secrètes de l'Orient; que son instituteur, le sage Althatas, à qui il était redevable de tout ce qu'il savait, avait été chrétien et chevalier de Malte, mais qu'il avait eu l'habitude d'endosser et de faire endosser à son élève le costume musulman; que, parvenu à la complète maturité de son intelligence et de son génie, Cagliostro s'était mis à parcourir l'Europe; que, médecin et prophète, doué de la puissance d'évoquer les morts et de conjurer les esprits, il s'était en tous lieux montré l'ami de l'humanité, surnom que la reconnaissance publique lui avait à bon droit déféré. »

(1) Jean-Jacques Duval d'Espréménil, né à Pondichéry en 1746, conseiller au parlement de Paris et adversaire opiniâtre de la cour dans les luttes de celle-ci contre le parlement, se montra plus tard, en qualité de député de Paris à l'Assemblée nationale, l'un des plus fervents défenseurs de la royauté, — et cela sans inconséquence, ou plutôt parce qu'il suivit constamment ses principes avec la plus inflexible conséquence. Non réélu en 1791, il fut guillotiné en 1794.

Quand il fut remis en liberté, ses partisans illuminèrent leurs demeures et célèbrèrent son acquittement par de grandes fêtes. Une foule d'hommes distingués l'accompagnèrent à Paris, puis à Saint-Denis; et quand il s'embarqua à Boulogne, des milliers d'individus étaient réunis sur le rivage et lui demandèrent sa bénédiction.

Il passa en Angleterre, et publia aussitôt un pamphlet dans lequel il accusait le gouverneur de la Bastille, le marquis de Launay (1), et le chevalier Chenon, de lui avoir dérobé ses effets les plus précieux. Heureusement pour eux, ces messieurs purent prouver de la manière la plus péremptoire la fausseté de cette accusation. Cagliostro fit en outre paraître un Manifeste à la nation française, daté du 20 février 1786, et où sont présentés sous forme de prophéties les vœux très naturels d'un individu qui sort de la Bastille, à savoir : la destruction de cette prison d'État, l'abolition des lettres de cachet, etc. La publication de ce manifeste lui fournit plus tard encore un prétexte pour s'adresser de Rome à l'Assemblée nationale et lui demander l'autorisation de rentrer en France, en raison des services signalés qu'il avait rendus à la cause de la liberté,

Il paraît que pendant le séjour qu'il fit à Londres, après sa sortie de la Bastille, il se lia avec un fanati-

(1) Bernard-René-Jourdan, marquis de Launay, dont toute la destinée se trouve rattachée à cette prison d'Etat, y était né en 1740. Il en fut nommé gouverneur, fit preuve de beaucoup de douceur et d'humanité dans l'exercice de ses fonctions, et périt massacré par le peuple lors de la prise de la Bastille (14 juillet 1789).

que d'une autre espèce, avec lord Georges Gordon (1); et malgré le peu de points de contact qu'il eût dû y avoir entre eux, puisque Cagliostro n'était rien moins qu'un fanatique, il est assez remarquable, quand on se rappelle la propension de Cagliostro pour le judaïsme, que lord Gordon, dans les dernières années de sa vie, ait, dit-on, embrassé le judaïsme. A cette même époque, Cagliostro se mit également en rapport avec la *Theological Society* des Swedenborgiens. Par contre, il rencontra alors un rude adver-

(1) Lord Georges Gordon, né le 19 décembre 1750, d'une antique famille normande transplantée plus tard en Ecosse, mais qui, après l'expulsion des Stuarts, resta pendant longtemps encore jacobite et catholique romaine. Il était fils du troisième duc Georges-Côme de Gordon, et se posa en défenseur tout aussi bien des plus rigides presbytériens écossais, et notamment en représentant de leur haine ardente pour les catholiques, qu'en paladin des catholiques irlandais. Dans l'accomplissement de cette mission contradictoire, il fit preuve d'une infatigable activité, et de toute la finesse d'esprit dont est capable un maniaque, mais sans y apporter de plan ni de pensée supérieure. En 1778, il profita d'un bill proposé par le noble sir Georges Saville afin d'améliorer quelque peu la situation des catholiques anglais, pour provoquer parmi les protestants fanatiques une agitation par suite de laquelle le parlement se vit assiégé, le 2 juin 1792, par plus de 20,000 individus. Les troubles durèrent toute une semaine, et atteignirent leur apogée dans la journée du mercredi 7 juin. Ce jour-là, le feu fut mis sur trente-six points de Londres à la fois, en même temps qu'on tentait de s'emparer de la Banque; et il y eut 458 émeutiers tués ou blessés. Les juges en condamnèrent 20 à la peine de mort, et 39 à la déportation à vie. Lord Gordon, mis en cause, fut acquitté. Mais plus tard il se vit condamner à l'occasion de divers pamphlets, dans l'un desquels, entre autres, il prenait la défense de Cagliostro. Arrêté en vertu de cette condamnation, il mourut le 1er novembre 1793 dans la prison de New-Gate.

saire dans le rédacteur du *Courrier de l'Europe*, Morand, qui le poursuivit tellement de ses mordants sarcasmes, en même temps qu'il rétablissait toujours la réalité des faits, qu'il ne put pas prolonger davantage son séjour en Angleterre. En Allemagne, il avait perdu tout crédit par suite de la franchise pleine d'abnégation avec laquelle Elisa Von der Recke avait révélé la nullité de Cagliostro en même temps que sa propre faiblesse, et un peu aussi, il faut bien en convenir, par suite de la fausse accusation portée contre lui à Berlin de n'être qu'un agent secret des Jésuites.

Une illusion se détruit en effet bien plus facilement par une autre illusion que par la simple vérité. Toutefois, à Bâle, Cagliostro réussit encore à fonder une loge-mère de francs-maçons pour la Suisse. A Biel, l'autorité locale mit obstacle à ses menées et pratiques, et sa femme fut obligée d'affirmer par serment, en présence des magistrats de cette ville, que son mari avait toujours vécu en honnête homme, en bon catholique, et que les renseignements antérieurement parvenus à l'autorité étaient controuvés. A Turin, le gouvernement sarde lui fit ordonner de sortir immédiatement du royaume. Joseph II le fit chasser de Roveredo, et ce prince obtint encore qu'il fût expulsé de Trente, où il était parvenu à capter la bienveillance de l'archevêque en affectant un profond repentir et en allant souvent à confesse. S'il se dirigea alors sur Rome, où devait se clore son aventureuse carrière, cela tient peut-être à ce qu'il voulait exploiter à sa manière diverses lettres de recommandation que l'archevêque lui avait données pour cette ville; ou peut-être encore ne fit-il en cela que céder aux instances de sa femme, qui désirait revoir ses parents et

échapper ainsi, en quelque sorte, à la tutelle de son mari. Il y vécut d'abord très retiré; mais bientôt, poussé par le besoin, comme il le déclara, il se faufila dans la loge maçonnique *Pour la réunion des Frères sincères*, et chercha à y propager les idées de la franc-maçonnerie égyptienne. Il sentait pourtant, à ce qu'il semble, que le sol tremblait sous ses pas, car il avait rédigé un projet d'adresse à toutes les loges de Rome, pour les engager, dans le cas où on l'arrêterait, à venir le délivrer, et au besoin à mettre le feu à sa prison. Du reste, il paraîtrait qu'il n'avait anéanti aucun de ses papiers, puisqu'on en trouva chez lui une énorme quantité. Trahi par un de ses adeptes, il fut arrêté et conduit au château Saint-Ange le 27 novembre 1789.

L'Inquisition romaine conduisit la procédure instruite à cette occasion avec une modération et une douceur qu'on n'aurait pas attendues d'un tel tribunal, et donna au procès une louable publicité. Mais, conformément à ses instructions, elle s'occupa moins des menées et des pratiques de Cagliostro que de ses opinions religieuses. Il finit par avouer ses principes complétement irréligieux et ses hérésies: en conséquence de quoi, il fut condamné à la peine de mort. Pie VI commua (7 avril 1791) cette peine en celle de la détention à vie. S'il témoignait un sincère repentir, il devait lui être fait remise des peines et censures ecclésiastiques. Lorenza fut enfermée dans un couvent-prison pour femmes. On a prétendu que Cagliostro chercha un jour à étrangler son confesseur, afin de pouvoir s'échapper en revêtant le costume de cet ecclésiastique; et qu'en 1797, à l'approche des Français, on le trouva dans son cachot, mort victime

de l'Inquisition ; mais ces rumeurs paraissent mensongères. Son temps était passé ; d'ailleurs, il n'avait jamais eu d'importance politique, et bien moins encore depuis que la politique avait passé des mains des intrigants en celles des révolutionnaires et des hommes de violence. On a dit aussi que Cagliostro était mort dès 1795 au fort San-Leo.

L'extérieur de Cagliostro est décrit par les uns comme repoussant et même dégoûtant, tandis que d'autres le jugent plus favorablement. Il était de petite taille, et, en sa qualité de Sicilien, d'un teint brunâtre ; mais plus tard il devint très gras, sans compter qu'il louchait. Il ne laissait pas toutefois que d'avoir une fort belle tête qui eût pu servir de modèle à un artiste pour représenter le poëte sous la puissance de l'inspiration. Son langage n'était point exempt des idiotismes du dialecte sicilien ; son ton, ses gestes et ses manières étaient bien ceux d'un charlatan vantard, présomptueux et importun, et on finissait d'ordinaire par le reconnaître pour tel. On dit que dans les cercles intimes sa conversation était assez agréable. Sa femme a dit de ses discours, qu'il prononçait toujours l'épée à la main, qu'ils lui avaient paru ne consister qu'en un long galimatias de mots sonores et de tirades sans fin. Mais il est possible qu'elle n'y ait rien compris ; d'ailleurs, elle vit plus tard un moyen de se blanchir elle-même en dépréciant en tout son mari.

Les ressources financières qui étaient à sa disposition, ou bien qu'il a réellement employées, ont été à diverses époques si extraordinaires, qu'on ne saurait l'expliquer par différents moyens dont il se servait pour se procurer de l'argent. Quand il voya-

geait, sa suite se composait toujours de six berlines attelées chacune de quatre chevaux de poste. Suivant la tactique ordinaire des charlatans médicaux, il ne présentait aucune espèce de compte à ses clients et ne réclamait d'eux aucune rétribution; seulement, il acceptait de leur reconnaissance des présents ou des prêts. On dit qu'il n'épargnait ni sa peine ni ses soins auprès de ses malades; et si on cite quelques cas où il ne fut pas heureux, on ne saurait disconvenir qu'on rapporte de lui un grand nombre de cures vraiment extraordinaires. Il distribuait tous ses médicaments *gratis;* et il n'y avait que ses pilules pour lesquelles un pharmacien attaché à son service réclamât un prix, d'ailleurs très modéré. Son prétendu *vin d'Egypte* n'était, à ce qu'il paraît, qu'une boisson fortement épicée et stimulante; et dans la composition de sa *poudre rafraîchissante* il n'entrait que de la salade et autres plantes de ce genre. Il se servait aussi de l'*arum maculatum*, substance extrêmement vénéneuse, et employait pour l'usage externe le sucre de Saturne à hautes doses.

Consultez : *Compendio della vita e delle geste di Giuseppe Balsamo, denominato el conte Cagliostro* (Rome, 1791); Gœthe, *Voyages en Italie;* Elisa Von der Recke, *Renseignements sur le séjour que le fameux Cagliostro fit à Mittau en* 1777 (en allemand : Berlin et Stettin, 1787); *Mémoires du baron Henri de Gleichen* (Leipzig, 1847).

DUCHANTEAU ET CLAVIÈRES.

Duchanteau, qui appartient à la moitié du XVIII[e] siècle, était un homme beau, spirituel, aimable, éloquent, et passionnément adonné à l'étude des sciences occultes. Après s'être longtemps occupé de la langue hébraïque et des kabbalistes, il se fit circoncire à Amsterdam, parce qu'il s'était mis en tête qu'il fallait être juif pour pouvoir être initié par les rabbins à tous les mystères de la kabbale. Or, cette kabbale ne l'ayant point encore conduit au delà des limites du savoir humain, ainsi qu'il l'avait espéré, il se jeta dans l'étude de l'alchimie, et inventa à son propre usage une méthode particulière pour trouver la pierre philosophale ; méthode qu'il essaya de faire concorder d'une manière aussi ingénieuse que bizarre avec les principaux passages des ouvrages relatifs à l'alchimie, en même temps qu'elle lui ferait trouver la solution des grands problèmes qu'ils contiennent. Tous ces ouvrages s'accordent en effet à dire qu'il faut chercher sans relâche à réunir les choses inférieures avec les choses supérieures, et que le feu, le vase et la matière primitive doivent se trouver dans le même sujet. D'où notre Duchanteau tira la conclusion suivante : « Je suis moi-même ce mystérieux sujet, et tout homme doué d'une bonne constitution est, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à cinquante, en état de préparer la pierre de la sagesse,

sans avoir besoin à cet effet d'autre chose que de lui-même. Qu'on me place donc tout nu dans une chambre, qu'on m'y enferme ou qu'on m'y surveille, qu'on ne me donne pas la moindre chose à boire ni à manger, et je me charge d'avoir produit au bout de quarante jours la pierre de la sagesse. » Il entreprit de prouver son assertion à la loge des *Amis-Unis* de Páris. La recette n'était rien moins que propre : il avalait constamment son urine, et disait : « Vous avez là l'union des choses inférieures avec les choses supérieures. Mon urine est la matière primitive, mon corps est le vase, et ma chaleur le feu. Dès lors, les trois choses fondamentales se trouvent réunies sur le même support. »

L'expérience fut tentée. On fit entrer Duchanteau, complétement nu, dans une chambre préalablement bien examinée; et ce fut alors seulement qu'on lui rendit ses vêtements et qu'il put les endosser de nouveau. Mais grâce à cette précaution, on avait acquis la certitude qu'il n'avait avec lui aucune espèce de matière alimentaire. Les Frères le surveillaient à tour de rôle. Dans les premiers jours, il souffrit vivement de la faim, et surtout d'une soif brûlante ; mais peu à peu son urine se purifia et s'épaissit, et à partir de ce moment ses souffrances devinrent moindres. Par contre, ses forces intellectuelles augmentèrent, ou du moins se trouvèrent singulièrement surexcitées. Chaque jour il devint plus gai, plus spirituel, plus éloquent; ce qu'il y aurait eu de plus extraordinaire, si les détails qu'on rapporte sont vrais, c'est que ses forces physiques auraient en même temps beaucoup augmenté. Toutefois, ce fait pourrait peut-être s'ex-

pliquer par cette circonstance qu'une fièvre toujours croissante, et qui finit par présenter les symptômes les plus effrayants, accompagnait son état. Cette fièvre inspira quelque inquiétude au conseil de la loge. On se demanda ce que dirait l'autorité si cet homme venait à mourir des suites d'une expérience à laquelle les Frères avaient sciemment concouru. On prit donc le parti de le forcer d'y renoncer. Il en était arrivé au vingt-sixième jour, et pendant ces vingt-six jours il n'avait très réellement avalé autre chose que sa propre urine, dont le volume avait fini par se trouver successivement réduit à la valeur d'une demi-tasse. On ajoute que, vers la fin, cette urine était devenue d'un rouge extrêmement foncé, épaisse et visqueuse, et qu'elle exhalait en outre une odeur des plus suaves et des plus balsamiques. On en conservait fort soigneusement un peu dans les archives de la loge, mais la révolution a gaspillé ce trésor comme tant d'autres, et on ne sait ce qu'il est devenu (1).

Quand, au vingt-sixième jour, Duchanteau dut renoncer à pousser plus loin son expérience, il se dédommagea de sa longue abstinence en mangeant et en buvant, à souper, plus que ses six convives; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette intempérance n'eut pour lui aucune suite fâcheuse. Désolé d'avoir ainsi manqué son but après avoir été si près de l'atteindre, il voulut recommencer l'expérience; mais cette fois il lui fut impossible de la pousser au delà du seizième jour. En effet, ce jour-là, il tomba tout à coup en défaillance et mourut quelques mi-

(1) Mémoires du baron de Gleichen, pages 165 et suivantes.

nutes après. On doit donc croire que cette seconde expérience lui coûta la vie.

Nous mentionnerons encore un autre procédé pour trouver la pierre philosophale, procédé dont le secret était possédé par Clavières.

Étienne Clavières, né à Genève le 27 janvier 1735, et banquier dans cette ville, s'y trouvait à la tête des mécontents, dont les menées donnèrent lieu, en 1782, de la part des puissances garantes de la constitution genevoise, la France, la Sardaigne et l'État de Berne, à une intervention armée qui fut l'un des premiers exemples des interventions telles qu'on les comprend et pratique de nos jours. D'ailleurs, l'insurrection genevoise de cette époque fut aussi un des avant-coureurs des révolutions modernes, et présente divers points de similitude avec la révolution française, aux événements de laquelle les démocrates genevois exilés de leur patrie prirent une part importante. L'insurrection éclata à propos d'une mesure dans laquelle les dépositaires de l'autorité publique n'avaient en rien excédé la limite des droits que leur conférait la constitution. Elle fut en réalité dirigée contre l'exercice du droit de véto; aussi le parti gouvernemental ne tarda-t-il pas à être désigné sous le nom de *parti des négatifs*, tandis que l'opposition prit la qualification de *parti représentant*. Des comités de sûreté publique et des clubs se substituèrent à l'autorité constitutionnelle. Les syndics furent arrêtés. Un gouvernement terroriste pesa sur la ville et essaya de donner l'apparence de la consécration du suffrage universel au pouvoir que s'étaient arrogé les hommes de révolution, qui, dans cette circonstance, risquaient leur tête. On remplit de poudre la cathédrale et les

quartiers habités par les *aristocrates*, soit pour faire sauter la ville à toute extrémité (1), ainsi qu'on le prétendit, soit encore pour contraindre par la terreur les classes hostiles à la révolution à l'accepter. Cependant, en dépit de ces préparatifs désespérés, la résistance fut à peu près nulle (2), et vingt-cinq meneurs du parti démocratique, ou furent bannis, ou se condamnèrent à un exil volontaire. Dans le nombre se trouvait Clavières. Ils se rendirent en Angleterre, dont ils avaient déjà invoqué la protection contre la France. Les exilés instituèrent entre eux un comité chargé de continuer leurs négociations avec le gouvernement britannique, et composé de six membres : D'Yvernois, Clavières, Grenus, Ringler, Duroveray et Gasc; et, effectivement, le cabinet de Londres conclut avec les exilés genevois, le 4 avril 1783, une capitulation aux termes de laquelle il s'engagea à mettre à leur disposition une somme de 50,000 livres sterling avec laquelle ceux-ci se chargeaient de fonder en Irlande une Nouvelle-Genève. Ici encore on trouve un des premiers exemples de subventions si souvent accordées de nos jours à des émigrés étrangers. L'emploi de ces fonds fut confié à une commission composée de huit membres du conseil privé, de quatre membres de la chambre basse et des six réfugiés ge-

(1) Il se pourrait cependant que cette accusation ait eu pour base un fait tout contraire. Le commandant des forces françaises, le général marquis de Jaucourt, ayant menacé de brûler la ville si elle ne se rendait pas, Womerat, le commandant des troupes genevoises, répondit à cette menace en envoyant une paquet d'allumettes à M. de Jaucourt.

(2) Il y avait sur les remparts 4,000 hommes, mais ils se rendirent dès qu'on eut appliqué aux murailles les échelles pour l'assaut.

nevois dont nous avons donné les noms plus haut. Leur principal patron était lord Temple, marquis de Buckingham (1), l'un des hommes d'État de la Grande-Bretagne qui s'entremirent avec le plus de zèle pour leur faire accorder cette subvention. Lord Mahon leur offrit en outre des terres pour y fonder leur colonie. Avant les six individus ci-dessus désignés, il était déjà arrivé en Angleterre d'autres Genevois appartenant au même parti, par exemple La Roche, Siardet, etc. Deluc (2) était depuis 1773 lecteur de la reine. L'honnête Delolme (3), lui aussi, s'était déjà depuis longtemps réfugié de l'autre côté du détroit ; mais il mettait un noble orgueil à ne devoir qu'à sa plume les moyens de vivre à l'étranger, et paya l'hospitalité que lui accorda la nation anglaise en composant son célèbre ouvrage sur la Constitution de l'Angleterre. D'ailleurs, il s'abstint de toute participation aux menées ultérieures du parti révolutionnaire ; car, mieux qu'aucun de ses coreligionnaires politiques, il avait appris en Angleterre à connaître le véritable caractère de la liberté et d'un bon gouvernement. Plus tard, on vit arriver encore Dumont, Chauvet, Marat (4) et Melly. Mais dès que Necker fut parvenu au

(1) N'est-il pas singulier que lord Palmerston appartienne aussi à la famille de ces Temple-Buckingham ?

(2) Le célèbre géologue et météorologue Jean-André Deluc, né à Genève en 1727, envoyé par son parti à Paris en 1768, obtint un emploi en 1773, fut nommé en 1798 à une chaire à l'université de Gœttingue qu'il n'occupa jamais, et mourut à Windsor le 8 novembre 1817.

(3) Jean-Louis Delolme, né à Genève en 1740, avocat, mort le 16 juillet 1806 à Gewen, dans la Suisse italienne.

(4) Marat n'était pas de Genève, mais de Neufchatel ; au reste, il appartenait alors à la même coterie.

pouvoir en France, D'Yvernois accourut à Paris, où il ne tarda pas à être suivi par Clavières et quelques autres. Ils se rattachèrent plus particulièrement à Mirabeau, qui, dit-on, proclama Duroveray son maître en matières de révolution, et Clavières son maître en matières financières et économiques. Les Genevois Duroveray(1), Clavières, Dumont et Reybas furent au nombre des principaux collaborateurs de son journal *le Courrier de Provence*. Après la mort de Mirabeau, les Genevois, et surtout Clavières, se rattachèrent au parti de la Gironde. Puis, quand sous la menace d'une accusation personnelle contre le roi la cour se laissa imposer un ministère girondin, Clavières, grâce à l'influence et à la recommandation de son vieil ami Brissot, fut nommé ministre des finances le 24 mars 1792; mais il appartint toujours à la fraction la plus violente de ce ministère, et dès le 12 juin il en sortait avec Servan et Roland. Les royalistes l'accusent d'avoir été le principal instigateur de la journée du 20 juin; et ce parti, qui s'est toujours complu à n'assigner à la révolution française d'autres causes que les intrigues tantôt de l'Angleterre, tantôt de l'Autriche, tantôt du duc d'Orléans, tantôt du comte de Provence, lui reproche de n'avoir jamais été autre chose qu'un agent secret du gouvernement anglais. En tous cas, les Girondins avaient perdu le pouvoir quand éclata la terrible journée du 10 août, et c'est alors qu'arriva à se produire en première ligne et à occuper le haut du pavé le représentant le plus violent de la coterie étrangère, Marat.

(1) Dès 1794 Duroveray faisait partie de l'émigration royaliste.

Les Girondins essayèrent bien de suivre le mouvement, et Clavières rentra même au ministère avec Roland, Servan et quelques autres hommes partageant les mêmes idées politiques. Mais, s'ils se trouvaient maintenant complétement indépendants de la cour, ces ministres n'en dépendaient que davantage des Jacobins, à qui ils étaient tenus d'obéir servilement sans pouvoir en rien être utiles à leur propre parti. Après avoir vivement combattu Danton, Marat et Robespierre, Clavières fut arrêté le 2 juin 1793 avec les autres Girondins. Traduit le 5 septembre suivant devant le tribunal révolutionnaire, il se tua le 8 décembre à la Conciergerie, en s'enfonçant un couteau dans la poitrine. Sa femme prit du poison et mourut deux jours après lui. On dit qu'avant de se suicider, il déclama ces vers de l'Orphelin de la Chine :

Les criminels tremblants sont traînés au supplice;
Les mortels généreux disposent de leur sort.

Un illuminé genevois, mais un honnête homme, — ce que tous les illuminés sont loin d'avoir été à toutes les époques, — un notaire du nom de Chenaud écrivait, dit-on, tous les ans au gouvernement français pour lui prédire ce que la coterie genevoise ne tarderait pas à opérer en France; on prétend même qu'il avait prédit longtemps d'avance la destinée aventureuse et sanglante de Clavières. Quant à celui-ci, il avait demandé, quelque temps avant sa chute, qu'on inscrivît ces vers au bas de son portrait :

On tombe, on se relève, on terrasse, on détruit,
On recule, on avance, on s'arrête, on poursuit.

Avant d'arriver à une si haute position en France, Clavières s'était estimé fort heureux d'obtenir un emploi subalterne au ministère des finances ; et, à cette époque-là, il vendit à la loge des *Amis réunis* un manuscrit dont il se trouvait peut-être bien en possession depuis le temps où il s'occupait à Genève de sociétés secrètes et d'associations mystérieuses. Dans ce manuscrit se trouvait décrit, de la manière la plus circonstanciée, un horrible procédé pour préparer la pierre philosophale. Il fallait commencer par prendre un jeune garçon et une jeune fille ayant conservé tous deux leur virginité ; ensuite, on les mariait ensemble sous l'influence d'une constellation particulière. Leur premier enfant devait être un garçon, qu'on faisait entrer dans un récipient en verre, placé à son tour dans une cornue ; ensuite, on faisait calciner ce malheureux enfant sur le feu. Après une suite d'opérations fort compliquées, dont le détail avait échappé à la mémoire de la personne de qui nous tenons ces renseignements, l'enfant devait se trouver transformé en une matière qui serait tout à la fois un remède à tous les maux et la pierre philosophale, et dont la force serait décuplée chaque fois qu'on recommencerait l'expérience. Le manuscrit contenant cette recette aussi insensée que cruelle s'étendait en même temps sur des explications relatives à l'expérience dont nous parlons, mais se rattachant aussi à la mythologie, notamment aux douze travaux d'Hercule, qui, suivant le manuscrit, n'avaient été que des expériences d'alchimie. Plus tard, un confrère de Clavières emporta le manuscrit en question dans la capitale d'un des États de l'Allemagne, où une princesse excessivement cupide, et un ministre

rien moins que religieux, songèrent un moment à entreprendre le grand œuvre d'après le procédé ainsi décrit. Ils n'en furent détournés que par l'incertitude du résultat, et par le grand nombre de difficultés qu'offrait l'expérience.

L'envoyé de l'électeur de Saxe à Madrid, le comte Kolowrat-Krakowski (né en 1692, mort en 1766), montrait à qui voulait les voir deux monnaies espagnoles en cuivre, dont l'une, quoiqu'il n'en eût jamais été frappé de ce module en argent, paraissait avoir été complétement transformée en argent; l'autre n'avait de veines d'argent qu'à son centre, et, en la brisant, on avait eu la preuve que ces veines la traversaient dans toute son épaisseur (1). Kolowrat affirmait que la transmutation avait eu lieu en sa présence. Resterait à savoir si ce n'étaient pas là des pièces préparées à l'avance, et s'il n'assista pas tout bonnement à un simple tour de prestidigitation.

(1) Mémoires du baron de Gleichen.

LE COMTE DE SAINT-GERMAIN.

Un aventurier dont il fut question à partir de 1750, et d'abord sous le nom de marquis de Montferrat, puis à Venise comme comte de Bellamare, à Pise comme chevalier Schœning, à Milan comme chevalier Welldone, à Gênes comme comte Soltikof (1), à Schwabach comme comte Tzarogy, et en France comme comte de Saint-Germain (2), nom qu'il garda dès lors jusqu'à la fin de sa vie, se donna pour une espèce de preuve pratique de la possibilité, sinon d'arriver à l'immortalité physique et à une jeunesse éternelle, du moins d'étendre les limites de la force et de la vie bien au delà de la mesure ordinaire. On n'a jamais pu savoir quelle était sa véritable origine, non plus que le pays où il était né. Frédéric le Grand lui-même en parle comme d'un homme dont on n'avait jamais pu pénétrer le secret. Quand Saint-Germain parlait de son enfance, et il le faisait assez volontiers, il se représentait comme en-

(1) Un membre de cette famille, le comte Michel Soltikof, sénateur et membre du conseil privé, s'occupait beaucoup alors de théosophie et de franc-maçonnerie.

(2) Ne pas confondre avec le comte Robert de Saint-Germain, né en 1708 à Lons-le-Saulnier. Celui-ci, après avoir commencé par être jésuite, entra successivement au service du roi de France, de l'Electeur Palatin, de l'Empereur et du roi de Prusse. Après avoir été ministre de la guerre en Danemark au temps de Struensee, il fut appelé, au commencement du règne de Louis XVI, à exercer les mêmes fonctions en France, et mourut en 1778.

touré d'une suite nombreuse, jouissant d'un climat délicieux sur de magnifiques terrasses, absolument comme s'il eût été l'héritier présomptif de quelque roi de Grenade au temps des Maures. Un vieux baron de Stosch prétendait avoir connu, à l'époque de la régence (1715-1723), un marquis de Montferrat qui passait alors pour un fils naturel que la veuve du roi d'Espagne Charles II (1), résidant à Bayonne, aurait eu avec un banquier de Madrid. D'autres ont pris Saint-Germain pour un Portugais, pour un certain marquis de Betmar ; d'autres encore pour un jésuite espagnol du nom d'Aymar. Il y en a qui ont voulu qu'il ne fût autre qu'un juif d'Alsace nommé Wolf (2), ou bien le fils du receveur des contributions de San-Germano en Savoie, appelé Rotondo. Un jour qu'il était vivement irrité, le duc de Choiseul déclara qu'il était tout bonnement le fils d'un juif portugais ; donnée qui pourrait, jusqu'à un certain point, se concilier avec la version de ce baron Stosch. Il parlait très bien l'allemand et l'anglais, admirablement l'italien, le français avec un léger accent piémontais, l'espagnol et le portugais à la perfection.

Le duc de Choiseul en voulait à Saint-Germain parce qu'il avait servi d'instrument dans une intrigue diplomatique que le roi, ou plutôt le maréchal de

(1) Marie-Anne de Pfalz-Neubourg, née en 1677, mariée en 1689, veuve en 1700, époque où elle alla s'établir à Tolède. Mais plus tard, en 1706, elle se fixa à Bayonne, qu'elle ne quitta qu'en 1738 pour Guadalaxara. Elle mourut le 16 juillet 1740.

(2) Par exemple, le compilateur des *Mémoires de la marquise de Créqui.*



Belle-Isle (1), avait nouée à l'insu du ministre des affaires étrangères. On sait que le plan favori du duc de Choiseul, et en quelque sorte ce qu'il considérait comme la gloire de sa carrière d'homme d'État, c'était la réconciliation et l'alliance intime qu'il était parvenu à opérer entre les maisons de France et d'Autriche. Belle-Isle, le vieil adversaire de l'Autriche depuis la guerre de la succession d'Autriche, combattit vivement cette politique. Cependant, Louis XV et la marquise de Pompadour étaient fatigués de la guerre, qui n'allait point au gré de leurs désirs. Choiseul aussi voulait la paix ; mais on doutait qu'il s'y employât aussi activement que l'aurait voulu l'autre parti. Saint-Germain était au nombre des intimes de Belle-Isle, et lui donnait souvent d'étranges conseils. A ce moment, il raconta au maréchal qu'il était intimement lié avec le prince Louis de Brunswick, qui se trouvait alors à La Haye, et lui affirma que rien ne serait plus facile que d'entamer des négociations pour la paix, par l'intermédiaire de ce prince. Le roi et le ministre de la guerre firent donc partir Saint-Germain pour La Haye (2). Mais le ministre de France dans cette ville, le comte d'Affry (3), découvrit le secret

(1) Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, né à Villefranche le 22 septembre 1684, mort le 26 janvier 1761. Il était ministre de la guerre depuis 1749.

(2) Ce fut, à ce qu'il paraît, vers 1760. Du reste, il y eut en 1761, à La Haye, une négociation qui se rattacha réellement à l'ouverture faite par le prince de Brunswick ; mais, conduite par d'Affry et par l'envoyé anglais York, elle n'eut pas de résultat. Voyez Flassan, t. V, p. 378.

(3) Louis-Auguste-Augustin d'Affry, d'une ancienne famille du canton de Fribourg, fils du lieutenant général François

de cette mission, et expédia immédiatement un courrier à Choiseul pour se plaindre amèrement qu'il fît ainsi traiter de la paix à son insu et sous ses propres yeux par un étranger inconnu. Choiseul renvoya aussitôt le même courrier à d'Affry, avec des dépêches qui lui enjoignaient de réclamer de la manière la plus énergique, auprès des États-Généraux, l'extradition de Saint-Germain, qui devrait être dirigé sur la Bastille avec les menottes aux mains. Le jour suivant, Choiseul communiqua au conseil la dépêche de d'Affry, donna lecture de la réponse qu'il y avait faite, puis, promenant orgueilleusement ses regards sur ses collègues, finit par les fixer alternativement sur le roi et sur Belle-Isle, et dit : « Si je n'ai pas attendu à cet égard les ordres du roi, cela tient uniquement à ma conviction que personne ici n'aurait osé traiter de la paix à l'insu du ministre des affaires étrangères de Votre Majesté. » Le roi baissa les yeux comme un coupable ; Belle-Isle n'osa pas souffler mot, et la mesure prise par Choiseul fut approuvée. Toutefois, Saint-Germain ne put pas être embastillé. Les États-Généraux se montrèrent, il est vrai, disposés à être, dans cette circonstance, agréables au roi, — complaisance qu'ils surent faire sonner bien haut, — et envoyèrent même un nombreux détachement de

d'Affry, était né en 1713 à Versailles. Après avoir figuré avec éclat à la bataille de Guastalla (1740), où périt son père, il fut promu maréchal de camp, puis, en 1755, nommé envoyé de France à La Haye. En 1762, il rentra dans l'armée avec le grade de lieutenant général. Nommé en 1780 colonel général des Suisses, il fut arrêté après le 10 août 1792, et mourut l'année suivante à son château de Saint-Barthélemy, dans le pays de Vaud.

force armée arrêter Saint-Germain ; mais comme en même temps on le faisait prévenir en secret de ce qui se passait, il eut le temps de s'échapper et de se réfugier en Angleterre (1). De là il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il joua, dit-on, un rôle dans la révolution de 1762, sans qu'on puisse préciser en quoi ce rôle consista (2). Ce qu'il y a de certain, c'est que plus tard il fut un des intimes des Orlof. Lorsqu'il parut à Livourne en 1770, avec l'uniforme de général russe et sous un nom russe, il y fut traité par Alexis Orlof avec des égards comme cet orgueilleux personnage n'en avait pour personne ; et Grégoire Orlof, qui le rencontra en 1772 à Nuremberg avec le margrave d'Anspach, l'appela son *caro padre*, lui donna, à ce qu'on prétend, 20,000 sequins de Venise, et dit de lui au margrave : « Voilà un homme qui a joué un grand rôle dans notre révolution. » De Saint-Pétersbourg il se rendit à Berlin, et parcourut ensuite l'Allemagne et l'Italie. Il résida longtemps à Schwabach et à la cour du margrave d'Anspach, qu'il accompagna en Italie. En dernier lieu, il se fixa à Eckernfœrde, dans le duché de Schleswig, près du

(1) C'est à tort qu'on place le théâtre de ces faits en Angleterre, d'où Saint-Germain serait parvenu à gagner le continent. En raison de l'état de guerre existant alors entre les deux nations, on ne voit pas comment le duc de Choiseul aurait pu réclamer de l'Angleterre l'extradition de Saint-Germain. C'est Gleichen (p. 118 et suiv.) qui rapporte la sortie faite par Choiseul en plein conseil.

(2) Le nom de Saint-Germain ne figure dans aucun des nombreux récits qu'on a de cette révolution. Il y est bien question d'un Piémontais Odard, mais qui, d'après ce que Rulhière nous apprend sur son sort, ne saurait être le même que Saint-Germain.

landgrave Charles de Hesse (1), grand protecteur, comme on sait, des sciences hermétiques, et, en conséquence, exploité par une foule de charlatans. C'est à la cour de ce prince qu'il mourut, fatigué de l'existence, en 1780. Pendant la dernière année de sa vie, il ne se faisait servir que par des femmes, qui le soignaient et le dorlotaient comme un second Salomon, et dans les bras desquelles il rendit le dernier soupir, après avoir vu ses forces s'éteindre peu à peu. Ses papiers passèrent entre les mains du landgrave Charles, à qui on ne put jamais arracher le moindre renseignement sur ce que la vie de Saint-Germain présenta d'énigmatique à ses contemporains, et qui d'ailleurs n'était pas capable d'apporter beaucoup de critique dans l'appréciation du caractère d'individus de cette espèce-là.

Au total, on peut dire de Saint-Germain qu'il semble avoir été l'un des charlatans du XVIIIe siècle les plus inoffensifs, et que ses tours de passe-passe n'eurent guère d'autre but que de lui permettre de se faufiler dans le grand monde et d'en goûter les agréments; que de mener une existence confortable aux frais de quelques grands seigneurs, et de s'amuser de l'étonnement qu'excitaient ses excentricités. A cet effet, il mit fort habilement à profit le mystère qui entourait son origine, la possession de quelques secrets de chimie, et l'avantage bien rare de conser-

(1) Le landgrave Charles de Hesse-Cassel, né en 1744, épousa en 1766 la princesse Louise de Danemark, et fut à cette occasion nommé feld-maréchal danois, puis gouverneur général des duchés de Schleswig-Holstein. Il ne mourut qu'en 1836. Sa fille avait épousé le prince royal de Danemark, qui régna de 1808 à 1839 sous le nom de Frédéric VI.

ver pendant longues années une apparence de vigueur, qui faisait croire que son extérieur restait toujours le même; fait qui s'expliquerait peut-être par l'emploi de certains cosmétiques dont ses études chimiques lui avaient fourni le secret. Il est possible d'ailleurs que dans ses courses continuelles à travers l'Europe, cet homme, qui n'était retenu par aucune considération de position, ait souvent été employé dans des intrigues secrètes qui élargissaient encore son cercle d'action. Il paraît au reste n'avoir jamais visé à exercer une influence durable, et avoir été au total assez modeste dans ses prétentions.

Il était de taille moyenne, vigoureusement constitué, et conserva en effet pendant fort longtemps l'extérieur le plus robuste. Rameau et la vieille parente d'un envoyé de France à Venise prétendaient l'avoir connu dès 1710 comme un homme qui paraissait déjà alors approcher de la cinquantaine. En 1759 on lui donnait environ soixante ans, et le secrétaire de légation danoise Morin, qui avait eu occasion de faire sa connaissance en Hollande en 1735, assurait vingt-cinq ans plus tard qu'il ne lui paraissait pas avoir une année de plus qu'alors. En Schleswig, il garda, dit-on, jusqu'au dernier moment l'apparence d'un homme de soixante ans bien conservé. Si tout cela est exact, il y aurait là ou un rare bonheur ou une grande adresse. Peut-être bien aussi le Saint-Germain vu à Venise en 1710 n'était-il pas le même. Cette hypothèse admise, il n'y aurait plus rien d'extraordinaire dans ce qu'on nous rapporte au sujet de celui-ci.

Du reste, il cherchait lui-même à faire croire qu'il était déjà arrivé à un âge extraordinaire; et il employait à cet effet divers artifices, sans pourtant ja-

mais rien avancer de positif à cet égard. Cependant, il n'alla point, comme on l'a prétendu, jusqu'à vouloir se faire passer pour l'un des contemporains de Jésus-Christ, ou encore jusqu'à se vanter des bons offices qu'il lui avait rendus près de Ponce-Pilate, ou bien des efforts qu'il avait faits au concile de Nicée en faveur de la canonisation de sainte Anne. Ces histoires proviennent d'une mystification infiniment trop prolongée que joua dans ce temps-là un farceur parisien qui possédait un talent particulier pour contrefaire les gens, et qu'on avait fini par surnommer mylord Gower, parce qu'il exerçait plus particulièrement son talent aux dépens des Anglais fraîchement débarqués. On produisait cet individu dans des cercles que Saint-Germain ne fréquentait pas, où on le faisait passer pour celui-ci et où il outrait encore son rôle, sans rencontrer moins de crédulité. Il est vrai cependant que Saint-Germain s'attribuait quelques siècles. Parlait-il avec quelque imbécile d'un événement qui s'était passé du temps de Charles-Quint, il lui confiait tout naturellement qu'il y avait assisté; mais s'il avait affaire à un individu moins crédule, il se contentait de décrire d'une manière si minutieuse et avec tant de vivacité les moindres détails, les mines et les gestes des interlocuteurs, jusqu'à la chambre et aux siéges qu'ils occupaient, qu'on devait croire entendre un homme qui avait réellement été témoin des faits dont il s'agissait.

Parfois, quand il était par exemple question d'une conversation avec François Ier ou bien avec Henri VIII, il feignait une distraction et disait: « Le roi se retourna alors de mon côté et me dit... » puis, se reprenant bien vite comme un homme qui s'est oublié,

il supprimait les mots *de mon côté et me dit*, et ajoutait : « et dit au duc tel ou tel. » Il connaissait parfaitement le côté anecdotique de l'histoire, et s'était de la sorte composé des tableaux et des scènes dessinés avec tant de naturel, que jamais témoin oculaire n'a pu raconter d'une manière plus attachante que lui les événements arrivés dans les siècles passés. « Ces imbéciles de Parisiens s'imaginent que j'ai 500 ans, disait-il un jour au baron de Gleichen (1), et je les confirme dans cette idée, puisqueje vois que cela leur fait tant plaisir. Ce n'est pas d'ailleurs que je ne sois point en réalité beaucoup plus âgé que je ne le parais. »

Il possédait un grand nombre de recettes de chimie, notamment pour la composition de diverses espèces de fards, de cosmétiques et de matières colorantes, d'un fort bel alliage de cuivre et de zinc, et aussi, suivant toute apparence, pour la composition de fausses pierres précieuses. Il montra un jour au baron de Gleichen, outre une petite collection de toiles

(1) Charles-Henri de Gleichen, né en 1733 à Reinersdorf, dans le pays de Bayreuth, fit ses études à Leipzig, où Gellert le prit en affection, et entra ensuite au service de la cour de Bayreuth. Venu à Paris avec Kronegk, il y vécut dans la société de Mme de Graffigny. Après avoir accompagné en 1755 le margrave de Bayreuth en Italie, il retourna l'année suivante dans ce pays avec mission d'acheter des objets d'art pour la margrave, sœur de Frédéric II. Revenu à Paris en 1768 avec le titre d'envoyé, suivant le désir exprimé par le duc de Choiseul qui avait conçu pour lui beaucoup d'affection, il fut nommé envoyé de Danemark à Madrid en 1760, à Paris en 1763, à Naples en 1770, et fut mis à la retraite en 1779. Dès lors, il habita presque constamment Ratisbonne, où il mourut le 5 avril 1807.

délicieuses, parmi lesquelles se trouvait une Sainte-Famille de Murillo, une masse de diamants si brillants et si gros, que Gleichen crut voir les trésors de la Lampe merveilleuse, et cela sans qu'on pût découvrir rien qui indiquât qu'ils étaient faux. Mais il ne prétendait pas plus posséder la médecine universelle que la pierre philosophale. Il vivait avec une tempérance extrême, ne buvait jamais en mangeant et se purgeait avec des feuilles de séné préparées à cet effet par lui-même. C'est là aussi le seul conseil qu'il donnait à ses amis, quand ceux-ci s'adressaient à lui pour savoir ce qu'il fallait faire afin de vivre longtemps. Il est vrai qu'il lui arrivait souvent de parler avec une mystérieuse emphase des profondeurs de la nature, et qu'il ouvrait un large champ à l'imagination relativement à sa science, à ses trésors et à son illustre origine.

A la différence des charlatans d'une autre époque, il n'offrit jamais aux gouvernements de leur vendre le secret de faire de l'or; mais, comme le voulaient les lumières plus grandes du siècle où il vivait, il leur indiqua les moyens de s'enrichir indirectement par l'emploi de toutes sortes de recettes économiques, ou encore par de grandes opérations financières. Pendant qu'il avait ainsi tout l'air d'un homme qui cherche à faire fortune, il fut un jour arrêté dans une ville du Piémont à raison d'une traite arguée de faux; mais il produisit alors pour plus de 100,000 écus d'excellentes valeurs, remboursa immédiatement la traite suspecte, et se montra si vivement courroucé contre le gouverneur de la ville, que celui-ci le fit remettre immédiatement en liberté avec de très humbles excuses pour l'erreur qui venait d'être commise.

Il traitait le margrave d'Anspach tout à fait sans façon, comme un jeune homme qui ne savait encore rien des choses supérieures. Pour ajouter encore à la considération dont il jouissait dans cette petite cour, il faisait voir de temps en temps des lettres de Frédéric le Grand. — « Connaissez-vous cette ériture et ce cachet-là? », disait-il un jour au margrave, en lui montrant une de ces lettres restée dans son enveloppe. — « Oui, c'est le petit cachet du roi. » — « Eh bien, vous ne saurez pas ce qu'il y a dedans »; et il remit froidement la lettre dans sa poche.

MM. DE HUND ET ALTEN-GROTKAU. — LES TEMPLIERS.

La famille de Hund et Alten-Grotkau est une des plus anciennes de la Silésie. Dès 1480, les chroniques mentionnent un burgrave de Glatz du nom de Hund et Alten-Grotkau, qu'on trouve encore dans des chartes remontant à l'an 1300. A l'époque de la guerre de Trente ans, on voit un Wenceslas de Hund et Alten-Grotkau remplir les fonctions de président du tribunal de Liegnitz. Les effroyables ravages causés par cette guerre, et la peste qui en fut la suite, le forcèrent à déserter la demeure qu'il occupait à Liegnitz et à chercher un refuge à Fraustadt. Pendant cette émigration, il perdit femme et enfants, et quand il put enfin rentrer à Liegnitz, il trouva toutes les portes et fenêtres de sa maison condamnées extérieurement à l'aide de planches que l'autorité locale y avait fait clouer d'office, afin que des malfaiteurs ne pussent pas s'y établir en attendant le retour du propriétaire. Ses terres, ses fermes, étaient complétement dévastées et ruinées ; les champs étaient depuis longtemps restés sans culture. Au moment où il croyait pouvoir se mettre à l'œuvre pour effacer peu à peu les traces de tant de désastres, la Silésie devint encore une fois le théâtre de toutes les horreurs qui accompagnèrent cette guerre terrible entre toutes ; et il dut s'estimer heureux de pouvoir, en fuyant précipitamment en Pologne, échapper aux maraudeurs qui infestaient toutes les routes, où ils détroussaient et égorgeaient sans

pitié tous ceux qui leur tombaient entre les mains. Il mourut de misère en 1637 ; mais son fils aîné, à force de courage, d'intelligence et de travail, parvint à rétablir la fortune paternelle consistant en terres immenses qui, après être restées plus de vingt ans incultes, furent enfin rendues à l'agriculture. Ce fils aîné mourut à l'âge de 33 ans, sans avoir été marié ; mais ses trois frères cadets fondèrent trois nouvelles branches dans la famille ; et c'est à l'aînée de ces lignes qu'appartenait l'individu dont nous avons à nous occuper ici.

Charles Gotthelf de Hund, né en 1722, se trouvait encore mineur quand il perdit son père. Sa mère et son tuteur ne négligèrent aucune précaution pour conserver ce dernier représentant de la race. Afin de lui donner une constitution plus robuste, on le laissa teter jusqu'à l'âge de neuf ans, et plus tard encore sa mère, quand elle rencontrait quelque part une nourrice vigoureuse et saine, lui faisait donner le sein par cette femme. En 1737, on l'envoya suivre les cours de l'université de Leipzig, et deux ans plus tard on le fit voyager sous la tutelle d'un certain colonel de Schœnberg. Il paraît qu'il s'amouracha de la fille de son Mentor, et que la mort prématurée de cette jeune personne influa puissamment sur sa destinée, car il prit dès lors la résolution de ne jamais se marier. En 1741, il arriva à Paris, où, par suite de ses relations intimes avec une grande dame, il se décida à embrasser le catholicisme ; mais il tint cette conversion secrète pendant longtemps encore. En 1742, il vint à Francfort assister au couronnement de l'Empereur Charles VI, et l'Électeur de Cologne le nomma l'un de ses chambellans. Les mémoi-

res du temps le qualifient ordinairement de baron ; mais c'est là un titre auquel il n'avait aucun droit. A Francfort il se fit recevoir, le 20 mars 1742, dans la loge maçonnique de cette ville ; loge qui appartenait au système de Clermont, et où il ne devait pas tarder à jouer un rôle si important. Expliquons ici tout de suite que le rite maçonnique désigné sous le nom de *Système de Clermont* tire cette dénomination de l'hôtel de Clermont, situé dans les quartiers perdus de Paris, par delà la place Saint-Michel, hôtel qui fut habité pendant quelque temps par les Stuarts après leur expulsion d'Angleterre. Le rite maçonnique particulier inventé à l'hôtel de Clermont avait à l'origine pour but de favoriser la réussite de certaines intrigues jacobites et jésuitiques. Puis, quand tout espoir de réussite dut être considéré comme irrémissiblement perdu; quand l'Église, dont les chefs rompirent ouvertement en visière au jésuitisme pendant une bonne partie du XVIII[e] siècle, eut interdit aux ecclésiastiques l'accès de toute loge maçonnique, celles du système de Clermont, qui avaient la prétention de n'être que la continuation de l'ordre du Temple, ne furent plus hantées que par des fripons ou des dupes.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartenait notre M. de Hund, qu'il ne fut pas difficile d'amorcer en flattant sa vanité et en nourrissant l'humeur inquiète qu'il ressentait de voir que, dans le monde des affaires pratiques, on n'appréciait pas suffisamment en lui l'homme appelé, à ce qu'il croyait, par la nature de son esprit et de son caractère, à jouer un rôle important. Dès 1743, il s'était fait recevoir templier; il

avait été présenté alors au Prétendant, et à Maestricht on l'avait nommé grand maître de l'Ordre pour la province de Basse-Allemagne. Hund fit aussi embrasser le Système de Clermont à Henri Marschall, grand maître de l'Ordre pour la province de la Haute-Saxe (1), et il organisa alors entre les diverses loges une confédération, qu'on désigna sous la dénomination de *loges de la stricte obéissance*, non pas parce qu'on y observait plus rigoureusement qu'ailleurs les véritables règles de l'Ordre, mais parce que leurs membres devaient prêter serment d'aveugle soumission envers des chefs qui demeuraient inconnus (2), et qui, suivant toute apparence, appartenaient à la société de Jésus. Hund fonda un grand nombre de loges de cette espèce, et réussit même à y rattacher la loge mère des *Trois Boules du Monde*. Dès leur fondation, les loges saxonnes avaient témoigné quelque sympathie pour le Système français, mais seulement pour certaines de ses pratiques et sous la réserve d'en éliminer tout ce qui pouvait être contraire à l'esprit national. La première loge saxonne, celle des *Trois Aigles Blancs*, avait été fondée à Dresde en 1738 par le comte Rutowski, dont l'admission dans l'Ordre datait de 1735; et le secrétaire de la légation française à Dresde, d'Escombes, y avait aussi pris une très grande part. La qualité de grand maître, prise par Hund, fut également reconnue par les loges fondées à Wittemberg et Leipzig. Hund et Marschall imprimèrent les mêmes

(1) Le diplôme lui en avait été donné par lord Darnley, grand maître de la province d'Angleterre.

(2) Le chef suprême était qualifié de *Eques a penna rubra*.

tendances aux autres loges successivement fondées à Dresde, à Leipzig, à Altembourg (1), à Sachsenfeld (2) et à Naumbourg (3). Les membres en étaient peu nombreux, mais appartenant en général aux classes élevées et influentes.

C'était là, entre les mains de Hund, un badinage à peu près inoffensif. Il s'y livrait sans avoir de but arrêté, et ne se préoccupait guère que de noms et de formes ; d'ailleurs, les meneurs secrets n'avaient pas alors grand'chose à espérer de l'Allemagne pour les vues particulières qui leur servaient de mobiles. Mais l'existence de ces associations mystérieuses fournit à bon nombre d'aventuriers et de fripons l'occasion d'exploiter fructueusement la crédulité et la sottise de ceux des frères qui avaient de la fortune. Sous ce rapport, on peut citer notamment le *Système Rosaïque*, propagé de 1755 à 1761 en Allemagne et en Suède par un certain Rosa, ancien surintendant dans le pays d'Anhalt ; système dont les fidèles avaient la prétention de s'occuper d'alchimie, de théosophie, de cosmosophie et de mécanique. Puis, la *loge des Architectes Africains*, fondée à Berlin en 1756 par Kippen, et qui s'occupait de l'histoire des sociétés se-

(1) La *loge d'Archimède aux Trois Tables à dessiner*, fondée en 1742 par Marschall. Elle s'est maintenue comme loge isolée, et plus tard contribua beaucoup à la purification de l'ordre.

(2) La *loge des Trois Roses*, fondée en 1743 par le loyal comte Solms-Sachsenfeld, que sa bienfaisance et sa probité avaient rendu si populaire dans l'Erzgebirge, et qui, né en 1708, mourut en 1789.

(3) La *loge des Trois Marteaux*, fondée d'abord par Marschall, puis fermée, et rétablie en 1754 par Hund.

crètes, mais qui ne subsista que jusqu'en 1787 (1) ; la fameuse *loge des Illuminés* ; la *loge des nouveaux Rosecroix*, à laquelle appartenaient, dit-on, Schrepfer et Wœllner ; la *loge des Frères Asiatiques*, créée en 1780 en Autriche, ayant de nombreuses affinités avec les précédentes, qui fut plus particulièrement le théâtre d'une foule de fraudes et impostures, et qui eut pour principaux représentants à Stockholm le baron Ecker d'Eckhofen et le secrétaire de la cour Bohemann (2) ; la *loge des Frères de la Croix*, fondée en 1777 en Silésie, au sein de laquelle régnait un mysticisme basé sur une piété beaucoup plus sincère et plus ardente, mais qui fut fermée bientôt après. Un mysticisme encore plus profond prévalait dans la *loge des Martinistes*, ainsi dénommée soit d'après Louis Claude de Saint-Martin (né en 1743, mort en 1803), soit d'après son maître Martinez Pasquali (3). En France, les ramifications de l'Ordre ne furent pas moins nombreuses ; on peut citer par exemple la *Maçonnerie Égyptienne*, fondée par Cagliostro, la *loge des Élu-Cohens*, la *Maçonnerie hermétique*, la *loge des Philalètes*, etc. Mais ce fut précisément de France que toute cette confusion s'introduisit en Allemagne, à la suite des armées françaises, pendant la guerre de Sept ans.

Une réaction salutaire ne tarda pas d'ailleurs à s'y

(1) Consultez : *Révélations sur l'ordre des Architectes africains* (en allemand, Constantinople [Berlin], 1806).

(2) Consultez : *Les Frères de Saint Jean l'Evangéliste d'Asie* (en allemand, Berlin, 1830).

(3) Voyez Varnhagen von Ense, Mémoires et Mélanges (en allemand, Berlin, 1843).

manifester contre ces tendances. Hund, qui, dans l'Ordre, se faisait appeler *Eques ab ense*, cédant aux suggestions d'un intrigant appelé Becker ou Leucht, et qui n'était autre qu'un comptable forcé d'émigrer à la suite de déficits beaucoup trop considérables trouvés dans sa caisse, mais qui prenait le nom de *Johnson a Fuhnen*, et prétendait avoir été envoyé en Allemagne par les chefs suprêmes d'Écosse, avec le titre de grand prieur, à l'effet d'y réformer la franc-maçonnerie; Hund, disons-nous, cédant aux suggestions de cet intrigant, s'était laissé aller à convoquer, en 1764, à Altenberg près Kahla, un congrès où se réunirent un grand nombre d'initiés. On y exécuta des tours de passe-passe et des impostures de tous les genres. Johnson prétendit qu'il était poursuivi par le roi de Prusse, lequel voulait à toute force le faire arrêter en plein congrès. Pour faire échouer les perfides desseins de ce sournois de Frédéric II, Johnson plaça en vedette à tous les abords du local des réunions, divers frères de l'ordre des Templiers, tout bardés de fer et en grand costume, tandis que d'autres parcouraient en patrouilles les environs. Le dénoûment très prosaïque de la farce, c'est qu'un beau jour notre homme délogea sans tambours ni trompettes, mais en emportant la caisse avec lui (1). Cette aventure excita parmi les membres du congrès de vraies défiances contre Hund, qui se vit bientôt l'objet de vives attaques, et qu'on mit en demeure d'avoir à faire enfin connaître les secrets supérieurs dont il se disait dépositaire. Il affirma alors *sur son honneur et*

(1) Arrêté à Magdebourg, il fut mit en prison pour d'autres escroqueries, et mourut sous les verrous en 1775.

sur son épée qu'il avait réellement été nommé à Maestricht grand maître de la septième province (1), et que jusque dans ces derniers temps il avait constamment correspondu avec un chef suprême inconnu, à Old-Aberdeen. La majorité voulut bien se contenter de cette déclaration; mais une minorité factieuse, ayant à sa tête le chirurgien-major Ellermann, et dont fit partie Zinnendorf, prétendit que cette déclaration ne lui apprenait en définitive rien de plus que ce que chacun savait déjà depuis longtemps; et Ellermann fonda alors, en 1766, avec les dissidents qui adoptèrent les formes du rite suédois, un système très sévère, quoiqu'on lui ait donné le nom de *loge de l'Observance relâchée*; système d'après lequel fonctionnent encore de nos jours un grand nombre de loges maçonniques en Prusse et dans le Mecklembourg. A leur tour, les *frères de la stricte Observance* ne tardèrent pas à entreprendre, eux aussi, une réforme de leur loge, dans une assemblée générale tenue à Kohlo, où Hund réussit encore à se faire accepter en qualité de grand maître de la Basse-Allemagne, rien qu'en affirmant *sur son honneur et son épée* que telle était réellement sa qualité, mais où l'on élut le duc Charles de Brunswick (mort en 1780) pour grand maître, en même temps que les pouvoirs de Hund étaient restreints à la haute et à la basse

(1) Le *système de Clermont* comprenait neuf provinces, qui étaient d'abord l'Aragon, l'Auvergne, le Languedoc, le Léon, la Bourgogne, la Bretagne, la Basse-Allemagne (comprenant aussi la Pologne, la Livonie et la Courlande), l'Italie et la Grèce, mais qui plus tard furent la Basse-Allemagne, l'Auvergne, le Languedoc, l'Italie, la Grèce, l'Autriche, la Lombardie, la Russie et la Suède.

Saxe. Cela n'empêcha pas un aventurier du nom de Gugumos, qui se faisait appeler *Eques a cygno triumphante*, et qui se donnait pour un ancien envoyé du Saint-Siége dans l'île de Chypre, de grouper encore autour de lui un grand nombre de fidèles; et à la suite de ce schisme, il fallut convoquer encore à Wiesbaden un congrès dans lequel on parvint à le démasquer. Schubart (1), l'*Eques a struthione*, qui avait su fort habilement mettre à profit les relations que lui avait values sa participation aux intrigues et aux menées de ces diverses loges et associations pour faire son chemin dans le monde, qui d'ailleurs était vraiment passionné pour le progrès et tout ce qui peut contribuer au bonheur de l'humanité, Schubart reconnut les jongleries du Système, et déposa le tablier et la truelle, insignes du maçon, dans la *loge des Trois Boules du monde*. Les assemblées tenues à Brunswick (1775) et à Wolfenbuttel (1778) jetèrent encore plus de lumière sur ces jongleries. L'affaire Schrepfer, dont nous parlerons ci-après, ouvrit les yeux à un grand nombre de dupes. Le grand aumônier Stark, de Darmstadt, l'*Eques ab aquila fulva*, se mit à combattre le système de Clermont dès qu'il eut échoué dans ses efforts pour faire adopter le Système clérical qu'il avait inventé. Tout cela détermina le

(1) Jean-Chrétien Schubart, né à Zeitz en 1734, fut d'abord tisserand, puis expéditionnaire. Il devint ensuite le secrétaire de divers généraux prussiens et de plusieurs grands propriétaires. Après avoir rendu de nombreux services à l'agriculture, aussi bien par des ouvrages théoriques que par l'exemple d'une culture rationnelle, il fut anobli sous le nom d'Edler de Kleefeld, et mourut conseiller intime du duc de Saxe-Cobourg en 1787.

duc Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick (1), qui avait succédé en 1783 à son père en qualité de grand maître, à convoquer la même année une assemblée générale de l'Ordre à Wilhemsbad, où on renonça à continuer l'œuvre des Templiers, et où on fonda le *Système de Wilhemsbad* ou *Rectifié*, que suivent encore aujourd'hui bon nombre de loges allemandes.

Cette réforme, consistant à expulser de l'Ordre l'esprit de fanatisme, ne fut peut-être pas peu favorisée par cette circonstance que, pendant ce temps-là, Hund était mort, et que le nouveau grand maître, Vernez, élu à Turin, ne réussit point à faire reconnaître son autorité en Allemagne.

Hund avait été nommé en 1753 chambellan de l'Électeur de Saxe, et en 1755 administrateur du cercle de Budissin; il obtint aussi du gouvernement russe la croix de Sainte-Anne. A l'époque de la guerre de Sept ans, il s'était prononcé de la manière la plus énergique contre la Prusse et en faveur de l'Autriche; aussi lui fallait-il toujours se faire escorter par quelques hussards autrichiens, et dut-il bien souvent se réfugier en Bohême. Avant de se laisser surprendre à Hochkirch, le feld-maréchal Daun avait établi son quartier général à Kittlitz, domaine appartenant à Hund. En 1762, il fut nommé conseiller intime, et, au rétablissement de la paix générale, il fut chargé d'aller apaiser quelques troubles qui avaient éclaté parmi les tisserands de Lauban, puis en même temps de mettre un terme aux désordres dont le couvent de

(1) L'illustre général mort le 10 novembre 1806 des blessures qu'il avait reçues sur le champ de bataille d'Auerstædt.

cette ville était le théâtre; mission dont il s'acquitta, dit-on, avec autant de prudence que d'habileté. Dès la guerre de Sept ans, il avait constamment eu auprès de lui pour confesseur un capucin du couvent de Romburg. Peu de temps après le rétablissement de la paix, il donna sa démission des fonctions d'administrateur du cercle de Budissin, et se déclara alors publiquement catholique romain; religion à laquelle il appartenait en secret depuis plus de vingt ans. Il paraît que cette révélation inattendue ne lui nuisit pas d'abord dans l'Ordre des francs-maçons, car à cette époque-là on y faisait preuve à cet égard de bien plus de tolérance et d'indifférence que ce ne fut le cas plus tard.

On ne l'accuse pas d'avoir été un libertin vulgaire; mais on convient qu'il avait beaucoup de passions et d'habitudes ruineuses. Ses menées maçonniques ne lui coûtèrent pas moins de 500,000 thalers, sans compter les frais considérables qu'entraînaient pour lui des habitudes de large hospitalité, dont trop de gens réclamaient incessamment le bénéfice. Il dépensait aussi beaucoup en chevaux. Il en avait de fort beaux, les faisait peindre, et plaçait dans ses écuries leurs portraits surmontés de leurs noms. Il reconstruisit entièrement diverses églises dans ses domaines, profitant toujours de la circonstance pour y introduire divers détails symboliques relatifs à la franc-maçonnerie, et pour en conserver le souvenir au moyen de plaques gravées, enfouies en terre lors de la pose de la première pierre. Il fut victime d'une foule d'escroqueries; et, comme il n'était pas marié, il régnait dans sa maison le désordre le plus complet. On comprend dès lors qu'il ait été réduit à

vendre ses terres les unes après les autres. Il avait fini par vendre la dernière au comte de Rœder de Kœnigsbruck moyennant une rente viagère.

En 1776, malgré son état de souffrance, il s'était encore rendu à Meiningen pour certaines affaires relatives à la franc-maçonnerie. Il dut, en arrivant, se mettre au lit, et ne s'en releva plus. Quoique mourant, il faisait monter chez lui toutes les bandes de musiciens ambulants qui passaient par là, et leur faisait exécuter leur répertoire dans sa chambre. Il rendit l'âme le 8 novembre 1776, après avoir reçu les derniers sacrements de son église. Son corps fut transporté à Melrichstadt, petite ville située à environ six lieues de Meiningen, et dépendant alors de l'évêché de Wurtzbourg. On l'y enterra en grand costume de templier, devant le maître-autel, dans l'église paroissiale (1). Sa succession fut déclarée en état de faillite, et la vente de ses effets mobiliers ne produisit pas de quoi payer les frais de ses funérailles. En entrant dans le monde, il était propriétaire des terres de Mœnau, Kittlitz, Rauden, Metzdorf, Beerwalde, Ober-Gebelzig, Klein-Fœrstchen, Jerchwitz, Lieska et Nieder-Gebelzig. Il en avait mangé le fonds et le tréfonds en menées maçonniques et à jouer le rôle de grand maître de l'ordre des Templiers.

(1) Voyez l'*Anti-Saint-Nicaise*, par Kessler (Leipzig, 1786). Ce Kessler avait d'abord été arpenteur, et c'est en cette qualité qu'il avait connu Hund. Il se fit ensuite herrnhute; puis, renonçant à sa vocation mystique, il s'engagea dans un corps franc levé en Silésie pour le compte de l'Autriche, et dans lequel il obtint les épaulettes de lieutenant. Les hasards de la guerre le mirent en rapport avec un homonyme d'origine noble, qui, n'ayant pas d'héritiers, l'adopta et lui transmit en mourant ses biens et ses armes.

SCHREPFER.

Jean-Georges Schrepfer, né en 1730, avait commencé par être garçon de salle dans une auberge de Leipzig (1), et dès cette époque il avait fait partie, à titre de frère servant, d'une loge maçonnique de cette ville. Plus tard, il avait épousé une femme qui lui avait apporté en dot quelque argent, et il avait alors ouvert un cabaret pour son propre compte dans la Klostergasse. Il ne manquait pas de moyens naturels, mais c'était un impudent drôle et un libertin fieffé. C'est vraisemblablement à la suite de l'esprit de vertige que l'influence française introduisit alors dans les loges maçonniques, notamment dans celles *de la Stricte observance*, qu'il lui vint à l'idée de répandre le bruit qu'il possédait la puissance de conjurer les esprits, et d'autres facultés surnaturelles, et à l'effet de rendre ses affirmations plus croyables à des profanes, il prétendait avoir appris tout cela chez les francs-maçons. La chose s'ébruita, et la loge lui défendit, sous la menace de lui faire un mauvais parti, de continuer plus longtemps ses jongleries. Il répondit que la loge de Leipzig n'avait pas d'ordres à lui donner, qu'il appartenait à une loge supérieure, et qu'il avait été autorisé par le duc de Courlande (2)

(1) On prétend que dans sa jeunesse il avait aussi servi dans un régiment de hussards.

(2) Chrétien-Joseph-Charles, fils du roi de Pologne et Electeur de Saxe Frédéric-Auguste II, né en 1733, mort en 1796.

à faire tout ce qu'il faisait. Le duc, auprès duquel on prit des renseignements, répondit qu'il ne savait pas de quoi on voulait lui parler. Irrité d'être ainsi désavoué, Schrepfer composa contre le duc une pasquinade qui blessa si vivement ce prince, qu'il résolut d'en faire corriger l'auteur d'importance. Il envoya à cet effet à Leipzig un aide de camp du chevalier de Saxe (1), le lieutenant colonel Sydow (2), avec quelques sous-officiers du régiment de l'Electrice, en le chargeant d'arrêter l'insolent auteur de la pasquinade, de le conduire au corps de garde et de lui administrer alors une volée de coups de canne, puis de lui en faire donner quittance par écrit. Schrepfer

(1) Jean-Georges, chevalier de Saxe, fils naturel du roi de Pologne et Electeur de Saxe Frédéric-Auguste Ier et de la princesse de Teschen.

Il était né en 1705 etmourut en 1774 feld-maréchal au service de Saxe et gouverneur de Dresde.

Il y eut encore un autre *Chevalier de Saxe*, Joseph, fils du prince Xavier, issu de son mariage morganatique avec une comtesse Spinucci. Celui-ci mourut le 26 juin 1802, dans un duel avec le prince Tscherbatof.

(2) Il avait d'abord été au service de Prusse, et avait été fort en faveur auprès de Frédéric II. Voici à quelle occasion il fut disgracié : Lors de la reddition de Dresde, le 5 septembre 1759, il était de garde au château comme capitaine et devait être relevé par les Autrichiens. Vient à passer par là un colonel prussien Hoffmann, en état d'ivresse, qui lui défend d'exécuter sa consigne, le traite de lâche, etc. Sydow se contente de lui ordonner de s'éloigner, et en cas de refus menace de le faire arrêter. Hoffmann n'en continue pas moins à l'injurier ; sur quoi Sydow le fait coucher en joue par trois hommes, et notre colonel tombe mort. Traduit devant un conseil de guerre, Sydow fut acquitté ; mais Frédéric lui garda rancune d'avoir agi avec si peu de modération et ne tarda pas à le mettre à la retraite.

a prétendu que la correction ne lui avait pas été réellement administrée, et qu'on s'était borné à exiger de lui qu'il en donnât quittance. Cependant, sous la première impression de cet acte de justice à la turque, Schrepfer porta plainte auprès du conseil municipal de Leipzig, qui lui promit d'en référer à l'Électeur. On parvint à arranger amiablement l'affaire, parce que le duc de Courlande, au fond assez bon homme et assez indulgent, quoique violent et dur, comprit que ce n'était pas en Saxe et sous le règne de Frédéric III qu'on pouvait en user ainsi à la polonaise avec un sujet saxon, et aussi parce que le ministre Gutschmidt consentit à s'entremettre entre le plaignant et le délinquant. La *Gazette de Hambourg* ayant à quelque temps de là raconté la chose fort en détail, Schrepfer y fit insérer une réponse dans laquelle il disait qu'il prisait fort les vrais francs-maçons, mais qu'il ne voulait pas entendre parler de ceux qui, comme les francs-maçons de Leipzig, prétendaient rétablir l'ordre des Templiers, et qu'en conséquence il brisait les liens qui le rattachaient à eux. Il ajoutait qu'il était faux qu'on se fût porté à des voies de fait contre lui, et que le prince dont on mettait abusivement le nom en avant était incapable d'une telle action. On voit que dans cette circonstance Schepfer se posait en défenseur de la vraie franc-maçonnerie contre le *Système de Clermont*, alors pourtant que ce Système eût été bien plus favorable que tout autre au succès de ses jongleries.

Soit que Schrepfer désirât se venger du duc et de son entourage, ou profiter des relations nouvelles qu'il avait formées à l'occasion de cette réconciliation, soit encore que ce fût pour satisfaire sa vanité ou

bien ses besoins d'argent', on le vit alors recommencer ses jongleries et d'une façon bien plus grandiose. Après s'être pendant quelque temps éloigné de Leipzig, il y revint pour la foire de Pâques de 1774, sous le nom de baron de Steinbach, prétendu colonel au service de France, et y recommença de plus belle ses évocations et ses conjurations d'esprits. Ce qu'il y a assurément de plus étonnant, c'est qu'à Leipzig, où il était si connu et depuis si longtemps, il ait pu se faire accepter pour le personnage qu'il disait être. Il faisait de grandes dépenses, mais vraisemblablement aux frais de ses dupes et de ses fournisseurs; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne paya pas une seule de ses anciennes dettes. Il paraît d'ailleurs qu'il procédait à ses conjurations d'esprits avec une certaine habileté de mise en scène; et longtemps encore après que ses jongleries et ses tours de passe-passe étaient à bon droit tombés dans le discrédit et l'oubli les plus complets, le ministre d'État comte de Hohenthal défendait avec la plus risible bonne foi la vérité des apparitions dont il avait été témoin. Au reste Schrepfer avait l'art de ne jamais laisser assister à ses séances de fantasmagorie des personnes en qui il avait reconnu un caractère froid et judicieux, de la résolution et de la présence d'esprit. C'est ainsi qu'à Dresde les généraux Bennigsen et Œttingen, le colonel Agdolo et le conseiller intime des finances Fermor, ne purent jamais assister à ses opérations de magie. Il paraît aussi qu'il commençait toujours par faire avaler des boissons enivrantes à ceux qu'il consentait à initier, que de fortes fumigations étaient faites préalablement dans la salle où avait lieu l'expérience, et qu'à l'aide de ces moyens

les spectateurs se trouvaient déjà dans un état de surexcitation qui n'aidait pas peu au succès de la farce. Un certain chambellan de Heynitz, qui assista à l'une de ces représentations, fut tellement frappé de ce qu'il y vit, qu'il en perdit la raison pour quelque temps. Quand Schrepfer eut ainsi réussi à acquérir une mystérieuse considération dans les hautes classes de la société, il s'occupa de la réalisation d'un plan plus vaste. Pour instrument il choisit le riche marchand de soieries Du Bosc, beau-frère du conseiller des finances Ferber, et zélé franc-maçon. C'est à ce Du Bosc que ses jongleries coûtèrent le plus cher. Schrepfer lui confia un beau jour qu'il était muni d'un pouvoir du duc de Brunswick, agissant en sa qualité de grand maître, lui en représenta le diplôme bien en règle mais qu'il avait fabriqué lui-même, et lui dit qu'il était chargé, dans l'intérêt de la franc-maçonnerie, d'opérer la fusion de l'Ordre avec la société de Jésus, dont le saint-siége venait de solennellement prononcer la dissolution; projet auquel, en définitive, il ne serait pas impossible que quelques personnes eussent en effet songé alors. Il ajouta qu'il était en rapport pour cette affaire avec le duc d'Orléans (1), et que c'était par la protection de ce prince qu'il avait obtenu son brevet de colonel au service de France.

(1) Louis-Philippe, mort le 18 novembre 1785. La vérité est que ce prince, qui portait alors le titre de duc de Chartres, était depuis 1771 à la tête de toutes les loges maçonniques de France, avec le titre de grand maître, et qu'il avait beaucoup contribué à faire autoriser le rétablissement de la franc-maçonnerie en France. En 1772, il fut déclaré *souverain grand maître de tous les conseils*, *chapitres et loges écossaises de France*; et, d'accord avec les députés de toutes les loges du *Grand-Orient de France*, il agit dans le sens de la réforme.

Les Jésuites, disait-il, avaient mis en sûreté d'incommensurables richesses, et lui en avaient donné une certaine quantité à garder; ce qui, de la part des Jésuites aurait été une insigne maladresse, il faut en convenir. Son projet était d'employer ces trésors au profit de la patrie, et notamment de faire parvenir secrètement des bienfaits à ses ennemis, afin de les couvrir de honte et de confusion. (Peut-être disait-il cela afin de faciliter et expliquer sa complète réconciliation avec le duc de Courlande.) Mais pour avoir part à la distribution de ces bienfaits, il fallait commencer par *faire peau neuve*, par reconcer aux errements vicieux qu'on avait suivis jusqu'alors; il fallait se confesser sincèrement de tous ses péchés et demander pardon à tous ceux qu'on pouvait avoir offensés. Une fois cela fait, il s'engageait non-seulement à produire des preuves écrites de sa mission, mais encore à la confirmer par des apparitions d'esprits. (Peut-être la meilleure preuve à donner eût-elle consisté à faire voir les trésors en question.) Il faut noter toutefois qu'il avouait n'avoir pas la puissance d'évoquer tous les morts indistinctement et partout. Il n'avait de pouvoir que dans les lieux où ils avaient vécu, et il n'exerçait aucune influence sur ceux qui se trouvaient déjà admis dans le séjour des bienheureux (1). Quelque grossière que fût cette imposture, Du Bosc donna en plein dans le panneau, et en conséquence remit à Schrepfer de pressantes lettres de recommandation pour Dresde, adressées à son beau-frère Ferber et au ministre d'État de Wurmb

(1) On remarquera que cette doctrine se serait parfaitement conciliée avec les théories de Justin Kerner.

(mort en 1801). Ferber était trop éclairé, trop instruit, pour croire la moindre chose de tout ce qu'on lui mandait; et Schrepfer comprit tout de suite que ce n'était pas là l'homme qu'il lui fallait, que tout au contraire il devait soigneusement se défier de lui. Wurmb consentit à ce qu'on lui demandait, d'abord, sans doute, seulement pour voir ce qu'il pouvait y avoir au fond de tout cela; mais une fois qu'il eut consenti, il se trouva inextricablement enlacé dans les filets de Schrepfer. Le duc de Courlande se fit aussi présenter les lettres du duc d'Orléans, ainsi que le brevet de colonel de notre thaumaturge; et il ne vint à l'idée de personne de soupçonner que ces pièces fussent fausses. Quant au trésor dont il était dépositaire. Schrepfer déclara qu'il se composait de plusieurs millions en bons du trésor de Saxe (1), et était déposé chez les frères Bethmann, à Francfort. On écrivit à cette maison de banque, qui répondit qu'effectivement il avait été déposé chez elle un gros paquet soigneusement ficelé et cacheté, ayant l'apparence de contenir des papiers, qu'elle en avait donné reçu et s'était engagée à ne le remettre que contre restitution de son reçu et sur présentation d'une lettre écrite de la propre main du colonel Steinbach.

En attendant, Schrepfer s'occupa du soin de produire, à l'aide d'évocations d'esprits, la preuve additionnelle qu'il avait promise. Il choisit à cet effet l'hôtel même du duc de Courlande, qui, après la mort de ce prince, fut transformé en arsenal. Comme le chevalier de Saxe avait autrefois habité ce palais, son

(1) C'était une plaisante idée que les Jésuites avaient eue là de convertir une partie de leur fortune en bons du trésor saxon.

esprit fut au nombre de ceux qu'on y évoqua. Mais il paraît que le défunt prit fort mal la chose, et qu'il prononça les plus épouvantables imprécations contre ceux qui venaient ainsi troubler son repos. Le local qu'on avait disposé pour l'expérience avait la forme d'un théâtre, où les spectateurs étaient assis en demi-cercle ; et il leur avait été bien recommandé de ne pas bouger de leur place pendant toute la durée de la représentation, attendu que la moindre infraction à la consigne donnée pourrait avoir pour eux les plus terribles conséquences. Il est évident que Schrepfer ne se souciait pas de permettre à leur bien naturelle curiosité de scruter avec attention les appareils et ficelles qui devaient lui servir à faire apparaître les morts. Il y avait là le duc de Courlande, le ministre d'État de Wurmb, le comte Hohenthal, le chambellan de Bischofswerder (1), le chambellan et conseiller intime de guerre de Hopfgarten, et l'aide de camp du duc, le colonel de Frœden (2). La plupart de ces personnages

(1) Jean-Rodolphe de Bischofswerder (mort en 1803) entra plus tard au service de Prusse, devint l'un des favoris du roi Frédéric-Guillaume II, général, ministre, ambassadeur à Paris, etc., et fut un des principaux acteurs dans les farces mystiques auxquelles la cour de Berlin servit alors de théâtre. Dans une maison située au bas de la terrasse de Sans-Souci, et dépendant de ce domaine royal, il fit apparaître un jour au roi l'esprit de Wœllner et quelques autres encore ; d'où il faut conclure qu'il avait cessé d'être dupe et qu'il était devenu fripon.

(2) Charles-Benjamin de Frœden, né le 26 janvier 1726, mort en 1793 avec le grade de général-major. Il avait fondé en 1766 l'école d'artillerie de Dresde. De tout l'entourage du duc de Courlande, il n'y eut que le chambellan de Bruggen qui refusa de croire aux jongleries de Schrepfer ; et le duc lui en garda longtemps rancune.

étaient en relations intimes avec Schrepfer et venaient fréquemment le visiter dans l'appartement qu'il occupait à l'*Hôtel de Pologne*. On a prétendu que Schrepfer ne quittait pas son fauteuil, alors même qu'il voyait le duc de Courlande entrer chez lui, et qu'il se contentait de l'inviter à prendre place à ses côtés en lui faisant de la tête un petit signe d'amitié. Si cela est exact, il est évident qu'à part soi notre homme triomphait et se vengeait à sa façon de la volée de coups de canne que ce même prince lui avait fait autrefois administrer par procuration. Bischofswerder devint pair et compagnon avec Schrepfer, et, de même que Hopfgarten, se lia avec lui de la manière la plus intime. D'ailleurs, tous les croyants de Schrepfer s'étaient résignés à faire peau neuve, à renoncer à Satan et à ses œuvres, et à prendre l'extérieur de dévots à 36 carats. Le ministre Wurmb, qui jusqu'à sa mort resta le principal soutien de la stricte orthodoxie saxonne plutôt que du piétisme proprement dit, avait solennellement demandé pardon à sa femme, ainsi que celle-ci le déclara à diverses reprises, des torts qu'il avait eus à son égard, et notamment de quelques coups de canif qu'il s'était, par-ci par-là, permis de donner dans le contrat. Il ne faut pas oublier que c'était là en effet une des conditions qu'on devait nécessairement remplir pour parvenir à voir et palper le fameux trésor.

Il avait bien fallu que Schrepfer finît par le montrer. Il avait donc écrit aux Bethmann pour ravoir son paquet, qui en effet lui fut très exactement retourné. Il ne s'agissait plus que de l'ouvrir; mais Schrepfer trouvait toujours moyen, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, de reculer le moment de

cette décisive opération. Pendant ce temps-là, le chargé d'affaires de France, M. de Marbois, ayant eu l'indiscrétion de prier notre homme de lui montrer son brevet de colonel au service de France, en le menaçant, en cas de refus, de le traiter publiquement d'imposteur et de réclamer son arrestation, ces menaces mirent toute la société en un tel émoi, que le duc de Courlande se disposait déjà à invoquer la protection de l'Électeur en faveur de Schrepfer, et que le comte Marcolini eut beaucoup de peine à le dissuader de tenter une pareille démarche.

Poussé dans ses derniers retranchements, Schrepfer dut consentir à fixer un jour pour l'ouverture du mystérieux paquet. On fit choix de la veille de la Saint-Michel, et ce jour-là tous les élus se trouvèrent fort exactement réunis à l'heure dite chez le ministre de Wurmb. Le paquet était là, sur une table, au milieu du salon. On n'attendait plus que Schrepfer; mais on vint annoncer à l'assistance que, sous prétexte d'une affaire de la plus haute importance, il venait de partir en poste pour Leipzig. Quelque juste défiance que dût exciter un pareil incident, on n'osa pas encore ce jour-là toucher au paquet en l'absence de Schrepfer. L'ouverture se fit-elle tout de suite après à Dresde, ou bien à Leipzig, par où Wurmb devait passer pour se rendre à sa terre de Grossen-Furra, située en Thuringe? C'est ce que nous ne saurions préciser. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette ouverture eut lieu, mais qu'on ne trouva alors dans le paquet que du papier blanc et différentes pièces qui renvoyaient à d'autres documents absents. Il paraît que Du Bosc et Wurmb furent les premiers qui connurent la chose, et qu'ils prirent le parti de la tenir

secrète pendant assez longtemps, soit qu'ils eussent honte d'avoir été dupes d'une aussi grossière mystification, soit, ce qui serait à la rigueur possible, qu'ils espérassent encore parvenir à la possession du trésor. Bischofswerder et Hopfgarten arrivèrent à Leipzig pour la foire, et continuèrent à y traiter Schrepfer avec la plus étroite intimité. Mais il était au bout de son rouleau, et il fallait bien que l'aventure eût un dénoûment.

L'un des derniers jours de la foire, le 7 octobre 1774, quand approchait enfin le terme que Schrepfer avait fixé à ses nombreux fournisseurs pour leur solder intégralement le montant de leurs mémoires, il invita Bischofswerder, Hopfgarten et deux autres de ses connaissances à souper avec lui. « Cette nuit, leur dit-il en se levant de table, nous ne nous coucherons pas, car demain matin, à la pointe du jour, avant le lever du soleil, je vous ferai voir quelque chose de tout à fait extraordinaire. Jusqu'à présent je vous ai montré des morts que je rappelais momentanément à la vie; demain vous aurez le spectacle d'un vivant que vous tiendrez pour mort. » Il s'étendit alors sur un sopha et y dormit si profondément pendant plusieurs heures de suite, que ses hôtes l'entendaient ronfler. Vers cinq heures du matin, il se leva en disant : « Allons, messieurs, il est temps de partir ! » et tous se dirigèrent alors vers le *Rosenthal*. Schrepfer, qui en route montra la plus parfaite tranquillité d'esprit, assigna leurs places à ses compagnons, en disant : « Ne bougez pas d'ici avant que je vous appelle. Je vais aller derrière ce bouquet d'arbres, puis vous apercevrez tout aussitôt une étrange apparition. » Il s'éloigna, et quelques ins-

tants après ses amis entendirent en effet retentir un coup de feu, mais sans que ces messieurs y fissent d'abord attention, parce qu'ils l'attribuèrent à quelque chasseur matinal. Mais après avoir vainement attendu longtemps le signal promis, ils finirent par perdre patience, pénétrèrent dans le petit bois, et y aperçurent leur prophète étendu sans vie : il s'était fait sauter la cervelle avec un petit pistolet de poche. Ils prévinrent immédiatement de ce fait les autorités de Leipzig, qui ordonnèrent aussitôt qu'une descente de justice fût pratiquée au domicile de Schrepfer. On n'y trouva, dit-on, que divers appareils et instruments de physique, qu'on mit sous les scellés, plus une lettre que Schrepfer adressait à son frère et où il lui disait : « W. et D. sont les auteurs de tous mes malheurs ; prends soin de ma femme et de mes enfants. » (Très certainement il était seul l'auteur de ses *malheurs ;* quant à Wurmb et à Du Bosc, que désignaient sans doute ces initiales, leur seul tort aurait uniquement consisté à se montrer les moins patients parmi ses nombreuses dupes.) Du Bosc en était pour 4 à 5000 thalers avancés dans l'intérêt de l'*opération ;* pour le consoler, Schrepfer avait eu la précaution de lui faire son billet de pareille somme payable au 1er janvier 1775, c'est-à-dire à moins de 90 jours de date. On ne pouvait certes y mettre plus d'égards.

Pendant que ceci se passait, le ministre Wurmb s'en revenait de Grossen-Furra à Dresde, mais sans passer par Leipzig. A Meissen, il fut rencontré par une estafette que lui expédiait l'avocat Teller, l'un des partisans enthousiastes de Schrepfer, pour le prévenir du tour inattendu que l'affaire venait de pren-

dre. Le ministre répondit immédiatement à Teller d'avoir à se mettre à tout prix en possession des papiers laissés par Schrepfer, et de les lui faire parvenir. C'est en vertu de cet ordre que Teller ne craignit pas de briser les scellés apposés par la justice, laquelle s'avisa de trouver le procédé inconvenant et voulut poursuivre Teller; mais le but que Wurmb s'était proposé par ce coup d'autorité était atteint, et le procès intenté à Teller pour bris de scellés ne tarda point à être abandonné.

Ce qui suit, et qui fut raconté au baron de Gleichen (1) par la margrave Wilhelmine de Brunswick-Baireuth (2), sœur de Frédéric le Grand, pourra peut-être expliquer au lecteur les moyens employés au siècle dernier par les conjureurs d'esprits :

Il y avait à Halle, vers 1740 ou 1750, un professeur qui faisait à volonté apparaître des esprits. Frédéric II, à qui des officiers dont il ne pouvait révoquer en doute le courage et le bon sens, racontaient qu'on leur avait véritablement fait voir des esprits, fit venir à Berlin ce professeur, et lui ordonna de le rendre témoin de quelqu'une de ces merveilleuses apparitions. Le professeur répondit : « Comme je ne suis pas sûr que ma recette ne puisse pas exercer

(1) Voyez ses Mémoires, pages 207 et suivantes.

(2) Frédéricke-Sophie-Wilhelmine, née en 1709, mariée en 1731 au margrave de Baireuth, morte le 14 octobre 1758.

quelque maligne influence sur mon cerveau, et que je n'en fais usage qu'après avoir pris des mesures de précaution pour ma santé, Dieu me garde de m'en servir en présence de Votre Majesté. Mais je ferai mieux, Sire, je vais vous l'expliquer. Elle consiste dans une espèce particulière de parfum qu'on prépare dans la pièce où l'on fait entrer les curieux. Ce parfum, dont voici la recette, possède deux propriétés : 1° de placer les patients dans un quasi-sommeil, qui est assez léger pour leur permettre d'entendre tout ce qu'on leur dit, et en même temps assez fort pour les empêcher de réfléchir ; 2° de leur échauffer tellement le cerveau que leur imagination leur reproduit vivement l'image des mots qu'ils entendent et y ajoute la représentation qui sert à poursuivre et atteindre le but qu'ils se sont proposé. Ils se trouvent alors dans l'état d'un homme qui compose un rêve avec les légères impressions qu'il perçoit pendant son sommeil. Après avoir autant que possible obtenu au moyen d'une conversation avec mes curieux des renseignements sur la personne qu'ils veulent voir apparaître, après les avoir questionnés sur la forme et la couleur des vêtements avec lesquels ils désirent la voir, je les introduis dans cette pièce, où règne une profonde obscurité. Quand je crois que le parfum commence à produire ses effets, j'entre à mon tour, après m'être préalablement protégé contre l'influence du parfum au moyen d'une éponge que j'imbibe de la liqueur que voici. Alors je dis à mes gens : « Vous voyez, n'est-ce pas, tels et tels, conformés et habillés de telle ou telle façon ! » et tout aussitôt l'imagination des curieux leur reproduit exactement dépeinte l'image annoncée. Alors, prenant ma voix la plus ca-

verneuse, je dis à mes curieux : « Que me voulez-vous? » Ils sont convaincus que l'esprit vient de leur parler. Ils répondent, je réplique, et s'ils en ont le courage l'entretien se poursuit jusqu'à ce qu'ils tombent en syncope. Ce dernier effet du parfum répand un voile mystérieux sur ce que les visiteurs s'imaginent avoir vu et entendu, efface les petites défectuosités dont ils pourraient se souvenir, et leur laisse au réveil une conviction mêlée de crainte et de respect, qui ne leur permet plus le doute. »

Le roi reconnut par une expérience personnelle l'efficacité de l'opération, et déposa alors la recette, avec l'indication des précautions à prendre pour l'employer, sous enveloppe cachetée dans sa collection de manuscrits. Gleichen suppose que Bischofswerder et consorts trouvèrent le secret dans les papiers du roi, ou bien à Halle, et qu'ils s'en servirent pour les évocations d'esprits à l'aide desquelles ils mystifièrent et subjuguèrent si complétement, dit-on, le roi Frédéric-Guillaume II. Il est au reste difficile d'admettre que le professeur de Halle ait été seul possesseur du secret en question, et que sa recette ait été la seule qu'on ait employée en pareille occurrence. On doit croire au contraire que Bischofswerder avait recours à d'autres moyens beaucoup plus compliqués.

Une trentaine d'années après le fait raconté à Gleichen par la sœur de Frédéric le Grand, le roi de

Suède Gustave III fut dupe d'une jonglerie de même nature ; et voici ce que rapporte à ce sujet son médecin le docteur Swen-Hedin. Il avait appris par le sacristain de l'église Lofœ à Drottningholm que le roi en personne et quelques seigneurs de sa cour avaient entrepris quelque chose de mystérieux dans cette église. Il supplia cet homme de le prévenir la première fois que pareille chose se renouvellerait, et de le placer dans un endroit de la vieille tour d'où il pourrait voir tout ce qui se passerait. Son vœu fut rempli au mois d'août 1782. Il trouva dans la tour une place d'où ses regards pouvaient plonger sur tout l'intérieur de l'église. Le secrétaire du roi Bjœrnram et un autre individu y entrèrent les premiers. Ils refermèrent soigneusement la porte de l'église et étalèrent des ustensiles de toutes espèces. Ils commencèrent par attacher des crins très fins aux lustres, puis à ces crins des masques cousus sur une étoffe blanche toute grande déployée, et qu'on tirait ou retirait à l'aide de ces crins. Ils répandirent ensuite sur le pavé une poudre parfumée qu'ils enflammèrent, pendant que le reste de l'église n'était que faiblement éclairé. Alors arrivèrent le roi et cinq seigneurs de sa cour, parmi lesquels le docteur Swen-Hedin reconnut le grand écuyer Munck et le secrétaire d'État Schrœderheim. On invita les spectateurs à prendre une posture assez gênante, et des épées nues qu'ils tenaient à la main les séparant les uns des autres. Quand Bjœrnram eut fait quelques signes de croix et murmuré certains mots mystiques, son acolyte, qui était demeuré caché, tira insensiblement l'un de ces masques, fixé sur un vêtement blanc qui ressemblait à un lin-

ceul. Ce masque, qui représentait le visage de Gustave-Adolphe, trébucha un peu quand on le tira en haut, puis fut tiré en bas. Il en fut de même pour l'autre fantôme, qui représentait les traits d'Adolphe-Frédéric. Pour Swen-Hedin lui-même, encore bien qu'il fût au fait de la fraude qui se pratiquait sous ses yeux, cette scène ne laissa pas que d'avoir quelque chose d'imposant. A un moment donné un léger éclair, produit à l'aide de moyens bien connus, illumina fantastiquement pendant à peu près une seconde tout l'intérieur de l'édifice; après quoi, plus rien ne fut visible. Swen-Hedin saisit la première occasion favorable pour révéler au roi la jonglerie dont il avait été dupe.

JACQUES-HERMANN OBEREIT.

Louis Obereit, natif d'Arbon, dans la Suisse française, s'était consacré au commerce et l'avait exercé comme commis d'abord dans sa ville natale et ensuite à Lyon. Les réflexions d'un pieux collègue et la lecture de quelques ouvrages de religion, notamment de ceux de Hermann Franke et du frère Laurent, l'avaient arraché de bonne heure à la vie désordonnée et toute sensuelle que mènent d'ordinaire les jeunes gens qui n'ont pas de principes arrêtés ou qui ne se proposent pas un but plus noble. Après s'être laissé aller insensiblement à un séparatisme mystico-piétiste, il épousa une femme dont l'esprit avait les mêmes tendances, se mit en rapport avec les plus célèbres mystiques de l'époque, et éleva ses enfants dans la même direction d'idées. L'aîné, Jacques-Hermann, était né le 2 décembre 1725 à Arbon, où son père était alors teneur de livres. En 1732 celui-ci alla s'établir à Lindau, sur le lac de Constance, où il avait obtenu un emploi à la chambre des finances. Notre Hermann Obereit partagea de bonne heure les goûts de son père pour la méditation et la lecture. Il dévora les divers livres de religion et d'histoire dont se composait la petite bibliothèque paternelle, et put encore y joindre plus tard la lecture de quelques ouvrages de médecine provenant de l'héritage d'un oncle. Peut-être est-ce cette circonstance qui l'engagea à renoncer à la théologie pour étudier l'art de guérir. En

1740, son père le mit en apprentissage chez un chirurgien d'Arbon, et ses progrès furent tels qu'au bout de quelques semaines son patron crut déjà pouvoir lui confier quelques patients. En octobre 1743, il fut reçu compagnon à Saint-Gall, et au mois de décembre suivant il entreprit son tour d'Allemagne, voyage pendant lequel il passa six mois à Munich, un an à Augsbourg, six mois à Nuremberg et six mois à Erlangen. Dans cette dernière ville, il rencontra un architecte du roi de Pologne, qui s'en allait en Italie et qui le prit à son service. Mais ayant eu en route quelques discussions avec son patron, il le quitta et se rendit à Vienne, où il chercha bien inutilement à entrer comme garçon chez un barbier. A bout de ressources, il demanda un peu d'argent à son père en lui exprimant en même temps combien ardemment il aurait désiré de pouvoir fréquenter pendant quelque temps les cours d'une université ; et le conseil municipal de Lindau, prenant en considération ses bons antécédents, consentit alors à lui faire pendant trois ans une pension assez forte pour lui permettre de se livrer uniquement à des études universitaires, à la condition qu'une fois qu'il les aurait terminées, il viendrait s'établir comme praticien à Lindau. Il put donc fréquenter pendant six mois les cours de l'université de Halle, et pendant deux ans et demi ceux de l'université de Berlin; mais en s'occupant tout autant de philosophie, de littérature et de linguistique que de sciences médicales proprement dites, en même temps qu'il se séparait de plus en plus de la stricte orthodoxie luthérienne.

Il était de retour à Lindau en 1750, et fut admis alors à y exercer la médecine et la chirurgie, puis,

deux ans après, la pratique des accouchements. Il publia divers ouvrages sur ces matières ; mais les théories nouvelles qu'il y développait rencontrèrent une vive résistance de la part des partisans de la routine. Il finit par perdre la clientèle qu'il avait d'abord obtenue, n'eut plus d'autres malades à traiter que ceux qui pouvaient se trouver dans le cercle de sa famille, mais n'en continua pas moins à se livrer avec ardeur à la culture de la philosophie, de la théosophie, de la poésie, et surtout de la chimie, science dont il avait fait une étude toute spéciale à Berlin, où Pott l'avait compté parmi les auditeurs les plus assidus de son cours. On saura d'ailleurs tout de suite quelle idée il se faisait de la chimie et de son but, quand nous ajouterons « qu'avec l'aide de Dieu il espérait bien parvenir à transmuter et à anoblir certains métaux. » En 1763, il perdit sa mère. Un mémoire intitulé : *Disquisitio de universali methodo medendi confortativa*, qu'il publia en 1767 à Carlsruhe, lui valut son admission à l'académie des sciences de Munich. Il était lié avec Wieland, avec Bodmer, Lavater, Tobler, Pfenniger, et autres poëtes suisses de l'école de Wieland. Il rimait, lui aussi, mais n'était pas né poëte ; et son frère puîné, Louis, qui était entré dans la même carrière que son père, eut la franchise de le lui dire. Jacques et Louis partageaient d'ailleurs toutes les idées mystiques de leur père, le vieux teneur de livres caissier.

Un grand malheur vint affliger cette famille. Pendant qu'il se plongeait de plus en plus dans les profondeurs du mysticisme, et que dans ses extases il parcourait les espaces enchanteurs de la nouvelle Jérusalem, le vieil Obereit négligeait de vérifier si le

contenu de sa caisse correspondait bien exactement au solde de ses écritures ; et un beau jour, le vérificateur y reconnut une différence en moins de quelques milliers de florins. Convaincus de sa parfaite innocence, lui et les siens comptèrent fermement sur un miracle pour combler le déficit. Ils prièrent avec ardeur, et se rendirent à deux reprises au bureau des finances dans la persuasion d'y trouver rétablie dans la caisse la somme dont l'absence avait été signalée. Lės bourgmestres ayant fini par perdre patience et par exiger qu'il leur fût justifié que les fonds se trouvaient dans la caisse, le vieil Obereit leur répondit avec componction : « Puisque la volonté de Dieu est que MM. les bourgmestres soient témoins de l'assistance divine sur laquelle j'ai compté, vous n'avez, messieurs, qu'à entrer dans la pièce à côté : vous y trouverez la caisse ! » Sa stupeur fut grande quand les bourgmestres lui apprirent qu'ils avaient bien trouvé la caisse, mais qu'elle était parfaitement vide. L'un de ces messieurs lui ayant reproché de s'être moqué d'eux, le vieux caissier lui répondit avec résignation: « C'est qu'apparemment j'aurai mal entendu la voix de Dieu ! » Il n'y avait pas à différer plus longtemps le remboursement du déficit; or, tout ce que possédait le vieil Obereit n'allait pas à la moitié de cette somme ; pour la parfaire, il fallut donc que son fils cadet, qui depuis plusieurs années occupait un emploi lucratif à Dresde, et un brave habitant de Lindau, vinssent à son secours. Mais le vieil Obereit perdit sa place, et dut s'estimer encore bien heureux que la ville lui accordât une pension de retraite de 200 florins. Après cette mésaventure, jamais lui ni

sa famille ne parvinrent à regagner complétement la considération publique.

Pour subsister, Jacques dut reprendre la pratique de la médecine; mais la clientèle persistant à ne pas venir, il se jeta tête baissée dans les folies de l'alchimie, au grand détriment de sa bourse et de sa santé. En 1771, l'autorité lui fit ordonner d'avoir à éteindre ses fourneaux; malheureusement pour lui, il réussit à faire lever cette interdiction. Son frère Louis lui écrivait de Dresde pour l'engager à renoncer à ses rêves, et, pour l'y contraindre, le menaçait, bien inutilement, de lui retirer la petite pension qu'il lui faisait. On trouve dans le journal tenu par le vieil Obereit cette mention à la date de 1775 : « Grâce à l'assistance de Dieu, mon fils a fait de notables progrès dans l'art de transmuter les métaux. » Le vieillard mourut en 1776, convaincu que son fils Jacques touchait enfin à la réalisation du grand œuvre.

Depuis plus de dix-huit ans, Jacques Obereit avait une liaison de cœur avec la fille d'un passementier appelé Rietmeier. C'était une beauté déjà mûre, mais confite de dévotion. Il a retracé l'histoire de ses amours sous ce titre: *Theautis et son philosophe suisse, histoire psychologique* (1). La pauvreté de Jacques était le prétexte que le passementier mettait toujours en avant, et avec assez de raison, pour lui refuser sa fille. En 1777, Obereit finit par l'enlever et par l'épouser. Il avait cinquante et un ans, et sa fiancée comptait déjà quarante-deux printemps. Dans un de ses contes, il dit que « ce mariage ne fut pas plus

(1) *Magasin de psychologie expérimentale*, tome IX.

platonique qu'épicurien ; qu'il n'eut d'autre base que l'amitié, et ne fut pas suivi de cohabitation. » En tout cas, il ne dura pas longtemps, car, au bout de quelques mois, la femme de Jacques mourut.

Dès lors, Obereit ne songea plus à demander des consolations qu'à l'étude et au travail, et surtout à ses travaux hermétiques. Un apothicaire de Winterthur mit son laboratoire à sa disposition. Mais la pierre philosophale n'apparaissant jamais, notre apothicaire perdit la patience avec l'espérance, et refusa de faire plus longtemps les frais d'expériences que Jacques dut continuer à ses propres frais, jusqu'à ce que l'apothicaire le mît à la porte. Un autre croyant du canton de Berne, un certain capitaine Burck, recueillit alors notre alchimiste, et le chargea de surveiller l'éducation de ses enfants, tout en continuant ses recherches. Mais, moins de six semaines après, Obereit, reconnaissant sa complète inaptitude à élever des enfants, quittait cette maison hospitalière pour aller vivre pendant un an à Zurich, auprès du frère de Lavater, médecin, chimiste, et surtout franc-maçon zélé. C'est à Zurich qu'il entreprit une réfutation du célèbre *Traité de la solitude* de Zimmermann. Cette réfutation (1) est le seul de ses nombreux ouvrages qui soit encore lisible aujourd'hui, parce que son ami Kleusser se chargea d'en corriger le style. En 1781, Obereit alla retrouver son frère Louis à Dresde, où il s'occupa beaucoup de la fondation d'une Société des Adorateurs du Christ réunis pour travailler en commun à la réédification du temple du Christ. Il paraît qu'il s'affilia en même temps à di-

(1) Leipzig, 1784.

verses associations mystiques et hermétiques (1), et qu'il y jouit d'une haute considération. En 1782, il passa deux mois chez un orfèvre de Hanovre, qui croyait aussi à la possibilité de trouver la pierre philosophale ; et dans cette ville, il eut occasion de faire la connaissance personnelle de Zimmermann, qui, tout en se moquant de lui et de ses rêves d'alchimie, nous le dépeint comme « un homme tout à « fait extraordinaire, au front élevé, à la figure hon« nête et placide, aux yeux vifs et brillants, posséd« dant de solides vertus, cherchant la vérité avec « obstination, et s'occupant avec ardeur de théologie « intime. » De là, Obereit alla ensuite passer deux ans à Mengelsdorf, chez le conseiller aulique Nitsche (2), qui l'appelait un *pansophe en abrégé*. Revenu, en 1784, à Leipzig, il alla rendre visite à Wieland à Weimar; et le grand poëte s'entremit pour faire obtenir à son ancien ami, malgré la complète divergence de leurs idées et de leurs vues, les secours dont

(1) Les plus en renom étaient alors, outre les Francs-Maçons et les Jésuites, l'Ordre des Illuminés, l'Union allemande ou l'Association des XXII, l'Ordre des Chevaliers et des Frères initiés d'Asie, les Frères Africains, l'Ordre de Jérusalem, l'Ordre de la Suprême Providence ou de Saint-Joachim, l'Association de la Croix, l'Association du Cœur-de-Jésus, les Chevaliers du Saint-Sépulcre, les Martinistes, les Mesmériens, les Chevaliers bienfaisants de la Cité-Sainte, l'Association pour la réunion et la réconciliation des partis chrétiens, la Société allemande pour la propagation de la doctrine pure et du véritable bonheur éternel, etc.

(2) Savant saxon, né en 1731, mort en 1795, qui avait longtemps résidé en Russie, où il avait épousé en 1779 une fille du comte Sotlikoff. C'était un ardent franc-maçon, et il avait à diverses reprises parcouru l'Europe dans les intérêts de l'ordre et de sa propagation.

il avait besoin. Après six mois de séjour à Weimar, Obereit vint s'établir à Iéna, dans une obscure mansarde, où, grâce aux secours de Wieland et de ses amis, il put s'occuper encore de philosophie, et surtout de théosophie.

Le duc de Saxe-Meiningen (né en 1761, mort en 1803), dans une visite à Iéna, eut occasion de voir et d'entendre Obereit. Il prit goût à la conversation originale de ce penseur, et l'invita à venir se fixer à Meiningen, où il se chargeait de pourvoir à tous ses besoins. Obereit accepta cette offre, et alla donc s'établir à Meiningen, où il fonda une *Société des Dames d'Arcadie*, et publia divers écrits sur la philosophie de Kant. Il prit d'abord le plus vif intérêt à la révolution française; mais il en devint l'antagoniste ardent dès qu'il en eut aperçu les terribles conséquences.

Au printemps de 1795, il revint, avec une petite pension du duc, à Iéna, où il continua de s'occuper de philosophie, de théologie et aussi d'alchimie ; car on pense bien que la transformation de la chimie en science positive, opérée par Lavoisier et Priestley, dut rencontrer en lui un contradicteur et un négateur obstiné. Il mourut en 1798 à Iéna.

MADAME DE LA CROIX.

Mademoiselle de Jarente, fille du marquis de Sénas et nièce d'un évêque d'Orléans qui jouit d'une grande influence pendant le règne de madame de Pompadour et sous le ministère de M. de Choiseul, avait été mariée fort jeune encore au marquis de la Croix, respectable général au service d'Espagne. Elle vécut pendant quelque temps séparée de son mari, à Avignon, et elle gouvernait le Comtat au moyen du vice-légat Aquaviva, qui était extrêmement épris d'elle. Son mari ayant été appelé aux fonctions de vice-roi de la Galice, elle vint l'y rejoindre et essaya maintenant de gouverner à sa guise cette province d'Espagne. Mais son mari mourut, et elle éprouva alors tant de désagréments, d'injustices et de mortifications de toutes espèces, qu'elle arriva à peu près sans ressources à Lyon, où elle fut prise d'une maladie dangereuse, pendant laquelle elle eut des visions ; et d'incrédule déterminée qu'elle avait été jusqu'alors, elle se trouva maintenant, par un effet de la grâce, disposée à tout croire aveuglément. Les ouvrages de Saint-Martin, notamment celui qui a pour titre *Des erreurs de la vérité*, produisirent sur elle la plus vive impression. Elle rechercha l'auteur à Paris, l'invita à la venir voir, discuta beaucoup avec lui, et finit par se composer un système théosophique à son usage particulier, dans lequel elle substituait à la Trinité une *quaternité* où le Fils procédait du Père, le Saint-Esprit du Fils, et

Melchisédech du Saint-Esprit. Mais elle était plus forte en théorie qu'en pratique. Sa principale occupation consistait à chasser le démon et à guérir ainsi des malades. Elle regardait en effet le diable comme la cause du plus grand nombre des maladies qui affligent l'espèce humaine ; ces maladies provenaient de quelque péché qui avait soumis la partie souffrante aux influences du mauvais esprit. C'est là une opinion qui ne laisse pas d'avoir un côté vrai, pourvu qu'on l'entende au figuré *et cum grano salis*. Elle opérait par la prière et par l'imposition de ses mains trempées dans de l'eau bénite et de l'huile consacrée. Mais son triomphe, c'était lorsqu'elle rencontrait un possédé du corps duquel elle pût expulser le démon. Elle établissait une différence entre les possédés qui ont conclu un pacte avec le diable, lequel s'est en conséquence mis en possession de leurs corps, et les individus qui n'ont été que saisis par le démon, lequel veut à toute force s'en emparer. Elle en avait bientôt fini avec ceux-ci, à tel point qu'elle était en mesure de faire voir le diable sous une forme quelconque et n'ayant rien d'effrayant, avant de le forcer à lâcher prise. C'est ainsi qu'au sujet d'un petit démon dont elle avait délivré un consul français, qui, d'ailleurs, appartenait à la coterie des encyclopédistes, elle raconta un jour ce qui suit au baron de Gleichen : « Une fois que le mauvais esprit eut quitté son corps, je lui ordonnai de nous apparaître sous la forme d'une petite Chinoise ; il eut la politesse de prendre une forme réellement charmante. Habillé couleur feu et or, il avait le visage fort avenant, remuait ses petites mains avec beaucoup de grâce, s'en alla se cacher derrière le rideau de taffetas vert, dont il s'enve-

loppa, et d'où il se mit à faire toutes sortes de grimaces à l'individu qu'il habitait auparavant. Cependant, cet individu continua à rester sous sa puissance, vraisemblablement parce qu'il avait continué de pécher en secret ; en effet, en rentrant un soir chez lui, il trouva la petite Chinoise sur son bureau, et je dus me transporter à son domicile pour en chasser le démon. » Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que madame de la Croix força le consul en question à affirmer la vérité de la chose en présence de Gleichen, qui le connaissait pour l'avoir, avant cela, vu dans de toutes autres sociétés.

D'ailleurs, Gleichen rencontra chez elle bien d'autres personnes qui racontaient, au sujet de démons dont madame de la Croix les aurait délivrées, des détails plus extraordinaires encore que ceux qu'on vient de lire au sujet de ce consul : par exemple le maréchal de Richelieu, le chevalier de Montbarrey, le marquis, la marquise et le chevalier de Cossé. Madame de la Croix prétendait qu'un grand nombre de personnes, même dans le cercle de ses connaissances, étaient visitées par le démon et avaient des apparitions, mais qu'elles n'osaient pas en parler, de crainte de paraître ridicules. Elle lui cita notamment le comte de Schomberg, qui jouait un rôle important parmi les incrédules et faisait partie de la société du baron d'Holbach. Gleichen trouva que cette assertion de madame de la Croix avait tous les caractères de l'invraisemblance ; mais un an après, la vérité lui en fut confirmée dans le salon de madame Necker. Cette dame montra en effet aux personnes qui se trouvaient un soir chez elle, un lettre que Buffon lui écrivait au sujet de quelques visions dont il était alors beaucoup

question en Bourgogne, et où figuraient toujours de vieilles femmes. Quelques gens de lettres, qui n'aimaient pas Buffon parce qu'à leurs yeux il était beaucoup trop religieux, se mirent à faire de mauvaises plaisanteries sur sa tendance à croire à l'incroyable. Le comte de Schomberg prit alors la parole en ces termes. « Vous me connaissez suffisamment, messieurs, pour être persuadés que je ne crois pas aux revenants : cela n'empêche pas que voilà bien longtemps déjà que moi qui vous parle je vois presque chaque semaine, et maintenant encore, les figures de trois vieilles femmes qui s'accroupissent au pied de mon lit et me font d'affreuses grimaces tout en me saluant. »

Un individu appelé Tieman, qui était aussi des connaissances du baron de Gleichen, et qui avait une véritable manie pour ce qu'on appelait alors les sciences occultes, d'ailleurs esprit vrai, ami de la vérité et se gardant autant que possible contre les illusions, disait apercevoir dans presque chaque endroit où il fixait ses yeux pendant quelques minutes, une tête dont les yeux et les traits étaient tellement expressifs, qu'ils lui semblaient vivants. A l'endroit de la salle du château d'Édimbourg où David Rizzio fut assassiné, et où l'on voit encore quelques traces de sang, il prétendait avoir aperçu une tête qui représentait d'une manière effrayante les crampes et les convulsions d'un mourant. Il passa à diverses reprises devant ce même endroit, et y revit toujours cette tête, dont l'expression devenait de plus en plus effrayante. C'est là un fait qui s'explique facilement par un caprice de l'imagination uni peut-être à une disposition particulière de l'œil ; il n'est pas plus difficile de s'ex-

pliquer le retour de la même figure, une fois que le type en a été adopté.

Madame de la Croix avait été dans sa jeunesse le modèle le plus achevé de la beauté romaine. Pleine de grâce et d'expression, avec des yeux pénétrants, un nez aquilin, une tête bien dégagée sur de belles épaules, et une poitrine magnifiquement meublée, elle pouvait passer pour l'idéal d'une belle impératrice. De tant de charmes il lui restait encore dans son arrière-saison un visage spirituel et vif, une belle prestance, de jolis pieds, un grand air et beaucoup de facilité d'élocution. Ces restes imposants, et en définitive beaucoup plus rares qu'on ne pense, convenaient admirablement au rôle qu'elle jouait quand elle se mettait à conjurer le démon; ses gestes menaçants et le ton de sa voix faisaient trembler; il y avait tant de noblesse dans son maintien, tant d'élévation dans sa ferveur, une si haute expression de foi et de confiance dans toute sa personne, qu'on l'eût prise volontiers pour quelque sainte en train d'opérer un miracle. M. de Gleichen, quoiqu'il fût bien souvent venu chez elle dans l'espoir de voir le diable sortir en sa présence du corps d'un possédé, ne fut jamais assez heureux pour arriver au bon moment. En fait de guérisons, il ne fut témoin que de guérisons de maux de dents, de coliques et de rhumatismes.

Madame de la Croix racontait avec une naïveté et une grâce particulières, de même qu'avec les expressions les plus pittoresques, les visites que le mauvais Esprit lui rendait quand elle se trouvait seule. On croyait voir tout ce qu'elle disait, tant il y avait de naturel et de vivacité dans ses descriptions. Toutes

les fois que Gleichen venait lui rendre visite, elle avait quelque chose de nouveau à lui raconter au sujet de la société démoniaque. Tantôt, c'étaient d'amusantes farces qu'on lui avait jouées; tantôt elle avait été en proie aux plus effroyables persécutions.

Parfois, c'étaient des processions tout entières de pénitents, complétement habillés de rose, ou bien de capucins aussi laids que puants, ou encore d'autres individus ridiculement ou malproprement accoutrés, qui s'en venaient la nuit se promener sur son lit, les capucins lui envoyant des baisers, et les pénitents secouant ses couvertures. Quelquefois ils lui donnaient le divertissement d'un bal où elle apercevait les costumes les plus bizarres et les modes les plus disparates de tous les siècles. Une autre fois, on lui faisait voir un magnifique feu d'artifice, des pyramides de diamants, d'éblouissantes illuminations ou des palais enchantés. Et elle débitait tout cela avec tant de goût, tant de vivacité et de facilité d'élocution, que ses récits paraissaient bien plus intéressants que la plupart de ceux qu'on fait dans le monde au sujet de grandes fêtes ou de brillantes assemblées.

Un jour, elle racontait une discussion théologique qu'elle avait eue avec un de ses esprits les plus familiers, qui, travesti en docteur de Sorbonne, l'avait traitée d'hérétique et s'était mis à défendre les doctrines de l'église de Rome de la manière la plus orthodoxe. « Mais, ajoutait-elle, ayant fini par mêler des blasphèmes à son argumentation, je lui fermai la bouche avec un cadenas, qu'il portera jusqu'au jour du jugement dernier. — Mais, demanda Gleichen, où donc avez-vous pris ce cadenas? — Ah! mon cher baron, répondit madame de la Croix, que vous con-

naissez mal la différence qui existe entre la réalité spirituelle et la réalité matérielle ! C'est un véritable cadenas que je lui ai mis. Les nôtres ne sont que des apparences de cadenas ! »

Bien des gens, assez méchants pour s'amuser à ses dépens, l'invitaient à venir dans leurs maisons en prétendant qu'on y voyait des revenants. La plaisanterie était souvent poussée si loin, que madame de la Croix finissait par s'apercevoir qu'on se moquait d'elle. Mais elle mettait ces humiliations au pied de la croix, et, à ce propos, elle disait à Gleichen avec autant de bon sens que de franchise : « Vous qui m'avez connue si jalouse de ma réputation et de ma supériorité, qui savez que je me prive du moindre superflu pour le donner aux pauvres, qui voyez que le métier que je fais ne me rapporte que honte et mépris dans un pays où, par mon rang dans le monde et par mes relations de famille, je pourrais jouer un tout autre rôle, ne comprenez-vous donc pas que la tâche que j'accomplis m'a été imposée par une puissance supérieure ? Dites-moi franchement si vous trouvez que mon esprit a faibli, et que j'ai perdu la raison ? » Il fut d'autant plus difficile à Gleichen de répondre catégoriquement à ces questions, faites ainsi à brûle-pourpoint, que force lui était de s'avouer à lui-même que jamais il n'avait trouvé l'esprit de cette dame plus brillant. Il se retira d'embarras à l'aide de banales politesses, tout en pensant qu'une idée fixe peut parfaitement coexister avec une intelligence saine à tous autres égards, et que dans la cervelle humaine la mieux organisée, il se trouve toujours en réserve un petit coin pour la folie. Du reste, il déclare que madame de la Croix (qu'il eut pour la dernière fois occa-

sion de voir en 1791 à Pierry en Champagne, chez Cazotte, lequel, après avoir été martiniste, était devenu un de ses plus fervents partisans) était animée d'un amour si actif pour l'humanité, d'une piété si édifiante, d'une bonté d'âme si touchante, de tant d'onction, de tant d'esprit et de tant de noblesse de caractère, qu'il était impossible de ne pas l'aimer et de ne pas l'estimer.

Elle regardait la révolution comme l'œuvre du démon, et se vantait, comme d'un trait tout particulier de bravoure, d'avoir détruit un talisman de lapis-lazuli que le duc d'Orléans avait reçu en Angleterre du célèbre grand rabbin Falck-Scheck. Elle assurait que « ce talisman, qui devait faire arriver le prince au trône, avait été brisé sur la poitrine de Philippe-Égalité par la seule puissance de ses prières, au moment où il lui était arrivé de tomber sans connaissance en pleine assemblée nationale. »

M. de Gleichen termine ses relations sur cette femme singulière par le récit d'une scène qu'il n'a jamais pu oublier, dit-il, et qu'il lui a aussi été toujours impossible de s'expliquer. Il venait de temps à autre chez madame de la Croix un possédé auquel un de ses voisins, meunier de son état, avait fait conclure, sans le savoir, un pacte avec le diable. Dès lors, notre possédé était encore guérissable. Toutes les fois qu'il venait la voir, il se jetait à genoux et lui racontait, en sanglotant, les horribles souffrances auxquelles il était constamment en proie. Madame de la Croix le faisait s'étendre sur un canapé, le déshabillait, et lui promenait sur le corps des reliques trempées dans de l'eau bénite. On entendait alors d'horribles gargouillements dans son corps, et le pa-

tient poussait des cris épouvantables ; mais le diable tenait bon, et les espérances de le voir déloger étaient constamment trompées. Un jour, cet homme devint furieux, sauta en bas du canapé, et parut prêt à se précipiter sur l'assistance. Madame de la Croix se plaça alors entre lui et sa société, et le remit en place d'un air impérieux et menaçant. Sur ce, notre individu se prit à grincer des dents d'une telle force, que les passants auraient pu l'entendre dans la rue, puis à vomir de si horribles imprécations, que chacun dans l'assistance sentait ses cheveux se hérisser d'effroi sur sa tête ; ensuite, il s'emporta en violentes invectives contre madame de la Croix elle-même, et termina cette scène par l'énumération des plus abominables péchés que la pauvre femme eût pu commettre, en entrant à ce sujet dans des détails de nature à la faire mourir de honte. Elle écouta tout cela les yeux tranquillement levés vers le ciel, les mains croisées sur sa poitrine, et en versant des larmes amères. Sauf la jeunesse, on eût dit la Madeleine repentante. Quand le patient eut fini, elle s'agenouilla et dit à l'assistance : « Messieurs, vous venez d'être témoins de la juste punition de mes péchés que Dieu a accordée à mon repentir. Je mérite les humiliations que je viens d'éprouver en votre présence, et je m'y soumettrais de grand cœur en présence de tout Paris, si cela pouvait me faire pardonner tous mes péchés (1). »

(1) Mémoires du baron de Gleichen, p. 149 et suiv.

LA CONDAMINE ET LES CONVULSIONNAIRES.

Le mouvement janséniste eut son côté pur et élevé, dont le grand Pascal fut la plus noble personnification, et les tendres religieuses de Port-Royal l'expression morale la plus digne. Ce mouvement provenait du besoin d'un sentiment religieux plus intime et plus profond. Ce ne fut point, comme le protestantisme, une protestation contre les principes fondamentaux de l'église de Rome, mais contre ce que la ruse et le calcul humain en ont fait, contre ce qu'ils ont de superficiel, contre l'hypocrisie et contre tout ce qui n'est que formes extérieures. Mais quand la persécution vint donner plus de force à ce mouvement, il participa à son tour aux faiblesses et aux folies du siècle, et ne resta pas exempt d'impostures et de simagrées. Une fois, en effet, qu'ils passèrent à l'état de fanatiques, les jansénistes, eux aussi, voulurent avoir leur saint propre, leur thaumaturge, et ils le rencontrèrent en François Pâris, un de leurs frères, qui était mort en 1727 et avait été enterré dans le cimetière de la paroisse de Saint-Médard. Il se tint là de grandes réunions, où des prières et des sermons exaltés on passa bientôt aux prédictions et aux miracles. Comme le fait se produit encore souvent de nos jours dans les assemblées de beaucoup de sectaires américains, l'exaltation provoqua d'abord des extases, des ravissements, et ce qu'on appelait des *états surnaturels*, qu'on ne tarda pas à ériger en une

manière de système, dans lequel il serait difficile de distinguer ce qui fut l'œuvre de la force de l'imagination et d'autres puissances psychiques n'ayant pas la conscience d'elles-mêmes, de ce qui fut imposture et spéculation. Des dénudations impudiques, qu'on prétendait n'être que le résultat du mépris absolu de la sensualité, et auxquelles on attachait toutes sortes d'interprétations mystiques; des tortures volontairement subies, auxquelles, s'il n'y eut pas de fraude cachée, une exaltation poussée jusqu'à ses derniers paroxysmes rendait les patients complétement insensibles, forment les traits principaux de ces scènes qui attirèrent, surtout en 1731, une foule de spectateurs, amenés par les motifs les plus divers. Le désordre arriva à un point tel que, tout esprit de parti à part, on doit reconnaître que rien ne fut plus naturel ni mieux motivé que l'intervention de l'autorité, qui, en 1732, se décida à faire fermer le cimetière de Saint-Médard. Mais les fanatiques continuèrent pendant longtemps encore leurs exercices dans des réunions que force leur fut toujours davantage d'entourer de secret et de mystère : ce qui, du reste, leur était assez facile, car il leur suffisait de se procurer un peu de terre recueillie près du tombeau de leur saint pour se trouver en mesure de renouveler leurs prétendus miracles partout où il leur convenait de se réunir. C'est surtout à ces absurdités et à ces excès qu'il faut attribuer la disparition du jansénisme, qui aurait pu se maintenir comme l'expression des tendances d'une respectable minorité. M. de Gleichen (1) rapporte, au sujet de quelques-unes de ces scènes,

(1) Mémoires, pages 149 et suivantes.

dont il lui fut donné d'être témoin, des détails qui nous ont paru assez intéressants pour que nous les placions sous les yeux du lecteur.

Le célèbre savant La Condamine (1) était dominé par une curiosité, un désir de savoir, qui s'accordaient assez mal avec sa surdité. Quand il voyait deux personnes causer à voix basse, non-seulement il s'approchait d'elles de la façon la plus indiscrète, mais encore il tirait de sa poche son cornet et l'appliquait bien vite à son oreille, afin d'essayer de les entendre. S'il apercevait une lettre sur une table, il ne pouvait s'empêcher de l'ouvrir et de la lire. Lorsque M. de Choiseul était ambassadeur à Rome, il trouva un jour dans son cabinet La Condamine, avec lequel il était très intime, occupé à parcourir ses papiers. M. de Choiseul, de l'air le plus sérieux et de la voix la plus tragique, lui déclara alors que son devoir lui prescrivait de le faire immédiatement arrêter pour être envoyé en France par le premier bâtiment en partance et y être mis à la Bastille, attendu qu'il y avait en ce moment sur le tapis un secret politique d'une telle importance, que le simple soupçon d'avoir pu en avoir connaissance suffisait pour motiver son incarcération tant que le secret ne serait pas livré à la publicité. En vain La Condamine lui protesta

(1) Charles-Marie de La Condamine, né à Paris le 28 janvier 1701, entra d'abord au service, fit ensuite de grands voyages dans le Levant, sur les côtes d'Afrique et dans l'Amérique méridionale, pour des travaux de géodésie. Il fut l'un des plus zélés propagateurs de l'inoculation, et mourut le 4 février 1764 des suites d'une nouvelle méthode d'opération qu'il avait voulu expérimenter sur lui-même, afin de pouvoir en faire un rapport bien exact à l'Académie.

qu'il n'avait absolument rien lu, et qu'il ne savait rien de rien; Choiseul envoya chercher la garde, fit préparer une chaise de poste, et causa une telle frayeur à notre trop curieux savant, que les témoins de cette scène de comédie eurent toutes les peines du monde à garder leur sérieux. On prétend aussi que La Condamine commit à Constantinople un léger vol, afin de se faire administrer la bastonnade sous la plante des pieds, et de pouvoir juger par lui-même des sensations que fait éprouver ce supplice. Quand Damiens (1) fut exécuté, la curiosité ne le poussa pas seulement à se mêler à la foule des spectateurs et à forcer les barrières mises autour de l'échafaud, il parvint encore à se faufiler dans le cercle formé au pied de l'échafaud par tous les bourreaux des environs de Paris, attirés là par le désir de voir *travailler* leur confrère M. Charlot, qui, reconnaissant La Condamine, s'écria : « Messieurs, place à M. de La Condamine : c'est un amateur (2) ! »

Un curieux de cette force-là devait naturellement prendre le plus vif intérêt aux convulsionnaires; il

(1) Robert-François Damiens, né en 1714 à Thieulloy près d'Arras, fut écartelé le 28 mars 1757, en punition d'une tentative d'assassinat qu'il avait commise sur Louis XV.

(2) Voici encore une autre anecdote sur son compte : Pendant son voyage en Italie, il se trouva dans l'église d'un village voisin de la mer, et y remarqua un cierge allumé. Il en demanda la raison, et on lui répondit qu'on croyait dans le pays que si on laissait ce cierge s'éteindre sans en rallumer un autre, la mer engloutirait immédiatement le village. Et aussitôt La Condamine d'éteindre le cierge pour voir ce qui en arriverait... Il eut toutes les peines du monde à échapper à l'exaspération des paysans, qui voulaient le massacrer sur place.

employa donc tous les moyens nécessaires pour se faire admettre à leurs mystères, dont la police gênait alors beaucoup la célébration. Il s'engagea à la plus entière discrétion, et à se comporter comme un prosélyte venu pour s'édifier en même temps que pour s'assurer de ses propres yeux de la vérité des miracles annoncés. Mais, ayant vu mettre en croix une jeune et jolie fille, il s'approcha d'elle quand on l'eut détachée, etlui dit à l'oreille, de ce ton de voix élevé qui est particulier aux sourds, parce que sans cela ils ne s'entendraient pas eux-mêmes : « Mademoiselle, vous faites-là un fort mauvais métier ; si c'est pour gagner de l'argent, venez me trouver, et je vous en apprendrai un autre qui, très certainement, vous fera beaucoup plus de plaisir. » Ces mots, entendus par toute l'assistance, produisirent un tel scandale que M. de La Condamine crut un moment que c'en était fait de lui. On se borna toutefois à le chasser ignominieusement ; et depuis, en dépit de ses instantes sollicitations, il ne put plus jamais se faire admettre dans une seule des maisons où ces fanatiques tenaient leurs réunions.

Un jour de la semaine sainte, le baron de Gleichen se trouvait dans une maison où on parlait beaucoup du merveilleux spectacle dont on pouvait être témoin le vendredi saint dans une certaine assemblée de convulsionnaires. On devait y crucifier une jeune fille la tête en bas et les pieds en haut. Ayant témoigné le désir de voir quelque chose de si extraordinaire, une dame de la société lui donna un mot d'introduction pour un avocat de ses amis, qui avait de nombreuses accointances avec les convulsionnaires, en le priant de faire en sorte que M. de Gleichen pût assister à un de

leurs exercices, et plus particulièrement à celui du vendredi saint. La veille de ce jour-là, Gleichen rencontra La Condamine dans une autre maison, où il fut aussi beaucoup question de la scène étrange à laquelle il devait assister le lendemain. La Condamine exprima de vifs regrets de l'aventure qui l'avait fait exclure de toute séance de convulsionnaires, et Gleichen ne put s'empêcher, pour se moquer de lui, de lui montrer la lettre qui devait lui faire obtenir un billet d'entrée. Mais dès que La Condamine apprit que Gleichen ne connaissait pas l'avocat auquel on l'adressait, il lui vint à l'idée de se faire passer pour lui. Il supplia donc Gleichen de lui céder sa lettre d'introduction, en lui donnant toutes les assurances possibles qu'il se comporterait convenablement, et en lui protestant qu'il lui en aurait une éternelle reconnaissance. Gleichen y consentit, et La Condamine se fit annoncer sous son nom à l'avocat, qui le reçut parfaitement, et le conduisit dans sa bibliothèque, où se trouvaient les ouvrages de divers savants et littérateurs allemands, au sujet desquels il se mit à le questionner. La Condamine s'en tira du mieux qu'il put, dit qu'il avait suivi les cours de droit de tel professeur, appris la philosophie dans les œuvres de tel autre, et joua avec tant de naturel le rôle d'un voyageur allemand ayant reçu une instruction superficielle, que l'avocat fut complétement mystifié. En route, celui-ci mit son visiteur au courant des mesures de précaution et de prudence qu'il devait prendre, ainsi que des démonstrations de pieuse crédulité qu'il devait faire dans la société où il allait être introduit. Mais le malheur voulut que la maison où ils se rendirent fût précisément la même que celle d'où La Con-

damine s'était déjà fait si honteusement mettre à la porte. L'apparition du diable en personne n'y eût certes pas causé une impression plus effrayante que la vue de La Condamine. Tous les assistants se précipitèrent sur lui en adressant à l'avocat les plus sanglants reproches de leur amener ainsi leur ennemi déclaré, un impie, un libertin, qui était venu, dans les intentions les plus coupables, profaner la sainteté des mystères. Le pauvre avocat ne comprenait rien de ce qu'on lui disait là, et s'épuisait à affirmer qu'il y avait erreur, et que le monsieur qu'il venait de leur présenter était un Allemand de distinction qui lui avait été recommandé d'une manière toute particulière. Mais quand il ne put plus douter que son prétendu étranger n'était autre que M. de La Condamine, notre homme se réunit au reste de l'assistance pour le flanquer à la porte et l'accabler de reproches et d'imprécations à l'adresse de la dame dont il lui avait apporté la lettre, et de l'étranger dont il avait pris le nom.

Quelques années plus tard, le marquis de Nesle conduisit Gleichen à une assemblée de convulsionnaires qui célébraient toujours leurs farces dans le plus profond mystère, afin de leur donner ainsi plus d'attrait aux yeux des badauds, et non en vue des rigueurs de la police, qui avait eu le bon sens de se contenter de s'en moquer, de ne plus les entourer de l'auréole de la persécution, et de les traiter avec le plus parfait mépris. Le marquis de Nesle introduisit Gleichen chez un vieux conseiller au parlement, logé dans la Cité. Il trouva, dans une pièce meublée en damas rouge, ce conseiller, son neveu, un jeune avocat au parlement, une vieille parente de la maison, et une jeune blanchisseuse de dentelles bien connue du

marquis, qu'on allait crucifier. Comme on n'osait plus introduire dans les maisons particulières de croix de la dimension voulue, on y suppléait au moyen d'une grande planche étendue sur le parquet. On alla d'abord chercher quatre gros clous, et quand on eut étendu la patiente sur cette planche, l'avocat lui enfonça ces clous dans les mains et dans les pieds à grands coups de marteau. Pendant que l'assistance récitait des prières, elle gémissait faiblement, et faisait entendre un léger murmure en imitant la voix d'un enfant au maillot, ton qu'elle conserva d'ailleurs tout le temps qu'elle resta attachée sur la planche. Puis elle se mit tout à coup à crier : « Papa Élie, où es-tu donc ? Tu dis que je suis une mauvaise petite fille ; tu as bien raison, mon petit papa. Mais je serai plus sage. Apprends-moi seulement ce que je dois faire, et je t'obéirai ! » — Au bout de quelques minutes, elle tira la langue. « Elle demande qu'on la détache, dit l'avocat. » En conséquence, il prit un rasoir, plaça un linge sous la langue de la jeune fille, et y fit en croix trois entailles qui saignèrent abondamment. Aux deux premières entailles, la patiente avait retiré sa langue, et n'en avait plus montré que le petit bout. « Allons, en avant, ne faites donc pas l'enfant ! » dit l'avocat. — « Oh ! non, reprit-elle, c'est seulement parce que vous me faites trop de bien ! » Puis elle allongea, de la meilleure grâce du monde, sa langue autant qu'on voulut. Une fois qu'on lui eut pratiqué en croix les trois entailles voulues, elle commença à prophétiser de sa petite voix d'enfant, et le conseiller au parlement tint note bien exacte de toutes les folies qu'elle débita. On montra aux visiteurs plusieurs volumes de

prophéties de ce genre, plus inintelligibles encore que celles de Nostradamus. Quand la blanchisseuse de dentelles eut ainsi prophétisé pendant une bonne demi-heure, elle s'arrêta tout à coup et demanda à être *soulagée*. Or, ce soulagement consistait à lui enfoncer, à diverses reprises, une forte aiguille à tricoter dans les bras, et à lui porter sur la tête et sur la poitrine de grands coups avec une grosse bûche; et cela avec une barbarie qu'on s'explique tout aussi difficilement que le peu de douleur qu'elle paraissait en ressentir. On aurait dû croire qu'à ce jeu-là on l'aurait assommée en quelques instants; mais elle insista pour qu'on frappât encore plus fort, et alors elle se remit à prophétiser de plus belle. La cérémonie dura plus d'une heure. Lorsqu'on la décloua, il n'y eut qu'un de ses pieds qui saigna un peu, et ses autres blessures parurent déjà près de se cicatriser. La patiente remit tranquillement ses bas et ses souliers comme si de rien n'était; puis, sans prendre garde le moins du monde aux étrangers qui se trouvaient là, elle se promena de long en large, absolument comme elle eût pu faire après avoir pris tout simplement un bain de pied.

(Il y a tout lieu de penser que toute cette scène, rapportée par M. de Gleichen, ne fut qu'un tour de passe-passe, une jonglerie, exécutés par le jeune avocat au parlement de concert avec la jolie blanchisseuse de dentelles, et dont fut dupe ce vieux conseiller au parlement, assez crédule et superstitieux pour dresser gravement un procès-verbal de ce dont il était témoin.)

CAZOTTE.

Jacques Cazotte était né en 1720 à Dijon, où son père occupait un petit emploi administratif, et fut élevé au collége des Jésuites de cette ville. Son frère aîné, qui était parvenu à se faire une position avantageuse à Paris, le prit chez lui, de sorte que ce fut dans la capitale qu'il acheva ses études. Plus tard, il obtint un emploi au ministère de la marine, et, envoyé en 1747 à la Martinique pour y remplir les fonctions de contrôleur, il y arriva jusqu'au poste de commissaire général. Jouissant à la Martinique d'une position aussi avantageuse que considérée, il s'y maria avec Élisabeth Roignon, dont le père était président du tribunal colonial de l'île, et s'acquit de nouveaux droits à la faveur du gouvernement par l'énergie avec laquelle il repoussa en 1759 une attaque tentée par les Anglais contre le fort Saint-Pierre. Il avait déjà fait une petite fortune à la Martinique, quand la mort de son frère, qui ne laissait pas d'enfants, le mit en possession de biens considérables. Comme le climat des Antilles lui convenait mal, il se décida à donner sa démission et à s'en revenir en France avec sa famille. Il remit la fortune qu'il avait gagnée à la Martinique, et qui pouvait s'élever à 350,000 fr., au supérieur de la mission des Jésuites dans cette île, son ancien professeur, le père Lavalette, en échange de traites tirées sur les Jésuites de Paris; mais il eut la douleur de les voir toutes pro

testées et de perdre ainsi le fruit de son travail et de ses économies (1). Cette affaire, qui provoqua un grand nombre de procès analogues, contribua beaucoup à la suppression de la Compagnie de Jésus en France et ailleurs. Heureusement pour Cazotte, il lui restait la fortune que lui avait laissée son frère, de sorte qu'il put encore mener en France une vie exempte de soucis et d'inquiétudes, tantôt à Paris, tantôt au domaine de Pierry, près d'Épernay, dont il avait hérité de son frère, et ne s'occuper que de littérature, de sciences et de beaux-arts.

Cette existence toute de loisirs ne laissa pas que de devenir assez productive pour lui. La première fois qu'il avait habité Paris, il avait déjà rencontré chez son compatriote Raucourt des gens de lettres et des amis de la littérature, et s'était timidement essayé dans quelques pièces de vers, qui obtinrent du succès lorsque le hasard les fit connaître plus tard.

(1) Lavalette avait fondé à la Martinique une grande maison de commerce. L'Ordre l'en blâma d'abord et le rappela; puis, quand il eut reconnu combien l'affaire produisait de bénéfices, il changea d'avis, nomma Lavalette supérieur général de toutes les Iles sous le Vent, et mit à sa disposition de l'argent et du crédit. Mais quand éclata la guerre maritime de 1756, il en résulta de grandes entraves pour les opérations de Lavalette, qui, au lieu de bénéfices, ne recueillit plus que des pertes. Alors l'Ordre l'abandonna, le laissa tomber en faillite, et offrit de rembourser ses créanciers *en messes*. Cette faillite amena toute une série d'autres faillites, flanquées de procès dont la connaissance fut attribuée à la grand'chambre du parlement de Paris par un édit rendu au mois d'août 1760, après le renvoi de France des Jésuites. L'Ordre fut bien condamné à payer; mais il ne paraît pas qu'on soit parvenu à le forcer à s'exécuter. On sait que quelque temps après il fut supprimé.

A la Martinique, il avait trouvé le temps de composer un poëme héroïque en prose : *Olivier*, que ses amis firent alors (1763) imprimer en quelque sorte à son insu et malgré lui, et auquel le public fit un accueil favorable. Ce succès l'encouragea à publier en 1771 et 1772 deux nouvelles qu'il avait également composées à la Martinique : *le Diable amoureux* et *le Lord impromptu*. Toutes ces productions réussirent; car on y trouve beaucoup d'imagination joint à un style gracieux. Cazotte avait composé une suite au *Diable amoureux;* mais il ne la fit pas paraître, dans la crainte que le public ne la trouvât trop sérieuse.

Ce roman devait en outre exercer une influence toute particulière sur la direction des idées de l'auteur. Il y avait mis son héros aux prises avec des tentations diaboliques, et, à cet effet, il avait suivi si fidèlement les données de la démonologie d'alors, pour lesquelles il semble avoir plus particulièrement consulté les œuvres de Bodin (1) et de Bekker (2), que les partisans de ces idées s'imaginèrent qu'il les par-

(1) Le célèbre publiciste Jean Bodin (né à Angers en 1529 ou 1530, mort à Laon en 1596), le créateur de la science politique en France, qui, indépendamment de ses ouvrages politiques, écrivit aussi une *Démonomanie*, qui respire l'esprit de l'époque (Paris, 1779, in-4), un *Theatrum naturæ universæ* (Lyon, 1596), et l'*Heptaplomeres de abditis rerum sublimium arcanis*. L'impression de ce dernier ouvrage ne fut point terminée.

(2) Balthasar Bekker, né en 1634 à Metzlawicz, dans la Frise, fut prédicateur dans diverses villes de Hollande, et à partir de 1679 à Amsterdam. Mais il fut déposé en 1692, à cause de la publication de son excellent ouvrage intitulé *Le Monde enchanté*, où il combattait les persécutions théologiques avec les armes de la raison et de la charité chrétienne.

tageait, et que, de plus, il était profondément versé dans la science de la démonologie. C'est le motif qui engagea un partisan de Martinez Pasquali à chercher à se lier avec lui, dans l'espoir d'obtenir par son entremise une plus complète initiation à la connaissance des sciences occultes; et cet homme fut bien étonné d'apprendre que le roman en question n'était que le produit de l'imagination de l'auteur. Cet incident bizarre ne laissa pourtant pas que de piquer vivement la curiosité de Cazotte, qui mit à profit ses relations avec son nouvel ami pour se faire initier aux mystères des Martinistes. Ce qu'il apprit alors ne fit sans doute pas de lui un kabbaliste proprement dit, mais développa chez lui une tendance à une direction particulière d'idées religieuses, qui existait peut-être bien déjà dans son esprit lorsqu'il habitait la Martinique, où elle avait été favorisée par sa vie isolée, et le confirma dans sa croyance à l'existence d'un monde surnaturel. Il continua ses relations avec les philosophes et avec les beaux esprits de son temps, mais resta étranger à leur matérialisme et à leur froid égoïsme. Du reste, il publia encore, avec l'assistance d'un moine arabe, dom Chavis, une traduction de contes arabes entremêlés de poésies originales de sa composition, qui forment la suite des *Mille et une Nuits*, et se composent d'une quarantaine de volumes intitulés : *le Cabinet des fées*. Il écrivit dans l'espace d'une nuit, en société avec Rameau (le neveu), *les Sabots*, d'après un thème qui lui avait été indiqué. Ses œuvres complètes ont été publiées en quatre volumes, à Paris, par Bastien (1816).

Avec une telle direction d'idées, il était impossible que Cazotte éprouvât de la sympathie pour la marche

que la révolution française commençait à prendre; et il craignit de bonne heure qu'elle ne fût suivie, au point de vue moral, de maux que seraient loin de compenser les avantages matériels qu'elle pourrait peut-être procurer aux masses, mais qu'il faudrait immanquablement acheter au prix des plus douloureux et des plus cruels sacrifices. Il pressentait si profondément les malheurs d'une tempête qui détruirait de fond en comble le vieil édifice social au lieu de le purifier, qu'il crut de son devoir de la conjurer par tous les moyens dont il pouvait disposer. La correspondance qu'il avait liée à cet effet avec Ponteau, le secrétaire de la liste civile, ayant été découverte, on le mit en état d'arrestation. Dans les journées de septembre 1792, au moment où les égorgeurs se disposaient à fondre sur lui, sa fille Élisabeth, alors âgée de seize ans, qui l'avait suivi en prison, se jeta au-devant de ces cannibales : « Vous ne toucherez pas au cœur de mon père, leur cria-t-elle, avant d'avoir percé le mien! » L'impression produite par cette explosion de l'amour filial fut si vive que les assassins n'osèrent achever leur œuvre de sang, et que Cazotte fut remis le même jour en liberté avec sa fille. Mais le monstre révolutionnaire ne se laissait pas ainsi arracher une victime sur laquelle il avait une fois jeté son dévolu; et quelques jours après, à la demande spéciale de Péthion, Cazotte fut encore une fois arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire. Les membres de ce tribunal de sang, connaissant la vie pure et sans tache de l'accusé, dont toute l'existence n'avait été qu'une longue suite de bienfaits rendus à ses semblables, ne pouvaient lui refuser leur estime ; et on retrouve encore l'influence

de ce sentiment dans les paroles hypocrites de l'accusateur public : « Pourquoi faut-il que je vous trouve coupable après une vie vertueuse de soixante-douze ans? Mais il ne suffit pas d'être bon époux, bon père, bon voisin ; il faut encore savoir être bon citoyen (1). » Le président lui dit à son tour : « Regarde la mort en face sans crainte. Rappelle-toi qu'elle ne saurait t'effrayer. Un homme tel que toi ne peut pas trembler dans un tel moment! » Il était condamné d'avance ; le 25 septembre 1792, après avoir adressé par écrit à sa famille éplorée un dernier adieu conçu en ces termes : « Ma femme, mes enfants, ne me pleurez point, ne cherchez point à me consoler, et surtout faites en sorte de ne jamais manquer à vos devoirs envers Dieu », puis après avoir encore une fois pressé contre ses lèvres une boucle de cheveux de sa fille Élisabeth, il gravit les degrés de l'échafaud en s'écriant d'une voix retentissante : « Je meurs comme j'ai vécu, fidèle à Dieu et à mon roi. » Il avait à peine fini, que sa tête garnie de longs cheveux blancs roulait sur l'échafaud. Dans les derniers jours de sa vie, il n'avait rien perdu de la vivacité et de la fermeté de ses convictions religieuses. Elles lui avaient permis d'offrir de douces consolations à quelques-uns de ses codétenus ; quant à ceux qui persistaient dans leur incrédulité, il s'était efforcé de leur prouver par l'exemple de Caïn et d'Abel que les prisonniers étaient plus heureux que les individus jouissant de toute leur liberté, et il avait même prétendu trouver

(1) Ces gens-là auraient été sans doute fort embarrassés s'il leur avait fallu renverser la proposition, et dire : Pour être bon citoyen, il faut être bon époux, bon père, bon ami, bon voisin, bon chrétien.

l'explication de leur sort actuel dans l'Apocalypse (1).

Il est certain que sa condamnation et sa mort ne durent pas l'étonner, s'il y a quelque chose de vrai dans la prédiction si remarquable que lui prête Laharpe (2). Celui-ci raconte qu'en 1788 il s'était rencontré à souper chez la duchesse de Gramont (3) avec Cazotte et diverses autres notabilités de l'époque. Laharpe était assis entre Lamoignon Malesherbes et Chamfort. Venaient ensuite Sylvain Bailly, Vicq d'Azyr, Nicolaï et beaucoup d'autres, hommes et femmes, appartenant à l'élite de la société parisienne. Cazotte, placé à un des bouts de la table, gardait le silence, regardait fixement dans son verre à moitié vide, et ne semblait sortir de temps en temps de son état quasi-léthargique qu'en approchant machinalement son verre de ceux de ses voisins pour répondre

(1) Saint-Méard, Agonie de trente-huit heures.

(2) L'auteur du *Cours de littérature*, de *Mélanie*, etc., né à Paris en 1739, mort en 1803. On sait qu'après avoir été zélé partisan de la révolution, il devint l'un de ses plus violents adversaires, à la suite de cinq mois d'incarcération qu'on lui avait fait subir au Luxembourg.

(3) Béatrice de Choiseul-Stainville, née à Lunéville en 1730, d'abord chanoinesse de Remiremont, mariée en 1759 au duc de Gramont. Elle était sœur du duc de Choiseul, et fut guillotinée le 14 avril 1794, en même temps que la duchesse du Chastelet. En se référant à cette dernière, la duchesse de Gramont dit au tribunal révolutionnaire : « Je ne m'étonne pas que ma mort soit chose convenue d'avance. J'ai, jusqu'à un certain point, attiré sur moi l'attention publique ; et, quoique dès l'origine de la révolution je ne me sois mêlée de rien, mes principes et ma manière de voir sont bien connus. Mais cet ange, en quoi peut-elle vous avoir offensés, ou vous avoir fait quelque tort, elle dont la vie n'offre que le tableau de la vertu et de la bienfaisance ? »

aux toasts qu'on portait. Les convives, échauffés par le vin, ayant fini par enchérir à l'envi sur l'éloge de la philosophie, dont ils célébraient à qui mieux mieux les triomphes sur l'esprit de superstition, Cazotte se leva tout à coup de son siége, et, d'un air inspiré en même temps que de sa voix la plus grave, se mit à dire : « Messieurs, réjouissez-vous, car vous serez tous témoins de la grande et sublime révolution après laquelle vous soupirez. Vous savez que je m'entends un peu en prophéties. Eh bien ! vous, monsieur Condorcet, vous rendrez l'âme étendu sur le sol d'une prison souterraine. Vous, monsieur N...., vous mourrez empoisonné. Vous, monsieur N....., vous mourrez de la main du bourreau ! » A cette étrange sortie, chacun de se récrier : « Que diable nous parle-t-il là de prison, de poison et de bourreau ! Qu'est-ce que tout cela peut avoir de commun avec la philosophie et la souveraineté de la raison, dont nous voyons approcher le triomphe, et dont vous avez d'abord commencé par nous féliciter? — C'est comme je vous le dis, reprit froidement Cazotte, et tout cela arrivera au nom de la raison, de l'humanité et de la philosophie. Tout ce que je viens de vous annoncer arrivera, lorsque la raison régnera seule et aura des temples. — En tout cas, repartit Chamfort, vous ne serez certes pas l'un des prêtres de ce temple-là. — Moi pas, monsieur de Chamfort, mais bien vous qui méritez sans contredit d'être choisi entre tous pour une telle fonction. Pourtant, vous vous ferez avec un rasoir vingt-deux entailles dans les veines, et vous ne mourrez que quelques mois après cette opération désespérée. Vous, monsieur Vicq d'Azyr, la goutte vous empêchera, il est vrai, de vous ouvrir les veines, mais vous vous les ferez

ouvrir par un autre six fois dans une même journée, et vous mourrez la nuit d'ensuite. Vous, monsieur de Nicolaï, vous mourrez sur l'échafaud, et vous aussi, monsieur de Malesherbes ! — Dieu merci, s'écria Roucher, M. Cazotte n'en veut qu'à l'Académie. » Mais Cazotte reprit vivement : « Vous aussi, monsieur Roucher, vous mourrez sur l'échafaud, et ceux qui vous préparent ces destinées-là, à vous et au reste de la société ici présente, sont tous des philosophes comme vous ! — Et quand arriveront toutes ces belles choses ? demandèrent quelques assistants. — Avant six ans d'ici, répondit Cazotte. » Laharpe, lui aussi, interrogea d'un ton railleur le prophète de malheur : « Et moi, monsieur Cazotte, que m'arrivera-t-il ? — Un grand miracle, monsieur ; vous vous convertirez et deviendrez un bon chrétien. » Cela mit fin au malaise de la société, qui partit d'un grand éclat de rire. Rassurée, la duchesse de Gramont prit à son tour la parole : « Notre sort est moins mauvais, à nous autres femmes, car en temps de révolution on ne s'occupe plus de nous. — Mesdames, reprit Cazotte, votre sexe cette fois ne vous protégera pas, et, tout en vous gardant bien de vous mêler de rien, vous ne laisserez pas que d'être traitées absolument comme les hommes. Vous aussi, madame la duchesse, et bien d'autres grandes dames encore, il vous faudra monter sur l'échafaud, et vous y serez conduites en charrette, les mains liées derrière le dos ! » La duchesse, qui regardait tout cela comme une plaisanterie, ajouta : « J'espère bien qu'alors j'aurai un carrosse drapé de noir..... — Non ! non ! une vulgaire charrette sera votre dernier carrosse ! D'ailleurs il y aura de plus grandes dames que vous qu'on conduira de la sorte au supplice ! —

J'espère pourtant que ce ne seront pas des princesses du sang? — Mieux que cela encore! — Mais on ne nous refusera pas du moins la grâce de nous faire exhorter, au moment suprême, par un confesseur? — Il n'y aura que le plus illustre des suppliciés auquel on accordera une telle faveur! — Mais vous-même, monsieur Cazotte, que vous arrivera-t-il donc? demandèrent alors les assistants, qui commençaient à se sentir assez embarrassés. — Il m'arrivera, répondit-il, comme il arriva à celui qui, lors du dernier siége de Jérusalem, prononça la dernière imprécation sur cette ville, puis sur lui-même, et qui fut frappé mortellement d'un coup de pierre. » Ce disant, Cazotte salua les convives et se retira.

Il est vrai que Laharpe n'a raconté cette anecdote que longtemps après l'accomplissement des prédictions dont il est question et qu'après sa propre conversion. Il paraît en outre assez singulier que rien n'ait transpiré de cette scène si remarquable à l'époque où elle venait d'avoir lieu. On a donc prétendu que tout cela n'avait été, de la part de Laharpe, qu'une fiction; et son exécuteur testamentaire, M. Boulars, l'a prouvé d'une manière assez péremptoire. D'un autre côté, cependant, il est assez difficile d'admettre l'existence d'une fiction dont la scène était placée à une époque encore si rapprochée, au milieu d'une société si nombreuse et si brillante; et l'Anglais William Burt, qui prétend avoir été l'un des témoins du fait, en a positivement affirmé l'authenticité dans son ouvrage posthume intitulé : *Observations on the curiosities of Nature.*

Ce qu'il y a de plus probable, c'est que Cazotte se borna à prédire la prochaine venue d'une terrible ré-

volution qu'il n'était pas seul à pressentir (1), et que les détails de sa prédiction furent des embellissements qu'on y apporta après coup.

(1) Rétif de la Bretonne, entre autres, ce Paul de Kock de son siècle, insérait déjà en 1770 des prédictions de ce genre dans son roman *Les Alliés*, qui fait partie de ses *Nouvelles contemporaines.*

LES

PRINCES COUREURS D'AVENTURES

Dom Emmanuel, infant de Portugal, était le plus jeune des fils du roi de Portugal (1) dom Pedro II (mort le 9 décembre 1706), et de sa seconde femme, Marie-Sophie-Elisabeth de Pfalz-Neuburg (morte en 1699), sœur de la femme de l'empereur Léopold, de la reine Marie-Anne d'Espagne, et de la duchesse Dorothée-Sophie de Parme. Il était né le 3 août 1697, et n'avait encore que neuf ans lorsque son frère aîné, Jean V (2), âgé de dix-sept ans, monta sur le trône.

(1) Il avait eu plusieurs enfants naturels avec une femme de chambre nommée Armanda : 1° Louise, princesse de Carnida, légitimée en 1691, mariée d'abord en 1695 avec le duc Louis-Ambroise de Cadaval (mort en 1700), et ensuite avec son beau-frère Jacques de Cadaval, morte en 1732; 2° Michel, né en 1699, duc de Lafoes, mort noyé dans le Tage le 13 janvier 1724, après avoir épousé Louise-Casimire, fille du prince de Ligne, de laquelle il avait eu deux fils et deux filles; 3° Joseph, mort archevêque d'Evora.

(2) Né le 22 octobre 1689, mort le 31 juillet 1750; marié le 27 octobre 1708 à l'archiduchesse Marie-Anne-Josèphe-An-

Doué d'un esprit éminemment entreprenant, il n'avait pas le moindre goût pour l'état ecclésiastique, auquel son frère semblait le destiner, et résolut en conséquence de s'y soustraire par la fuite. Il avait mis dans sa confidence trois gentilshommes attachés à sa personne, dont l'un, le comte Vigo d'Azorre, était le plus intime de ses amis, et deux domestiques. Après avoir tranquillement soupé avec eux à Belem, il s'embarqua secrètement sur un navire anglais à bord duquel il arriva inopinément le 27 novembre 1715 à La Haye, où il se fit immédiatement conduire à l'hôtel du ministre-résident de Portugal, le comte de Tarruca. A Lisbonne, sa fuite, dès qu'elle avait été connue, avait causé un vif émoi ; et l'ordre avait été immédiatement transmis au représentant du Portugal à La Haye de le renvoyer à Lisbonne par l'occasion la plus sûre. Le prince consentit à tout ce qu'on exigeait de lui, et se borna à demander qu'on le laissât passer par Paris en s'en retournant. D'ailleurs, avant de repartir, il visita tout ce qu'il y a de curieux à voir à La Haye, et reçut les hommages des principaux habitants de cette ville. Enfin, il arriva à Paris ; mais il s'y plut si bien, que, tantôt sous un

tonie-Régine, fille de l'empereur Léopold Ier, née en 1683, morte en 1754. Il fut le père du roi Joseph Ier, mais il eut encore d'une maîtresse demeurée inconnue trois fils naturels : Dom Antonio, dom Gaspard, mort archevêque de Braga, et dom Joseph, grand inquisiteur, tous légitimés en 1755. Un second frère, François-Xavier (né le 15 mai 1691, mort le 21 juillet 1742), grand prieur de Crato, eut aussi un fils naturel, dom Juan da Ben Posta, qui fut légitimé en 1750, peu de temps avant la mort de Jean V, et devint grand amiral et grand maître de la maison de la reine. Le troisième frère, don Antonio, mourut le 19 octobre 1757.

prétexte, tantôt sous un autre, il remit son départ de jour en jour. L'envoyé de Portugal à Paris triompha de la meilleure des excuses que l'infant pût alléguer pour prolonger indéfiniment son séjour, — l'impossibilité de partir avant d'avoir payé les dettes qu'il y avait contractées, — au moyen d'une lettre de change de 150,000 livres qu'il tira sur Lisbonne. Mais le prince ne tint pas plutôt cette traite en mains, qu'il l'escompta ; puis, sans plus se soucier de ses créanciers que du ministre du roi son frère, il décampa avec l'argent, et s'en alla en Allemagne, afin de prendre part à la campagne de Hongrie. A Vienne, où il arriva le 24 juillet 1716, il ne fit qu'un très court séjour, et parvint encore assez à temps au quartier général des impériaux, en compagnie du jeune comte de Tarruca, pour pouvoir assister à la glorieuse victoire de Peterwardein (5 août). Le prince Eugène l'accueillit avec la plus grande distinction. L'infant entra comme volontaire dans les rangs du régiment de dragons de Gallas, et donna dans cette bataille des preuves éclatantes de bravoure. Il assista encore à la prise de Temesvar, où il fut légèrement blessé au pied.

Le 17 novembre, il arriva à Vienne, où il logea au palais impérial, et où on le reçut avec tous les honneurs dus à son rang. Mais l'année suivante, il repartit encore pour l'armée, où il prit part à la bataille livrée sous les murs de Belgrade, ainsi qu'à la prise de cette place, que célèbrent encore aujourd'hui les chants populaires de l'Allemagne. Il revint de nouveau passer l'hiver à Vienne ; puis, au printemps de 1718, il alla voyager en Hollande et en France.

En 1719, il entra officiellement au service de l'Em-

pereur, fut nommé quartier-maître général, et obtint le commandement du régiment de cuirassiers du feld-maréchal comte de Gronsfeld. En attendant la restitution de ses apanages, l'Empereur lui accorda une pension de 50,000 florins, et en 1721 il lui conféra l'ordre de la Toison-d'Or. En 1722 l'enfant vint à Reims assister au sacre de Louis XV, et en 1723 il figura au couronnement de Charles VI et de l'impératriceElisabeth-Christine à Prague.

Au rétablissement de la paix, il s'en alla faire un tour en Espagne, en passant par Bruxelles et la France, et il séjourna alors incognito pendant deux ans à Madrid. Dans cette ville, on s'efforça de le déterminer à embrasser l'état ecclésiastique ; et le cardinal Bentivoglio, ambassadeur d'Espagne à Rome, se remua beaucoup pour lui faire conférer le chapeau par le pape. Mais pas plus le prince que le roi son frère ne voulurent consentir à ces arrangements. Ils finirent même par les combattre ouvertement, sans compter qu'à ce moment-là le pape se trouvait en froid avec la cour de Lisbonne.

Au mois d'octobre 1727, le prince quitta Madrid, après avoir touché 20,000 pistoles pour ses frais de route, et s'en alla à Bayonne rendre visite à sa tante, la reine douairière d'Espagne. Il y séjourna jusqu'en 1728. Au mois de juin de cette même année, il arriva à Gênes sous le nom de comte de Brenne, et de là il gagna Vienne en passant par Milan.

En 1730, il se rendit en Russie en traversant la Hongrie et la Pologne. La Russie, comme on sait, était déjà alors le point de mire d'une foule d'aventuriers de tous les pays. L'infant de Portugal arriva le 3 août à Moscou, où se trouvait à ce moment l'im-

pératrice Elisabeth, et où on lui assigna pour demeure l'hôtel de l'ex-général Lefort. Après avoir instamment sollicité la main d'Elisabeth, l'infant se rabattit sur la nièce de l'impératrice, devenue ensuite la grande-duchesse et régente Anne, et mit tant d'ardeur dans ses poursuites, qu'on eut toutes les peines du monde à se débarrasser de lui. Il se rendit alors à Saint-Pétersbourg, d'où il partit le 19 octobre pour Riga. Après s'être fait héberger pendant quelques mois aux frais de cette ville, il se dirigea sur Varsovie, où le roi Auguste II tenait alors sa cour, dont l'éclat et la magnificence éclipsaient toutes les autres cours de l'Europe.

Le 4 juin, l'infant dom Emmanuel était de retour à Vienne, où il descendit à l'hôtel du baron de Tinty, ministre-résident de Portugal. Il paraît qu'à ce moment on commençait à être passablement fatigué de lui à Vienne ; aussi, le gouvernement de l'Empereur se donna-t-il beaucoup de peine pour le réconcilier avec le roi son frère. La négociation réussit enfin en 1732. Il fut décidé qu'avec l'arriéré des apanages dus au prince, on lui achèterait des terres en Allemagne, et qu'il recevrait ensuite régulièrement du Portugal la rente annuelle que lui assurerait la cour de Lisbonne. Par suite de ces arrangements, la pension que l'Empereur avait fait servir jusqu'alors à l'infant se trouvait naturellement supprimée ; cependant, on lui laissa encore son régiment. Les gentilshommes portugais qui l'avaient accompagné dans sa fuite, et parmi lesquels le comte Vigo venait de mourir tout récemment, étaient tenus de rentrer en Portugal. Une fois ces arrangements pris, l'infant s'établit à

Saint-Pœlten, et en 1733 l'Empereur lui accorda le grade de feld-maréchal lieutenant.

La même année, dom Emmanuel se porta l'un des candidats à la couronne de Pologne, alors vacante; et, en vertu de la convention dite de *Lœwenwold* (1), l'Autriche, la Russie et la Prusse, qui s'étaient entendues pour exclure tout candidat recommandé par la France, convinrent de diriger sur lui les suffrages. Mais il paraît que la Russie n'avait jamais voulu sérieusement le succès de sa candidature, et l'Autriche se hâta aussi de l'abandonner dès que l'électeur de Saxe se fut mis sur les rangs et se fut déclaré prêt à reconnaître la Pragmatique-Sanction. Des troupes russes et saxonnes aidèrent Auguste III à monter sur le trône de Pologne.

Il semble que le vif désappointement causé par cet échec engagea l'infant à renoncer aux rêves d'ambition qu'il avait pu nourrir jusqu'à ce moment. En effet, dès le mois d'août 1734, il se décidait à s'en retourner à Lisbonne, en compagnie du comte de Tarruca, ministre de Portugal à Vienne. L'Empereur le maintint toutefois sur la liste des feld-maréchaux-lieutenants en retraite, et ne le laissa pas partir sans lui avoir fait encore de riches présents. Au mois d'octobre suivant, l'infant, après dix-neuf années d'absence, rentrait donc dans sa patrie, où on le reçut avec toutes sortes de distinctions honorifiques. Le roi, qui souvent lui demandait des avis, augmenta

(1) En date du 13 décembre 1732. Elle tire cette dénomination du comte de Lœwenwold, grand écuyer de Russie, et frère puîné du grand maréchal de la cour.

son apanage de 100,000 crusades, mais se refusa absolument à le laisser contracter mariage.

Dom Emmanuel ne se tint pas longtemps tranquille, et le 14 septembre 1736 au soir il quittait encore subitement Lisbonne en compagnie de son confesseur, d'un gentilhomme appelé dom Rodriguez d'Alcastro, d'un capucin qu'il avait chargé de lui acheter préalablement beaucoup de bijoux de prix, et de quelques domestiques. On fut quelque temps sans savoir ce qu'il était devenu, et on supposait qu'il avait couru après une dame dont il était amoureux. On retrouvait bien de ses traces çà et là en Espagne, lorsqu'enfin on apprit qu'il résidait à Bayonne auprès de sa tante. A ce moment, il se donna beaucoup de peine pour se faire pardonner son équippée, et, grâce à la médiation de la reine, il y réussit si bien, que le 28 juin 1738 il était rétabli à Lisbonne en jouissance de tous ses droits et prérogatives. Cependant, on le voit encore en 1742 faire une nouvelle tentative de fuite; mais son projet fut découvert, et les comtes de Ribeira et Maziani, qui s'y étaient associés, furent exilés en province. Le 11 mai de la même année, le roi, ayant eu une attaque d'apoplexie (on sait que ces sortes d'accidents devinrent, dès lors, de plus en plus fréquents jusqu'à sa mort), fit dire à l'infant qu'il désirait se réconcilier complétement avec lui ; et tant que vécut encore son frère, dom Emmanuel ne fit plus de tentative pour déserter le Portugal.

Après l'avénement de son neveu, le roi Joseph (1),

(1) Né le 16 juin 1714, mort le 24 février 1777, marié le 31 mars 1732 à Marie-Anne-Victoire, fille du roi d'Espagne Philippe V.

l'infant, quoique traité toujours avec les plus grands égards, écrivit, dit-on, en secret à madame de Pompadour, à l'effet de s'assurer un asile et une réception honorable en France. Quoi qu'il en ait pu être, il ne quitta plus désormais le Portugal. Mais il faillit être fort involontairement entraîné dans une suite d'aventures beaucoup moins gaies. Au mois de mai 1752, comme il se promenait dans la rade de Lisbonne, à bord d'une felouque de plaisance, il courut grand risque d'être enlevé par trois corsaires algériens. En 1757, il hérita de toute la fortune de son frère dom Antonio. Le roi avait successivement porté son apanage à 1,200,000 fr. par an, et un magnifique palais avait été construit pour lui à Lisbonne aux frais du trésor. Mais sous le règne de son neveu, il n'exerça pas la moindre influence sur la direction des affaires publiques.

Le vendredi saint 3 avril 1760, il éprouva, lui aussi, une attaque d'apoplexie dont il ne tarda pas toutefois à se remettre complétement. Le 3 août 1766, jour anniversaire de sa naissance, il mourut après vingt-quatre heures de maladie.

A peu près à la même époque où dom Emmanuel faisait sa première escapade, un prince français se mettait aussi à mener la vie d'aventures, sauf qu'il ne s'agissait pas pour lui de courir soit après des femmes, soit après une couronne, et que ses folies durèrent beaucoup moins longtemps.

Charles de Bourlon (1), comte de Charolais, était le second fils de Louis, duc de Bourbon (mort le 4

(1) De la maison de Bourbon-Condé, descendant de l'oncle de Henri IV, Louis Ier, mort le 16 mars 1569.

mars 1710) et de Louise-Françoise de Bourbon (morte le 16 juin 1743), fille naturelle de Louis XIV et de madame de Montespan. Il avait pour frère aîné Louis-Henri, duc de Bourbon (né le 16 août 1692 et mort le 27 janvier 1740), père du prince de Condé (1); et pour frère cadet, Louis, comte de Clermont, né le 19 juin 1700; il était par conséquent un peu moins âgé que l'infant de Portugal, lorsqu'en 1717 lui vint l'idée de s'en aller aussi en Hongrie faire la guerre aux Turcs.

Il confia son projet à M. de Billy, gentilhomme de sa chambre, et à son valet de chambre Renault. Sous prétexte d'une partie de chasse, ils partirent tous ensemble de Chantilly dans les premiers jours de janvier, firent avec les chevaux du duc de Bourbon huit ou dix lieues d'une seule traite, puis prirent des chevaux de poste et arrivèrent sans encombre à Liége. De là nos aventuriers se dirigèrent sur Bonn, alors résidence de l'Électeur de Cologne, et s'en vinrent trouver le premier ministre de l'Électeur, le comte de Saint-Maurice, qu'ils ne rencontrèrent pas à son hôtel. Ils insistèrent cependant pour voir la comtesse, et le prince lui fut présenté comme un jeune gentilhomme que les suites malheureuses d'un duel forçaient à se réfugier à l'étranger. Quand le comte revint chez lui, il reconnut immédiatement le comte de Charolais; et l'Électeur, qui le fit inviter à sa cour, où il parut sous le nom de comte de Dammartin, lui avança l'argent dont il avait besoin pour pouvoir continuer sa

(1) Il a aussi laissé une fille naturelle, Anne-Henriette de Verneuil, qui fut légitimée en 1740, et épousa la même année Jean de Grammont, comte de La Guerche, lieutenant général mort en 1770).

route jusqu'à Munich. L'Électeur de Bavière était alors absent de sa capitale ; mais l'Électrice fit un excellent accueil au jeune prince, et, à son retour à Munich, l'Électeur se fit fort d'arranger son affaire avec la France. En attendant, le comte se hâta de gagner le théâtre de la guerre, en passant par Vienne, mais sans s'y arrêter et sans se faire présenter à la cour. Une fois arrivé au quartier général du prince Eugène, il fit preuve d'une valeur qui allait parfois jusqu'à l'imprudence, et assista lui aussi à la prise de Belgrade. Il s'en retourna ensuite à Vienne, et parut à la cour sous son nom de comte de Charolais. De là, il se rendit à Munich, où il passa quelques mois. Puis il alla visiter successivement Venise, Rome (1) et Naples, pour s'en revenir encore une fois à Munich, ville qui lui plaisait infiniment et où il prolongea cette fois son séjour au delà de dix-huit mois. En 1719, le régent lui accorda le gouvernement de la Touraine, et, le 3 mai 1720, notre jeune aventurier rentrait en France. Là, conformément à l'indépendance naturelle de son caractère, il passa tout le reste de sa vie uniquement occupé de chasse, sans se soucier le moins du monde des affaires de la politique non plus que des intrigues et des cabales de la cour. Au mois de juillet 1752, il fut gravement blessé à la cuisse par un sanglier, à l'occasion d'une grande chasse exécutée dans la forêt de Chantilly. Sans ses chiens, qui vinrent à son secours, c'était un homme perdu. En 1734, il avait passé quelques mois au quartier général du ma-

(1) On prétend qu'il y négocia avec Mme des Ursins, relativement à un projet qu'il avait conçu pour aller s'établir en Espagne ; mais on ne rapporte pas de preuves à l'appui.

réchal de Berwick. De 1740 à 1752, il fut le tuteur de son neveu, le prince de Condé ; mission dont il s'acquitta avec tant de zèle et de loyauté qu'il put rendre à son pupille entièrement dégrevée de dettes une fortune qui, lorsqu'il en avait pris l'administration, était des plus délabrées. C'est aussi en sa qualité de tuteur du prince de Condé et de représentant des droits de sa maison, qu'il fit valoir au congrès d'Aix-la-Chapelle les prétentions des Bourbon-Condé sur Mantoue et le Montferrat. Il traitait de la façon la plus cavalière la Pompadour, aux pieds de laquelle rampait alors toute la cour de Versailles. Se trouvant un jour dans la chambre à coucher de la marquise, où on n'avait, avec intention, placé qu'un seul fauteuil, il s'en empara sans plus de façon, en disant à madame de Pompadour qu'en définitive il ne voyait là personne qui eût autant que lui le droit de s'y asseoir. Ses manières bienveillantes, son ton libre et dégagé, son amabilité et sa bonté de cœur, l'avaient fait universellement aimer. Il mourut à Paris, le 23 juillet 1760, sans avoir jamais été marié, mais laissant d'une demoiselle Craon de la Saône deux filles naturelles qui furent légitimées en 1769 sous le nom de Bourbon, et dont l'aînée épousa, le 17 décembre de la même année, le comte du Puget, et la cadette, le 4 février 1772, le comte de Lœwendahl.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE

DU PREMIER VOLUME.

2007. — Paris, impr. Ch. Jouaust, S.-Honoré, 338.